

BIOGRAPHIE

NIÇOISE

ANCIENNE ET MODERNE.


Perrin lith 1860

BIOGRAPHIE

NIÇOISE

ANCIENNE ET MODERNE

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE

TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER
PAR LEURS ACTIONS, LEURS ÉCRITS, LEURS TALENTS, LEURS MÉRITES
ET LEURS ERREURS DANS LA VILLE ET LE COMTÉ DE NICE,

SUIVIE

d'une Table chronologique des mêmes pour suivre l'Histoire,
et ornée de Portraits,

PAR

JEAN-BAPTISTE TOSELLI.

L'amour de la Patrie est la première vertu de l'homme civilisé.
NAPOLÉON Ier, *aux députés Polonais.*

TOME PREMIER.

A—G

NICE,
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
Rue du Gouvernement, 9, au premier étage.

MDCCCLX.

AVANT-PROPOS.

Les dernières lignes de ce recueil biographique étaient écrites quand le traité du 24 mars, conclu entre la France et la Sardaigne, est venu, dans l'intérêt de l'Italie, relever les habitants de la province de Nice de leur serment de fidélité à la Maison de Savoie.

Cette condition nouvelle n'apporte aucun changement à nos appréciations : écrit sans préoccupations politiques, en dehors des partis, sans passion jalouse et exclusive, le livre que nous offrons au public est, dans les circonstances présentes, une sorte d'apurement d'un passé, avec lequel il faut conserver toujours un rapport précieux, celui des illustrations et des gloires de la patrie Niçoise.

En livrant à nos concitoyens ce procès-verbal de nos splendeurs passées, nous montrons que Nice, en dehors de

son climat et de son ciel, par ses traditions et par la valeur de ses citoyens n'est pas indigne d'entrer dans la grande famille française, au sein de laquelle plusieurs de nos compatriotes se sont déjà illustrés par leurs gloires, leurs vertus et leurs talents.

Nous aurons accompli notre tâche et atteint notre but, si cette simple nomenclature de noms, les uns tout au moins respectables, les autres illustres et célèbres, donne à la génération actuelle le désir de fournir son contingent de mérites et de vertus à cette grande nation française qu'ils sont appelés à honorer et à servir.

Pour donner toute notre pensée, nous croyons que ce n'est pas changer de nationalité que de quitter l'Italie pour entrer dans la grande famille française, car la France et l'Italie étant sœurs et suivant toutes deux la même destinée, qui est de marcher à la tête de la civilisation, elles seront toujours fières de montrer à l'univers leur force et leur union. Notre biographie est un trait d'union entre le passé de Nice et ses destinées futures, le respect et la vénération des morts illustres est une noble émulation dont la France, notre nouvelle patrie, recueillera les fruits, en même temps que l'Italie sera fière de les avoir produits.

Nice, 1er avril 1860.

J.-B. TOSELLI.

PRÉFACE.

La même tâche a été donnée à tous les hommes : quiconque aime le bien de tout son cœur et le fait de tout son pouvoir, l'a remplie.

J.-J. ROUSSEAU.

Les fleurs, les rues de Nice et Madame de Solms ont contribué à donner le jour à ce recueil biographique.

1° Les fleurs ont toujours été pour moi une vraie passion, ce qui nécessairement m'a porté à cultiver les plantes.

Dès que mes parents m'eurent mis en possession d'un coin de jardin, je formai une serre, où je parvins à réunir un millier de plantes exotiques [1], *qui excitaient l'admiration des amateurs.*

Je classai et divisai mes rangées de vases d'une manière toute particulière.

Et, comme la culture des fleurs n'était pas mon seul passe-temps, et que je

(1) ROBAUDI, 1843, *Nice et ses Environs*, pag. 287. — CASALIS, [illegible], *Dictionnaire Géographique*, vol. 11me, pag. 770.

En général je n'aime pas les notes, et si je me permets celle-ci, c'est pour déclarer dès le commencement que je ne citerai, sauf quelques

prenais aussi plaisir à recueillir dans les livres tout ce qui avait trait à l'histoire et aux hommes illustres de mon pays, je résolus d'établir une certaine relation entre mes deux occupations favorites, en donnant à mes plantes les plus chères le nom de ceux de mes concitoyens qui s'étaient le plus distingués par leur génie, leur piété et leurs vertus.

Ainsi chaque rangée de mes plantes, divisées par variétés, était surmontée d'un écriteau, portant, outre leur nom scientifique, un surnom de ma façon.

Il y avait donc la famille Lascaris Camélia, *celle des* Fuchsia Caissotti, *celle des* Pelargonium Cassini, Maraldi, *celle de* Rhododendron del Pozzo, *ainsi de suite; à ma collection de plantes grasses, presque toutes épineuses, j'avais réservé le nom des Grimaldi, faisant ainsi allusion à leur caractère ambitieux et* piquant.

2° En 1853, la ville de Nice fit un nouveau réglement de police urbaine pour la dénomination des rues et des places de la cité. Plusieurs furent baptisées du nom de personnages illustres de notre pays.

Quand ces inscriptions parurent, grand nombre de gens se demandèrent ce que signifiaient ces noms de Andrioli, Brea, Maraldi, Papon, Pachò, Wanloo, *etc., etc.*

Plusieurs journaux de la localité en parlèrent; ce fut tout, on ne s'en occupa pas davantage.

3° En 1854, Madame Marie de Solms, née Bonaparte Wyse, vint passer la saison d'hiver à Nice. Avant de nous quitter, elle voulut nous laisser un

exceptions, ni les noms des auteurs, ni les titres des ouvrages, où j'ai puisé ces biographies, car outre ce qu'il y aurait de fastidieux dans une pareille nomenclature, l'étendue de ce recueil dépasserait de beaucoup trop les limites que j'ai cru devoir lui assigner.

Je dois pourtant déclarer que les dates et citations que je donne ici sont toutes exactes et justes. En faisant cet aveu, j'ai un double but: je veux attester la valeur des sources où j'ai puisé mes renseignements et en même temps me décharger des reproches qui pourront m'être adressés pour les erreurs de détail ou les omissions involontaires échappées à mon attention. J'ai fait tout mon possible pour être complet, puissent mes efforts n'avoir pas entièrement échoué. (*Note de l'auteur.*)

souvenir, Nice Ancienne et Moderne. *Le troisième chapitre (2me partie) de ce charmant ouvrage est dédié* aux hommes illustres du Comté de Nice, *mais ce passage n'est qu'une sorte de simple liste de noms, semblable à celui de Risso, dans son* Guide des Voyageurs à Nice *(1841); tout se borne, en quelque sorte, à dire : Nice a donné le jour à un grand nombre d'hommes célèbres dans tous les genres; parmi les magistrats et les militaires on compte tels et tels; dans la géographie, les mathématiques, la littérature et la poésie tels et tels autres, et ainsi de suite; mais sans faire attention, par exemple, si l'on doit ou si l'on peut classer parmi les physiciens, naturalistes ou médecins, un* Spinola Marc-Antoine *de Villefranche, écuyer tranchant du prince Maurice de Savoie, et désigné seulement sous ce titre d'écuyer tranchant, parcequ'il avait écrit un dialogue sur la manière d'apprêter les mets.*

Nice a cependant produit assez d'hommes célèbres, pour être fière de son passé.

L'hospitalité qu'elle donne chaque année à une foule d'étrangers aurait dû depuis longtemps lui faire un devoir de mettre ses hôtes à même de connaître ses illustrations, et pourtant, je le dirai à sa honte, rien encore n'a été entrepris à cet effet.

Mes premières études biographiques n'avaient eu d'abord, je l'avoue, d'autre but qu'une simple curiosité personnelle; mais plus j'avançai dans ce genre de travail, plus je fus étonné que personne n'eût encore eu l'idée de réunir dans un tout complet tant de documents intéressants. Je m'attachai donc à rassembler et à mettre en ordre ceux que j'avais déjà et à en recueillir de nouveaux; mais l'étendue et les difficultés de l'entreprise, comparées avec mes faibles forces, m'inspirant du découragement, je ralentis mes recherches.

En 1857, j'accompagnai mon fils Ernest à Turin, où il allait commencer son cours de mathématiques; là je trouvai des amis qui, ayant lu quelques-unes de mes notes, me sollicitèrent de poursuivre mes premiers travaux, et m'engagèrent à ne point quitter cette ville sans avoir visité la bibliothèque. Je me laissai persuader, et mes recherches ne furent pa

infructueuses. Je réussis ainsi à former une précieuse collection de célébrités dont chaque nom est une gloire pour notre patrie. Naturellement ces différents personnages ne sont illustres ni au même degré, ni au même titre, il y en a même quelques-uns qui n'auraient tout au plus droit, dans l'histoire d'un pays plus étendu, qu'à une mention honorable, mais l'on voudra bien se rappeler que le cadre du comté de Nice est très restreint et alors j'espère que l'on aura quelque indulgence pour le sentiment tout patriotique qui m'a inspiré.

J'ai voulu dans ce recueil rendre hommage à tout homme qui, par son mérite, ses talents, ses seules vertus même a contribué à la gloire de la patrie et qui peut y contribuer encore en servant d'exemple aux générations futures. Si, par hasard, j'ai donné accès à quelques caractères un peu trop bouillants et équivoques, c'est que j'ai voulu être, avant tout, historien fidèle et impartial.

Je ne me fais point illusion, la tâche que j'ai entreprise est au-dessus de mes faibles moyens, mais mon but est si louable, que je n'hésite pas ! Si j'échoue, j'aurai du moins la consolation d'avoir frayé le chemin, à de plus habiles que moi, dans la noble mission de raconter les fastes de notre pays, et ce seul résultat suffira à mon bonheur.

Ce n'est pas une vaine satisfaction d'amour-propre qui me porte à hasarder cette publication ; je n'ai pas la prétention de vouloir passer pour écrivain, n'ayant eu d'autre mérite que de rechercher, compulser, traduire et même simplement reproduire des documents. Je n'ai eu en vue qu'une œuvre de bon citoyen, qu'une dette d'admiration à payer à mon pays.

En reliant le passé au présent, j'ai voulu exciter la population à se montrer la digne émule de la gloire et des vertus que lui ont léguées ses aïeux. Puissé-je avoir atteint mon but et je me trouverai largement récompensé de mes humbles travaux. J'ai songé ensuite que pour rendre mes recherches plus complètes je devais m'appliquer à retrouver le titre des ouvrages publiés par nos concitoyens, en même temps que le millésime et l'endroit des publications, ajoutant ainsi à mon travail un intérêt bibliographique ; et j'ai cru faire chose agréable à mes lecteurs en relevant en marge

par la lettre B *tous les ouvrages de nos concitoyens qui existent à la bibliothèque de la ville, afin d'en pouvoir, s'ils le désirent, prendre connaissance. Pour donner encore plus d'attrait à ce recueil, où figurent plus de 380 personnages, j'ai jugé utile de l'illustrer de portraits des plus marquants que j'ai pu retrouver.*

Ces portraits sont tous pris sur des tableaux de famille, ou des ouvrages imprimés du temps où ils vivaient.

Il est impossible, dit le Maffei, pour les ouvrages de ce genre, de se dispenser d'un Appendice destiné à rectifier les erreurs, ou à réparer les omissions involontaires. Quant à nous, nous accueillerons avec reconnaissance tous les renseignements qui nous permettront de compléter notre travail ou de corriger nos appréciations. J'ai bon espoir d'avoir fait une chose utile en même temps qu'agréable en comblant une importante lacune; j'espère aussi avoir par là tracé la route aux grands écrivains qui désireront s'occuper de notre pays.

C'est mon vœu le plus cher.

Nice, le 15 mars 1860.

J.-B. TOSELLI.

BIOGRAPHIE NIÇOISE

ANCIENNE ET MODERNE.

A

ABEGLIO Bernardin, né à Sospello, ecclésiastique très distingué et savant jurisconsulte en droit canon, fut, en 1586, vicaire de Mgr l'Evêque; il cultiva les lettres et ne s'y fit pas moins remarquer que dans l'étude du Droit.

Il laissa divers ouvrages en italien, parmi lesquels nous avons trouvé : *Trattati di Ragion Civile e Canonica; Orazioni Sacre* et plusieurs poésies, séparement imprimées sous un nom anagramme.

ACHIARDI Antoine-Gaétan, comte de St-Léger, sénateur d'un rare talent, né à Nice dans la première moitié du XVIIIe siècle, mort en 1812.

Nous avons trouvé de la famille Achiardi un Antoine, juge général du comte Amédée-le-Grand, et qui mourut en

1323 ; Guichenon, sous la date de 1599, donne à un autre Achiardi le titre honorable de secrétaire d'Etat, et un Philippe Achiardi, docteur ès-lois, régit la place du Podestat ou juge ordinaire de la ville de Nice, depuis le 3 août 1618 jusqu'en 1621, et, le 22 juillet 1627, il fut nommé conseiller sénateur et préfet de la ville et du comté de Nice en remplacement du préfet Caissotti; il fut confirmé dans cette place pour trois ans, le 10 mai 1632.

Antoine-Gaétan Achiardi, après avoir été assesseur de la ville de Nice pendant trois années consécutives (1767-68-69), fut nommé sénateur de Savoie et plus tard de Nice (29 février 1780). Lorsqu'éclata la révolution française et que les troupes de la République prirent possession du territoire de Nice, le Sénat fut transféré à Alexandrie et érigé en conseil de justice.

S. M. le roi de Sardaigne, reconnaissant la haute capacité du sénateur Achiardi, le nomma juge du dit tribunal, comme il appert des patentes en date du 21 novembre 1794 : *per le note sue qualità di prudenza, dottrina, esperienza e vivo zelo pel regio servizio, nelle circostanze di quei tempi, ecc., ecc.*

Par patentes du 15 juillet 1799, le juge sénateur Achiardi fut nommé régent du dit conseil royal de justice.

ALARD Jean-Ludovic, avocat, né à Contes, professeur de droit civil, était, en 1791, membre du collége des Jurisconsultes à Turin. Il dut à son grand savoir dans

la science des lois d'exercer, pendant plusieurs années à Turin, la charge de préfet au collége des provinces.

Appelé plus tard à une chaire de jurisprudence, il fut pendant trois ans recteur de l'Université. Il se piquait d'écrire purement en latin, et les divers ouvrages qu'il a laissés sont une preuve de la connaissance approfondie qu'il avait de cette langue.

En 1812, l'avocat Alard fut nommé inspecteur de l'Académie de Turin. Il fit imprimer diverses Oraisons en latin parmi lesquelles nous devons noter les suivantes :

(B) *Oratio habita in Regio Taurinensi Archigymnasio quum lectissimus prolyta Alexander Pinelli Taurinensi in utroque jure doctor.* 1 *vol. in-8°;*

(B) *Orationes Œmilianus Eusebius de advocatis a Motta, etc., etc.*, 1 *vol. in-8°*. Imprimées à Turin, en 1819, à la typographie de Joseph Faval.

L'avocat Alard a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur diverses matières légales, tant en latin qu'en italien. Mort à Turin en 1822.

ALBERTI Jérôme naquit à Nice, fut notaire apostolique impérial et royal, et auteur d'un volume très judicieusement écrit l'an 1480, intitulé : *Magistri Jeronimi Alberti practica artis notariæ.*

N. B. Les ouvrages marqués en marge, avec un B, sont ceux qui existent à la bibliothèque de la ville de Nice.

L'avocat Jean-François Pellegrino, qui était possesseur de ce manuscrit, monument d'antiquité, en fit cadeau à la ville de Nice pour être déposé dans ses archives.

Il serait à désirer que cet exemple de patriotisme se renouvelât de nos jours, pour tout ce qui est manuscrits, livres, tableaux, médailles, etc., etc. Ces différents objets d'antiquité dispersés dans notre ville, entre les mains de particuliers, ne sont pour le public d'aucune utilité, tandis que, réunis en collection, ils pourraient faire l'ornement de notre ville et l'admiration de nos hôtes d'hiver. Les noms des donataires inscrits sur une table les rappelleraient aux souvenirs de leurs concitoyens et serviraient pour nos neveux d'instigation à suivre ce généreux exemple.

ALBERTI Bernard, né à Sospello, se livra de bonne heure aux études de la jurisprudence et passa docteur à l'Université de Bologne le 16 mars 1493. Sur son diplôme on lit : *Cum vir nobilis, egregius, atque præclarus moribusque, ac scientia decoratus Dominus Bernardus Alberti de Sospitello, qui sua florente ætate continuis vigiliis, et exercitationibus in plurisque Italiæ floridis gymnasiis juri operam dedit, etc., etc.*

Le duc de Savoie le nomma immédiatement juge dans sa patrie; Mgr Alexandre Fregosi, évêque de Ventimille, le voulut pour son vicaire-général, le 24 décembre 1498; il lui envoya ses patentes de Rome même qui était alors la demeure habituelle de ce prélat.

En 1510, il fut envoyé juge et vicaire à Verceil, et nommé conseiller ducal. Il mourut en 1515 laissant divers *Trattati legali e di belle lettere*, et un volume de *Memorie istoriche della città di Sospello e dei fatti dei Sospellesi.*

ALBERTI Clément, né à Sospello, fils du Patricien François et de Innocente des comtes de Ventimille; personnage de grand mérite, savant en histoire et de plus très versé dans les lettres en matière légale et ecclésiastique.

Il sut, par les nobles qualités de son cœur, se faire aimer du pauvre, estimer des puissants et chérir de tout le monde.

Il fut appelé à régir diverses paroisses dans sa patrie, et illustra par sa vertu la cathédrale de Vence où il fut nommé chanoine archidiacre. Grâce à ses connaissances pratiques des sacrés canons, il fut promu au grade de vicaire général de Mgr l'Evêque et chargé plusieurs fois par le souverain Pontife de faire exécuter les déterminations Apostoliques de la Cour de Rome. Comme preuve de sa grande piété, je citerai les paroles qu'on écrivait de son vivant même : *Verbo ab omnibus, scripto a multis Venerabilis titulum habuerit.* Il mourut le 23 novembre 1510, laissant divers manuscrits italiens : *Materia Canonica, — Belle Lettere, — Ecclesiastica Storia.*

ALBERTI Gabriel, né à Sospello, lecteur à l'Université de Padoue, publia en 1555 en langue latine : *Annotationes in Libros Aristotelis de generatione et anima.*

ALBERTI Jean-André, jésuite célèbre et très renommé par son érudition et sa grande éloquence, naquit à Nice vers le commencement du XVIIe siècle et mourut de la peste à Gênes en 1657.

L'énumération de ses ouvrages, tant en latin qu'en italien, que nous trascrivons ci-dessous, n'a pas besoin de commentaires pour faire l'éloge de ce fameux écrivain.

(B) *Vita ac Elogia Patrum*, imprimé à Turin chez Tismam et Zapatta 1638, 1 vol. in-8°.

Le Querele della Pietà, aux funérailles de l'archevêque de Turin, Antoine Provana, Turin chez Zapatta 1640.

Il Museo riformato nel Collegio di Genova, imprimé à Gênes en 1641.

Il Sole Ligure, orazione detta a Gioanni Battista Lercaro, Doge della Repubblica di Genova, imprimé à Gênes en 1643.

Elogia Larcariorum, Gênes 1644, in-8°.

L'Adelaide. La Provvidenza assistente alle disgrazie di Lei. Panegirica storia, imprimé à Gênes chez Dominique Peri 1649, in-12.

Theopiste ammaestrata secondo gli esempi della madre suor Paola Maria di Gesù Centuriona Carmelitana Scalza fondatrice dei Monasteri in Vienna ed in Gratz, imprimé à Vienne par J. Herz, 1649.

(B) *Eneade Panegirica in lode di S. Francesco Saverio*, imprimé à Bologne chez Charles Zenone, in-12, 1650.

L'Empia flagellazione del Santo zelo d'Elia, imprimé à Gênes, chez Benoît Guasco, 1655.

Ce dernier volume fut mis à l'index.

ALBERTI Dominique, né à Sospello, savant jurisconsulte, illustra son pays vers la seconde moitié du XVIIe siècle.

Il s'appliqua exclusivement aux exercices pratiques de sa profession dans laquelle il eut le renom d'incomparable et de parfait.

Il nous reste de lui un *Tractatus Canonico-Legalis* et un *Tratato di Cose Mistiche.*

ALBERTI Francois, chanoine de Saint-Rufo et vicaire général de cet ordre dans les Etats de Savoie et de Gênes, naquit à Sospello le 5 août 1651 et mourut en 1713; professeur en renom aux écoles de Sospello, Nice et Montpellier; il fut consulteur du saint-office.

Il fit imprimer, entre autres ouvrages, un volume italien intitulé : *Ragionamenti Politici Morali*, Turin, par Jean Baptiste Zapatta 1706, in-8°.

ALBERTI Catherine, née à Sospello en 1653, se montra dès sa première jeunesse digne de sa haute naissance par la générosité de son âme. Grâce à la bonne éducation que lui donnèrent ses parents, elle apprit non-seulement à aimer Dieu au-dessus de toute chose, mais elle cultiva encore avec un grand succès les sciences et la littérature de bon goût.

Son mariage avec le comte Flaminius Tonduti, personnage d'un rare talent, et qui mourut Président à Nice, ne

fut pas sans influence sur le développement de ses qualités naturelles. Aussi tout le temps que dura cette union s'acquit-elle à juste titre la réputation de femme savante, en même temps que sensée et intelligente. Douée d'une grande délicatesse d'esprit, jointe à beaucoup de grâce et d'amabilité, elle sut mériter les hommages et l'amitié d'un grand nombre d'hommes célèbres de son temps, et être l'ornement du beau sexe de notre ville.

ALBERTI Flaminius, ecclésiastique, naquit à Sospello le 2 novembre 1667; il se livra à l'étude du Droit et reçut son diplôme de baccalauréat le 28 juin 1698; il fut ensuite promu à la dignité de vicaire épiscopal et du saint office dans son pays.

Mort le 12 mai 1707, laissant divers manuscrits en langue italienne en matières : *Legale — Istorica — Poetica — e di belle arti.*

ALBERTI Sigismond, frère du précédent, né à Sospello le 30 mai 1672, prit l'habit des réformés de Saint-Bernard en mai 1689 et soutint avec grand succès les thèses de philosophie et théologie à la basilique de la Consolata.

Il eut l'honneur d'être promu à toutes les charges de son ordre qu'il remplit avec dignité à l'approbation de tout le monde et particulièrement de la ville de Turin, qui le déclara par un diplôme spécial, en date du 8 juin 1699,

CITOYEN TURINAIS. Ce fut le père Sigismond Alberti qui rétablit l'académie des OCCUPATI de Sospello, qui avait été fondée en 1634. L'emblême de cette académie représentait un livre ouvert sur lequel on lisait ces paroles : OCCUPATUS UNQUAM.

Il y avait à Sospello une autre académie qui portait le nom DEGLI INTRECCIATI. Elle fut fondée en 1680 par l'insinuateur Dominique Raimondi.

Au nombre des ouvrages de Sigismond Alberti sont :

1° *De Sanctis, Beatis, ac servis Dei ordinis Cisterciensis, Catalogus Chronologico-Geographicus.* Avec commentaires à chacun. Mondovi, par Rossi, 1712, in-folio; — 2° *Incultorum Taurinatum Academiæ eruditissimo Principi Elogium,* Turin, par Pierre Joseph Zapatta, 1716; — 3° *Sonetti Sacri e vari,* imprimés en diverses occasions; — 4° *Manuale Sacerdotum,* plusieurs fois imprimé; — 5° *Arbor Fulientina geographice et chronologice delineata, 1700, dedicata a Mgr Morozzo vescovo di Saluzzo;* — 6° *Sapientum Prospectus, in-4°, contiene li ritratti e vite degli antichi filosofi, e de' Dottori Cristiani;* — 7° *Dissertatio de S. Benigno Beutio Archiepiscopo Mediolanensi 1706;* — 8° *Gemma Theologica decerpta ex pretiosioribus in morali Arcano Doctoribus, in-4°;* — 9° *Monasteriologia Congreg. B. M. Fal. in Gallia, et Ref. S. Bernardi in Italia ordinis Cisterc., in-4°;* — 10° *Elogia e Sonetti, detti ne' pubblici congressi delle varie accademie ove è stato ascritto;* — 11° *Specchio santificante.* Vol. 2, in 8°; — 12° *Itinerario contenente compendiosa notizia delle città, terre, castelli, ville, borghi, luoghi, colli, monti, laghi, fiumi, mari, ecc., ecc., dove è stato o che ha veduto, in-4°;* —

13° Vita di Santa Gertrude; — 14° Lettere, in-4°; — 15° Il mondo Monastico di Cistercio, ecc., ecc., volumi quattro.

ALBERTI François-Octavien, né à Sospello vers la moitié du XVII° siècle, avait à peine atteint son cinquième lustre, que le zèle et l'activité qu'il déploya dans ces temps de calamité, lui firent décerner le titre de Père de la Patrie.

Il fut fait lieutenant du capitaine général de la milice de la ville et viguerie.

Il s'occupa aussi de littérature et il a laissé un ouvrage intitulé : *La Fuga d'amore trionfante. Discorso accademico,* in-4°, Turin, par J.-B. Fontana, 1706.

ALBERTI (l'abbé Sigismond), fils du précédent, membre de plusieurs académies, professeur de théologie et consulteur du Saint-Office, naquit à Sospello en 1694.

Il est auteur des ouvrages suivants :

1° Album virorum liguriæ sabaudæ sanctitate illustrium. Avec la vie de chacun d'eux en style élégiaque. Turin, chez Mairesse in-4°, 1713 ; — *2° Elenchus sanctorum aliorum statuum sabaudici juris ;* — *3° Sonetti sacri,* imprimés en diverses occasions ; — *4° Istoria della Città di Sospello.* Turin, chez Jean-François Mairesse, in-4°, 1728 ; — *5° Istoria degli antichi Marchesi d'Ivrea e de' Conti di Valperga.*

Anagramme de SIGISMUNDUS ALBERTI MUSIS DIGNUS LIBERAT.

ÉPIGRAMME.

Musis dignus ab otiis en liberat Urbem,
Occupat et studio; Terraque Sospes adest,
Tempora ne consumant Urbis Gesta vetusta;
Historiam condens liberat ingenuus.

ALBERTI Augustin, frère puiné de Sigismond, né à Sospello en 1698, religieux de l'ordre des Prêcheurs, où il entra en 1724, sous le nom de père Jean-Baptiste, se fit un grand renom à Naples, par ses prédications à Saint-Dominique-Majeur; il passa une partie de sa vie, dans cette ville, après avoir publié à Turin, à l'imprimerie de Pierre-Joseph Zapata, l'an 1718, un ouvrage in-4° intitulé :

(B) *Idea generale delle Cattedrali d'Europa.*

ALBERTI François, autre frère du susdit Sigismond, naquit à Sospello le 13 octobre 1706.

Prit l'habit des frères Réformés de saint François à Cimiez le 1er mai 1725, sous le nom de père Sigismond.

Avant d'entrer en religion, étant bien jeune encore, il fit imprimer à Turin, in-4°, chez Mairesse 1724 : *Genealogia e geste dei Reali Sovrani di casa Savoja.* Ce volume a été réimprimé en 1775, in-16.

(B) *Ateneo Sospellese*, chez J.-B. Boeto, Turin, 1 vol. in-8°, 1724.

ALBERTI Marcellin, docteur-médecin, troisième frère

du susdit Sigismond, naquit à Sospello, en octobre 1714. D'après la liste de ses ouvrages que nous donnons ci-dessous, il paraît s'être occupé plus de littérature que de médecine :

1° *Raguaglio dell'Origine, e Incremento dell'Accademia degli Occupati di Sospello;* — 2° *Teatro di Nomi di Famiglie Italiane;* — 3° *Vocabolario della Lingua Italiana, antico e moderno;* — 4° *Istoria delle Donne scienziate, e Breve notizia delle Accademie d'Italia,* imprimé à Naples, in-4°, par Félix Mosca, 1740.

ALBERTI (l'abbé François d'), des comtes de Villeneuve, littérateur et lexicographe, naquit à Nice le 21 septembre 1737. Il embrassa la carrière ecclésiastique et fit de grands progrès dans les sciences sacrées et profanes. Son génie pourtant l'entraînait vers la littérature et il s'y appliqua plus spécialement, mais il se livra encore plus particulièrement à l'étude des langues française et italienne, dans les quelles il excella et se rendit célèbre; il est pourtant du petit nombre de ceux qui n'ont cherché la célébrité que dans l'utilité que pouvaient avoir leurs productions.

Une heureuse circonstance le décida à faire un voyage à Varsovie, où il acquit une grande réputation, et mérita le titre de chanoine honoraire du chapitre royal, avec une forte pension annuelle qui lui fut assignée par un prince de ce pays.

Il alla ensuite à Paris où il composa un ouvrage sur la diplomatie.

Perrin, lit 1860

Turin, Lith Doyen Freres

AB. F.ois ALBERTI
de Villeneuve





De retour dans sa patrie, il s'occupa de la correction du dictionnaire français et italien de l'Antonini, il l'augmenta tellement qu'il le rendit un des meilleurs que nous ayons en ce genre. Il en a paru plusieurs éditions revues chaque fois et corrigées avec soin. Il donna comme de juste son nom à son œuvre.

La première édition fut imprimée à Marseille, en 1772, par Jean Mossy; la seconde fut imprimée à Nice par Gabriel Floteront, imprimeur du gouvernement, en 1778 et 1780, et la troisième (b), en 1807, deux volumes in-4°, édition de Marseille et Turin.

L'abbé d'Alberti ne s'arrêta pas là; il voulut aussi revoir, corriger et augmenter le dictionnaire de l'Académie de la Crusca et former un nouveau dictionnaire universel de la langue italienne. Pendant qu'il s'occupait à ce pénible travail, éclata la révolution française, et, en 1792, quand les Français entrèrent à Nice, l'abbé Alberti qui habitait un jardin hors la ville, dans la crainte d'être compromis, émigra, emportant avec lui son seul manuscrit, qu'il n'avait pas encore achevé. Il alla à Bologne, où il demeura quelques mois avec le cardinal légat de cette province, Jean-André Archetti.

En 1793, il parcourut toute la Toscane; visita les fabriques de soie, de laines, de cire, de fer, de sels et autres industries, s'informant de tout, s'entretenant longuement avec les artistes et les ouvriers de ces manufactures, observant leurs travaux et leurs outils; et, s'il trouvait quelque chose

commencement de 1801, sa maladie empira et les douleurs devinrent plus aiguës ; il fut obligé alors de consulter divers docteurs, qui ne voulurent pas consentir à lui faire l'opération de la cystotomie, dans la crainte d'abréger ses jours. Les douleurs pourtant finirent par l'accabler, et, le 15 décembre 1801, il succomba entre les spasmes et les convulsions, et les docteurs durent avec beaucoup de regrets reconnaître leurs erreurs.

Après de brillantes funérailles à la paroisse de Saint-Frédien, il fut enseveli à la collégiale de Notre-Dame-des-Miracles avec l'inscription suivante :

A . ☧ Ω .

Franc. . Albertio . Nicæensi
Ingenio . et . eruditione . insigni
Linguar. . Gallicæ . et . italicæ . peritiss.
Et . de . utraque . O. . M.
Franc. . Federichius . amicus . amico . P.
Religiose . obiit . Lucæ
XVIII . kal. . jan. . an. . MDCCCII . ann. . n. . LXIV.

En 1807, par ordre supérieur, la susdite église fut démolie et on transporta les tombeaux au cimetière public, là se trouve aussi la pierre tumulaire sur laquelle on a ajouté l'inscription suivante :

Eius . ossa
Ad . S. . Mariæ . Virg. . et . S. . Petri . cognom. . maioris
Olim . condita
Templo . teterrimis . temporibus . diruto
In . commune . sepulcretum . inlata . sunt
A . MDCCCVII.

L'abbé Alberti était un homme infatigable, qui passait presque tous les jours seize heures consécutives à son bureau, sans même se relever pour prendre quelque nourriture, et bien souvent faisant un petit somme sur son fauteuil pour ne pas perdre de temps.

Il avait une mémoire extraordinaire et une promptitude sans égale ; il arrivait souvent dans ses conversations que, si l'on faisait quelque citation, il savait vous dire de suite l'auteur, le livre, le chapitre, et bien souvent même la page, sans jamais se tromper.

Nous avons très peu d'ouvrages de lui, parce que, lors de l'occupation française à Nice, sa maison fut envahie, et parmi tant d'autres choses, il perdit le manuscrit de l'ouvrage diplomatique qu'il avait composé à Paris.

Il avait pourtant fait imprimer quelques discours et un poème intitulé :

(B) LA VITE, imprimé à Nice, 1766, par Gabriel Floteront, à l'occasion du mariage de l'avocat Pierre Ricci avec la demoiselle Marianne De Gregori Marcorengo. Il en fit aussi imprimer un autre intitulé : IL MATRIMONIO.

Quand parut en France le DICTIONNAIRE DU CITOYEN, Alberti fut le premier à le traduire en italien, en deux volumes in-8°, 1762, même imprimerie que dessus.

En 1767, l'imprimerie Royale de Turin publia, en deux petits volumes in-12, son ouvrage intitulé :

Della Educazione fisica e morale ; ossia dei Doveri dei padri, delle

madri, e dei precettori cristiani nell'educazion dei figliuoli, contro i principj del signor Rousseau di Ginevra.

A l'époque où d'Alberti était à Marseille pour l'impression de son dictionnaire italien et français, il traduisit de l'anglais les Nuits d'Young ; il les fit imprimer en y faisant mettre en regard le texte français. Ce petit ouvrage, en 2 vol. in-8°, fut reproduit à Naples, en 1793, par Joseph-Marie Porcelli.

Finalement, il termina son dernier et plus difficile ouvrage, je veux parler du (n) *Dizionario universale Critico-Enciclopedico della lingua Italiana*, duquel il avait commencé l'impression, comme j'ai dit, à Lucques, en 1797, chez Dominique Marescandoli, et qui fut achevé en 1805, 6 gros volumes in-4°, par les soins de l'abbé François Federighi son ami, à qui il avait laissé le manuscrit en héritage.

Ce dictionnaire est fort estimé et peut tenir lieu du dictionnaire de la Crusca. Plusieurs auteurs en ont parlé très favorablement et fait beaucoup d'éloges; nous nous limiterons à reproduire ici quelques lignes de la Censure même de Lucques, qui suffiront pour faire connaître combien cet ouvrage de notre compatriote est estimé en Italie :

« Quello che da lungo tempo si desiderava dagli ama-
» tori tutti dell'italiana favella, di veder, cioè, riunito in
» un sol corpo quanto abbisogna in ragion di lingua agli
» scrittori, in qualsivoglia parte della letteratura e delle

„ arti, è stato felicemente compito nel libro che **ha** per titolo:

„ *Dizionario universale critico ed enciclopedico della lingua Italiana*.

„ L'illustre autore di esso, già da gran tempo benemerito „ della nostra lingua non meno che della francese, pel suo „ *Dizionario francese e italiano*, ha perfezionato dopo immense „ fatiche, la grand'opera fin d'allora incominciata; e spo- „ gliando interamente i più accreditati nostri scrittori, in „ particolare i Toscani, ha presentato al pubblico sotto un „ sol colpo di vista il quadro imponente delle ricchezze „ del nostro idioma. Accoppiando inoltre all'ordine alfabe- „ tico un suo nuovo metodo, onde agevolare il ritrovamento „ delle voci, che o s'ignorano, o non si presentano pronta- „ mente alla memoria di chi sia vago di rintracciarle, e „ ponendo ad un tempo sotto l'occhio in classi distinte tutti „ i vocaboli, e modi proprj delle materie prese a trattare, „ ha in singolar guisa meritato il favore e la gratitudine „ degl'italiani scrittori. „

ALBINI Joseph, comte, vice-amiral et sénateur du royaume, naquit à Villefranche, le 29 septembre 1780, et mourut à sa campagne de Spotorno, près de Gênes, le 31 Juillet 1859, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

A peine âgé de dix ans, il entra au service en qualité de volontaire dans le corps Reale Equipaggi, sous la surveillance de son père, major dans ce même corps.

Il n'y avait pas encore à cette époque de collèges mili-



Perrin lith. 1860 Turin, Lith Doyen Frères

ALBINI JOSEPH

Vice Amiral.

taires, et il dut parcourir tout le cours de pilotage, et par son seul mérite s'ouvrir la carrière, qui devait le conduire à une charge aussi éminente. Il passa par tous les grades, avec cette lenteur de promotion qui caractérisait cette époque, c'est-à-dire en commençant par un grade honoraire, toujours lentement suivi de l'effectif.

Joseph Albini commença sa carrière dans des temps de troubles et de guerres continuelles. En 1793, il se trouva à l'attaque de Svaina, dans les hauteurs de Breglio, avec le corps des marins enrégimentés.

En 1794, il était à Toulon avec l'escadre anglaise, espagnole et sarde, et, la même année, il prit part au glorieux combat de la frégate sarde l'Alceste, qui ne se rendit qu'après deux heures d'une lutte obstinée, contre le vaisseau français le Tonnant et les frégates la Boudeuse et la Junon.

A la suite de ce combat, il fut envoyé à Tarascon, comme prisonnier de guerre, et y attendait le sort réservé à tous les prisonniers de ces temps là, lorsque la mort de Robespierre survint à temps; il fut mis en liberté, ainsi que tous ses compagnons de captivité.

En 1796, il était à l'attaque de la Madone de Vico pour défendre le passage du Tanaro; en 97 et 98, il prit part à la défense de Loano et d'Oneille. En 1804, il était au combat de la galère la Sainte-Thérèse contre une galère tunisienne; peu de temps après, à celui du Benvenuto avec un chebek tunisien.

En 1809, il fut promu au grade de sous-lieutenant de vaisseau, pour avoir par son intelligence et son courage sauvé la frégate anglaise la VOLAGE. Le commandant de cette frégate lui envoya des certificats si flatteurs, que le gouvernement anglais lui donna la faculté de prendre du service dans sa marine.

Il passa ensuite au commandement du BENVENUTO; il attaqua et battit dans le port d'Alghero, en Sardaigne, un chebek anglais, armé de huit pièces de canon, et lui enleva trois riches prises qu'il avait faites.

Il soutint encore un autre combat contre une galère tunisienne, qui se composait d'un équipage très-nombreux. Pour récompenser la manière distinguée avec laquelle il s'était conduit dans ces différentes entreprises, il fut décoré de la croix de chevalier de l'ordre militaire de Savoie.

Il captura aussi, sous le feu des batteries du cap Bon, un bâtiment tunisien, et, à la suite de ce haut fait et de tant d'autres du même genre, que nous omettons de signaler pour éviter des longueurs, il fut, en 1819, décoré de la croix de chevalier des Saints Maurice et Lazare, qui n'était alors accordée qu'aux lieutenants-colonels ayant deux ans de grade.

Albini fut de tout temps un grand soutien pour le commerce; dans le cours de sa vie, il purgea les mers de vingt-deux navires corsaires, tant français que turcs et algériens. Il commanda, à diverses reprises, environ

trente navires de la marine royale, avec une habileté remarquable.

En 1838, Sa Majesté " Volendo commettere ad un capo
„ che all'alto intelletto congiungesse una consumata espe-
„ rienza e una provata fermezza d'animo, e volendo dargli
„ un'alta testimonianza del conto in cui lo teneva, lo
„ prescelse al comando della regia fregata la REGINA (1). „

Il fit un voyage de circumnavigation, où il s'acquitta avec tant d'intelligence de sa mission, que le prince Eugène de Savoie, qui commandait cette expédition, lui conféra le grade de commodore.

En 1841, il fut décoré de la médaille en or de St-Maurice, que l'on ne donne qu'aux chevaliers de l'ordre, qui comptent dix lustres de service sans interruption; l'année suivante, il fut promu au grade de contre-amiral, commandant le premier département.

En 1848, il fut destiné à prendre le commandement de la flotte dans l'Adriatique. Dans le cours de cette campagne, le roi Charles-Albert, voulant lui donner une nouvelle preuve de sa souveraine satisfaction, pour sa manière de commander l'escadre dans des temps si difficiles, lui conféra le grade de vice-amiral.

Le comte Albini ne s'illustra pas seulement dans l'art militaire, il se distingua aussi dans des œuvres d'utilité

(1) Ces paroles sont celles contenues dans la dépêche ministérielle.

publique. Il y consacra beaucoup de temps et fit preuve de grandes connaissances.

Il publia deux ouvrages hydrographiques, qui firent grand honneur au corps auquel il appartenait : l'un consistait au portulan de la Sardaigne; l'autre était le portulan et carte des côtes liguriennes, avec ses guides annexés.

Ces ouvrages, très estimés des hommes compétents, furent d'un grand avantage pour le commerce, auquel il les dédia.

En reconnaissance de cette œuvre toute patriotique, il reçut la décoration de l'ordre du mérite civil de Savoie.

Le vice-amiral Albini soutint dignement plusieurs charges que le gouvernement lui confia, toujours comme témoignage de sa haute considération.

Il siégea, comme président, au conseil consultatif de marine, au conseil de santé maritime et à celui du congrès permanent de marine; il sut déployer, dans toutes ces charges, de l'intelligence, de l'exactitude et une grande expérience.

En dernier lieu, le gouvernement voulant lui donner un témoignage honorifique de ses longs services, le nomma grand cordon de l'ordre des saints Maurice et Lazare.

Le comte Joseph Albini avait non-seulement obtenu toutes les décorations et faisait partie de tous les ordres de l'Etat, mais il était décoré également de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, de Medjidié ottoman, de celui



Perrin lith 1860. Turin, Lith Doyen Frères

LOUIS [illegible]ORIONE

d'Isabelle-la-catholique d'Espagne, et de l'ordre de la Couronne du Chêne de Hollande.

AMESINI Guillaume, né à Nice, chanoine régulier de Sainte-Marie, était prévot de la Cathédrale et fut élevé à la chaire épiscopale de Nice, sa patrie, en l'année 1345, sous le nom de Guillaume IV.

Cet insigne bienfaiteur de notre église, mourut trois ans après sa nomination, le 6 septembre 1348. Pendant ce court espace de temps, il ne put faire qu'une bonne transaction avec l'abbé de Saint-Pons, pour les décimes de l'abbaye.

Sous son épiscopat fut publié un édit très favorable au bien temporel de l'église, par lequel il fut établi que les biens, laissés par legs ou par testaments, devaient être transmis dans le courant de l'année.

La pieuse et magnanime libéralité de ce prélat, le porta à faire de grands et magnifiques dons à son église; il obtint du pape Clément VI, la liberté d'instituer, pour son héritier universel, son successeur à l'épiscopat, autre niçois de la noble famille Sardine, comme nous verrons sous ce nom.

ANDRIOLI Louis, chevalier, né à Nice, le 26 février 1766. Son père, d'origine suisse, était à la solde du roi Charles-Emmanuel III.

Louis, tout jeune encore, entra lui aussi au service, dans le régiment Suisse-Grison et à peine commençait-il à se

perfectionner dans la carrière des armes, qu'éclata la révolution française. Cette époque, si fertile en événements militaires, devait lui fournir naturellement les moyens de déployer son énergique et intrépide fermeté. Des engagements presque journaliers avaient lieu sur nos Alpes et notre jeune militaire brûlait d'y prendre part. L'occasion ne se fit pas attendre longtemps, et au combat de l'Authion, le 12 juin 1793, il fit preuve de la plus rare valeur.

Blessé dans cette affaire, il reçut du Roi la décoration des Saints Maurice et Lazare. Forcé par les circonstances de quitter le service et rêvant des temps meilleurs, Andrioli se retira à Turin, où il se mit en relation avec une foule de mécontents, que le changement de gouvernement avait frappés dans leur position, soit d'employés, soit de commerçants. Tous ces hommes, jaloux de l'honneur national et animés d'un sérieux amour de la patrie, jugèrent prudent de dissimuler le caractère politique de leurs réunions sous les apparences innocentes d'une société littéraire. C'est ainsi que se fonda la Colonie des Pasteurs de la Doire (1800). Elle fit bientôt de rapides progrès, grâce à la direction que surent leur imprimer certains hommes de talent qui en faisaient partie. Ses travaux et ses écrits réussirent à soustraire la littérature piémontaise à l'influence étrangère et à lui conserver son caractère propre. Souvent même, et malgré les lois qui régissaient alors le pays, elle ne craignait pas dans ses poésies de faire une vive opposition au gouvernement français.

Andrioli, sous le nom de Filinto, fut élu secrétaire perpétuel de cette colonie poétique ; actif et laborieux, il veillait à l'observance des statuts ; il aiguillonnait les autres au travail, et leur donnait l'exemple en stimulant son imagination par des travaux incessants. C'est ainsi que nous lui devons une infinité de madrigaux, sonnets et chansons parmi lesquels nous devons citer une ode de toute beauté à la langue italienne. Ses poésies étaient justement appréciées au point de vue du bon goût, du feu de la composition et de la mélodie des vers.

Il composa, en 1805, un très joli poème épique à Ségurana, qui lors de sa publication lui valut de la part du conseil municipal de Nice, en sa séance du 5 juin 1807, une médaille en or. Ce témoignage de la reconnaissance de ses concitoyens portait d'un côté l'effigie de l'Empereur et de l'autre une inscription indiquant le motif pour lequel il lui avait été décerné.

Andrioli ne chercha point seulement dans la poésie un soulagement à ses maux ; il cultivait aussi les arts et se fit même une certaine réputation comme violoniste. D'un caractère vif et spirituel, il était fort recherché dans la société qu'il égayait de ses bons mots et de ses chansons. Il menait, comme l'on dirait de nos jours, une vie d'artiste et semblait avoir ressuscité cet ancien type du troubadour, à la fois guerrier, poète et musicien. Les événements politiques, qui survinrent alors, en changeant la face des choses

modifièrent aussi son genre d'occupation. Abandonnant la poésie pour des œuvres plus sérieuses, Andrioli se mit à écrire les annales militaires de Savoie, s'aidant dans ce travail de tout ce qui avait paru précédemment sur ce sujet.

Il fut réintégré avec son grade dans l'armée Royale, et à l'ancienne décoration des Saints Maurice et Lazare, il eut l'honneur de joindre celle de l'ordre militaire de Savoie.

En 1818, il fut fait major sous-adjudant-général attaché à la division de Savoie, et obtint ensuite le grade de lieutenant-colonel d'infanterie, dans l'état-major général.

Parvenu à sa soixante-treizième année, il fut pris d'une fièvre catarrhale dont il mourut à Turin, le 8 novembre 1838, regretté de ses nombreux amis.

Les ouvrages qu'il a publiés sont les suivants :

Segurana, Poema in sei Canti, 1 vol. in-8°, Nice, Société Typographique, 1806.

La seconde édition augmentée de notes, etc., imprimée à Turin, par André Alliana, 1827.

(B) *Epistola a Nizza marittima*, 1 vol. in-folio, Nice, Société Typographique, 1818.

(B) *La Primavera Nicese dell'anno 1821*, 1 vol. in-folio, Nice, Société Typographique, 1822.

(B) *Annali Militari dei Reali di Savoja, dal 1000 sino al 1800*, 3 vol. in-8°, Turin, par Alliana et Paravia, 1826.

ANFOSSI Auguste, né à Nice en 1812, commença ses

études chez les Jésuites. L'aversion qu'il conçut tout d'abord contre ses bons pères se changea plus tard en une haine, dont en maintes circonstances il sut leur donner la preuve. Pendant son séjour au collége il rédigea contre eux un écrit, qui motiva son expulsion.

Abandonnant alors le latin, il s'adonna aux mathématiques.

Vers cette époque, un fait par lui-même insignifiant, vint changer complètement le cours de la vie d'Anfossi. Un prêtre de Menton, nommé Trenca, vicaire de la paroisse de Saint-Martin, s'était attiré l'animosité de plusieurs personnes qui demandèrent et obtinrent son expulsion de Nice. Le parti contraire voulut s'y opposer; un rassemblement s'en suivit. Au moment du départ, dans la rue Cinq Caire, on en vint aux mains et les carabiniers durent intervenir; mais n'étant pas assez nombreux pour maintenir la foule qui grossissait toujours, ils envoyèrent chercher du renfort à la caserne voisine de Saint-Augustin. Une compagnie de chasseurs sardes vint à leur aide, baïonnette en avant, et dissipa le rassemblement en partie composé de jeunes gens.

Anfossi était du nombre et craignant pour lui les conséquences fâcheuses de cette affaire, il se décida à passer en France.

Il y prit du service dans les grenadiers à cheval où il ne tarda pas à gagner le grade de maréchal-des-logis.

Quand il fut question de former la légion étrangère,

Anfossi fut désigné pour en faire partie, mais se souciant peu d'appartenir à ce corps, il demanda et obtint son congé.

De retour à Nice, il se mit de nouveau à étudier les mathématiques, puis s'enrôla dans l'artillerie; mais cette position obscure et subalterne ne s'accordant pas trop avec ses rêves d'ambition, il préféra retourner en France où il demeura quelque temps.

En 1833, Anfossi passa en Egypte et entra comme instructeur dans les troupes de Méhémet-Ali, au moment de la guerre que soutint ce prince pour l'indépendance de l'Egypte. Anfossi se conduisit si vaillamment dans toutes les rencontres, qu'Ibrahim-Pacha l'éleva au grade de colonel et le combla d'honneurs et de récompenses.

Lors de la conclusion de la paix, Anfossi donna sa démission, et passa à Smyrne où il ouvrit une maison de commerce qui, en peu de temps, prit un certain essor et un développement auquel il consacra plusieurs années. Mais les symptômes de la révolution italienne se manifestant de tous côtés, lui firent abandonner son commerce pour courir de Trieste à Venise et de Venise en Lombardie.

Aussitôt arrivé à Milan, il forma un régiment de volontaires auquel il donna le titre de Chasseurs de la Mort.

Je ne veux pas m'étendre ici sur l'insurrection de Milan, je veux seulement faire connaître les prodiges de valeur de notre concitoyen dans ces cinq journées mémorables; je crois devoir reproduire textuellement quelques lignes du

Panteon dei Martiri Italiani, car, bien certainement, les traduire ce serait affaiblir la force de la verve de l'écrivain.

" Il vessillo tricolore sorvolava alle case e alle barri-
„ cate, lo stormo delle campane rispondeva al cannoneg-
„ giamento nemico; gli armati non sapean vincer gl'inermi;
„ gli inermi conquistavano i cannoni; i soldati non sapean
„ superare le barricate; il popolo espugnava le posizioni.
„ E qui rilusse maggiormente il sommo valore dell'Anfossi
„ che vegliava eccitando gli amici, e organizzando gli
„ assalti. Egli che pregato caldamente da un suo amico,
„ il 17, a correre per aiuti in Piemonte, restava dicendo
„ che il suo destino lo legava a Milano; Egli che sull'alba
„ del 18 scrivea e pubblicava il primo programma di
„ aperta insurrezione; Egli che era stato al popolo maestro
„ di barricate, esempio d'intrepidità, e che si mescea per
„ tutto alla pugna, fece una bellissima e onoratissima
„ prova. Seguito da alcuni giovani armati di fucili, uscì
„ dalla contrada dei Bigli all'aperto contro il nemico.
„ Abbassate ch'ebbe l'armi verso quegli archi di sasso,
„ detti portoni di Porta Nuova, dove stava un drapello di
„ austriaci, questi apriron le file, e scoprirono due can-
„ noni, che presero a tirar alla cieca contro i muri del
„ corso e della contrada del Giardino. Ma quei giovani
„ avanzadosi di casa in casa e facendo sopr'essi un fuoco
„ continuo, tolto loro un cannone, ne li scacciarono, e
„ l'Anfossi piantò di sua mano sui bastioni, dopo averla

„ bacciata, la santa bandiera italiana, e di poi li munì per „ forma che il nemico non li potè più espugnare, e „ furono la prima fortezza del popolo. Il nemico era ancora „ al terzo giorno nel cuore della città; ma il popolo gli „ moltiplicava sempre addosso maggiore. Anfossi quel „ giorno fece pur mirabili prove :

„ Ardente, attivo, infaticabile, scorre tutta la linea „ d'attacco; s'arrischia fuori delle barricate per studiar „ nuove offese, per assalire e stringere sempre più gli „ austriaci, per assicurare al possibile i difensori. Tenta „ un passaggio sotterraneo a Porta-Tosa; studia ed im- „ prende i più arditi mezzi per comunicare colle campagne; „ veglia continuo alle difese, alle munizioni, agli armati, „ alle barricate. Affranto da stanchezza, cede al sonno, e „ tranquillo dorme in mezzo al tuonar del cannone, allo „ stormo delle campane ed all'incessante gridar del popolo; „ breve ora a lui basta, ed al primo allarme è in piedi, e „ vola al pericolo, nulla resiste a lui e a' suoi fedeli com- „ pagni. Penetra in tutte le case, tenta tutte le vie, e „ riesce a snidare il croato dalla piazza S. Fedele, dal „ palazzo Marino e dalla Scala [1].

„ Con raddoppiamento di valore e di coraggio, egli „ rispondeva alla virtù del popolo, ch'evocata da lui, era „ venuta in aperto, ed all'onore dei cittadini che l'aveano

(1) Mémoire inédit de Paul Robiati.

„ connumerato al comitato di difesa. Rifiutato l'armistizio „ radetzkiano, il quarto giorno si proseguì la battaglia. „ I cittadini eran pressochè padroni della cerchia più „ interna e popolosa di Milano. Restavano solo a vincere „ il comando generale, la caserma di San Francesco e il „ palazzo del genio.

„ Intorno a questo si mise l'Anfossi. Egli dispone in „ bell'ordine molti armati alla difesa delle barricate che „ sono intorno al palazzo, e con pochi valorosi entra al „ palazzo che gli è di faccia, il monte di pietà. Divide i „ suoi alle finestre, ammonendoli come dovessero pararsi „ dai colpi, come offendere; sollecito maestro di cautele „ a' suoi, egli si scopre imprudentemente al nemico, che „ lo appunta, mentre ricarica il suo piccolo cannone con „ cui tenta di scassinare la porta del genio. Ferito mor- „ talmente al capo, cade in terra in un lago di sangue. „ Il suo ajutante Robiati, che mai si partiva da lui, lo „ raccoglie, lo trae in una camera attigua, invocando „ largamente e in darno, i soccorsi dell'arte. Il Robiati si „ struggea di dolore, gli era largo di tutto l'ajuto ch'egli „ potea, e vedendolo mancare, lo chiamava, e n'avea „ per sola risposta una stretta di mano. Veniva finalmente „ il protomedico Giannelli, e più tardi il chirurgo Bertani, „ ma l'arte non potea camparlo. Alle quattro, tra le lacrime „ dei presenti, e l'urla di gioja, che annunciavano caduto „ il palazzo del genio, egli spirò. Nella notte, la salma

„ del prode venne trasportata a San Fedele per cura del „ coadiutore Carpani, e di là poi all'ospedale maggiore, „ e calato in un'apposita fossa.

„ I cittadini continuarono la vittoria. Preso il general „ comando, si spinsero il quinto giorno, fino alla cerchia „ dei bastioni. A mezzodì, eran già penetrati sul bastione „ di Viarenna. Verso sera, espugnarono Porta-Tosa. Allora „ Radetzki, vicino a vedere divise e accerchiate le sue „ ultime posizioni, valendosi del rumore di tutte le arti- „ glierie e della confusione di molti incendi, lasciando ai „ cittadini un trofeo di quattro mila cadaveri, si avviò „ occultamente alla volta di Lodi.

„ Così trionfava Milano, e l'Anfossi, ch'avea sì valoro- „ samente combattuto per lei, non potè assidersi sulle „ vittrici barricate e rallegrarsi della fuga dello sconfitto „ nemico. „

Le soir du 21, le conseil de guerre donna pour mot d'ordre aux combattants : Augusto — Anfossi. — Nom qui fut gravé sur le marbre parmi les héros de 1848.

ANGE Gabriel (le Père), de Nice, lecteur de théologie des Mineurs réformés de St-François, prédicateur de grand talent, composa un discours en l'honneur de la Vierge sainte Claire intitulé : l'Aquila Rossa, par allusion aux armes de la ville de Nice; dans ces armes, Nice est représentée sous la forme d'une femme couverte d'une cuirasse,

l'elme en tête, le cœur ouvert et au milieu du cœur la croix blanche de Savoie, de la main droite elle tient une épée, de la gauche un écusson, portant sur champ blanc un aigle rouge, aux ailes ouvertes, et elle s'appuie sur un écueil vert à trois pointes, au dessous la mer. A ses pieds repose un chien, symbole de sa fidélité, avec ces mots: NICEA FIDELIS.

Sur la recommandation des consuls, le grand conseil ordonne l'impression de cette œuvre aux frais de la ville.

(B) L'AQUILA ROSSA, 1 vol. in-8°, par Jean Romero, Nice 1684.

ANGE (le Père) de Lantosque, religieux de l'ordre des Mineurs réformés de St-François. Nous avons de lui l'ouvrage suivant, écrit en latin.

(B) THEATRUM REGULARIUM CUM SUPPLEMENTO. 1 vol. in-8°, imprimé à Rome par François-Antoine Galleri en 1700.

ARNALDO PIERRE-ANTOINE, naquit à Villefranche en 1638; il était doué d'une telle précocité qu'à l'âge de seize ans il avait déjà composé un livre de piété intitulé : IL TRIGILIO CELESTE ; il fit de brillantes études qu'il avait terminées à dix-sept ans. Il alla ensuite étudier le droit canon au collége de Brera à Milan, fut reçu docteur et devint plus tard protonotaire apostolique, possédant également bien le

latin et l'italien, il nous a laissé dans ces deux langues plusieurs ouvrages non moins remarquables par la verve que par l'élégance du style. Voici les titres de ces ouvrages :

1° *Il Trigilio Celeste, in lode di Gesù, Maria e Giuseppe,* Milan, 1653, par Jules-César Malatesta ; — 2° *Elogia in laudem episcopi nicæensis,* Milan 1655, par Malatesta. — 3° *Pro faustissima toti orbi terrarum sanctissimi D. nostri Alexandri VII, Pontif. Max. inaugurationc ad solium vaticanum,* Milan 1656, par Dionise Gariboldi ; — 4° *Faustum optatæ pacis augurium ex emblemate Alciati, cujus est inscriptio : ex bello pax : dissertatio parænetica,* Milan, 1658 ; — 5° *Poeticæ gratulationes sereniss. principi Monecœo Honorato II, Valentino duci, Franciæ pari, magno equiti sancti spiritus, etc., etc.,* Milan, par Philippe Ghisolfo, in 4° ; — 6° *La Gloria vestita a lutto per la morte di Carlo Emanuele II, duca di Savoja,* poème en octaves, Turin, 1676, par B. Zappata ; — 7° *Il Giardino del Piemonte oggi vivente nell'anno 1673, diviso in principi, dame, prelati, abati, cavalieri, ministri, ecc., ecc.,* Turin, par B. Zappata, 1673, in-8°. C'est un recueil de sonnets, d'odes ou chansons, à la louange des personnes les plus illustres de la cour de Turin, de ces temps-là. — 8° *La Grazia difesa di Antonio Arnaldo. — Consulto poetico all'A. R. di Carlo Emanuele II. — Codice Cartaceo della biblioteca della regia università di Torino ;* — 9° *Le Grandezze e la Gloria della R. Casa di Savoja. — Oda lirica di Pietro Antonio Arnaudo all'A. R. di Carlo Emanuele II. — Codice Cartaceo del secolo XVII della regia università di Torino ;* — 10° *L'Anfiteatro del Valore,* Turin, 1674, in-8° ; — 11° *Gli Ossequii del Parnaso agli illustri della casa Verrua, viventi nel 1673,* Turin, in-16.

ARNAUD de Villeneuve, médecin, théologien et alchimiste, vivait vers la fin du XIII° siècle. L'on n'est d'accord ni sur l'époque, ni sur le lieu de sa naissance. Les uns prétendent qu'il naquit à Villeneuve, petit village voisin de Montpellier, d'autres en Catalogne, en Languedoc, en Provence, où existent des bourgs de nom de Villeneuve; mais, selon nous, on ne doit pas hésiter à l'enregistrer parmi les célébrités du comté de Nice. Ce qui vient à l'appui de notre opinion c'est que nous avons eu et que nous avons encore des familles de ce nom. Ainsi, en 1460, par exemple, nous avions un consul du nom d'Arnaud et, pour ce qui est de la désignation de Villeneuve, nous possédons un village de ce nom, le même d'où Alberti, l'auteur du dictionnaire, tire son titre. Quoiqu'il en soit, Arnaud a joui d'une grande réputation, et c'est à lui, ainsi qu'à son disciple Raymond Lulle qu'il faut attribuer la majeure partie des progrès faits à cette époque en chimie; c'est à lui que nous devons la découverte des acides sulfuriques, muriatique et nitrique; celle de la propriété de l'alcool de retenir les principes odorants et sapides des végétaux, et enfin les premiers essais réguliers de distillation qui l'amenèrent à trouver l'essence de térébenthine.

Arnaud, comme la plupart des chimistes de son temps, cherchait la pierre philosophale, et c'est en essayant de faire de l'or, qu'il était arrivé aux découvertes citées plus haut.

Comme médecin, sa réputation n'est pas aussi grande que comme chimiste. Il fut pourtant un de ceux qui se montrèrent le moins serviles imitateurs de la doctrine des Arabes, doctrine qui dominait tous les savants de ce temps là. Il connaissait plusieurs langues, surtout le grec, l'hébreu et l'arabe.

Il fit plusieurs voyages principalement en Espagne et séjourna longtemps à Paris et à Montpellier où, dit-on, il fut régent de la faculté.

A ses connaissances médicales, Arnaud associa des rêveries sur l'astrologie : c'était la folie de son siècle; il prédit la fin du monde; et avança des propositions qui lui attirèrent la censure ecclésiastique. Il fut obligé de s'enfuir en Sicile poursuivi par l'université de Paris comme hérétique. Ces propositions se réduisaient à celle-ci :

" Les œuvres de charité et les services que rend à l'hu-
„ manité un bon et sage médecin sont préférables à tout
„ ce que les prêtres appellent œuvre pies, aux prières et
„ même au saint sacrifice de la messe. „ En Sicile, il fut très bien reçu par Frédéric d'Aragon qui lui confia des missions diplomatiques, et par Robert, roi de Naples.

Clément V, tombé malade à Avignon, fit réclamer Arnaud pour venir le soigner, mais dans la traversée le vaisseau fit naufrage et Arnaud périt, à l'âge de soixante-seize ans, en 1314, et fut enterré à Gênes.

Le pape fut si fort affligé de sa mort qu'il ordonna, sous

peine d'excommunication, qu'on lui remît un traité de Praxi Medica, que lui avait promis le docteur.

Arnaud écrivit divers traités qui se ressentent du style de l'époque, ils sont généralement courts et semblent plutôt des mémoires, des consultations que des traités dogmatiques.

Il fit pendant sa retraite en Sicile divers ouvrages, parmi lesquels nous devons citer son commentaire sur l'école de Salerne.

Scholæ Salermitanæ Opusculum, et un traité *De Conservanda juventute, et de retardante senectute*, qu'il dédia au roi Robert.

Il fut accusé de magie, et Mariana va jusqu'à lui reprocher d'avoir essayé de former un homme avec de la semence, mêlée dans une citrouille à de certaines drogues. Ce bizarre essai ne ferait supposer tout au plus que la marche fausse d'un esprit bouillant et avide de connaissances; du reste, c'était le reproche banal qu'on faisait à tous les génies extraordinaires de ces temps de ténèbres.

La condamnation suspendue par la protection dn pape Clément V contre Arnaud par les théologiens de Paris, fut renouvelée trois ans après la mort de ce pontife, par l'inquisiteur de Tarragone, et on censura qninze propositions de notre Docteur. Toutes ses œuvres ont été réunies en un seul volume. La première édition, avec préface, parnt à Lyon, in-folio, en 1504; plusieurs éditions ont été imprimées du même format, à Paris, 1509; Venise, 1514; Lyon,

1520, avec la vie d'Arnaud, par Symphorien Champier; à Bâle, en 1515, en 2 vol., avec des annotations; et à Aix, en 1719, in-12.

ASTRAGO (D') NICOLAS, né à Nice, vicaire épiscopal, homme très érudit, excellent jurisconsulte, connu par ses doctes ALLEGAZIONI en matières légales. Il a laissé divers manuscrits, principalement celui relatif à la défense d'une cause qu'il soutint en faveur de Bertrand Richiero, des seigneurs d'Eze, qui, le 14 décembre 1486, avait cédé à Pierre de Grasse, seigneur de Bornes, les droits qui pouvaient lui appartenir sur les châteaux et la juridiction de Todon, cause qui fit grand bruit à cette époque et qui lui valut de grandes félicitations de la part de toute la haute et savante magistrature.

ASTRIA JEAN-BAPTISTE, né à Nice, théologien de la compagnie de Jésus, prédicateur très fervent de la parole de Dieu.

Il est auteur d'un livre en italien qui porte le titre de *La Vita del Padre Gioseffo Anchietta*, imprimé à Bologne, par les héritiers Benae, en 1651.

ASTRUGA FRANÇOIS, docteur ès-lois très distingué, naquit à Sospello en 1470. Dans l'histoire de cette ville il est placé parmi ceux qui VARIA TEMPORA LITTERIS CLARUERUNT. On le

dit auteur d'un traité DE PIGNORIBUS ET HYPOTHECIS, qui fut imprimé à Nice, en 1512.

AUBRY HYACINTHE-LOUIS-VICTOR-JEAN-BAPTISTE, dessinateur-lithographe, naquit à Nice, le 31 octobre 1797, où son père François-Augustin, français d'origine, remplissait les fonctions de payeur du département des Alpes-Maritimes.

Le jeune Aubry manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour les mathématiques et le dessin. Il obtint au concours le titre de boursier communal de la ville, et put ainsi continuer de brillantes études au lycée de Nice. Sa place était sans doute marquée à l'école Polytechnique, mais les événements politiques, survenus en 1814, changèrent ses projets. Nommé payeur de la guerre à Antibes, il quitta bientôt cet emploi pour se fixer à Paris. Entré au ministère des finances, le 1er mai 1816, en qualité d'employé, il put, malgré ses laborieuses fonctions administratives, donner carrière à sa vive passion pour les arts du dessin. Mais il lui fallut une rare énergie pour lutter victorieusement contre les obstacles sans nombre, accumulés autour de lui.

N'ayant que son travail pour protection, il accomplissait son devoir avec un zèle infatigable; et c'était seulement dans les courts instants que lui laissait son emploi, le dimanche et le soir, souvent même aux dépens de son som-

meil, qu'il pouvait se livrer à ses chères études de l'antique et de la nature.

Ses progrès furent rapides; aussi Girodet, auquel il fut présenté par la baronne Larrey, élève de David, lui offrit-il ses conseils et son appui. C'est sous le haut patronage de ce maître, alors à l'apogée de sa réputation, qu'Aubry aborda le concours de l'école des Beaux Arts, où il recueillit de nombreux et légitimes succès, en même temps qu'il se liait d'amitié avec les célébrités artistiques de son époque.

Bientôt des réformes administratives ayant privé de sa place le jeune Aubry, il dut prendre une décision importante, de laquelle allait dépendre son avenir. La vocation d'Aubry n'était point douteuse : il devait être artiste; mais, dans la noble carrière des arts, il existe plusieurs routes qu'il n'est pas toujours indifférent de choisir, surtout au point de vue de la fortune; aussi Aubry, bien que fortement entraîné vers la haute peinture, préféra-t-il l'art de la lithographie, où il devait illustrer son nom. En cela, Aubry montra que l'amour de l'art ne lui faisait point oublier ses devoirs de chef de famille. Marié, dès l'âge de vingt-quatre ans, à une femme selon son cœur, il était déjà père de plusieurs enfants quand il fut privé de son modeste emploi au ministère des finances; aussi l'artiste dut-il se féliciter en ces graves circonstances, de s'être exclusivement adonné à l'art reproducteur qui, dans ses mains habiles, allait s'élever au rang des arts supérieurs et rivaliser souvent

avec l'art de la gravure, tout en assurant le bien-être de sa famille [1].

Indépendamment des raisons, dont l'éloquence était irrésistible pour un noble cœur tel que celui d'Aubry, on doit signaler peut-être aussi le vif désir que Girodet manifestait de voir son élève se consacrer à la lithographie, art qui n'était alors qu'à son début, mais dont l'auteur d'ATALA entrevoyait la haute importance dans un avenir prochain.

Les premiers travaux d'Aubry-Lecomte parurent en 1821 et firent sensation. Elève reconnaissant, Aubry-Lecomte voulut débuter par la reproduction d'un ouvrage de son illustre professeur, et publia seize planches représentant des fragments de la vaste composition d'OSSIAN. Ce coup d'essai fut un véritable coup de maître. Toutefois, Aubry-Lecomte n'eut pas toujours le même bonheur dans le choix de ses modèles. Nous le voyons, en 1822, consacrer son crayon à la reproduction d'œuvres secondaires : LA RÉPRIMANDE, l'ESPIÈGLERIE, l'INTÉRIEUR DU CORPS-DE-GARDE et la MARCHANDE D'EAU-DE-VIE, tableaux de Duval Lecamus. Mais bientôt l'artiste, revenant à ses maîtres favoris, exécuta d'une manière supérieure : l'ENFANT JÉSUS,

(1) Lorsqu'Aubry se maria à Mlle Lecomte, il joignit alors le nom de sa femme au sien. Il n'est connu dans les arts que sous le nom d'Aubry-Lecomte. En agissant ainsi, l'artiste voulait éviter d'être confondu avec ses confrères portant le nom d'Aubry; de plus, il s'honorait de joindre à son nom celui de son beau-père.

d'après le Guide, et l'admirable PORTRAIT de CASIMIR PÉRIER, dû à l'habile pinceau de M. Hersent.

Dans la même année, Aubry-Lecomte lithographia en grand les têtes d'ENDYMION et de ZÉPHYR, ainsi que celles d'ATALA et du PÈRE AUBRY, d'après Girodet; puis encore le PORTRAIT DE MADAME DE PRONY, signé du même maître, ainsi qu'un chef-d'œuvre de finesse et de grâce, LES ENFANTS DE FRANCE (le duc de Bordeaux et Mademoiselle), d'après l'excellent tableau de M. Hersent.

Artiste infatigable, Aubry-Lecomte vit sa réputation grandir rapidement, et sa célèbre DANAÉ, d'après Girodet, obtint un succès d'enthousiasme tel, que plus de six cents épreuves furent vendues en moins de deux jours. Dès lors, le nom du lithographe prit rang à côté des hautes célébrités de la gravure, et la lithographie atteignit un degré de perfection qui depuis n'a point été dépassé.

Pendant sa longue carrière artistique, Aubry-Lecomte a produit plus de cent soixante planches d'après des maîtres différents entre eux par leur style personnel, aussi bien que par les écoles auxquelles ils appartenaient : anciens et modernes, dessinateurs ou coloristes, ceux dont la touche est large et puissante, comme ceux dont le pinceau a la précision d'un burin, tous ont trouvé dans Aubry-Lecomte, le traducteur le plus intelligent et le plus fidèle de leur génie. Quelques-uns ont eu la bonne foi d'avouer que la copie surpassait l'original signé de leur nom.

Parmi les œuvres qui ont obtenu un grand succès, il faut citer, pour les peintres anciens, la JOCONDE, de Léonard de Vinci; la SAINTE FAMILLE, d'après le Poussin; LA MADONE DE SAINT-SIXTE et la grande SAINTE FAMILLE (1), dont les originaux sont signés Raphaël. Quant aux artistes modernes, ils ont vu souvent grandir leur célébrité par la publicité donnée à leurs œuvres, grâce aux reproductions d'Aubry-Lecomte.

Girodet, pour sa part, figure dans les travaux du savant lithographe pour le tiers des tableaux ou portraits reproduits par le crayon de son élève : LA DANAÉ, déjà citée; LE DÉLUGE; LE PORTRAIT DE CHATEAUBRIAND; ARIANE ABANDONNÉE; ainsi qu'une ERIGONE, témoignent de la fécondité du maître et aussi du dévouement de l'élève qui ne se lassa point d'aider à la gloire du grand artiste dont il était l'un des disciples les plus fervents. Gérard dut également à la lithographie la popularité de sa charmante composition de L'AMOUR ET PSYCHÉ. Quant au tableau, alors à la mode, CORINNE AU CAP MYSÈNE, Aubry-Lecomte fut obligé d'en

(1) Cette Madone que l'on attribue à Raphaël est à Rouen. C'est une variante de celle qui est à Dresde.

A l'époque où Aubry-Lecomte exécuta la reproduction de cette Madone, la fatigue que lui causa ce travail lui enleva pour toujours l'usage du pouce de la main droite. Depuis lors jusqu'à la fin de sa carrière, il tint son crayon avec le deuxième et le troisième doigt, et fit ainsi la plus grande partie de ce qui forme son œuvre.

faire deux reproductions, tant était grand l'empressement du public pour une œuvre, dont l'illustre M[me] de Staël était l'héroïne.

Prud'hon eut son tour, et c'est alors qu'Aubry-Lecomte transforma son crayon ferme et précis en un pinceau digne du Corrège. L'ENLÈVEMENT DE PSYCHÉ est un chef-d'œuvre de grâce et de poésie. LA FAMILLE MALHEUREUSE est si bien rendue qu'il est impossible de la considérer attentivement sans en être ému. Aubry-Lecomte reproduisit encore avec supériorité LA VOLUPTÉ, LES VENDANGES, LA SOIF DE L'OR, L'ETUDE GUIDANT LE GÉNIE, L'AMOUR ET L'AMITIÉ, ainsi que LE TRIOMPHE DE VÉNUS, délicieuses compositions suavement peintes ou dessinées par Prud'hon.

Aubry-Lecomte ne s'arrêta pas à la reproduction servile de ses modèles; il traduisit plutôt qu'il ne copia. N'ayant à sa disposition que du clair et de l'ombre pour représenter des œuvres si différentes entre elles, il eut souvent de grands PARTIS à prendre, et chaque fois qu'il dut marcher dans cette voie, périlleuse pour tant d'autres artistes reproducteurs, Aubry-Lecomte n'y rencontra que des succès.

Il est à remarquer que l'habile lithographe progressa sans cesse dans son art. Nous croyons en trouver la cause dans le constant amour qu'il avait pour le beau et le bien. Il était enthousiaste de la nature, et cette intimité dans laquelle il vivait avec les œuvres du Créateur, lui faisait distinguer, dans les productions des artistes, les beau et le

vrai, rejetant tout ce qui n'était pas, pour ainsi dire, l'âme de ses modèles. Aussi, chaque maître qu'il reproduisit ne fut jamais CHARGÉ, comme cela n'arrive que trop souvent. Sous l'habile crayon d'Aubry-Lecomte, la grâce et la douceur ne dégénérèrent point en afféterie ou en mollesse, et la plus grande énergie ne se changea pas en sécheresse ou en dureté.

Aubry-Lecomte se fit le traducteur de toutes les écoles; toutefois, c'est principalement vers la fin de sa carrière qu'il reproduisit de préférence les Greuze et surtout les Prud'hon, maîtres qui tiennent peu de place dans le commencement de son œuvre.

Une longue et douloureuse maladie interrompit, pour plus d'une année, les travaux de l'artiste, et ce n'est qu'en 1834, qu'il put reprendre ses chères occupations. A cette époque, on le voit aborder la tâche difficile de reproduire en lithographie la FRANÇOISE DE RIMINI, de M. Ingres. Ce tableau, sans effet et tout de sentiment, est l'un des meilleurs du maître et conserve toutes ses qualités dans l'œuvre d'Aubry-Lecomte.

Aubry-Lecomte se délassait de ses travaux de longue haleine par des DESSINS qui, à eux seuls, eussent suffi à établir sa réputation. On admire dans ces dessins une délicatesse d'exécution dont Aubry-Lecomte semble avoir trouvé et emporté le secret. Quelquefois l'artiste convalescent passait ses étés dans les plus beaux sites de la forê

de Compiègne, et là, malgré le repos absolu que la faculté lui imposait, il dessinait avec une surprenante rapidité les merveilleux effets de la lumière qui se joue à travers la feuillée. On trouve dans l'œuvre d'Aubry-Lecomte plusieurs VUES lithographiées, en souvenir des lieux enchanteurs où s'était reposé l'artiste, épuisé par le travail.

Les œuvres d'Aubry-Lecomte ont figuré presque toutes aux expositions. Elles y ont mérité l'approbation des connaisseurs, et ont été récompensées de la médaille d'or de seconde classe, en 1824; de la médaille d'or de première classe, en 1831; et enfin de la Croix-d'Honneur, à la suite de l'exposition de 1849. Les sociétés savantes se sont empressées d'admettre Aubry-Lecomte au nombre de leurs associés; il était membre fondateur de la Société libre des Beaux-Arts, et faisait également partie de la Société des Amis des Arts de Strasbourg, de celle d'Amiens, de l'association des Artistes et de la société des Enfants d'Apollon.

La carrière artistique d'Aubry-Lecomte fut longue et glorieuse, bien qu'il n'ait point vécu cependant aussi longtemps que sa constitution physique pouvait le faire espérer. L'excès du travail abrégea cette précieuse existence, qui ne fut jamais employée qu'en travaux excellents, ainsi qu'en bonnes œuvres.

Non-seulement Aubry-Lecomte fut passionné pour les arts, mais il aima les artistes et n'en fut jamais jaloux. Il se plaisait, au contraire, à faire valoir leur mérite chaque

fois qu'il en trouvait l'occasion. Il s'intéressait surtout aux jeunes élèves qu'il voyait travailler dans les galeries du Louvre, et les aidait de ses conseils éclairés dans la reproduction des chefs-d'œuvre qu'ils copiaient.

Aubry-Lecomte mourut à Paris, le 2 mai 1858, dans sa soixantième année, succombant à une hydropisie consécutive à une maladie de cœur et de foie (cancer), et montra, pendant les souffrances qui accompagnèrent sa fin, la plus grande résignation aux décrets de la Providence. Quelques jours avant sa mort, Aubry-Lecomte entretenait M. Auguste Galimard, de son admiration pour les maîtres, et de l'estime particulière qu'il avait du génie de Nicolas Poussin. Aubry-Lecomte comparait volontiers les grands écrivains aux grands peintres; il aimait surtout la poésie et répétait avec grâce les chefs-d'œuvre dont le temps a consacré le mérite.

En littérature comme pour les arts du dessin, Aubry-Lecomte n'était pas exclusif; il admirait le beau partout où il le rencontrait, et il disait qu'en fait d'art, comme en littérature, on a gagné sa cause, quand on a représenté ou dit une chose capable d'élever l'âme, d'agrandir l'esprit ou d'ennoblir les sentiments du cœur.

En mourant, Aubry-Lecomte n'a pas oublié les artistes malheureux: il a légué par son testament la somme de deux milles francs à la caisse de l'association des artistes, dont il faisait partie; il a également légué à la Bibliothèque

Impériale la précieuse collection de ses œuvres, collection complète, composée de trois cent huit épreuves choisies de sa main.

Déjà le cabinet des estampes possédait une collection des œuvres d'Aubry-Lecomte, formée des épreuves que l'artiste avait données successivement pendant qu'il vivait, et souvent en double ou triple exemplaire.

AUDA Dominique, né à Lantosque, moine des Mineurs réformés de Saint-François, voyageur intrépide et savant botaniste. De retour à Rome d'un long voyage, il se mit à exercer la pharmacie au couvent des Pères de son ordre, et s'y acquit une telle réputation que le Souverain Pontife crut devoir l'appeler à l'hôpital du Saint-Esprit.

Il publia en langue italienne un livre qui fit grand bruit et eut plusieurs éditions.

Cet ouvrage est intitulé :

Breve Compendio di meravigliosi secreti, divisé en 4 parties, Rome, par François-Albert Tana, 1655; et par Ange Barnabò 1660. Venise, par Turrino 1663, 1676, 1692, 1716. — Turin, 1665. — Coni 1666. — Milan 1666.

Il laissa un manuscrit en langue latine intitulé :

Praxis pharmaciæ utriusque dogmaticæ et chimicæ.

AUDA Ange, né à Lantosque, religieux de talent et d'une grande piété, appartenant comme le précédent à l'ordre des

Mineurs réformés. Il fut lecteur de philosophie et de théologie, prédicateur très illustre, et secrétaire de la province de Rome.

Il est auteur de deux livres intitulés:

Ottavario d'esercizii spirituali, 1660. — Comment: in Reg: S. Francisci, 1664. Tous les denx imprimés à Rome par Ange Barnabò.

AUDA Jean-Michel, docteur médecin distingué, né à Nice en 1661, était médecin du duc Charles-Emmanuel II, qui l'investit du fief de Mérindol et Montolivo dans le comté de Nice pour récompenser son mérite (propter meritu) comme il est dit dans le diplôme.

AUDA, comte de St-Agnès, né à Nice dans la première moitié du XVIIIe siècle, exerçait la médecine; après avoir éprouvé quelque revers de fortune, il passa en Russie, et s'établit à Saint-Pétersbourg.

Sa capacité et son intelligence le firent bientôt remarquer, et en peu de temps il devint un des médecins les plus en vogue de cette capitale; la cour le consulta très souvent, il y fut introduit avec confiance et il parvint à se concilier l'amitié des grands personnages, ce qui lui valut la fortune et les honneurs.

La cour de Russie était alors livrée aux intrigues: chaque jour en voyait éclore une nouvelle, les ambitieux espéraient dominer en s'emparant de l'esprit de l'héritier du

trône, ou de celui de la grande Duchesse. Enfin, des ministres habiles et audacieux divisèrent la cour en deux partis.

La vérité, dont l'histoire ne doit jamais s'écarter, doit rappeler à la postérité ceux qui se sont acquis le respect et l'estime, ainsi que ceux qui ont mérité la haine et le mépris de leurs concitoyens; or voici ce qu'il advint :

Il existait alors au vieux palais Saint-Michel, vaste édifice carré, une porte secrète, s'ouvrant sur un escalier dérobé qui conduisait à l'appartement de l'Empereur; cette porte se trouvait avoir son autre issue dans une partie du jardin qui aboutissait à un grand fossé; le chef du complot y fit placer des assassins dans la crainte que la victime qu'ils avaient en vue n'eût l'idée d'échapper par cette issue.

La veille au soir, il dit aux conjurés : „ Ou vous aurez „ tué l'empereur demain à cinq heures du matin, ou à „ cinq heures et demie vous serez dénoncés par moi à „ l'Empereur comme conspirateurs. „ Le résultat de cette éloquente et laconique harangue n'était pas douteux.

Craignant le remords, il sortit de chez lui pour n'y pas rentrer de la nuit; et, afin de n'être vu d'aucun des conjurés avant l'exécution, il se mit à parcourir les diverses casernes de la ville, pour connaître l'esprit des troupes.

Le lendemain à cinq heures, Alexandre était empereur !...

Quelque temps après ce triste événement, le médecin Auda reparut à Nice, riche, et avec le titre de comte.

Il acheta une campagne à Mont-Gros, il y fit bâtir des

maisons avec des souterains, il se méfiait de tout, au point d'avoir peur même de son ombre, il ne voulait recevoir personne, enfin il mit l'inscription suivante sur la porte de sa campagne:

Di chi mi fido guardami Iddio,
Di chi non mi fido mi guarderò io.

Puis mettant cette maxime en pratique, il était toujours armé jusqu'aux dents et craignant sans cesse quelque surprise il avait deux gros chiens qui ne le quittaient jamais.

Cette sauvagerie extraordinaire fit jaser; on le dit possesseur d'un grand secret, et, peu de temps après, les on dit furent confirmés par ce qui lui arriva.

Un soir, par un temps affreux, des muletiers arrivent à la porte de sa campagne, et demandent à se remiser pour la nuit, à cause du mauvais temps; après un refus obstiné, ils prient de remiser au moins les mulets, avec deux caisses qui contenaient des objets très précieux. On le leur accorde jusqu'au matin.

A peine les caisses furent-elles déposées et la porte refermée sur les muletiers, que les chiens se mettent à roder, à flairer, à grogner autour des caisses au point que le comte prend deux pistolets et les décharge dessus. Aussitôt on vit suinter des gouttes de sang par les jointures des planches. On défonce les caisses, elles contenaient chacune un homme armé.

Le comte devenait de plus en plus triste et méfiant,

comme un homme poursuivi par le remords; pourtant il cherchait à s'égayer, il faisait des parties de chasse avec un certain M. Turaty, capitaine des compagnies de marine à Villefranche, et M. Bouckland, consul de cette ville, c'étaient du reste à peu près les seules personnes qu'il fréquentait. Ce fut précisement dans une de ces parties de chasse qu'il trouva enfin la punition de la faute que sa conscience implacable lui reprochait sans cesse.

Dans la matinée du 26 avril 1773, le comte Auda, avec ses deux compagnons, profitant d'un temps superbe, se rendirent à la lanterne de Villefranche, comptant sur un fort passage de cailles; vers midi, le vent changea de direction, puis, en peu de temps, on vit le ciel se couvrir de nuages, la pluie commença à tomber lentement, ensuite elle redoubla et continua, accompagnée de grêle jusqu'à quatre heures du soir.

Pendant ce temps, on avait remarqué un nuage poussé par le vent d'est nord-est, qui s'approchait visiblement de la lanterne de Villefranche, enfin lorsqu'il se trouva à peu près sous le zénith de la lanterne, l'attraction des barres de fer qui composent et soutiennent le fanal, qui en occupe la partie supérieure, attira la foudre qui aussitôt fit explosion.

On vit sortir de terre, en plusieurs endroits, des feux électriques terrestres qui portèrent leur direction sur le dit édifice; quelques-uns de ces feux vinrent enflammer sept

à huit rubs de poudre, qui se trouvaient dans la poudrière destinée au service des canons dont était armée la batterie, et, dans un instant, on vit sauter en l'air la voûte et les murailles. La lanterne, qui était située dans le milieu, se trouva considérablement endommagée.

Le comte Auda et ses compagnons, retenus dans les appartements de la lanterne par la pluie, dînaient tranquillement, lorsqu'ils furent tous massacrés, ainsi que le nommé François Santapaul, dit Cialordo, matelot qui les avait transportés dans sa barque, et qui se trouvait dans la chambre avec ces messieurs.

Le gardien du phare et son fils, qui étaient dans la chambre au dessous, furent écrasés sous les débris; cinq autres personnes qui se trouvaient dans une casemate de la batterie furent brûlées, deux moururent le lendemain et les trois autres quelques jours après. Cet événement occasionna la mort de onze personnes.

AUDIBERTI Antoine-Louis, naquit à Nice, il fut médecin et poète, écrivit un poème latin, intitulé: *De Fonte Santo*, imprimé à Nice, chez Romero, in-4°, 1642.

Nous avons trouvé aussi, en italien : *Le Delizie della vigna di Mad. Reale*. Turin, 1667, in 4°.

AUDIBERTI Camille-Marie, docte-jésuite, né à Nice, fut choisi, en 1709, pour diriger les études littéraires des

élèves du collége Royal de Turin. Il composa plusieurs poésies latines, qui eurent quelque succès.

Il fit imprimer un ouvrage qui porte le titre de :

(B) *Regiæ villæ poeticæ descriptio.* Turin, par Dutti, 1711, 1 vol. in-4°, seconde édition.

Ce volume contient la description des châteaux du Valentino, de Moncallieri, de la villa de la Reine, des villas royales de Stupinix, de Racconis, de Rivoli, etc.; il contient aussi des églogues, cent-dix épigrammes et autres poésies.

La plus grande partie de celles-là sont en vers héroïques.

Le père Audiberti ne fut pas aussi heureux dans la poésie italienne. Il fit imprimer à Turin, en 1715, un volume in-4°, intitulé :

(B) *Raccolta di orazioni dette in funzioni di pubblica solennità.*

Orazione funebre nelle esequie di Maria Adelaide di Savoja. Turin, 1712, in-8°.

AUDIBERTI Joseph, comte, premier médecin de S. M. le Roi de Sardaigne et médecin-général de l'armée, naquit à Villefranche.

Après avoir fait ses études avec distinction au collége Royal des Provinces, à Turin, il fut reçu docteur en médecine et chirurgien, obtint successivement plusieurs grades, et fut nommé membre correspondant de la Royale Académie des Sciences de Turin, qui le promut ensuite au titre de vice-président et de professeur honoraire.

Il était membre de l'Académie de Chirurgie de Paris.

Nommé chirurgien-major du régiment suisse (Valesiano di Courten) au service de S. M. le roi de Sardaigne, il devint plus tard médecin-général de l'armée; chef du conseil suprême du protomédicat, et comme tel, membre du conseil de santé, directeur-général du vaccin, sociétaire du Collége de Médecine, et directeur de la classe des sciences fisico-mathématiques, et enfin premier médecin de LL. MM. le Roi et la Reine.

En dernier lieu, il fut élevé à la dignité de comte, par le roi Victor-Emmanuel Ier, qui l'apprécia beaucoup et le combla de riches présents.

Au commencement de sa carrière, il traduisit de l'anglais le traité des maladies vénériennes, de Jean Hunter, qu'il dédia à S. E. le comte Perrone, ministre des affaires étrangères, son protecteur, qui le proposa au Roi, pour l'envoyer faire un voyage scientifique en France et en Angleterre; Audiberti profita de cette occasion pour aller assister aux leçons des grandes sommités de ces capitales.

Il rechercha et sut s'attirer l'estime et l'amitié de ces hommes éminents, et fit la connaissance de Hunter, lui-même. La traduction du susdit traité est précédée d'une courte préface donnant un précis de la doctrine huntérienne, professée par lui, tendant à la destruction d'un si funeste fléau.

Audiberti suivit le roi Victor-Emmanuel dans son

émigration en Sardaigne, en remplacement de Vastapani, qui aima mieux rester en Piémont.

Sa conduite en cette circonstance est digne d'un grand éloge. Son dévouement pour la personne du Roi, fut, on peut le dire, le seul mobile de sa détermination. L'avenir, alors plus qu'incertain, de la famille royale, est une preuve évidente qu'il pensait, en la suivant dans l'exil, accomplir plutôt un devoir que servir ses propres intérêts et sa fortune.

Audiberti, de retour de son voyage de Paris et Londres, s'était occupé spécialement de Ostétrice, qu'il abandonna aussitôt qu'il fut reçu docteur en médecine à l'université de Cagliari.

Le traité d'Hunter, traduit en français par Audiberti, fut imprimé à Paris, en 1787, in-8°, on en fit un grand éloge la même année dans la *Biblioteca oltremontana ad uso d'Italia*, vol. VII.

Il écrivit aussi un discours pour la première réunion du congrès supérieur du vaccin, le 19 octobre 1819, relativement à l'importance de cette déconverte; discours plein de principes sains, concis et philantropiques.

Il mourut à Turin, le 18 octobre, 1826, et fut enseveli à l'ancien cimetière de Saint-Lazare, vulgairement dit de la Rocca.

L'illustre professeur L. Martini, en 1824, lui dédia ses *Elementi di Polizia medica*.

AUDIFFREDI Jean-Baptiste, dominicain, fameux astronome, s'occupa aussi de mathématiques, d'histoire naturelle, de bibliographie et d'antiquités. Il était très versé dans la langue grecque. On n'a aucun détail sur la vie de ce savant modeste.

Né à Saorgio en 1714, il mourut le 3 juillet 1794.

Il entra dans l'ordre des Dominicains à l'âge de seize ans et devint professeur à trente-trois.

D'après un rapport de M. Lalande, il était, en 1765, bibliothécaire de la Minerve à Rome, et plus tard il n'était plus chargé que de la bibliothèque que le cardinal Casanatte avait léguée au couvent de la Minerve. Il s'était bâti un petit observatoire, et il a publié quelques dissertations astronomiques, dont les premières sont indiquées dans son catalogue de la bibliothèque Casanatte.

Il avait été chargé par Pie VI de faire des observations minéralogiques dans les nouvelles mines de Talfa. La liste de ses ouvrages est longue, et offre un intérêt tout bibliographique; nous croyons que cette note pourra intéresser les amateurs :

1° *Mercurius in Sole visus,* Rome par Salomoni, 1753; — (B) 2° *Phænomena Cœlestia observata Romæ,* Rome par Monaldini, 1754; — 3° *Otia astronomica,* Rome, par Monaldini, 1755, 1756; — 4° *Novissimus mercurii transitus sub sole observatus Romæ, 7 novemb: an: 1756,* Rome, par Monaldini, 1756; — 5° *Transitus Veneris ante Solem observati Romæ, 6 Junii, 1761 expositio,* Rome,

par Monaldini, 1762; — 6° (B) *Investigatio parallaxis Solis exercitatio*, Dadei Ruffi, Rome, in-4°, par le même, 1765. — Les mots Dadei Ruffi sont l'anagramme d'Audiffredi, nom qu'il se donnait dans divers ouvrages; — 7° *Dimostrazione della stazione della Cometa 1769*, Rome, par le même, 1770; — 8° (B) *Catalogus bibliothecæ Casanatensis librorum typis impressorum*, Rome, 1761, et 1788, 4 vol. in-folio : L'abbé Mercier de Saint-Léger regardait ce catalogue comme un chef-d'œuvre; malheureusement il n'est pas terminé, et ne va que jusqu'à la lettre L.; — 9° *Catalogus Historico-Criticus Romanorum editionum sæculi XV*, Rome, 1783, in-4°, ouvrage très estimé; — 10° *Catalogus Historico-Criticus, editionum italicarum sæculi XV, Romæ, 1794, in-4°*; — 11° *Lettere tipografiche al P. Francesco Laire, autore del saggio istorico della Romana tipografia del secolo XV*. Cet ouvrage fut publié sous un nom supposé, comme aussi le suivant: — 12° *Saggio di osservazioni di Giulio Cesare Bottone da monte Torraggio sopra il discorso premesso all'ordine della vita cristiana del B. Simone da Cassia*, Turin 1779.

Divers articles, pour la plupart anonymes, furent insérés l'année 1778-79 dans l'anthologie romaine.

Il travaillait aussi à deux autres catalogues, un de *numismatica*, et l'autre de *storia naturale*, mais la mort le surprit et il les laissa incomplets.

La comparaison des diverses dates de ses ouvrages tendrait à prouver qu'il s'était d'abord livré à l'astronomie; mais que le soin de la bibliothèque Casanatte l'avait tourné

tout entier vers les recherches bibliographiques, dont il s'est occupé jusqu'à la mort, et qu'il n'interrompait que pour observer quelques phénomènes extraordinaires, tels que le passage de Vénus, et la Comète de 1769.

B

BADAT Ludovic, né à Nice, était moine Bénédictin de Saint-Pons; après avoir administré cette abbaye pendant plusieurs années, il fut élu évêque de Nice sa patrie, le 10 mars 1428, sous le nom de Ludovic II.

La famille Badat est une des plus anciennes de la ville de Nice, car elle date du commencement du XI[e] siècle. Nous avions pour consul de la ville, en 1152, un Badat Fulcone; en 1176, le célèbre Barthélemy Badat; et en 1210, Milon Badat, etc. Cette famille s'est toujours fait remarquer par sa piété, son savoir, sa prudence et sa bravoure.

Notre évêque Ludovic II assista aux conciles de Florence et de Basilée, et, dans l'un comme dans l'autre, il sut défendre les droits de son Eglise alors attaqués par les prétentions des religieux qui, en vertu de certains privilèges, cherchaient à s'approprier les biens de la cathédrale; mais il en obtint satisfaction.

Pendant son épiscopat, le légat à latere pontifical, sous l'obéissance de Félix V, étant venu résider à Nice, il en obtint une déclaration en faveur des chanoines réguliers de notre cathédrale.

L'évêque Ludovic II mourut le 19 juin 1445.

BADAT Jean, né à Nice en 1503, mort dans sa patrie en 1581, âgé de 78 ans. Personnage illustre par son talent comme historien et par sa naissance, nous a laissé un manuscrit qui porte pour titre :

Notizie Istoriche di Giovanni Badat, cittadino Nicense.

Il y a consigné, avec soin et exactitude, les événements qui se passèrent de son temps, notamment pendant les célèbres conférences de 1538, et le mémorable siège de 1543, auquel il prit une part très active et très glorieuse.

BADAT, don Jean-Baptiste, né à Nice, chevalier de justice des Saints-Maurice et Lazare, comme il résulte d'un diplôme du 14 avril 1573, gouverneur de Villefranche, gentilhomme de bouche du duc Emmanuel-Philibert. Il avait d'abord servi plusieurs années avec succès et honneur comme capitaine d'infanterie pendant les premières guerres du Piémont; nommé ensuite capitaine d'une galère, il fut, sous ce même prince, gouverneur d'Oneille.

En 1581, lors de son avènement, au trône, le duc Charles-Emmanuel reconnaissant ses bons services, l'appela au

commandement de Barcellonette. Au moment de la guerre de Provence, lors de la prise de Grasse, il était commissaire général; fait colonel d'infanterie à la prise d'Antibes, il fut en dernier lieu nommé général des galères, puis une seconde fois gouverneur de Villefranche, où il finit honorablement ses jours.

BADAT, don Annibal, fils de Badat Jean-Baptiste, naquit à Nice. Il était chevalier de justice des Saints-Maurice et Lazare par diplôme du 3 août 1607, gouverneur de Villefranche, et conseiller du duc Charles-Emmanuel, qui voulant récompenser ses bons services, ainsi que les mérites de feu son père don Jean-Baptiste, lui fit don, par patentes du 21 mai 1616, des seigneuries d'Entraunes et Saint-Martin en la viguerie de Barcellone, de Châteauneuf et Villeneuve, et de celle de Puget, outre plusieurs sens et rentes féodales en la ville et comté de Nice.

Le chevalier Annibal Badat, en 1621, fut choisi par Charles-Emmanuel pour l'arrestation des Grimaldi de Beuil (voir ce nom), et partit le même jour qu'on publia la sentence, avec ses deux frères Marc-Antoine et fra Etienne Badat, celui-ci qualifié chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dans les investitures du fief de Roubion, et de la Cainéa, qui lui furent concédés par le duc Charles-Emmanuel I[er], le 22 mars 1621. Les frères Badat avaient recruté des troupes en divers endroits du comté de Nice et

conduisant avec eux le fiscal Jean-Baptiste Buonfiglio, s'acheminèrent du côté de Levens, et prirent les précautions nécessaires pour couper toute retraite aux rebelles qui s'étaient fortifiés à Torrette-de-Revest.

La famille Badat, s'est entièrement éteinte vers le milieu du siècle dernier.

BALDOINO Ludovic, né à Nice, orateur célèbre, écrivit vers l'année 1614 en langue latine plusieurs Oraisons qui s'imprimèrent séparément et eurent un grand succès.

BANDEL Cristophe, né à Châteauneuf, moine de l'ordre des Mineurs vivait vers la moitié de XVI[e] siècle. Théologien très profond, il fut sous le pontificat d'Alexandre IV et sous celui d'Innocent VIII, un des plus ardents adversaires de l'hérésie, qu'il combattit sans relâche par ses prédications énergiques et ses écrits foudroyants.

Il fit imprimer un livre intitulé:

In Hæreses Disceptatio.

BARBEIRAC Charles naquit en 1629, à Saint-Martin-de-Lantosque, d'une famille honorable, qui l'envoya à Nice faire ses premières études. Désireux de suivre la carrière de la médecine, il se rendit ensuite à Montpellier, où il fut reçu docteur de cette célèbre université, le 30 avril 1649. Pendant son séjour dans cette ville, Charles devint

amoureux d'une jeune personne, d'honorable et riche famille, qu'il épousa.

Grâce à ses talents et à ses manières pleines de distinctions, il s'acquit l'estime et la considération de tous, il se décida alors à se fixer à Montpellier, quoique son idée première fut d'aller s'établir à Paris.

En 1658, la mort de deux professeurs rendit vacantes deux chaires à cette université, Barbeirac, bien que protestant, se présenta au concours. Quoiqu'il eût fait preuve d'une grande supériorité de talent sur ses concurrents, la question de religion fut un obstacle insurmontable à son admission. Sa réputation ne s'en répandit pas moins rapidement, et il ne tarda pas à devenir un des médecins les plus recherchés dans les cas graves et difficiles. Il était consulté non-seulement de Paris, mais de toutes les principales villes de France.

Barbeirac, préférant sa liberté à l'argent, refusa modestement les offres de la duchesse d'Orléans; il accepta cependant les propositions du cardinal de Bouillon, qui le nomma son médecin ordinaire, avec une pension convenable, sans obligation de résidence auprès d'elle.

A l'exemple des anciens pères de la médecine, quand il faisait quotidiennement ses visites aux infirmes, il était toujours suivi d'un grand nombre de jeunes étudiants, qui cherchaient à puiser de l'instruction dans la conversation de ce savant maître. Sa pratique était simple, son formu-

laire bref, mais si choisi et si efficace, que jamais, au dire d'Eloi, on n'a obtenu d'aucun médecin de résultats aussi heureux et aussi surprenants.

Extrêmement désintéressé et charitable, il visitait avec la même assiduité le pauvre et le riche.

Jusqu'au moment de sa mort, qui eut lieu le 6 novembre 1699, — il avait alors soixante-dix ans, — sa renommée comme médecin se maintint toujours au même degré.

On prétend que Barbeirac n'a laissé aucun écrit, et, en vérité, les ouvrages qu'on lui attribue, sont de si minime importance, qu'ils ne sont pas dignes de porter le nom d'un si grand homme. Les voici :

Traités nouveaux de Médecine contenant les maladies de la poitrine, les maladies des femmes et quelques autres maladies particulières, selon les nouvelles opinions, Lyon, 1684, in-12.

Le libraire confesse dans la préface ne pas connaître le nom de l'auteur de ce livre, cependant (observe le docteur Monfalcon) comme il ne trouvait pas, selon toutes les apparences, à le vendre, aussitôt après la mort de Barbeirac, il le fit paraître avec un nouveau frontispice seulement, portant ces simples mots : par M. B***, docteur de Montpellier. Personne ne fut dupe de cette honteuse supercherie [1]. Cependant cet ouvrage reparut encore avec le titre suivant :

(1) BIOGRAPHIE MÉDICALE, vol. 2, Paris, 1821.

Dissertations nouvelles sur les Maladies de la poitrine, du cœur, de l'estomac, des femmes, vénériennes et quelques autres maladies particulières, Amsterdam, 1731, in-12.

L'éditeur, dit Eloi, ne songea pas à purger ce recueil de divers préceptes périlleux qui, bien qu'ils fussent en usage au temps de Barbeirac, n'étaient plus accrédités en 1731.

Medicamentorum constitutio, seu formulæ editæ et auctæ a D. M. Monspelliensi, Lugduni, 1751, in-8°, ibid. 1756, ibid. 1760, in-8°.

Espèce de pharmacopée raisonnée contenant la formule de divers médicaments, plusieurs en latin et d'autres en français, dictées peut-être par Barbeirac au docteur Sidobre son neveu et recueillies par divers de ses élèves.

A la bibliothèque de la ville de Nice il y a un volume in-folio, imprimé à Amsterdam, en 1739, chez les Sansons Wetstein et Smith, avec le nom de Barbeirac, portant le titre :

(B) *Histoire des anciens Traités, ou Recueil des Traités répandus dans les auteurs grecs et latins et autres monuments de l'antiquité depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'empereur Charlemagne.*

BARBERI Jean-Etienne, né à Villefranche, religieux de l'ordre des Carmélites. Nous avons de cet écrivain, la *Difesa del P. Bobbio carmelitano contro fra Paolo.*

Cet espèce de plaidoyer fut imprimé à Rome, en 1607, parmi d'autres écrits publiés à l'occasion de l'interdiction de Venise.

BARELLI, DON FRANÇOIS-LOUIS, prêtre Barnabite, de la congrégation de Saint-Paul, né à Nice, pénitencier à la métropolitaine de Bologne, religieux très savant, premier historiographe chroniste de son ordre, écrivit, en italien, les

(B) *Memorie dell'origine, fondazione, avanzamenti, successi ed uomini illustri in lettere e in santità della congregazione de' Chierici regolari di san Paolo*, 2 vol. in-folio, Bologne par C. Pisarri, 1703.

(B) *Resolutionum practicarum pro confessariis Monialium*, 2 vol. in-4°, Bologne, par C. Pisarri, 1719.

BARELLI LOUIS, jésuite, né à Peille, était supérieur du collége des nobles à Turin. Il se livra avec ardeur à la direction de la jeunesse; il fut en outre écrivain très éloquent, littérateur savant et surtout très versé dans la poésie latine. Il est auteur de plusieurs pièces, tant en prose qu'en poésie, qui furent imprimées à Turin, où il mourut en 1730.

BARLA JÉRÔME, définiteur de l'ordre des Mineurs réformés, naquit à Nice et fit un recueil de *Summorum Pontificum Decreta et Constitutiones pro Regularibus*, enrichi de notes et de commentaires, imprimé à Turin par J. Sinibaldi, l'année 1662, in-4°.

BARLA (père JEAN-BAPTISTE), né à Nice, jésuite, missionnaire très zélé, dut à son dévouement et à son abnégation

de figurer dans le mémorial de l'ordre de Saint-Ignace parmi ceux qui coopérèrent au bien de la société

Voyageur pour la Propagation de la Foi, ce fut lui qui le premier entra dans la Californie.

Le père Barla a écrit divers ouvrages en prose et en poésie.

Ce savant missionaire mourut en 1694.

BARRALIS Vincent, dit Salerne, né à Luceram, embrassa la vie monastique sous l'ordre de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Lérins, et y fit profession le 12 mars 1577.

Il reçut le bonnet de docteur en théologie, fut fait abbé titulaire et mourut à Palerme, en Sicile, au monastère de Saint-Benoît.

Doué de beaucoup de qualités naturelles, il se fit surtout remarquer par son fervent désir d'arriver à la perfection chrétienne.

Barralis est l'auteur de la compilation qui a pour titre :

(B) *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis, etc., etc.*, Lyon, 1613, in-4°, 1 vol., par Rigaud.

Barralis dans sa chronologie a réuni, comme en un seul faisceau, toutes les richesses littéraires qui se rattachent à Lérins. Son livre nous offre la vie de saint Honorat, les œuvres de Salvien, le commonitoire de Vincent, etc., etc., quelques pièces de vers, des hymnes et des notices intéressantes.

Cette chronologie peut être fort utile à ceux qui s'occupent d'antiquités ecclésiastiques, et l'on y trouve des documents que l'on chercherait vainement ailleurs.

BARRALIS GASPARD, poète, né à Nice, auteur d'un grand nombre de poésies, parmi lesquelles il faut citer celles qu'il fit pour le mariage de Charles-Emmanuel II, en vers étrusques, intitulés :

Applausi di Erato et les stances *Il Canto di Clio*, pour le jour de la naissance de madame royale Christine de France.

Ces ouvrages furent imprimés à Turin, chez Zapatta, 1663.

BARUCCO JEAN, né à la Brighe, était de la congrégation des abbés de la Mère de Dieu. Le père Hyppolite Marraccio son panégyriste, dit que, non-seulement en philosophie et en théologie il était un excellent docteur, mais qu'en fait de piété et de modestie il se montrait si parfait que tout le monde le prenait pour modèle. Ce vénérable ecclésiastique a traité les deux sujets suivants :

Apocalyp. 12 signum magnum apparuit in Cœlo, mulier amicta sole. De laudibus Beatæ Mariæ Virginis Serm. Les manuscrits étaient dans les mains du Père Marraccio.

Il rendit son âme à Dieu le 17 octobre 1641, à l'âge de quarante-deux ans.

BARRUCCHI (l'abbé Pierre-Ignace), naquit à la Brighe, en 1756.

Il occupa à l'université de Turin, dans l'espace de quarante ans, des charges très importantes.

Il fut aggrégé à la classe d'éloquence, et directeur du musée; dicta des leçons de numismatique, fut créé professeur de langue grecque, et appelé ensuite à la chaire de logique et métaphysique.

Il fut reçu à la royale Académie des Sciences, et nommé membre de la commission d'antiquité.

Il mourut le 27 mai 1835, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Les différentes matières traitées dans ses discours à l'Académie de Sciences sont :

Le Monete di Atene; — Una moneta Greca di Carracalla; — Un quinario d'oro di Pertinace; — L'origine delle monete; — Il tripode rinvenuto in Industria; — Un chiodo di bronzo con iscrizione de' tempi di Domiziano.

Les deux suivants ont été imprimés à Turin, en 1826, en deux volumes in-4°.

Osservazioni sopra un quinario d'oro di Pertinace, ed un chiodo di bronzo, trovato in Acqui; — Osservazioni sopra una medaglia greca del Museo di Torino, dell'Imperatore Antonino Carracalla.

BASSO (Saint), né à Nice, disciple de Saint-Dalmas, fut choisi pour premier évêque de la ville de Nice.

Ministre courageux et d'un zèle intrépide, il prêcha, par

l'exemple de ses vertus, la vérité de la religion chrétienne.

Les évêques dans ces premiers âges du Christianisme, électrisés par la voix des apôtres, forts de la sainteté de leur ministère, donnaient l'exemple de l'héroïsme. Décius, empereur romain, sentant l'enthousiasme que produisait ce nouveau pasteur, et voulant arrêter son intrépide dévouement, ordonna à Pérennius, préfet de Cimiez, de le faire demander devant son tribunal, ou par des promesses trompeuses, par des menaces et même par des tortures, il chercha à le séduire et à le faire sacrifier aux faux dieux. Mais rien ne put vaincre la constance du saint prélat, ni le détourner de confesser la foi du Christ, ni l'empêcher de démontrer les faussetés du paganisme. Furieux de cette résistance, le préfet de Cimiez lui fit endurer les plus horribles tourments, qu'il supporta avec intrépidité et courage et au milieu desquels il mourut emportant la couronne des martyrs, en l'an 253.

Son martyre ne servit qu'à enflammer d'avantage le zèle de ses nombreux disciples et à lui donner plus d'ardeur et de force.

On prétend que notre premier évêque fut martyrisé au Var, c'est-à-dire à l'endroit ou existe maintenant la chapelle de Saint-Augustin, qui portait avant le nom de Saint-Basso en commémoration de ce martyre; elle prit le nom de Saint-Augustin, à l'époque où un certain Sollaro fit reconstruire cette chapelle, et la laissa ensuite par testa-

Perrin lith

Turin Lith Doyen freres

JOSEPH BAVASTRO

ment à la confrérie des pénitens Noirs, ou autrement dit de la Miséricorde.

BAVASTRO Joseph, naquit à Nice en 1760. Fils de Michel Bavastro, ingénieur hydraulique, d'origine espagnole, et de la noble dame Jeronime Parodi de Gênes.

Le père de Joseph d'un caractère dur et fier, voulait un fils studieux au collége, dévot à l'église, souple et tranquille à la maison; le caractère de Joseph était précisément opposé à tout ce que son père attendait de lui.

Le père Bavastro avait en horreur le métier de marin, Joseph, lui, ne trouvait rien au-dessus du plaisir de passer d'une barque à une autre et de manœuvrer tantôt une voile, tantôt un aviron. Tous les efforts de son père pour le détourner de son goût pour la marine ne firent que l'exciter, et, vers sa quinzième année, le hasard lui procura l'occasion, de s'y donner corps et âme.

Une belle frégate française, destinée pour les mers du Levant, mouilla dans la rade de Villefranche; Joseph ne la quitta plus, et deux jours après, il partait comme novice sur ce navire pour une croisière de deux ans. Puis il rentra dans sa famille, sans autre distinction qu'un certificat qui témoignait de son intelligence du métier, de son audace et de sa robuste santé. Sollicité par un certain Ruffi, il abandonna la marine et s'engagea dans le corps des dragons Sardes. Là il se fait remarquer par sa bonne conduite qui

lui vaut un congé de six mois, pendant lesquels il se dégoûte de la vie de garnison et se fait remplacer.

C'est de ce moment que date sa liaison avec Masséna.

A peu de temps de là, Masséna quitte Nice. Bavastro, une fois seul s'ennuye et pour se distraire épouse Mlle Faissolle malgré l'opposition qu'y mirent les deux familles. Ceci se passait en 1782.

Peu de jours après le mariage, le père Michel eut un retour de pitié vers son fils: “ Vous avez une femme, lui dit-
„ il; la loi des hommes et la nature vous commandent de
„ la nourrir et de la protéger; voilà une somme d'argent,
„ voilà la mer et la fortune, faites si bien qu'elle vienne
„ à vous ou tâchez de l'atteindre: „

Joseph comprit à merveille l'apologue; il partit aussitôt pour Gênes, fit construire, avec la coopération d'un de ses amis, une simple goëlette de cent tonneaux, et entreprit les voyages de Sicile qui durèrent trois ans, et protégé par les maisons Parodi et Savarelli il songeait à exploiter les marchés de l'Espagne, entre autre ceux de Gibraltar, de Cadix et de Lisbonne.

La mer était alors couverte de pirates barbaresques: les armateurs des premières places d'Italie, étaient souvent victimes de la hardiesse de ces forbans.

Le succès des petites spéculations mercantiles avait grandi dans Bavastro l'estime qu'il avait de lui-même, il résolut donc de trafiquer en Espagne.

Ce métier dura trois ans, jusqu'en 92.

Dans cet intervalle de temps, il accomplit un fait d'armes qui est à signaler; en revenant à Gênes, il coula nne galère algérienne qui était venue l'attaquer dans le golfe de Valence.

L'amiral corsaire de la Méditerranée venait de se révéler à lui-même.

En quelques années, le jeune Bavastro était devenu riche et s'était fait, sur la place de Gênes, une réputation méritée de bravoure et de générosité.

Il était l'associé et l'ami des Lucca Gentili, des Carega, des Balbi et de tout ce qni avait un nom et une industrie.

M. Laflèche, négociant à Marseille, ayant deviné notre futur corsaire, se l'attacha d'autant plus qu'il s'agissait du bien de l'humanité.

Bavastro, monté sur un superbe trois-mâts, allait et venait de Marseille à Gênes et de Gênes à Marseille. Le terrible quatre-vingt-treize pesait alors sur la France entière. La famille Laflèche, à Marseille, et Bavastro, à Gênes, sons nne raison sociale d'un commerce apparent, faisaient en silence échapper des victimes désignées à la mort. Une fois hors de France, ils lenrs donnaient la liberté et de quoi vivre.

Il est vrai que Bavastro ne risquait rien moins que sa tête pour prix de sa hardiesse, mais il ne s'arrêtait pas à si peu, puisque selon lui, cette tête était mauvaise.

Le salut des émigrés ne lui coûtait que des rançons pour soudoyer les traîtres, des navires neufs pour tromper les espions, et des costumes de bédouins pour s'improviser Algérien. Il est singulier que Bavastro qui, littéralement, n'a jamais su ni lire, ni écrire, eût le don des idiômes barbaresques parlés en Grèce, en Egypte et sur les côtes de la Méditerranée. Il adoptait même les goûts de ces peuples et en prenait en quelque sorte le caractère, ces distractions mêmes étaient empreintes d'originalité. On l'a vu à Gênes, jeter aux mendiants, des fenêtres de son hôtel, des plats d'écus, chauffés à blanc, puis rire des grimaces que la douleur imprimait au visage des pauvres hères qui les ramassaient.

En 97, Bavastro avait dépouillé les dehors du vieux matelot caboteur et, quoique jeune encore, son caractère était grave et méditatif: " Pourquoi disait-il, ne suis-je „ qu'un ignorant matelot, lorsque je pouvais prétendre au „ commandement d'une frégate ? Aussi, pourquoi mon père „ ne m'a-t-il pas cloué aux bancs du collége ? „

A cette époque, les capitaines Joseph Durbec et Sybille, de la marine française, vinrent à Gênes, pour y disposer la part d'armement que ce port devait fournir à la mémorable expédition d'Egypte.

Ces deux braves officiers consultèrent Bavastro, leur ami, car sa conduite à Marseille, en lui faisant une réputation, l'avait aussi enrichi. L'opulent armateur se donna tout entier,

sans nulle préoccupation étrangère, au service désintéressé qu'on voulait de lui. Secondés par Bavastro, les deux délégués au port de Gênes accomplirent rapidement leur mission. Il aimait la France comme son pays d'adoption, et c'est ce premier service rendu par un homme qui, plus tard se multiplia à la façon des héros de l'Illiade, pour se faire, comme Français, un nom glorieux, — qui lui valut, de la part des capitaines Durbec et Sybille, un acte authentique de remercîments pour le zèle, l'abnégation et le dévouement dont il avait donné les preuves en cette circonstance.

Jusqu'en 1800, rien n'attira l'attention sur Bavastro; seulement nous tenons de source authentique, que toujours armateur et capitaine, il réalisa ou plutôt édifia une fortune énorme. C'est au milieu de cette phase croissante de sa splendeur, que Masséna, alors général en chef des armées de la République française, se vit forcé de couvrir la Ligurie de ses soldats et de se renfermer dans Gênes.

Le même jour, Bavastro se disposait à partir pour Marseille, sur son beau navire, le MASSÉNA, mais il dut y renoncer et les vivres dont il était chargé retournèrent dans les magasins dont ils avaient été tirés.

Le siège de Gênes, sous un homme de fer, tel que Masséna, devait durer long-temps et un armateur bien pourvu de vivres, au milieu de tant de bouches affamées, pouvait entasser million sur million. Mais Bavastro fut à la fois

prodigue et désintéressé, voir même imprévoyant; il ne retira pas une obole de ses denrées et si le siège eut duré huit jonrs encore, il exposait sa femme et ses cinq enfants, à la misère. Il avait à cœur la gloire de son ami d'enfance; du reste, Masséna lui en savait le plus grand gré et avait de lui la plus haute opinion, aussi il n'hésitait pas à lui confier des expéditions quelquefois très-dangereuses. Bavastro s'cn tirait toujours avec honneur.

Dans une lettre, écrite an général Ménard, Masséna fait de lui un grand éloge en le recommandant à ce général.

Durant ce mémorable siège de Gênes, Bavastro fit plus d'une fois preuve d'une bravoure inouïe, aussi faisait-il l'admiration de l'armée, qui cependant n'cn était pas prodigue.

La flotte anglaise serrait étroitement le port de Gênes, et, malgré toutes scs précautions, plus d'nne fois elle avait vu une voile se glisser et entrer furtivement dans le port. Les espions avaient nommé Bavastro au commodore Brown; celui-ci redoubla de surveillance et nul autre que Bavastro n'aurait certainement pu s'en tirer; mais Masséna l'envoie, en compagnie du général Oudinot, auprès du général Suchet. Le salut de l'armée dépend de la promptitude du retour. Il n'en faut pas davantage à notre héros.

Bavastro, possédait un grand bateau, léger, fin marchenr, monté par quatorze vigoureux rameurs. La nuit profonde, le temps, tont protège leur passage; au point du jour, ils

sont aperçus de l'ennemi, mais ils en bravent les atteintes, et abordent aux attérages occupés par l'armée de Suchet. Une heure après, ce général avait remis ses dépêches à Bavastro, qui se chargea de les transmettre ou de les anéantir au besoin.

Instruits de l'événement de la veille, les Anglais avaient hérissé le blocus d'une triple ligne d'embossage. D'ailleurs, ils savaient que l'armée mourait de faim. Masséna ayant demandé à Bavastro ce qu'il y avait encore à manger dans cette ville épuisée, celui-ci avait exhumé de ses vieux magasins, des bocaux de gomme avariée, d'une odeur atroce, et souillée des plus affreuses productions des lieux humides et malsains. C'est avec cette impureté qu'on fit un pain indigeste à l'usage de ces héros qui le mangeaient en stoïciens, et qui disaient gaiement à leurs prisonniers: „ Nous, mourir de faim ! jamais. Nous avons des chiens, „ des chats, des chevaux, et puis...... nous n'avons pas „ encore touché aux moines. „

Il y avait donc une ceinture de croiseurs à quelques encâblures de l'entrée du port de Gênes, qui s'étendait depuis Saint-Pierre-d'Arène jusqu'à la Foce, vers l'est de la ville.

Par une nuit semblable à la précédente, Bavastro et ses quatorze barcarols fendent la mer, franchissent sans encombre la première ligne d'embossage, composée de vaisseaux et de frégates, et arrivent à la seconde. Un marin

rompu au métier peut seul mesurer le prodige de ruse, de force, de haute inspiration qu'il fallait déployer pour sortir de cette seconde passe, que les efforts humains avaient cru rendre infranchissable. Bavastro la franchit au grand étonnement d'Oudinot.

Aû point du jour, l'ennemi aperçut la voile latine et les rameurs. L'alarme est donnée; toutes les chaloupes sont à sa poursuite; une pluie de boulets, de mitraille, vient fondre sur le rapide bateau qui cingle comme ún oiseau de mer, en rasant les vagues vers l'abri du port. Soudain, o contre-temps! la mer houleuse et le vent contraire, ferment l'entrée de Gênes aux deux compagnons de Masséna.

Que faire? Bavastro hésita-t-il jamais dans les moments décisifs de sa vie? Il change son gouvernail et dirige sa barque sur le confluent de la rivière de CORNIGLIANO. Le capitaine encourage ses hommes, vaincus de fatigue et d'effroi, du geste et de la parole: „ Amis, un dernier coup, et puis sauvés! „ Et ce dernier coup les soulève sur une vague haute, qui, en se brisant contre un récif, démolit la barque et disperse les matelots.

Bavastro, prévoyant le danger, pend à son cou le précieux message; Oudinot et les barcarols le suivent à la nage; il aborde au rivage sans perdre un seul des siens, et lorsqu'il se relève pour gagner terre, un homme le reçoit dans ses bras. C'est Masséna.

Oudinot et Bavastro entrèrent dans Gênes en triompha-

teurs, les Anglais eux-mêmes admirèrent plus tard tant de dévouement et de courage.....

Le jour de la reddition de Gênes, il reprit le commandement de son navire, fit un appel désintéressé à quiconque voulait le suivre en France, et fit voile pour Nice, où il vint résider auprès de sa vieille mère.

Par un acte de courtoisie du commodore Brown, Bavastro tenait par devers lui un sauf-conduit qui avait été remis au général, pour lui et sa maison.

Le Masséna sortit du port et passa fièrement sous le pavillon britannique, sans témoignage de déférence envers un commandant de station aussi absolu que l'était alors un Brown de la marine anglaise. Celui-ci appelle à son bord le capitaine délinquant; quand il eut obéi à l'ordre du commodore, et qu'il lui eut présenté le sauf-conduit, signé de sa main, Brown le salua, et appelant à lui les officiers de son vaisseau : " Regardez-le bien, dit-il, un „ brave ennemi est bon à connaître et à revoir. „

Le général en chef Masséna, dans les comptes rendus à la République, des vaillants hommes d'armes qui l'avaient servie, n'oublia pas son ami Bavastro. Déjà son nom avait plusieurs fois paru avec éclat dans les ordres du jour de l'armée; mais c'était peu, il fallait une manifestation éclatante, publique, et qui tint lieu de parchemin ou de récompense.

A cet effet, le général en chef Masséna fit imprimer un

ordre du jour spécial, daté du quartier-général de Milan, le 19 messidor, an VIII[e] de la République française, où il exprima tous les actes d'intrépidité et de bravoure qu'il avait exécutés pendant tout le temps qu'avait duré le blocus pour servir l'armée française et pour lui donner des droits à la reconnaissance nationale.

Bavastro reçut cet ordre du jour en même temps que le MONITEUR annonçait à toute l'étendue de la République la guerre à mort contre l'Angleterre.

Bavastro sentait le besoin de refaire sa fortune complètement compromise par tant de sacrifices, et voulait la refaire aux dépens des Anglais; il prit une lettre de marque, et, avec l'aide de quelques riches personnes de Nice, il arma en course un petit et frêle chebec, qu'il nomma l'INTRÉPIDE.

Ce navire, armé de deux simples canons de huit et de quarante-cinq hommes d'équipage, cingla vers le détroit de Gibraltar; une fois arrivé, il prit position entre Tarifa et Tanger.

Pendant deux longs mois, Bavastro attendit patiemment que des ennemis, dignes de lui, vinssent s'offrir; notre corsaire voyait par-ci par-là quelques humbles caboteurs qui longeaient la côte, timides et impuissants..... Il n'eut jamais l'idée de s'attaquer à si mince gibier, il lui fallait plus grosse proie. Une nuit, celle de la Saint-Joseph, son patron, Bavastro fait un rêve. Il devait être

bon et prophétique, car il se leva à l'heure de Diane, se mit à se promener et à regarder la mer; c'était le 6 fructidor, an XI (1803). Tout-à-coup, Bavastro, de sa voix la plus absolue, s'écria : Tout le monde sur le pont ! En un clin-d'œil, les quarante-cinq loups de mer, armés, retroussés jusqu'à l'épaule, pieds nus, l'œil ardent, sont sur le pont, attendant un ordre et suivant de l'œil le chef qui se promène toujours grave et méditatif.

Deux magnifiques bricks, armés en course, paraissent à l'horizon; Bavastro prend le gouvernail, à l'aide du pavillon anglais, s'approche d'eux, et immédiatement faisant arborer le drapeau français, commande le feu.

Les bricks ripostent, le capitaine Bavastro ordonne l'abordage.

Un premier brick tombe bientôt au pouvoir des hardis marins de l'Intrépide, le second ne tarde pas à avoir le même sort.

Ces bricks étaient armés chacun de quatorze pièces de canon, et montés par trente-cinq hommes d'équipage. Ils étaient chargés de draps, mousselines, velours, basins, sucre, café, quincaillerie et autres marchandises. Bavastro oriente sa nouvelle prise, et arrive ainsi en rade de Tarifa, où il débarque et vend ses cargaisons.

Le premier consul immortalisa cet inconcevable fait d'armes, et sur le rapport qui lui fut fait par le ministre de la marine, le 1er vendémiaire (27 septembre 1803),

de la bravoure éclatante du capitaine Bavastro, lui décerna, à titre de récompense nationale, une HACHE D'ABORDAGE D'HONNEUR.

Voici la teneur de ce brevet :

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

Au nom du Peuple Français.

BREVET D'HONNEUR

Pour le citoyen JOSEPH BAVASTRO, capitaine de frégate auxiliaire.

Bonaparte, premier consul de la République, d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen Joseph Bavastro, capitaine du corsaire l'INTRÉPIDE, de Nice, armé de quatre canons et cinquante hommes d'équipage, qui s'est emparé, vers Tarifa, le 6 fructidor, an XI, par deux abordages consécutifs, en premier lieu : d'un navire anglais, de quatorze canons et environ quarante hommes d'équipage; et immédiatement après, n'ayant plus que quatorze combattants, d'un autre bâtiment de la même nation, naviguant de concert avec le premier, de seize canons et quarante hommes d'équipage,

Lui décerne, à titre de récompense nationale, une hache d'abordage d'honneur, avec le grade de capitaine de frégate auxiliaire. Il jouira des prérogatives attachées à la dite récompense, par l'arrêté du 4 nivôse, an VIII.

Donné à Paris, le 1er vendémiaire, an XII de la République française.

Le premier Consul,
Signé : **BONAPARTE.**

Par le premier Consul, le Secrétaire d'État,
Signé : HUGUES B. MARET

Il y avait quelques jours que le capitaine Joseph était oisif, lorsqu'il apprend d'un nommé Perez, qu'un fort détachement de grenadiers français, partis de France et

destinés pour l'une de ses colonies, avait été forcé de débarquer à Ceuta, possession Espagnole en Afrique, et qu'il y languissait dans l'exil. On le savait en France, et cependant nul navire n'avait osé ramener ces soldats en Europe. Bavastro n'hésite pas, il part, il aborde a Ceuta, fait deux catégories du bataillon, en prend une sur l'Intrépide, vient la déposer à Algésiras, revient, charge l'autre et rend au pays d'intrépides héros qui avaient combattu avec lui, sous le soleil d'Italie.

Ce corsaire étrange et sublime ne les avait débarqués sur la plage espagnole qu'après les avoir hébergés, habillés et payés. Il n'avait accompli cette mission toute philantropique, que sur le refus de plusieurs capitaines. Le sieur Le-Roy, commissaire général des relations commerciales de la République française, lui écrivit à ce sujet une lettre flatteuse, pour le complimenter.

Dans l'attente d'un nouveau convoi britannique, Bavastro utilisait sagement ses loisirs. Enfin, las de mesurer les deux rives du détroit de Gibraltar, il vint à Tarifa, régla ses affaires avec ses agents de commerce, qu'il traita largement en corsaire libéral, et cingla vers Nice, avec sa petite fortune de deux millions et demi en piastres fortes.

A peine commençait-il à jouir de la vie de famille, qu'il eut à déplorer la mort de sa mère. Il ne fallait qu'un coup semblable pour abattre le courage de cet homme d'airain, aussi, se laissait-il vivre sous le beau ciel de Nice.

1804 allait finir; un événement le rendit encore une fois aux émotions guerroyeuses de sa jeunesse; Napoléon l'avait nommé chevalier de l'Empire et Bavastro en fut ébloui.

En 1805, il se mit en frais de course; il arma un second INTRÉPIDE, beau navire, fin marcheur, fort de quatorze pièces de canons et de quatre-vingts hommes d'élite, courageux, dévoués et toujours prêts à vaincre ou à mourir. On le savait heureux et il payait bien. Il partit pour le détroit de Gibraltar, content et fier de son navire et presque glorieux de revoir ces eaux bleues.

C'était toujours le même homme, taciturne, sobre, portant sa large croix nuit et jour, croyant en elle comme au talisman qui protégeait alors le sauveur de la France. Bavastro fit de nouvelles prouesses et de fortes captures qu'il allait déposer ou vendre à Alger. Vers la fin de l'année 1805, il sentit le vide de l'âme et du cœur, et crut avoir soif de l'air natal; il mit donc son INTRÉPIDE sur le cap de Nice, où il arriva sans aucune rencontre.

Après avoir passé quelque temps dans sa chère patrie, notre corsaire se rendit à Milan pour y placer des fonds et de là à Ancone, où il arma un petit chebec qu'il appela encore une fois le MASSÉNA.

Il se fit accompagner de deux trabaccos, sous pavillon italien.

Le MASSÉNA portait le pavillon français. Amiral de cette force navale, Bavastro commence une croisière désastreuse

pour le commerce ennemi; huit jours s'étaient à peine écoulés qu'il rentre au port, suivi de douze beaux navires autrichiens; leur vente double une fortune dont il ne connaissait pas toute la valeur, aussi était-il exploité par des commettants infidèles.

Etant encore à Ancône, il apprit qu'une maison de Nice avait fait faillite et qu'une bonne part de sa fortune avait été engloutie. Ce contre-temps le contraria vivement, il oublia la mer, l'argent et la gloire et s'en fut faire une visite à Notre-Dame-de-Lorette, où il reçut un ordre de service, conçu en ces termes :

ARMÉE DE NAPLES.

Au quartier général de Spolette, le 15 janvier, an 1806.

Il est ordonné à monsieur le capitaine Bavastro de se rendre au quartier général de l'armée de Naples, où il attendra des ordres ultérieurs.

Signé : MASSÉNA.

Bavastro alla au devant de Masséna, et, à peine entré dans Naples, prit le commandement de la FAMA. Par ordre du maréchal, et, sans désemparer, il dut faire rentrer dans la darse les navires retenus captifs avec les équipages de la famille royale.

Cependant le maréchal Jourdan succédait à Masséna et un capitaine de vaisseau avait été envoyé de France, pour y organiser la marine militaire de Naples.

Bavastro ne fut pas conservé au commandement de la FAMA et le 12 mars 1806, il reçut l'ordre suivant:

Il est ordonné à monsieur Bavastro, de prendre provisoirement le commandement d'une division de bateaux canonniers actuellement en armement dans ce port.

Le préfet maritime
JACOB.

Bavastro, froissé dans son amour propre, partit avec les canonnières, fouilla la côte et rendit des services importants. Mais, l'ennui le gagnant, il laissa la carrière d'officier de la marine royale de Naples et partit pour Ancône.

Libre désormais des entraves d'un service maussade, aride et sans fruit, il compta ses deniers et se promit de les dépenser à ne rien faire.

Il resta à Ancône depuis le 6 août 1806, jusqu'en janvier 1807. Ses commettants l'ayant encore trompé il se décida à partir; il réalisa ses valeurs en portefeuille, et reparut sur la Méditerranée possesseur d'une vigoureuse polacre, baptisée le PRINCE-EUGÈNE, forte de seize pièces de canons et de quatre-vingt-dix lurons qui ne demandaient qu'à vaincre ou mourir.

Il composait son équipage de choix, en parcourant les ports voisins de Nice, et, lorsqu'il trouvait un homme, il traitait avec lui de gré à gré. En sortant de Nice, le PRINCE-EUGÈNE navigua dans les eaux pacifiques qui baignent, de part et d'autre, les côtes des Baléares et de la Sardaigne. Le terme de sa course s'arrêtait en Espagne. Chemin faisant, il rencontre la fameuse lettre de marque anglaise, la FANNY-DE-JERSEY, ayant en batterie dix-huit bonnes pièces

d'artillerie et un équipage non moins respectable. Elle venait de Sicile et, comme lui, allait glaner sur les rives plantureuses qui séparent l'Ibère du Maroc.

Bavastro avait horreur de la concurrence, il aborda la FANNY-DE-JERSEY, après l'avoir saluée, à bout portant, de toutes ses bouches, remplies jusqu'aux TAPES. Ce navire faillit se disloquer sous le choc de cette horrible décharge. En un clin-d'œil, tous les gars, armés jusqu'aux dents, balayaient le pont de la FANNY, qui se déclara vaincue et désarmée. Bavastro conduisit sa conquête à Tarragone, où plus tard il retira de cette prise, riche elle-même de ses captures, la modique somme de trois cent mille francs.

Le caractère aventureux et entreprenant de Bavastro est assez connu pour que nous n'entreprenions pas d'entrer dans le détail de toutes ses prouesses, car elles seraient trop longues à énumérer.

Il continua longtemps encore à longer les côtes ibériennes.

Une révolte éclate une fois dans son équipage, le motif...... c'était le besoin du FAR NIENTE, Bavastro ne leur demande qu'un jour, l'équipage l'accorde, il fait armer son canot, deux hommes qui paraissent choisis au hasard y descendent.

« Prenez avec vous, dit Bavastro au patron, un sac de biscuits et un baril d'eau et allez-moi jeter ces deux lâches sur l'île d'Albaran. » Il fut obéi.

Quelques jours après cette punition exemplaire, il envoya quérir ces deux hommes, la maigreur les avait rendus méconnaissables. Cette leçon fut salutaire. Ces deux hommes furent désormais des modèles de bravoure, de patience et d'un dévouement sans bornes à celui qui avait su les comprendre et les châtier.

Le capitaine Bavastro vint aborder à Barcelonne; il y vivait avec Gazan, Rey, Chabran, Lecchi, tous jeunes, tous intrépides et vaillants.

Il y avait à peine six jours qu'il était à Barcelonne qu'il s'était conquis l'amour et l'estime de tous.

Murat, lieutenant-général du royaume d'Espagne, lui donna le commandement do deux chaloupes canonnières pour purger la côte des brigands qui l'infestaient et nuisaient non-seulement à la liberté du commerce, mais entravaient les opérations militaires de l'armée française. Il sut remplir convenablement cette mission.

On était en 1809, lorsqu'une division navale de France partait de Toulon pour ravitailler l'armée à Barcelonne; chemin faisant, elle avait capturé un petit chebec espagnol dont Bavastro fit l'acquisition pour son compte. Le petit chebec s'appela encore une fois l'Intrépide.

Malgré la surveillance active de l'escadre ennemie, Bavastro sort de Barcelonne, en narguant les croiseurs; trois jours après, il capturait sur les côtes d'Afrique huit bons navires anglais ou espagnols et les conduisait à

Alger; l'absence du consul Français le désappointa un moment; mais, à l'aide de présents magnifiques et de belles promesses, il gagna le dey. Il put décharger, vendre les navires et la cargaison et revenir à Barcelonne chargé d'or, heureux et triomphant.

Bavastro, mêlé à toutes les fêtes, jouit un instant de la vie; il eut un hôtel, de nombreux domestiques, des courtisans, des maîtresses, un poète et des sectaires. Mais un jour ayant appris que le consul-général de la régence d'Alger séjournait à Paris, il quitte Barcelonne, arrive à Paris, et, le soir même de son arrivée, obtient une audience de M. Dubois-Thinville, au sujet de la vente des captures qu'il avait encore laissées à Alger.

Bavastro retrouva à Paris l'ami et le compagnon de son enfance, devenu prince, duc et maréchal de France.

Masséna le fit son commensal et voulut le recevoir dans son palais.

La vie parisienne ne convenait pas au chevalier Bavastro, qui annonça son départ au prince.

— C'est bien, dit celui-ci, tu partiras dans trois jours, seul, ou, dans quinze, avec moi. Mais, avant tout, il faut être poli, tu dois quelques visites aux gens qui t'ont vu chez moi. Demain Bricqueville sera ton Mentor, dispose-toi à le suivre.

Et le lendemain, Bavastro fut présenté à Decrès, ministre de la marine; il fut étourdi des honneurs que lui proposait

ce grand officier de la couronne, mais, à chaque proposition, il se voyait obligé de répondre :

— Je n'ai point appris à lire, à écrire, monseigneur, je suis indigne de vos bontés.

Cette naïveté fit rire le ministre.

Decrès avait ordre de conduire Bavastro aux Tuileries sans l'en avertir. Tous les deux arrivèrent à point dans la salle des maréchaux. César, entouré de la brillante auréole de ses lieutenants, cessa d'ordonner des victoires en voyant venir à lui son ministre de la marine.

— Sire, dit-il, voilà Bavastro.

Ici, le corsaire, ébloui, perdit la tête, et, s'il n'eut été soutenu par Bricqueville, il serait tombé foudroyé aux pieds de l'Empereur.

Napoléon lui parla de ses aventures sur mer, en mauvais italien, presque en langue franque, ce qui remit Bavastro à son aise, au point qu'il lui raconta sa défaite avec Cochrane.

Nous croyons opportun de rapporter ici ce fait, qui est d'un intérêt tout particulier pour l'histoire. Bavastro montait alors, comme nous avons dit, la polacre nommée le PRINCE-EUGÈNE, qu'il résolut de désarmer, vu que ses produits, depuis son départ de Nice, n'avaient point encore couvert les frais de son armement. Après avoir fait divers chargements qu'il allait déposer à Marseille; un jour, à peine en vue du cap Palamos, il aperçut un grand navire qui naviguait dans ces eaux et même affectait de lui courir

sus, bâbord amures et sous toutes voiles. Après l'avoir longtemps observé avec sa lunette, il s'écria :

— « Peuch! malgré tes cinquante canons et tes reins plus durs que les miens, si j'avais mon équipage au complet, en moins d'une heure et sur tes gaillards, nous compterions ensemble. »

Or, cet ennemi, qui venait sur le PRINCE-EUGÈNE, se nommait le CHEVAL-MARIN et le fameux lord Cochrane en était le capitaine. S'apercevant qu'il avait à faire à une proie facile, il s'opiniâtra à serrer de près l'ardente polacre qui, fuyant devant un ennemi aussi terrible qu'une frégate, n'eut d'autre ressource que dans le refuge qui s'ouvrait à elle au fond de la petite anse de Bégu.

A peine mouillé sous la protection d'une batterie de deux pièces en bronze, dont Bavastro s'était promis d'utiliser la défense contre le lord qui lui faisait l'insigne honneur de rompre une lance avec lui, Bavastro, dis-je, après avoir pourvu à la défense de la polacre, se rendit aux deux canons de la côte avec quelques hommes capables de les servir VITE, JUSTE et BIEN, mais il ne trouva que deux canons sans canonniers et une tour fermée, dont il enfonça la porte, où il chercha en vain de la poudre et quelques boulets.

Bavastro, sans maugréer, sans perdre une minute, fit enclouer les deux pièces, puis, horriblement crispé, suivant sa vieille habitude, il se rendit à bord du PRINCE-EUGÈNE, y organisa ses braves; en mit une partie à la batterie, pour

le soutenir contre les troupes anglaises, qui devaient inévitablement débarquer à Bégu.

Lord Cochrane n'exposa point sa frégate dans les parages de Bégu, semés de rochers, mais il fit des préparatifs de descente, et le lendemain, au point du jour, Bavastro annonça, presque joyeux, à ses compagnons, quatre grandes chaloupes qui se détachaient des flancs du Cheval-Marin. A peine furent-elles à portée de mitraille, qu'il commença un feu nourri, auquel les anglais répondirent d'autant mieux qu'ils portaient avec eux l'armement en guerre de leurs chaloupes, la résistance fut opiniâtre et longue.

Vers les quatre heures de relevée, deux chaloupes tentèrent l'abordage de la polacre; le noble corsaire paya encore une fois de sa valeur. Un peu plus tard, voyant l'inutilité et l'impuissance de ses efforts, il abandonna son navire en se ceignant les reins de son pavillon en lambeaux et criblé de blessures.

Le Prince-Eugène fut capturé à cinq heures.

Bavastro, assis sur une hauteur de la côte, le vit s'éloigner avec douleur et jura de se venger de son ravisseur.

Il en était rendu au sublime de son anathême contre Cochrane, lorsqu'on lui amena deux matelots anglais, surpris dans les broussailles et faits prisonniers par un des siens, Bavastro glorifia leur bravonre, les déclara libres et généreux au-delà du devoir, il leur donna la yole de la polacre pour se rendre à bord du Cheval-Marin.

— “ Je ne veux rien de vous, leur dit-il, seulement je vous charge d'instruire votre commandant, que j'étais sur lest, sans équipage et désarmé, mais qu'il me reverra bientôt dans ces parages et tout prêt à lui demander une revanche. „

Puis, montrant son écharpe :

— “ Ajoutez surtout que j'ai sauvé l'honneur et mon drapeau. „

A ces paroles Napoléon sourit, lui serra la main et le congédia avec une bonté parfaite.

Quelques jours après ce grand épisode de la vie de notre héros, le maréchal Masséna fut appelé au commandement de l'armée de Portugal. Le lendemain Bavastro reçut l'ordre suivant :

Il est ordonné au capitaine Bavastro de se rendre à mon quartier général de l'armée, en passant par Bayonne et Valladolid, d'où il suivra mon état-major dont il fait partie. Les autorités civiles et militaires sont priées de lui accorder toutes les facilités pour qu'il arrive avec célérité.

Paris, le 21 avril 1810.

Le maréchal prince d'Essling
MASSÉNA.

Bavastro quitta Paris tout joyeux, ne regrettant de ses splendeurs que Napoléon et les FANTASIAS du cirque.

Il fit la campagne, rendit quelques services sans grande importance, et, son ami, qui le comprenait, l'éloigna de son état-major avec l'ordre suivant :

Le maréchal prince d'Essling, commandant en chef de l'armée de Portugal, nomme monsieur le capitaine de frégate Joseph Bavastro, commandant du

port de Santarem. Il est ordonné à messieurs les officiers-généraux et autres autorités de le reconnaître dans ce commandement.

Monsieur Bavastro aura pour secrétaire monsieur Gabriel Gras.

Au quartier général d'Ablençuer, le 21 octobre 1810.

Signé : MASSÉNA.

Ses services comme commandant de Santarem furent appréciés par les généraux de l'armée à l'égal des leurs. Dès le commencement des hostilités, il avait le droit de circuler librement et de se rendre avec une escorte au quartier-général du Prince.

En Portugal, Bavastro n'eut pas d'occasion de se signaler. Il passa en Andalousie sous les ordres du maréchal Soult, qui le nomma à l'inspection des côtes et au commandement du port de Malaga.

Il y tomba amoureux de Mariquita Hudson de Mérida, moitié sang anglais et moitié sang espagnol, fille riche en immeubles grevés d'hypothèques et orpheline. Il était veuf, il l'épousa.

A cette époque, l'armée de Catalogne était menacée par la disette, les généraux consultèrent Bavastro, qui leur dit qu'Alger pouvait fournir à crédit du blé à toutes les armées de l'Empire.

On le crut sur parole et on l'envoya muni de pleins pouvoirs auprès du pharaon barbaresque.

Bavastro tomba sur Alger comme un oiseau de proie, il fit ses affaires et revint sans fâcheuse rencontre au port de Malaga avec plusieurs bâtiments chargés de blés. Au rappel

des troupes d'Espagne, Bavastro, quoiqu'il possédât en Catalogne de grands biens et une femme, se décida à suivre l'armée. Ce fut une grande faute, que celle de confier, sous la simple garantie de la foi conjugale, les trois quarts d'une belle fortune en espèces, titres, immeubles, navires et marchandises. Le départ de l'armée fut un coup de foudre pour les Espagnols qui s'étaient franchement ralliés à la politique de la France, aussi Bavastro en ramena-t-il plusieurs avec lui et à ses frais.

Bavastro à Bayonne apprit le désastre de Moscou et renonça à ses projets et à ses espérances de retourner en Espagne. Il quitta donc Bayonne et vint en toute hâte à Toulon.

Masséna le garda auprès de lui. Un moment l'horizon politique parut s'éclaircir, et Masséna, s'accusant en secret d'arrêter l'élan de son ami, l'engagea à armer un corsaire à Nice et à refaire sa fortune.

Quelques jours après, Bavastro était à Nice, plus fou de la mer que jamais, frappant en vain à toutes les bourses d'armateurs; il partit alors pour Gênes, où il avait été si grand, si heureux et si riche. Il y trouva les visages tristes, les coffre-forts fermés; avec la chute de Napoléon toute confiance avait disparu. Il resta dans cette ville jusque vers la fin de 1814; durant ce séjour, devenu triste et morose, il s'absentait quelquefois pendant plusieurs jours, seul avec un homme de confiance nommé Natta.

C'est sous cette feinte tristesse que le corsaire nourrissait un vaste projet, car il ne prétendait rien moins que de faire évader Napoléon de l'île d'Elbe.

Qui a lu l'histoire doit se rappeler que, durant son exil à l'île d'Elbe, Napoléon avait rencontré sur son passage, en allant à sa maison de campagne, située à l'extrémité de l'île, un grand et beau matelot, avec qui, dit-on, il échangea à sa façon quelques paroles confidentielles et restées mystérieuses, même pour l'intelligence de l'histoire.

Le bruit a couru que cet homme était Bavastro; certes il avait assez d'audace et de bravoure pour confirmer ses bruits, son amour pour l'Empereur était aussi assez connu.

Comme il se disposait, une nuit, à une de ses petites sorties habituelles, un de ses bons amis vint le prévenir que ses menées étaient découvertes. Il lui conseilla de déjouer la confiance en allant demander au gouverneur la permission d'aller offrir ses services au souverain de l'île d'Elbe, et de fonder sa demande sur les quinze années qu'il lui avait consacrées.

Bavastro comprit la sagesse du conseil et la profondeur de l'abîme qu'il allait combler sous ses pas, en allant au devant d'une accusation, dont au fond il se sentait fier et coupable. Il demanda donc un permis de voyager à l'île d'Elbe; il lui fut refusé, cela va sans dire, il s'en vint alors à Nice, où il demeura encore un ou deux mois, triste et inoccupé. Mais, le souvenir de sa femme et de sa fortune

laissées en Espagne, lui revenant en tête, il résolut d'aller à Malaga.

Il se rend donc à bord d'un navire italien, sous pavillon anglais, de relâche à Nice, et il traite de gré à gré avec le capitaine de son passage en Espagne. Celui-ci se rendait à Lisbonne; moyennant une bonne subvention, il s'engagea à relâcher à Malaga et à y rester deux jours. Le lendemain, Bavastro partait presque joyeux de se retrouver sur cet élément qui avait jadis tant courtisé sa fortune et sa gloire.

Le navire mouilla devant la ville de Malaga. Une heure après, Bavastro sortait d'un canot et se rendait droit au cabinet du gouverneur. En voyant un étranger aussi hardi dans ses manières, le gouverneur s'informe, non sans quelqu'émoi, du but de sa visite.

— Je suis italien de naissance, français de cœur et d'âme, je suis de relâche à Malaga et je viens demander, s'il m'est permis de parcourir la ville.

— Sans nul doute, depuis la paix avec la France, l'Espagne et l'Italie ne sont plus ennemies. Avez-vous un passeport?

— Le voilà.

— Caramba...... le signor Bavastro à Malaga. *Valga mi Dios, che tragedia!*

— Pourquoi ces jurons, signor gobernador?

— A mon grand désespoir, Bavastro est en paix avec

l'Angleterre et l'Espagne. Dites-moi seulement, s'il m'est permis de séjourner ici quelques heures.

— Oui, parceque vous êtes en règle avec la politique; non, car, si le peuple vous voit ici, il vous fera une terrible réception.

— Bah! le peuple...... Toutefois je vous remercie du conseil, je serai sur mes gardes.

Et il retourna sur son navire; il ne vint à terre qu'à la nuit close; il avait avec lui un jeune grec, pour le moment le compagnon de ses aventures.

Après avoir parcouru divers quartiers de la ville, il entre dans une maison de belle apparence et ordonne à son page de l'attendre et de l'informer de tout événement probable. Là, il fit son entrée dans un salon éclairé, où se trouvaient un moine, un beau cavalier, sa femme et sa belle-mère. Il ne salua personne, prit un siége et dit à ces dames, avec un dédain pittoresque : — " Me voilà ".

Le moine et le cavalier disparurent.

— Je viens, dit Bavastro, vous redemander votre main et ma fortune. Votre main, pour vous enlever d'ici, j'en ai le droit; ma fortune, pour la partager avec vous dans mon pays.

A cette déclaration, simple et naturelle, ces deux femmes se mirent à se lamenter, mais ceci ne faisait pas le compte de Bavastro, qui voulait prendre un parti décisif. Ces deux mégères firent si bien par leurs cris qu'il comprit enfin que

ce tapage n'avait d'autre but que d'attirer des gens qui lui feraient un mauvais parti. Il se disposait déjà à se retirer quand le jeune grec, laissé par lui en sentinelle, parut en s'écriant : — " Signor Bavastro, partez vite, il y a des assassins sous ces fenêtres...... „

Bavastro et le page descendirent dans la cour et gagnèrent le môle où les attendait un canot.

Le lendemain, la belle-mère vint à bord du brick pour parlementer. Bavastro apprit d'elle que la fortune qu'il avait laissée en rentes, en immeubles, avait été réalisée et que sa femme en avait dissipé une partie. De plus, on lui proposait de se fixer à Malaga ou, en attendant mieux, d'accepter une somme de mille cinq cents gourdes pour continuer sa route.

Bavastro, jusque là silencieux, fit signe à son page de prendre cet argent, puis, il alla s'enfermer dans sa cabine. Le soir, le brick mit le cap sur Lisbonne. Le navire y arriva cinq jours après. Bavastro régla son compte et vint s'établir dans cette capitale, où il demeura pendant quelques semaines inconnu et inoccupé.

Un jour, il reçut une missive de Gênes, sous le voile de l'anonyme. Ce qu'il put saisir de raisonnable dans le style CARBONARO du contenu, c'est qu'on l'invitait à revenir en Italie, où l'appellaient les vœux fervents de sa nombreuse famille. Et Bavastro n'avait pas de famille. Il était fort embarrassé de prendre un parti.

Le surlendemain, un navire partait pour Naples, il prit passage dessus et arriva au moment fatal où le roi Joachim allait jouer sa vie et sa couronne contre toutes les forces de l'Autriche.

Le capitaine-corsaire ne descendit de son navire que pour aller demander une audience au roi; il l'obtint sans peine, et il reçut de Murat le titre d'ami et de conseiller. Il indiqua les points vulnérables de la côte, fut chargé officiellement de les inspecter et de les mettre en état convenable de défense. Bavastro s'était fortifié dans la petite anse de Tremigi, quand il apprit la chute de Murat. Il s'embarqua alors sur un brick nommé PARTHÉNOPE et alla prendre terre à Fréjus; puis il se rendit à Gênes, où, quoique libre, les argus de la police ne manquaient pas de le surveiller.



Après être resté longtemps inoccupé, l'idée lui vint d'aller visiter certain juif algérien qui lui devait encore de fortes sommes. Bavastro, plus libre à Alger qu'en Italie, choisit pour résidence une villa sur le bord de la mer, où il mena une vie toute orientale. Il recevait de loin en loin des visites semi-mystérieuses du juif Bacri, qui l'initiait sans vouloir le paraître, à certains projets de défense du littoral, qui empêchaient le dey de dormir.

Après lui avoir glissé dans l'oreille que son maître prendrait volontiers de lui des conseils, en cas d'une surprise de l'ennemi, il en attendait une réponse, mais Bavastro ne

voulut s'avancer en rien, seulement il accepta la mission de parcourir la côte aux endroits où un débarquement était possible, il le fit avec l'intention de voir et de s'instruire; comme il l'a dit plus tard, une inspiration venue d'en haut lui confiait cette mission, Bavastro se doutait déjà que la France armée viendrait un jour vers ces parages.

Au retour de sa mission, notre capitaine vainement interrogé sur les préparatifs d'une résistance imminente, ne répondit que ces mots :

— " Si vous avez à repousser une puissance maritime,
„ le canon parti des vaisseaux démolira vos remparts, et
„ s'ils ont des mortiers, ils inonderont de leurs bombes
„ votre pauvre ville d'Alger. „

En 1816, les démêlés de l'Angleterre et de la Régence eurent une fin, et lord Exmouth, à la tête d'une escadre, opéra sans nulle résistance, la démolition partielle de cette ville.

Bavastro, insoucieux de l'événement, assistait au spectacle étrange d'une cité barbare, qui meurt sous le feu d'une flotte formidable.

Un agent consulaire sarde, nommé Carron, dénonça l'ex-corsaire à l'amirauté de Gênes. L'agent de Toscane en fit autant de son côté, et tous deux conclurent à ceci que Bavastro avait tellement la manie des combats, qu'il s'essayait à Alger à bombarder un jour Gênes et Livourne.

Il quitta la Régence et vint à Livourne pour suivre les

progrès de cette calomnie. Il eut dans cette ville à souffrir de mille façons; enfin, fatigué de cette existence, il choisit quelques matelots qui lui étaient restés dévonés, frêta un navire qu'il nomma l'Espérance, et, suivi de ses fidèles, il cingla vers le nouveau monde, en Colombie, où régnait alors le dictateur Bolivar.

Ce chef républicain, ayant besoin d'intelligences capables, pour discipliner ses soldats, accueillit parfaitement les compagnons de Bavastro et leur offrit du service dans l'armée.

Bavastro, avec son grade de capitaine de frégate, fut appelé à servir sous les ordres de l'amiral Bryon, commandant les forces de la république de Vénézuela, contre celles de l'Espagne, pendant la guerre de l'indépendance.

Lors de l'expédition contre la ville de Cumana, Bavastro reçut le commandement d'un fort navire, dit la Bellone; et fit voile avec l'armée, en mai 1819, pour ces parages.

Notre capitaine demanda et obtint de devancer la flotte pour aller avec l'aide d'un bon pilote, reconnaître la Barcelonne d'Amérique, et sonder les parages voisins des forts qu'il fallait soumettre où démanteler avant de ne rien entreprendre. Après avoir vu les lieux, il se mit à la tête de la colonne et la conduisit avec un rare bonheur à un mouillage sûr, propre au débarquement, et dans la baie même de Barcelonne.

Le lendemain, pendant que toutes les chaloupes transportaient à terre les troupes de l'expédition, Bavastro, qui connaissait l'art de la guerre, vint s'embosser à portée de pistolet d'un fort de la côte qui devait gêner le débarquement, et commença un feu d'enfer dont tous les coups frappèrent le but d'ailleurs immanquable, à raison du PRESQUE BORD A QUAI DE LA BELLONE.

Le fort ripostait de son mieux, et quoique les canonniers espagnols, improvisés fussent des modèles de maladresse, il arriva plus d'une fois, que des boulets heureux vinrent se perdre sur le pont et dans les œuvres mortes de la BELLONE. Celle-ci coulait bas d'eau, ce que son capitaine avait vu le premier, et bien loin de songer à la retraite, il n'en fut que plus ardent à nourrir son feu, à pointer ses canons et à s'assurer que chaque coup portait contre les remparts ennemis.

Lorsqu'il fut clair pour tout l'équipage, pour Bolivar et son armée qui opérait son débarquement en toute sécurité, que la BELLONE allait sombrer, que son équipage pouvait périr, un officier vint dire au capitaine, qu'il venait de la part des matelots, lui signifier le BAS LE FEU.

L'ex-corsaire de Napoléon bondit comme un lion, Quoi? un inconnu osait ordonner à lui, le maître, en face de l'ennemi, de baisser pavillon? Il ne répondit rien, mais il ordonna une nouvelle charge, sous peine de désobéissance à la république et au commandant, ce qui entraîne

le supplice de la GAROTE, et pour donner un superbe démenti aux calomniateurs de la BELLONE, il se fit chef de pièce, et lorsque toute la batterie fut à son unisson, il eut l'audace, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, d'ordonner de sa voix la plus impérative et la plus brève :

— “ Feu de partout. „

Une épouventable détonation fut le coup de mort de la forteresse de Barcelonne et de ses défenseurs, mais la BELLONE s'engloutit en se disloquant aux acclamations de toute l'armée, rangée en ligne sur la plage. Bavastro et son équipage gagnèrent à la nage quelques bateaux de transport, voisins du sinistre, et là, ils furent recueillis avec des transports d'enthousiasme et d'admiration.

Ce fait d'armes devint fécond en hautes conséquences pour le parti de Bolivar; Bavastro seul s'en vit récompensé par une série d'ingratitudes et d'accusations perfides, vices ordinaires des jeunes républiques.

Bavastro, n'était déjà qu'un étranger en Amérique ; sans rompre hautement avec ses envieux, il se démit de son grade de capitaine de frégate, ce que de Bryon s'empressa d'accepter.

Quelques mois après l'expédition de Cumana, Bavastro passa à la Marguerite, où il lui fut proposé de commander en pacha absolu un beau navire armé en course. Ce qui le retint un instant, d'accepter une pareille proposition c'était le mauvais état de ses finances, mais enfin, il se laissa

tenter, et prit le commandement d'un navire nommé la POUPE, avec lequel il partit sur la foi de son ancienne étoile, et de nouveaux exploits ne tardèrent pas à être signalés.

Enfin, Bavastro se lassa de cette vie, il changea de route et fit voile pour la Nouvelle-Orléans, séjour d'un peuple libre ; là il fit acquisition d'une belle ferme, qu'il agrandit et fit prospérer.

Après avoir réglé, par correspondance, ses comptes avec ses associés, ainsi qu'avec le gouvernement de Vénézuella, il se laissa oublier de tous ceux qui l'avaient connu. Bolivar le fit réclamer : ce fut en vain.

Bavastro resta sans donner signe de vie, jusqu'en 1826. Le désir lui vint alors de revenir en Piémont. Il parut un matin, la première fois depuis son exil volontaire, à Livourne et ensuite à Nice. Il alterna longtemps entre ces deux résidences, suivant la saison et le retour des amis. C'est alors qu'il racontait ses courses et ses victoires avec toute l'éloquence d'un marin passionné pour la mer.

Vers les dernières années de sa vie, il ne rêvait que guerres et expéditions maritimes; un jour il apprend, à n'en pas douter, que la France, insultée au palais du dey, à Alger, en la personne de son consul-général, méditait une vengeance et une réparation. Aussitôt ses anciennes rancunes contre les barbaresques renaissent, il n'a plus qu'une idée, armer en course. Nul ne connaît comme lui les côtes d'Alger. Il ne dort plus, il roule un projet gigantesque; ses prétentions

sont exorbitantes, mais elles sont d'une justesse pratique. Il dicte à son secrétaire, un document sur l'état de la régence d'Alger, tel qu'il l'a vue et étudiée pendant ses fréquents voyages. Il calcule ce qu'il faudrait avoir de forces pour obtenir un autre résultat que celui qu'a obtenu lord Exmouth ; il opine pour un débarquement de troupes, sur certain point du littoral qu'il connaît.

Ce précieux document, adressé à son Excellence le Ministre de la marine et des colonies, est trop volumineux pour être reproduit dans cette biographie déjà longue, malgré tous nos efforts pour l'abréger. Les autres documents reçus à cette époque par le gouvernement français, n'eurent pas comme celui de Bavastro le mérite d'être une peinture, faite sur place, des hommes, des choses et des lieux.

Bavastro fut pris au sérieux par le ministre, si on en juge par la réponse faite à son précieux document daté de Nice le 12 février 1830. En effet, une dépêche ministérielle, datée du 20 du même mois, ordonnait au préfet maritime de Toulon, de placer Bavastro auprès de l'amiral Duperré, en qualité d'OFFICIER PRATIQUE.

Après la conquête d'Alger, l'amiral Duperré, en quittant l'Afrique, ramena à Toulon la flotte et une partie de l'armée ; il ne manqua pas de songer à faire un sort à notre capitaine. Il savait son histoire, et il n'ignorait pas non plus que nul ne meurt plus pauvre que l'armateur-corsaire qui a gagné beaucoup d'argent.

M. Deloffre, capitaine de vaisseau, fut nommé commandant de la marine à Alger, et Joseph Bavastro reçut à cette occasion l'ordre de servir sous lui, en qualité de capitaine du port.

La connaissance de la langue, des lieux et des mœurs du pays le rendaient tout-à-fait propre à remplir ces fonctions nouvelles pour lui. De plus, il fut reconnu pour un homme tout-à-fait spécial dans les circonstances où l'on se trouvait, car il s'agissait bien moins des affaires du port, que de celles de la police d'un peuple vaincu, dont il fallait ménager les préjugés, la religion et la famille.

Bavastro avait beaucoup vécu d'émotions ardentes, enthousiastes et fatales aux organisations comme la sienne; on peut dire qu'il survivait à lui-même par l'âme et le cœur, mais son corps allait de plus en plus refusant son service à l'un et à l'autre; il eut succombé, sans les soins d'un bon ange, de sa fille chérie, qui ne l'abandonnait jamais.

Il n'avait, alors, d'autres distractions que la causerie intime et quelques promenades. Il s'en allait tout le long du jour, monté sur un cheval arabe, se promener par les rivages jusqu'à sa villa et, chemin faisant, il rendait de longues visites aux amis qui habitaient les environs. Le soir, il recevait quelques amitiés familières; il se plaisait à leur raconter avec feu et non sans poésie l'existence fabuleuse de ses beaux jours et les féeries dignes des Mille et

une Nuits, dont il avait été l'amphytrion et le héros. Un soir, revenant au logis, il se sentit faiblir et ne put guider son cheval, il fut désarçonné; il se remit en selle après des efforts inouis; mais, en arrivant chez lui, il se coucha pour ne plus se relever. Il supporta stoïquement la venue de la mort, mais quand il la sentit tout-à-fait près de lui, il n'eut qu'un cri : " Ouvrez tout...... la mer encore une fois! „

Nous étions alors au 10 mars 1833.

Si Joseph Bavastro, le Jean Bart niçois, — a su mériter pendant sa vie, un des plus glorieux parchemins qu'ait jamais signé la main de Napoléon Ier, — Nice, sa patrie, jusqu'à présent, n'a su que donner son nom à une des nouvelles rues de la ville.

BELLI François, né à Sospello, cultiva avec succès la poésie. On a de lui divers *Componimenti Lirici* qu'il publia à Turin, en 1646 et 1655; les uns à la louange de Pasqual Codretto, son concitoyen, et les autres à la louange des Princes de la royale maison de Savoie.

BELLI Sigismond, naquit à Sospello, en 1697, prit son baccalauréat à Turin, en 1717, passa docteur en philosophie et en médecine et alla ensuite à Rome, pour s'exercer dans cette faculté, où il se fit une grande réputation.

Il écrivit divers ouvrages en langue latine, dont voici la liste : 1° *Problema an terror in pueris epilepsiam inducere valeat*,

Rome, 1721. — 2° *Quomodo pus in thorace contentum potuerit evacuari per renes, et intestina. Responsum datum Clarissimo Viro Josepho Mariæ de Lefleran, Philosophiæ et Medicinæ Doctori Graciensi*, Rome, 1722. — 3° *Theorema cur sanguis extractus sponte coaguletur*, Rome, 1722. — 4° *Morborum omnium medico spectantium practica Delineatio*, Rome, 1723.

BERNEZZO, fra Lucain, né à Nice, de l'ordre des Prédicateurs, écrivit, en langue maternelle niçarde, un traité du Rosaire de Notre-Dame, portant pour titre : *Tratat del Rosari de l'intemerada Verge Maria, segunt la determination de diverses dotors*, imprimé à Nice, en 1493.

BERTRAND, du Puget, troubadour célèbre, vivait en 1265, fut un noble châtelain et un brave chevalier, qui fit de bonnes chansons et de bons sirventes.

La maison du Puget possédait une partie de la seigneurie du Puget-Thénier. Elle était une branche de l'ancienne maison des Balbs, qui paraît avoir été la tige commune de la maison de Beuil, fondue dans celle de Grimaldi, comme nous verrons à ce nom.

Notre troubadour doit avoir fait plus d'une chanson, on n'en connaît particulièrement que deux et un sirvente; l'une roulait sur la galanterie, sujet ordinaire des chants et des conversations de ce temps-là. Bertrand s'y peint en amant soumis et fidèle; sa dame, au contraire, y est repré-

sentée avec cette vertu austère qui ne sait point fléchir, etc. Dans une TENSON avec sa dame, il lui dit :

Domna, ieu soi lo vostr' amics aitals,
Francs et humils, vers adreiz e leials:
E serai vos deservir tan venals
Que ja no m'er afans a sofrir mals;
E vos, domna, sicom etz de bon aire,
Retenetz me, que ben er vostre sals
Ab lau qu'ieu ja de re vas vos non veire.

BONA DOMNA.

Dans la sirvente, Bertrand déclame contre l'avarice des mauvais riches. " A quoi sert, dit-il, un trésor enfoui à „ celui qui le possède ? J'y ai autant de part que lui, dès „ qu'il n'en tire rien. J'ai même un avantage de plus, c'est „ que je ne serai pas tourmenté du même désespoir, quand „ il l'aura perdu. „

Ces réflexions sont fort sages, car il faut observer que la plus grande tâche pour un gentilhomme, c'était d'être avare ; le faste et la libéralité étaient les caractères distinctifs de la chevalerie.

BERTRAND, natif de la Bollène, comté de Nice, s'illustra parmi les religieux Minorites de la province de Saint-Ludovic, par ses rares vertus, son talent et ses écrits.

Père Bertrand mourut à Arles, avec la réputation d'un saint religieux, le 7 septembre, 1370. Les auteurs de son ordre l'appellent " Vir magnæ sanctitatis. „



Perrin lith 1860

Turin, Lith Doyen Frères

BISCARRA JEAN BAPTISTE

BISCARRA Jean-Baptiste, né à Nice, le 22 février 1790, montra de bonne heure une vocation très prononcée pour le dessin. Son père, Joseph-Constantin, trésorier-général de l'armée, et sa mère Catherine Coppon, l'envoyèrent à Florence, pour faire ses études à l'académie des Beaux-Arts, dirigée par le célèbre professeur Pierre Benvenuti. Après avoir fait son apprentissage scolastique de douze années, il exposa son tableau de l'Enfant Prodigue pleurant ses erreurs, qui fut très-applaudi, jugé digne des grands maîtres de l'école italienne, et honoré du premier prix.

En 1815, lors du rétablissement de la monarchie de Savoie en Piémont, le roi Victor-Emmanuel, afin d'encourager les mérites de notre jeune artiste, l'envoya, à ses frais, comme pensionnaire, à Rome, pour qu'il se perfectionnât dans l'étude des arts.

Tout entier à ses études, il accrut encore dans cette ville sa réputation, en exposant, au Panthéon, plusieurs productions originales, qui furent très goûtées des illustres artistes contemporains, les Canova, Camuccini, Tordivaldjen, Tenviani, etc., qui l'honorèrent de leur amitié.

Les ouvrages qu'il traita à Rome sont : la fuite de Caïn, la Sibylle Tibertine, qui prédit a Auguste la venue du Rédempteur, un épisode du déluge. Ces trois tableaux sont la propriété du Roi; la visitation de la sainte Vierge a sainte Elisabeth, tableau qui fut destiné

à l'Eglise de notre couvent de Sainte-Claire, ou de la Visitation, et un ECCE HOMO, montré au peuple par des bourreaux, pour la chapelle Cardelli, dans l'Eglise de la Trinité-des-Monts, à Rome.

Avant de partir de cette métropole, l'académie Pontificale de Saint-Luc voulut l'agréger parmi ses professeurs. En 1821, le roi Charles-Félix le rappela à Turin, et le nomma son premier peintre, professeur des écoles de dessin et directeur de l'Académie, place rendue vacante par la mort du chevalier Péchieux. Il reçut aussi à cette époque le diplôme de professeur à l'Université.

Infatigable dans ces différentes charges, toujours prompt à protéger, favoriser et encourager l'étude des beaux arts, il contribua puissamment au développement de l'académie Albertine et à l'accroissement de sa réputation. Ce zèle incessant lui valut la bienveillance du magnanime roi Charles-Albert, qui, en 1841, le décora de la croix des saints Maurice et Lazare. Malgré tous les soins empressés que réclamaient de lui les différentes écoles qu'il était appelé à diriger, il ne laissa jamais de travailler très assidûment, et sans compter plusieurs portraits de grandeur naturelle qu'il fit de divers souverains, je citerai seulement ses grands tableaux représentant ACHILE RECONNU A LA COUR DE LICOMÈDE, la GÉNÉROSITÉ D'ALEXANDRE LE MACÉDONIEN ENVERS THIMOCLÉE THÉBANE; tous les deux existant dans les appartements de S. M. le roi Victor-Emmanuel,

SIX PORTRAITS HISTORIQUES, d'illustres Piémontais, pour la galerie Danieli, au Palais Royal.

LA FERMETÉ D'AME DE S. M. LE ROI CHARLES-FÉLIX AU TEMPS DE LA PESTE A CAGLIARI, commandé par S. M. la reine Marie-Christine, LA VÊTURE D'UN CHEVALIER DES CROISADES et LA PROMULGATION DU CODE CIVIL ALBERTIN. Dans ce tableau, d'une dimension colossale, Biscarra a voulu perpétuer la mémoire de la promulgation du code civil, monument de la royale sagesse, et un des premiers bienfaits que S. M. Charles-Albert a donné à la nation Sarde.

Pour concevoir un pareil ouvrage et oser en entreprendre l'exécution, il fallait vraiment un grand amour de la patrie, une vraie connaissance de l'art et cette fermeté à toute épreuve qui sait affronter et vaincre les obstacles.

Ces qualités ne firent pas défaut à notre peintre Biscarra, et, pour le prouver, nous n'avons qu'à donner une idée de cette composition colossale, qui contient les portraits d'environ cent personnages.

On voit sur le trône, S. M. le roi Charles-Albert en habits royaux, ayant à sa droite les deux ducs ses fils, à gauche, le prince de Carignan, et tout au tour, Monseigneur l'archevêque, le maréchal-gouverneur, doyen des chevaliers de l'ordre suprême, les trois grands de cour, et plusieurs autres officiers des principales charges, S. E. le maréchal comte de la Tour se trouve tout près du Roi, à la tête du

conseil d'état, qu'il préside; tout près de lui, il y a les trois présidents des sessions et ensuite les conseillers d'Etat.

S. M., debout sur le trône, semble, de la main droite, commander l'observance de code, que S. E. le comte Barbaroux, premier ministre, soutient et présente aux magistrats suprêmes du sénat et de la chambre, et que les premiers présidents, reçoivent avec reconnaissanse. Après les premiers présidents, suivent les présidents, les sénateurs, les chefs des bureaux et divers autres employés supérieurs, parmi lesquels il a eu le soin de choisir plus spécialement tous ceux qui avaient en quelque sorte coopéré à cette nouvelle législation. Le trône est enrichi d'un grand baldaquin en velours cramoisi, à franges et crépines en or; derrière le grand fauteuil, surmonté des armoiries de la maison de Savoie, figurent les drapeaux des quatre principales brigades militaires, représentant le Piémont, la Savoie, Gênes et Nice; à droite du fauteuil, il a placé la justice, qui reçoit un placet d'un pauvre, situé au côté opposé, faisant allusion par cette allégorie, soit à l'institution de l'avocat des pauvres, créée par Amédée VI, soit aux soins empressés du roi Charles-Albert, pour cette classe de ses sujets.

Le fond du tableau représente la grande salle du Palais Royal, ornée des bustes des rois, qui donnèrent des lois à l'Etat, comme Amédée VIII, Emmanuel-Philibert, Victor-Amédée II, et Charles-Emmanuel III.

Au fond de cette salle, près de la porte, se tient un hérant avec la trompette en main, attendant le moment d'annoncer au peuple, qu'on aperçoit sur le dernier plan, ce mémorable événement.

L'exécution de cette idée présentait à l'artiste, bien certainement, de sérieuses difficultés, principalement pour placer autour du trône plus de cent personnes toutes habillées en grand gala de cour, sans blesser l'effet artistique, sans tomber dans le défaut d'offrir à l'œil une longue ligne uniforme et une masse compacte de têtes, de toges et d'habits de cour.

Biscarra sut harmoniser le tout, avec un fini précieux et un ton de couleur remarquable.

Dans un tableau de ce genre, le peintre n'était pas, il est vrai, tenu à faire précisément des portraits, mais le professeur Biscarra a voulu faire de ce tableau, une galerie historique des différents personnages de l'époque.

Quiconque visitera le Palais Royal à Turin et verra ce tableau ne pourra, en présence des grandes difficultés du sujet, s'empêcher de déclarer que c'est une œuvre de grand mérite et que pour une pareille exécution, l'auteur devait réunir toutes les qualités d'un grand artiste à celle d'un bon citoyen. Biscarra a fait aussi plusieurs tableaux pour des églises, comme : SAINTE MARIE-MAGDELEINE DANS LE DÉSERT, pour Albe; — LE CŒUR DE JÉSUS AVEC L'ADORATION DES ANGES, pour le Sacré-Cœur, à Turin; — LA

MORT DE SAINT JOSEPH, pour la compagnie des Agonisants, rétablie dans notre cathédrale de Sainte-Réparate, avec grande solennité à la fin d'octobre 1842; — LES BIENHEUREUX DE SAVOIE, pour une église à Lucerne; — L'INSTITUTION DES SERVITES, pour Saluces; — SAINT BLAISE QUI GUÉRIT UN ENFANT, pour Poirino; — SAINT JUVÉNAL SORTANT DU TEMPLE POUR PRÊCHER AUX FIDÈLES, pour Fossan; — LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, pour le pays de la Trinité, près Mondovi; — LA MORT DE SAINT HILARION, pour la chapelle du comte de Cessole, à sa campagne de Saint-Barthélemy (Nice). Nous avons aussi la grande toile du théâtre Impérial de Nice qui représente l'apothéose de Catherine Ségurana, notre célèbre héroïne, au temple de l'immortalité, faite en 1827.

Tant d'activité et de travail, unis à la profondeur de son imagination lui valurent une grande renommée. Il fut admis, avec le titre de professeur dans toutes les principales académies d'Italie, entr'autres dans celles de Florence et de Milan qui conservent précieusement son portrait fait par lui-même.

Le chevalier Biscarra était membre de la Junte d'Antiquité et des Beaux-Arts, de l'académie des Sciences à Turin, à laquelle il rendit de grands services par ses bons conseils et ses grandes connaissances.

Il prit constamment une part très active à toutes les associations philantropiques. Comme vice-président de la

commission chargée du projet d'érection d'un grand monument national au roi Charles-Albert, il faisait tons ses efforts pour en activer l'exécution, lorsqu'il fut surpris par une maladie très grave, qui après cinq jours, le 13 avril 1851, l'enleva à la patrie, à sa famille et à ses nombreux amis.

BLACAS N., né à Nice des seigneurs d'Eze, fut un vaillant guerrier et un fécond troubadour; il suivit le roi Charles II dans les guerres napolitaines, où non-seulement combattit vaillamment, mais il sut encore trouver le temps de composer un poème en langue provençale qu'il dédia au roi Robert, sous le titre de :

La maniera de ben guerroiar.

Jean Nostradamus, dans la *Vie des Poètes provençaux* dit qu'il mourut vers l'année 1300.

BLANCARDI Charles-Antoine, naquit à Sospello vers la moitié du XVIme siècle, de la noble famille de ce nom, toujours si dignement représentée dans la religion, les sciences et les armes par ses différents membres. Docteur en lois, d'une profonde mémoire et d'nn esprit très perçant, lauréat en jurisprudence, il dut à son juste mérite d'être nommé avocat-patrimonial de S. A. R. de Savoie. Il composa en latin :

(B) *Tractatus de Laudemiis*, ou *Note alle questioni laudemiali d'Amedeo*

Ponte, Turin, par Hérode-Jean-Dominique Turini, 1616, 1 volume in-8.°

BLANCARDI, le vénérable Jean-François, fils du précédent, naquit à Sospello en 1572. Religieux très savant et très pieux, il entra dans les franciscains réformés de la province de Gênes, à l'âge de 21 ans; il dut à ses talents et à sa haute piété d'être fait gardien au couvent de la Paix à Gênes.

Il introduisit la réforme en Piémont, où il fonda plusieurs couvents. Lecteur en théologie, prédicateur très renommé, missionnaire apostolique et conseiller de conscience de LL. AA. RR. de Savoie, il présida le chapitre provincial au couvent de Saint-Antoine de Rieli, le 3 avril 1617, comme commissaire visiteur de la province de Rome. Il mourut à Turin, au couvent de Notre-Dame-des-Anges, le 4 avril 1650, où on lui fit de magnifiques obsèques, pendant trois jours consécutifs.

Le père François Solere, dans son catalogue, imprimé à Turin en 1701, le porte parmi les (*servi di Dio minoriti*), *vi pietate, devotione, et zelo religionis insignis.*

De plusieurs ouvrages qu'il a écrit, nous avons trouvé les deux suivants :

1° *Methodus prædicandi per annum cum solo Breviario;* — 2° *Celeste Tesoro sopra la SS. Sindone*, imprimés à Turin, par Louis Pizzamiglio, in-4°, 1625.

BLANCARDI Jean-Baptiste, frère du précédent, comte de Cigale et seigneur de la Briga, naquit à Sospello, le 14 novembre 1583. Ce fut un des premiers jurisconsultes de l'Europe. Il fit pendant plusieurs années partie des Primarius Juris Civilis vespertinus interpres, à l'Université de Turin, où, en 1649, il fut nommé prieur du Collége des Docteurs en lois. Appelé ensuite au conseil d'Etat et au sénat de Piémont, il eut souvent l'occasion dans ces diverses fonctions de faire preuve de science et d'habileté.

Le comte Tesauro en fait un grand éloge dans ses campements du prince Thomas de Savoie, à la page 131 de *Torino assediata* où il dit :

" A' 26 luglio 1640 un'altra bomba mettendo in fiamma
" e ceneri la profondata libreria del senator Blancardi,
" rispettò la giustizia di lui, che sicome fu sempre infles-
" sibile e retto, così dalle rovine, dove parea seppellito, fu
" dagli amici più cari tratto sano, ed illeso. "

Echappé, comme par miracle, de cet éminent danger, le sénateur Blancardi se voua tout à Dieu et au soulagement des pauvres. La renommée de ce personnage justement célèbre en Piémont et en Italie, se répandit aussi au-delà des monts.

Les ouvrages du comte et sénateur Blancardi sont les suivants, imprimés à Turin, en 1628, par Uberti Merulc, en matières historiques: *Vita del Beato Bernardo Marchese di Baden, morto in Moncallieri, li 15 di Luglio del 1458.*

En matières légales :

De nullitate Declaratoriæ excommunicationis et cedulorum in causa spolij, controversia, et plusieurs autres *Consulti*, qui en partie imprimés et partie en manuscrits, étaient conservés en quatre volumes, par son fils cadet Jean-Baptiste, docteur en lois.

BLANCARDI Charles-Antoine, fils aîné du précédent, ne se rendit pas moins digne que son père, de la reconnaissance publique.

Il s'illustra dans les armes, fut nommé chevalier grand croix, conseiller et auditeur-général de l'ordre des saints Maurice et Lazare, par lettres patentes du 5 décembre 1664, et commandeur de Saint-Pierre d'Allos, par bulles du 12 août 1667. Il posséda le fief de Cigale, et fut auditeur et sur-intendant-général de guerre de S. A. R. de Savoie.

Il mourut en 1675.

BLANC Jean, né à Nice, en 1583, docteur-médecin et philosophe de grande doctrine, publia un livre intitulé : *Examen Sapientiæ*.

Cet ouvrage, d'un style extravagant, emphatique et souvent très obscur, dut, à certaines propositions émises par son auteur et peu conformes aux principes de la philosophie chrétienne, d'être mis à l'index par les censeurs ecclésiastiques.

Le docteur Audiberti, ci-devant nommé et contemporain de Blanc, fit son éloge en vers.

Ce livre porte pour titre :

(B) *Divina Sapientia Arte constructa ad cognitionem et Amorem Dei acquirendum*, imprimé à Lyon 1636, 1 vol. in-8°.

BLANQUI Jean-Dominique naquit à Drap en 1759. Fils d'un cultivateur aisé de ce petit village, il reçut une bonne éducation. On l'envoya à Nice faire ses études au collége Royal où il fut nommé répétiteur, et, à vingt ans, il remplaçait souvent, déjà, son professeur de philosophie, de mathématiques et de sciences naturelles. Quand éclata la Révolution Française, en 1789, Blanqui en embrassa, avec ardeur, les principes; et, trois ans après, quand le général Danselme se présenta à la tête de l'armée française pour occuper Nice, ce fut un de ceux qui l'accueillirent avec enthousiasme et en vrai républicain.

Blanqui jouissait alors de la double réputation d'homme de talent et de modération, ce qui le fit nommer par les corps administratifs provisoires de la ville et du comté de Nice, comme député extraordinaire avec le citoyen Veillon, pour aller à Paris demander la réunion de la ville et dépendances de Nice, à la Convention Nationale de la République Française. A tel effet, le 4 novembre 1792, ils furent présentés à la salle d'audience, aux applaudissements des tribunes et des membres de l'assemblée. Le

président leur accorda la parole. Alors Blanqui prononça un discours, qui fut interrompu plusieurs fois par les applaudissements que l'on accorda à différents passages de sa harangue. Nous en reproduisons des extraits, qui pourront servir d'éclaircissement à l'histoire de notre pays :

LÉGISLATEURS,

Depuis sa régénération à la liberté, le peuple de Nice, etc., etc., nous à expressément chargés de solliciter vivement auprès de vous, pour ne faire qu'un seul peuple Français. Revenez Français, nous a-t-il dit, avec une douce menace, ou ne revenez jamais. Représentants d'un peuple libre, accueillez nos vœux, vous le devez, parce qu'ils sont justes; vous le devez, parce qu'il y va de la dignité et de l'intérêt du peuple Français. . . . .

. . . .

Vous nous avez invités, par l'organe du général Danselme, dans son adresse du 28 septembre, à nous séparer de nos tyrans; vous nous aves proposé pour récompense le bien le plus précieux, la jouissance de la liberté : vous nous avez promis de nous la faire partager à jamais. Pourrions-nous être libres, sans être Français? Non, des obstacles insurmontables s'y opposent.

Nous ne pouvons être que Français, ou esclaves. Nous nous sommes rendus à votre invitation : nous avons courus au-devant de vos armées : nous avons invité votre général à se rendre au milieu de nous, pour nous gouverner, pour nous fraterniser, il nous a reçus : il est entré aux acclamations d'un peuple ivre de joie: nous avons juré d'être fidèles à la nation et à la loi, de défendre la liberté et l'égalité, et de mourir en la défendant . . . . .

. . . .

On nous a demandé, au nom de la nation, les trésors, qui lui appartiennent, les richesses des églises, les biens des couvents, ces dépôts sacrés des peuples, ces ressources fécondes dans les calamités, nous les avons fidèlement consignés à la nation : que penserait donc l'Europe, que penserait le monde

entier du peuple Français si, après avoir tari la source de nos trésors par l'appât de la liberté qui nous était offerte, il nous repoussait ensuite de son sein, plongés dans l'indigence, à la merci des tyrans implacables, dont nous serions infailliblement les victimes? Ce n'est pas une conquête que nous vous proposons de garder, c'est un peuple qui demande votre fraternité, etc.

. . . .

Voyez ce peuple doux et patient, qui vient de goûter un instant la douceur de la liberté, voyez-le, dis-je, luttant sans cesse contre les complots des ennemis de la liberté; exposé tous les jours à perdre la vie pour la défendre, et succombant sans doute aux pièges redoutables qu'on ne manquera pas de lui tendre, etc. . . . .

. . . .

Prononcez cette union désirée; dites que nous serons toujours libres, etc.

Après ce discours, on fit la lecture de l'adresse, au nom du peuple de Nice, pour demander la réunion à la France. Cette adresse souleva de nouveaux applaudissements.

Un membre fit la motion que le président donnerait le premier embrassement aux frères de Nice; elle fut décrétée en même temps que l'impression du discours et de l'adresse.

La cérémonie du baiser du président une fois terminée, l'assemblée allait décréter par acclamations la réunion demandée, mais une voix se fit entendre pour observer qu'il fallait le vœu libre du souverain, c'est à dire du peuple, pour procéder à ce décret.

Cette voix faillit être étouffée, mais on parvint à ramener le calme et à faire envisager l'irrégularité d'un pareil décret.

Alors, la Convention Nationale, par décret du même jour,

déclara qu'elle ne pouvait délibérer sur la demande en réunion, présentée par les députés des administrations provisoires du ci-devant comté de Nice, qu'après avoir connu le vœu exprès du peuple. De suite, Blanqui écrivit à ses commettants une lettre qui fut imprimée en français et en italien, ainsi qu'une ADRESSE AU PEUPLE DE NICE, DE LA CAMPAGNE ET DE LA MONTAGNE. Nous nous limiterons à donner copie de la lettre, qui suffira à faire connaître suffisamment le caractère de Blanqui, en même temps que la situation du moment.

Lettre du citoyen Blanqui, député à la Convention Nationale.

Peuple de Nice, habitants des communes et de la montagne, votre souveraineté est enfin reconnue: vous êtes les maîtres de votre sort, votre destinée est dans vos mains.

Prononcez; mais souvenez-vous que c'est sur votre bonheur ou sur votre malheur que vous allez prononcer. Souvenez-vous que vous allez fixer à jamais le sort de vos enfants et de la postérité. Je ne vous détaillerai pas les honneurs que l'auguste Convention Nationale a accordés à vos députés; je vous dirai seulement que, renonçant aux usages tyranniques et despotes qui disposent des peuples comme d'une propriété, l'assemblée se refuse à prononcer sur votre sort, sans vous consulter au préalable.

Elle reconnaît vos droits et vous en laisse l'exercice; profitez-en pour assurer votre bonheur. Réunissez-vous en assemblées primaires, et là discutez vos intérêts, pesez vos convenances, et soyez sûrs que la Convention Nationale est prête à vous soutenir et à vous défendre dans l'exercice de vos droits.

Les ordres en sont donnés au général Danselme: les armées françaises sont entrées dans votre pays à ce seul objet. Ne craignez donc point que les tyrans de la terre viennent vous troubler dans l'exercice de votre liberté. Elle vous est assurée: La nation française vous la garantit, et ne vous la garantit

point en vain. Rapportez-vous en à sa loyauté, reposez-vous sur sa puissance. Elle vous la garantit, mais gardez-vous bien de prononcer le nom de roi. Jamais le peuple Français ne transigera avec les rois. Jamais un peuple ami des rois ne sera l'ami du peuple français. Un peuple, qui demande un roi, demande l'esclavage, et le peuple français le déteste. La nation française vous offre sa haine ou son amitié : choisissez.

Y aurait-il parmi vous quelqu'un qui serait assez lâche pour regretter l'esclavage, dont on vient de nous tirer? Y aurait-il quelque âme basse, qui oserait désirer le retour de l'offreux despotisme, dont nous avons été délivrés? Que celui-là soit ignominieusement rayé du rang des hommes libres. Que ce vil esclave soit voué au mépris de ses concitoyens, et à l'exécration du monde entier. Quel est l'être rampant qui osera balancer entre la liberté et la servitude? Entre la souveraineté et l'abjection? Non, il n'y en a point parmi vous, et, s'il y en a, ce n'est pas un citoyen, c'est un de ces tyrans exécrables qui se sont abreuvés jusqu'ici du sang des citoyens, c'est un de ces rebuts du genre humain, qui se sont vendus à des tyrans, pour partager les dépouilles des citoyens, et goûter la coupe sanglante qu'on leur offrait pour récompense.

Concitoyens, vous êtes des hommes libres, vous êtes des souverains, vous allez prononcer votre arrêt; mais, souvenez-vous que vous avez le monde entier pour témoin: Souvenez-vous qu'il y a des peuples gémissant dans l'esclavage, qui voudraient être à votre place. Au nom de Dieu, au nom de l'humanité, au nom de votre bonheur même, faites que vous n'ayez pas à rougir de votre décision. Je suis votre concitoyen, votre frère, votre ami, je me ferai une gloire de l'être toute ma vie, mais si vous allies vous souiller par un arrêt monstrueux, si vous alliez préférer l'esclavage à la souveraineté, je déclare en présence de l'Eternel que je renonce à ma patrie, à mes concitoyens, à mes frères, et que je ne quitterai plus la terre de liberté, sur la quelle j'ai le bonheur de marcher.

Paris, le 4 Novembre 1792, l'an premier de la République Française.

A la suite du susdit décret, le peuple niçois s'étant cons-

titué en convention nationale, sous le titre de : Colons Marseillais, décréta de charger nouvellement les citoyens Blanqui et Veillon de présenter, au nom du peuple niçois, le vœu librement émis dans ses assemblées primaires, pour solliciter et obtenir la réunion à la république française; en conséquence de ces vœux, la Convention Nationale française, en date du 31 janvier 1793, décréta la réunion du ci-devant comté de Nice à la république française, qui forma alors le département des Alpes-Maritimes.

A l'organisation de ce département, la Convention Nationale fit imprimer le rapport présenté par le commissaire Grégoire, et voulut aussi y faire ajouter les observations concernant le port de Nice, rédigées par le citoyen Blanqui. D'un caractère essentiellement droit, il figura parmi les membres de cette fraction de la Gironde qui fit d'inutiles efforts pour arrêter le torrent révolutionnaire, et il partagea le malheureux sort de ce parti.

L'un des signataires et des principaux auteurs de la fameuse protestation des soixante-treize Girondins (6 juin 1793), contre la tyrannie de la Montagne, et la journée du 31 mai, il expia cet acte de courage par un emprisonnement de dix mois. C'est pendant cette cruelle et périlleuse détention qu'il composa une brochure intitulée :

Mon agonie de dix mois ou historique des traitements essuyés par les députés détenus, et les dangers qu'ils ont courus pendant leur captivité, avec des anecdotes intéressantes. Paris, 1794, in 8° de 44 pages.

Cet opuscule produisit alors quelque sensation, et fut très recherché.

On réintégra Blanqui dans son poste de représentant du peuple après le 9 thermidor, le 8 juillet 1795. Il resta constamment étranger à toute espèce de réaction.

Blanqui se consacra exclusivement à ses études favorites sur les finances et sur l'administration. On doit à cet écrivain une foule de rapports intéressants sur les monnaies, les poids et mesures, les canaux et les grandes routes, qu'il trouvait trop larges, et par conséquent d'un entretien trop dispendieux et trop difficile.

Après la session de la Convention, Blanqui devint membre du conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit, par le sort, en 1797.

Après le 18 brumaire, le nouveau consul le nomma sous-préfet de Puget-Théniers, et il exerça ses fonctions jusqu'en 1814, époque de la rentrée des troupes piémontaises. Blanqui se retira alors dans un petit village du département d'Eure-et-Loir.

Au retour de Napoléon, en 1815, il fut nommé sous-préfet à Marmande; mais destitué après le second retour de Louis XVIII, il vécut à Paris, dans la plus profonde retraite, occupé de littérature et de sciences. Il s'occupait aussi de poésie, et nous avons trouvé une pièce de vers latins qu'il composa à l'occasion de la naissance du Roi de Rome, intitulée : *In optatissima Romæ Regis nativitate festivum*

Carmen, imprimée à Nice, chez Cougnet père et fils, 1811.

Blanqui, mourut à Paris, du choléra, le 1er juin 1832, dans une situation de fortune, qui eut ressemblé à la misère, sans la pieuse intervention de son fils aîné.

BLANQUI Adolphe-Jérome, célèbre économiste, membre de l'Institut, est né à Nice, le 21 novembre 1798, et mort à Paris, le 29 janvier 1854. Fils aîné du précédent, après avoir terminé ses études avec distinction, il alla à Paris, où il suivit des cours de médecine et de chimie. Mais son goût l'appelait plus fortement vers la science, qui a fait sa gloire.

Répétiteur à l'institution Massin, il fut encouragé par M. Jean-Baptiste Say, et on le vit bientôt entreprendre des voyages à l'étranger pour étudier et observer les procédés de l'industrie, la législation des douanes, l'organisation des prisons, des secours publics, etc., etc.

La publication de ses études, c'est-à-dire le récit de ses voyages, le signala en 1825, à M. Lafitte, fondateur de l'Ecole Spéciale de Commerce, dont Blanqui fut nommé directeur, poste honorable qu'il conserva jusqu'à sa mort.

A l'âge de 19 ans, il publiait déjà une brochure sur le *Concordat; — Un voyage d'un jeune Français en Angleterre*, 1824; — *Un Cours à l'Athénée sur l'Histoire de la Civilisation Industrielle des Nations Européennes*, 1825; — *Un Voyage à Madrid; — Un Précis élémentaire de l'économie politique, et un Résumé de l'Histoire du Commerce*

Perrin lith. 1860. Turin, Lith Doyen Frères

BLANQUI ADOLPHE

et de l'Industrie, 1826, attirèrent sur lui l'attention des savants.

Nommé professeur d'histoire et d'économie industrielle à l'Ecole Spéciale de Commerce, qu'il dirigeait depuis 1830, il succéda à son illustre maître, dans la chaire d'économie politique au Conservatoire des Arts-et-Métiers, et entra à l'Institut (académie des sciences morales et politiques) en 1838. Il fut député de Bordeaux de 1846 à 1848.

Blanqui, comme membre des commissions industrielles, s'est toujours montré l'adversaire déclaré du monopole; comme académicien, il a fait, au nom de l'académie des sciences morales et politiques, des enquêtes dont les résultats ont éveillé en lui les sentiments les plus généreux, et les plus honorables protestations en faveur de ceux qui travaillent et qui souffrent; comme écrivain, associé à toutes les entreprises qui avaient pour objet la diffusion des connaissances utiles à la production de la richesse politique, il n'a jamais été infidèle à son principe libéral; comme politique il a peut-être cru trop facilement à l'infaillibilité de M. Guizot et de M. Duchâtel.

Blanqui, un des fondateurs du *Journal des Economistes*, appartenait à l'école de la liberté commerciale, économiste essentiellement pratique, professeur ardent et fécond, il s'est fait remarquer dans ses cours comme dans ses écrits, par la clarté de son exposition, la justesse de ses vues, l'impartialité de ses jugements.

Il a soutenu l'enseignement industriel contre l'enseigne-

ment universitaire et a mis ses heureuses saillies d'esprit au service de toutes ses doctrines.

Blanqui, outre de nombreux articles insérés dans les journaux, les revues et les ouvrages déjà cités ci-dessus, publia :

1° *Histoire de l'Exposition de l'industrie française en 1827* ; — 2° (B) *Histoire de l'Économie politique en Europe, depuis les anciens jusqu'à nos jours*, 1837, 1842, cinq vol. in-8° ; — 3° *Rapport sur l'état économique et moral de la Corse, 1838* ; — 4° *Rapport sur la situation économique des possessions dans le nord de l'Afrique*, 1840 ; — 5° (B) *Considérations sur l'état social des populations de la Turquie d'Europe*, 1841 ; — 6° *Notices sur Huszisson, Say, etc., etc. et un travail sur les classes ouvrières de la France*, 1848, deux vol. in 18 ; — 7° (B) *Rapport sur l'exposition universelle de Londres*, 1851.

Il s'occupait d'un ouvrage sur les populations rurales de la France, quand la mort le surprit.

Toutes les célébrités scientifiques et littéraires de France le suivirent à sa dernière demeure.

Une députation de l'Académie des Sciences ouvrait le cortège ; venait ensuite une députation du Conservatoire des Arts-et-Métiers, suivie de tous les élèves de l'école Spéciale de Commerce. L'Empereur, le prince Jérôme et le prince Napoléon s'étaient faits représenter dans cette triste cérémonie.

On remarquait dans la foule, Léon Faucher, Cormenin, De Girardin, Wolowski, Horace Say, Thierry, Mignet et plusieurs autres.



Perrin lith

Turin, Lith Frères Doyen.

AUGUSTE BLANQUI.



Le discours d'adieu sur la tombe, fut prononcé par M. Thierry, en l'absence de M. Guizot à qui revenait cet honneur, au nom de l'Institut de France.

M. Leveel, statuaire très renommé, a fait en marbre un buste d'un fini merveilleux, pour rappeler à la France l'image de ce regrettable et célèbre écrivain, que Nice, son pays natal, laisse dans l'oubli comme tant d'autres, qui pourtant devraient être rappelés à l'estime et à l'admiration de ses concitoyens.

BLANQUI Louis-Auguste, frère cadet d'Adolphe l'économiste, né au Puget-Théniers, en 1805, fit ses études au collége d'Avignon, mais, à peine eut-il achevé ses humanités, qu'il se plaça comme précepteur auprès d'un général de cavalerie, pour instruire ses enfants. Cette position obscure, ce métier de subalterne ne s'accordaient pas trop avec ses rêves d'ambition, il partit po r Paris, avec l'intention de continuer ses études et de faire son droit, tout en remplissant les fonctions de répétiteur, place que son frère aîné lui avait procurée à l'institution Massin.

Dans ces temps là, les passions politiques commençaient à tourner les cerveaux de vingt ans et enflammaient les écoles; Auguste fut une fameuse recrue, car il se préoccupait plus du carbonarisme et de la société de : Aide-toi, le ciel t'aidera que des institutes et du code civil.

Dans le combat qui eut lieu rue Saint-Denis, en 1827,

à propos des élections, on releva, presque mourant, un jeune étudiant en droit, de vingt et un ans, qu'une balle venait de frapper au cou. Ce jeune homme, pâle, maigre et d'apparence chétive, résista pourtant à cette terrible blessure et guérit si bien, que trois ans après, à la révolution de juillet, il prenait une seconde fois les armes et contribuait à renverser la dynastie des Bourbons. Tels furent les débuts de la vie de Louis-Auguste Blanqui qui prolongea indéfiniment ses études en droit, parcequ'il continuait de suivre, avec une grande persistance, les conciliabules des sociétés secrètes.

Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'éclata la révolution de juillet. Comme beaucoup d'autres patriotes, le jeune Auguste crut l'heure de la réalisation de ses principes républicains venue. Il avait oublié sa blessure de 1827. Paris entier, d'ailleurs, était enflammé du génie de la révolte. Les ordonnances avaient mis le feu aux imaginations. Le 28, l'exaltation s'accrut et prit le caractère d'une révolution. Blanqui s'était rendu dans les bureaux d'une gazette fameuse, le Globe, qui avait alors pour personnel de rédaction, les Cousin, les Villemain, les Sainte-Beuve, et autres gens de talent.

On causait, comme partout, des événements du jour; la conversation retombait toujours sur cette phrase connue : « La situation est très grave ». Puis venait cette question : « Que faire? » — « Pour moi, s'écria Blanqui, je prends

„ mon fusil... „ — “ Prenez garde à ce que vous allez faire, „ monsieur, interrompit M. Cousin, le drapeau blanc est „ le drapeau de la France! „ Pendant que le parti républicain aidait le peuple à chasser les Bourbons, les habiles intriguaient; on offrait à Louis-Philippe la couronne de France.

Blanqui s'était battu pour l'idée républicaine. Il avait devancé le temps. Le gouvernement de Louis-Philippe n'était pas fait pour le consoler de l'ajournement de ses espérances. Décoré de la croix de juillet, qui devint bientôt une mauvaise note aux yeux du nouveau pouvoir, Blanqui dut se demander si tel devait être le dénoûment de la tragédie. Désolé de l'issue de la révolution de juillet, son esprit s'assombrit.

L'ardeur qui le dévorait, mais surtout sa croyance absolue dans l'efficacité des moyens violents, le jetèrent dans cette série d'entreprises désespérées qui formèrent les anneaux de sa douloureuse existence.

Au milieu de ces jours de trouble qui suivirent la révolution de juillet, un noyau de républicains s'était formé sous le nom de Société des Amis du Peuple. Blanqui devint l'âme de ce club, où le feu sacré de 1789 et de 1793, recueilli comme un trésor au milieu de la désertion qui suit les révolutions détournées de leur but, fut soigneusement entretenu.

Un journal sortit de ce foyer républicain, Blanqui prit

en main la plume de l'écrivain politique, ce qui le conduisit devant la cour d'assises, comme rédacteur de ce journal.

Cette affaire est connue sous le nom de PROCÈS DES DIX-NEUF.

Auguste ne voulut point d'avocat. Avec cette éloquence amère, qui sait fouiller jusqu'aux derniers replis des entrailles du peuple et y réveiller le démon de la lutte, il exposa ses doctrines. Dans son discours, il attaqua violemment ceux qu'il appellait les HOMMES DU PRIVILÉGE.

“ Qui aurait pu penser, s'écria-t-il, que les bourgeois „ appelleraient les ouvriers la plaie de la société? Les „ privilégiés vivent grassement de la sueur du peuple. „ Qu'est-ce que votre chambre des députés? Une machine „ impitoyable qui broie vingt-cinq millions de paysans „ et cinq millions d'ouvriers pour en tirer toute la substance „ qui est transvasée dans les veines des privilégiés. „

Il parla des ouvriers “ Grands de six pieds dont on baisait „ à l'envi les haillons; „ il évoqua les “ ombres magnani- „ mes „ des prolétaires décédés, et montra pour récompense leurs enfants “ au fond des cachots. „

“ Chaque soir, dit-il, je m'endormais sur mon GRABAT, „ au bruit de leurs gémissements, aux imprécations de „ leurs bourreaux et au sifflement du fouet qui faisait taire „ leurs cris. „

“ Voilà, s'écria-t-il en suite, la France de juillet, telle „ que les doctrinaires nous l'ont faite. Qui l'eut dit, dans

„ ces jours d'enivrement, lorsque nous errions machinale-
„ ment, le fusil sur l'épaule, au travers des rues dépavées et
„ des barricades, tout étourdis de notre triomphe, la poitrine
„ gonflée de bonheur, rêvant la pâleur des rois et la joie
„ des peuples quand vibrait à leurs oreilles le mugisse-
„ ment lointain de notre Marseillaise, — qui l'eut dit que
„ tant de joie et de gloire se changerait en un tel deuil? „

Le jury n'osa pas condamner ce terrible apôtre de la mort, de la prison et du grabat, et prononça un verdict d'acquittement; mais la Cour rendit contre Louis-Auguste une sentence qui le condamnait à un an de prison et deux cents francs d'amende, pour délit d'audience.

A partir de ce moment, Blanqui fait une guerre acharnée contre le système du gouvernement; il est de tous les complots; il se trouve à toutes les émeutes; il distribue des pamphlets clandestins, et il répand des libelles envenimés.

Il faisait partie de l'insurrection d'avril et il eut la chance de savoir se tirer des poursuites de la police. S'il figura à ce procès monstre devant la chambre des Pairs, ce ne fut qu'à titre de défenseur, choisi par quelques accusés.

Blanqui fonda la Société des Familles. Quelque temps après, il se trouva impliqué dans le procès de la rue de Lourcine, pour la fabrication clandestine de poudre et de munitions de guerre, et condamné à deux ans de prison et trois mille francs d'amende. Il fut compris dans l'amnistie de 1837, avec ordre de quitter Paris; il se retira avec sa famille

à Pontoise. Dans cette retraite, qui n'était qu'apparente, il transforma la Société des Familles et lui donna le nom de Société des Saisons.

Il se préparait à un coup de main, et, en attendant, il allait souvent s'asseoir au foyer de Lamennais. Cette nouvelle société prit plus de consistance, et l'on nomma quatre chefs pour la diriger avec lui, Barbès, Martin-Bernard, Lamieussens et Raisant.

En 1839, cette société comptait huit cent cinquante hommes. Blanqui, calculateur très patient, avait pour tactique de ne jamais agir s'il n'était presque sûr de la réussite ; il disait aux autres conspirateurs de ne pas bouger afin de tromper l'ennemi, et faire, à jour fixe, plus sûrement éclater la bombe.

Au commencement de 1839, la France était sous une crise ministérielle. Blanqui décida le moment propice pour combattre, car la classe moyenne se désaffectionnait du roi en matière gouvernementale, et comptait sur la société des Montagnards. Des revues insurrectionnelles eurent lieu les deux premiers dimanches de mai ; la seconde de ces revues fut passée le 12, à deux heures de relevée. Ce dimanche-là, les ouvriers chômaient. Le temps était magnifique, la famille royale et le monde élégant assistaient aux courses du champ de Mars.

Barbès, Martin-Bernard et divers autres, étaient entrés dans un estaminet pour attendre Blanqui, tout à coup, il

arrive, leur déclare que l'heure du combat est venue. « Marchons! » s'écria-t-il, en tirant de sa poche un pistolet auquel il attacha un mouchoir rouge, et il se met à leur tête.

De toutes parts arrivent les sectionnaires qui, pour se munir d'armes, défoncent les magasins de l'armurier Lepage. Arrivés à la rue Bourg-l'Abbé, les insurgés ouvrent des caisses de cartouches et en distribuent trois à chacun. A mesure qu'ils avancent, leur nombre augmente, mais on manque d'armes et une grande partie ne peut se servir des fusils, les cartouches n'étant pas de calibre.

Les chefs des insurgés, dans leurs plans, avaient combiné de s'emparer de la Préfecture, où l'on aurait établi un quartier général. Barbès, avec une cinquantaine d'insurgés, passe par la rue Quincampoix : il échoue dans sa première attaque, il change alors de direction, et tous ensemble se portent sur l'Hôtel-de-Ville, se rabattent ensuite sur les mairies du septième et du huitième arrondissement; partout ils sont repoussés, et se mettent à faire des barricades. Blanqui se trouvait à celle de la rue Greneta; quand il s'aperçut qu'elle allait être prise, il disparut, et six mois se passèrent en inutiles recherches. Enfin, le 14 octobre 1839, il espère pouvoir quitter Paris et se rendre en Bourgogne. Au moment même où il allait monter dans la diligence, des agents de police, qui avaient été prévenus, opèrent son arrestation.

Traduit, en janvier 1840, devant la chambre des pairs, constituée en haute cour, il s'obstina à vouloir garder le silence, et se limita à faire une protestation contre l'accusation d'assassinat insérée dans le rapport, concernant l'attaque du poste du Palais-de-Justice; il fut condamné à mort; cette condamnation, comme celle de Barbès, fut commuée en détention perpétuelle. Il arriva au Mont-Saint-Michel le 6 février 1840, où il souffrit beaucoup des rigueurs de sa captivité, rigueurs qui, au lieu de le ramener à des sentiments meilleurs, aigrirent son caractère.

Accablé de souffrances, au bout de quatre ans, on le transféra, de brigade en brigade, au pénitencier de Tours, et ensuite, à l'hôpital de Blois; là il aurait pu, s'il eût voulu, obtenir sa grâce, ou au moins des conditions qui auraient adoucit sa captivité.

La révolution de 1848 fut le signal de sa délivrance. Il reprit subitement des forces, et, à peine sorti de l'hôpital, son premier soin fut de faire jouer le télégraphe pour annoncer cette nouvelle à ses associés. Le 25 février, il arriva à Paris, où son nom faisait déjà des merveilles; l'on installa de suite un club sous son patronage, dans la salle du Prado, où plusieurs centaines d'hommes armés se pressaient autour de lui. L'assemblée était très nombreuse et d'étranges rumeurs couraient dans le club. La cause de ce tumulte était que le drapeau rouge, que les insurgés avaient voulu imposer à la France, venait d'être remplacé, grâce aux

courageux efforts de M. de Lamartine, par le drapeau tricolore.

Le citoyen Crousse, qui occupait le siége du président jusqu'à l'arrivée de Blanqui, profitant de ce moment d'exaltation, électrisa l'assemblée par des paroles frénétiques, et finit en criant : „ L'Hôtel-de-Ville n'a point de défenseurs. Marchons !... „

— „ Marchons ! „ repéta la foule.

Certes, l'attaque pouvait aisément réussir, mais, chose étrange, BLANQUI SAUVA LA FRANCE DE LA RÉPUBLIQUE ROUGE.

Il arriva au moment même où le club entier s'élançait pour partir, il le fit rentrer, alla s'asseoir au fauteuil de la présidence, et dit :

„ Citoyens, la France n'est pas républicaine. La révo-
„ lution qui vient de s'accomplir est un accident heureux,
„ rien de plus. Si nous voulons aujourd'hui porter au
„ pouvoir des noms compromis aux yeux de la bourgeoi-
„ sie par des condamnations politiques, la province aura
„ peur. Elle se souviendra de 93, et rappellera peut-être
„ le roi fugitif. La garde nationale elle-même n'a été que
„ notre complice involontaire : elle est composée de bou-
„ tiquiers peureux qui démoliront demain l'édifice qu'ils
„ ont laissé construire hier, au cri de : Vive la Réforme !
„ etc., etc. . . . . „

Ce discours fut reçu par des tonnerres d'applaudissements ; on admit à l'unanimité les raisons de l'orateur et

on passa à la formation d'un bureau provisoire, dont Blanqui fut réélu président; c'est alors qu'il donna le nom de SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE CENTRALE à son club; on abandonna la salle du Prado, et on tint les séances tous les jours, dans la salle des élèves du Conservatoire dramatique, où l'on entrait par la rue Bergère. Pour assister à ces réunions, qui étaient très nombreuses, il fallait faire queue et payer une rétribution.

Si on prévoyait que la séance dût être orageuse, la salle était envahie de bonne heure; sur la scène se tenaient les Mirabeaux qui venaient déployer leur verve républicaine; la police de la salle était faite par des montagnards à cravate rouge, armés jusqu'aux dents. Les loges étaient toujours louées d'avance, soit à de riches parisiens, soit à des anglais, qui ne laissaient pas d'applaudir avec frénésie les motions les plus désordonnées et les plus subversives.

Des propositions inouies, et les plus fantasques projets se discutaient tous les jonrs avec le plus grand sérieux. A l'une des séances du mois d'avril, certain nombre d'auditeurs parurent ne pas vouloir adopter quelques-nnes des doctrines passablement excentriques, exposées par les orateurs ordinaires dn club; on se permettait des interruptions fréquentes d'un bout à l'autre de la salle; plusieurs fois le président Blanqui avait réclamé le silence inutilement et voyant que l'on commençait à faire des interruptions plns fortes, il s'écria d'une voix menaçante : — “ Si on ne reste pas

„ tranquille dans les loges et dans les galeries, je vais „ faire éteindre le gaz! „ Cette menace épouvanta les auditeurs, surtout quand ils virent les montagnards, chargés de la police, abaisser sur eux les canons de leurs fusils. Le silence se fit, et on vota, au gouvernement provisoire, une adresse rédigée par Blanqui, toute pleine d'audace et de sentiments révolutionnaires.

Le club de Blanqui était le seul qui inspirât des craintes sérieuses au gouvernement provisoire. Bon appréciateur et très habile à diriger les hommes, il fut, dès le premier jour, un objet de terreur pour ces représentants qui l'accueillirent assez froidement, et particulièrement son compagnon de prison, Barbès. Il trouva dans son abnégation le courage d'attendre. Il eut peur de perdre la république en frappant ce pouvoir d'un jour, cependant il avait la pensée de l'abattre, et il l'essaya une première fois, le 17 mars, par une manifestation à l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de l'ajournement des élections. Le gouvernement provisoire en fut quitte pour la peur. Mais, après cette journée, dans laquelle Blanqui reparut plus menaçant que jamais, la peur le poussa aux extrémités.

Les élections ajournées, pour eux, c'était une chambre rouge, et par cette chambre, Blanqui au gouvernement. Ils le croyaient très supérieur à eux et capable de les dominer; pour contrebalancer l'influence toujours croissante de la rue Bergère, ils réorganisèrent, avec Ledru-Rollin et

Flocon, la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen. Blanqui, qui était pour eux un véritable épouvantail, poussa la hardiesse jusqu'à citer à sa barre le géant Caussidière, qui s'empressa de venir se disculper. Un jour, il le somma de comparaître à la requête des cuisiniers démocrates enrôlés dans le corps des montagnards, en disant :

“ Quel gros être matériel! ce n'est qu'une masse de „ chair. Il manque de l'énergie qui constitue le véritable „ démocrate, et s'habitue trop facilement aux délices du „ pouvoir. Le temps est venu, de repousser loin de nous „ ces hommes énervés, car ils entravent la marche de la „ révolution. „

Une autre fois, il faisait des reproches sur les abus qui se glissaient à la préfecture de police, disant à Caussidière qu'il ne devait pas entretenir les anciens sergents de ville et les anciens gardes municipaux :

“ Pourquoi nourrir tous ces fainéants, ennemis du peuple, „ s'écriait-il, tandis que le peuple meurt de faim et de „ misère? A quoi bon aussi, former cette garde préfectorale? sans doute, nous répondrez-vous que la sûreté de „ la ville et de la république nécessite ces mesures. Mais „ les hommes des clubs, mais les anciens détenus politiques „ ne sont-ils pas là, tous armés jusqu'aux dents et prêts à „ défendre la souveraineté du peuple? Je le soupçonne de „ nous trahir et d'organiser cette milice dans l'intérêt de „ son ambition personnelle. „

Tous ces discours désaffectionnaient les montagnards du préfet de police, et les attachaient à Blanqui, à qui ils reconnaissaient une énergie plus conforme à leur propre nature. Les membres du gouvernement provisoire, moins Louis Blanc et Lamartine, qui avait proposé au tribun une ambassade, donnèrent ordre à Caussidière de faire arrêter Blanqui. Celui-ci chargea de cette mission dangereuse le commissaire de police Bertoglio, qui se présenta avec quatre sbires au domicile du président de la société républicaine centrale.

Ce commissaire fut introduit dans une pièce où il trouva vingts montagnards, tous armés de fusils, pistolet à la ceinture et sabre au côté. Bertoglio, voyant l'impossibilité d'opérer cette arrestation, se retira après avoir échangé quelques paroles insignifiantes avec Blanqui, qui sut, pendant six semaines, déjouer toutes les recherches des plus fins limiers, quoiqu'une surveillance très active fût organisée contre lui.

C'est environ vers la même époque, que fut publiée une pièce, intitulée :

*Déclarations faites par *** devant le ministre de l'intérieur.*

C'était un rapport sur l'affaire du 12 mai 1839. Quoiqu'il ne fût pas signé, il résultait, de la tournure de sa rédaction, que Blanqui seul pouvait en être l'auteur. Un jugement de la sixième chambre, en date du 14 mars 1857, établissant l'authenticité des Documents historiques qui signalent

Auguste Blanqui comme l'auteur véritable de la pièce imprimée dans la REVUE RÉTROSPECTIVE ne donne plus le droit de revenir sur cette question.

Les commentateurs disaient que c'était pour sauver sa tête; mais qui croire, en pareille circonstance, quand son défenseur, M. Dupont, a hautement déclaré que Blanqui avait dit adieu à la vie. Du reste, Louis-Philippe aurait-il osé prendre la tête de Blanqui en présence de l'attitude du peuple qui voulait sauver celle de Barbès.

D'autres accusations circulèrent dans le public. Elles allèrent si loin, qu'on essaya de faire passer Blanqui pour un agent du comte de Chambord.

Blanqui protesta. Mais que peut la protestation d'un homme, contre un bruit qui court de bouche en bouche, et l'habileté de ses ennemis, qui cherchaient à l'exaspérer par de savantes calomnies et le précipiter dans un abîme. Il n'a pas vu où on le conduisait. Il a senti la morsure, et la douleur lui a donné le vertige. Ecoutez ce cri qu'elle lui arrache :

“ La calomnie est toujours la bienvenue! la haine et la
„ crédulité la savourent avec délices. Elle n'a pas besoin
„ de se mettre en frais; pourvu qu'elle tue, qu'importe la
„ vraisemblance? l'absurdité même ne lui fait point de
„ tort. Elle a un secret avocat dans chaque cœur : l'envie.
„ Ce n'est jamais à elle, c'est à ses victimes, qu'on tient
„ rigueur et qu'on demande des preuves. Toute une vie

„ de dévouement, d'austérité et de souffrances, s'abime en „ une seconde, sous un geste de sa main. „

On nomma un jury; on fit une enquête; les tribunaux furent saisis. En dehors de l'action judiciaire, des conciliabules se formèrent. La conduite de Blanqui fut examinée.

Le 12 avril, quarante-neuf patriotes des Familles et des Saisons protestèrent avec indignation contre toute interprétation tendant à prouver la culpabilité de leur chef. Quelque temps après, une de ces journées qui devaient perdre la seconde république, éclata. Blanqui y a puissamment contribué. C'était le 15 mai!

On se réunit à la Colonne de Juillet, sur la place de la Bastille. Blanqui vint se mettre, avec les délégués, à la tête des corporations populaires, traversa les boulevards en grande pompe, et pénétra l'un des premiers au Palais Bourbon. Quand le citoyen Raspail eut terminé la lecture de la pétition qu'on lui avait présentée en faveur de la Pologne, Blanqui monte à la tribune de l'Assemblée Nationale; au bruit du rappel, qui déjà sonnait le glas funèbre de la république, il demande la reconstitution de la Pologne dans ses limites de 1772. Il rappelle le sang versé à Rouen, et termine par cette simple parole : " Le „ peuple demande aussi que vous pensiez à sa misère. „

Bientôt, le démocrate Hubert prononce la dissolution de l'assemblée. Sur les listes du nouveau gouvernement provisoire figure en tête le nom de Blanqui.

Cependant, on ne le trouva pas à l'Hôtel-de-Ville, quand la garde nationale s'y porta. Voyant le coup manqué, il se réfugie à Maison-Lafitte. Il rentre ensuite dans Paris, travesti en officier de la garde nationale, il se cache pendant une semaine pour échapper aux recherches de la police; mais, le 28 mai, à six heures du soir, il fut pris à table avec MM. Flotte, Lacambre, etc., rue Montholon, 14. Avec un calme digne des hommes de l'antiquité, il exprima le désir d'achever son repas avec ses amis.

Traduit devant la haute cour qui siégeait à Bourges, il se trouva en face de Barbès, devenu son ennemi mortel. Tous deux échangent d'amères paroles. Le haut jury ayant admis en faveur de Blanqui, des circonstances atténuantes, la cour le condamna à dix années de détention.

A Belle-Isle, où il fut d'abord incarcéré, il tenta une évasion qui échoua; on l'envoya alors au Mont-Saint-Michel.

Dans la prison, jamais on ne l'a entendu prononcer le nom d'une personne qui l'eut offensé, bien qu'il ait eu souvent à souffrir, tant dans sa vie publique que dans sa vie privée. Formées de bonne heure, les convictions philosophiques et politiques d'Auguste Blanqui n'ont pas varié. Il a toujours été républicain et matérialiste. Soit habileté, soit dédain de la plume, il a toujours évité de formuler une doctrine.

Il n'a écrit qu'à de rares intervalles, pour se défendre, ainsi qu'on l'a vu en 1848. Mais ce peu qu'il a écrit, dénote

un talent qui, pour prendre un rang élevé dans le monde des penseurs, n'aurait eu besoin que de se produire. Le passage suivant, extrait d'une des lettres par lesquelles il riposta aux calomnies du ministère de l'intérieur, en mars 1848, peut donner un échantillon de la forme dont il revêtait ses idées :

« Parmi mes compagnons, écrivait-il, qui a bu aussi „ profondément que moi à la coupe d'angoisses? Pendant „ un an, l'agonie d'une femme aimée, s'éteignant loin de „ moi, dans le désespoir; et puis, quatre années entières, „ un tête-à-tête éternel, dans la solitude de la cellule, avec „ le fantôme de celle qui n'était plus : tel a été mon sup- „ plice, à moi seul, dans cet enfer de Dante. J'en sors, „ les cheveux blanchis, le cœur et le corps brisés. Et c'est „ moi, triste débris, qui traîne par les rues un corps „ meurtri sous des habits râpés, c'est moi, qu'on foudroie „ du nom de vendu, tandis que les valets de Louis-Philippe, „ métamorphosés en brillants papillons républicains, vol- „ tigent sur les tapis de l'Hôtel-de-Ville, flétrissant du haut „ de leur vertu, nourrie à quatre services, le pauvre Job, „ échappé des prisons de leur maître! „

Il avait un goût décidé pour toutes les hautes cultures de l'esprit. Un de ces compagnons de prison, à Belle-Isle, écrivait à un correspondant de Paris :

« Mon co-détenu Blanqui, qui a des envies de conva- „ lescent, me tarabuste pour que je vous prie de voir si par

„ bonheur vous ne pourriez pas mettre la main sur une „ collection de la Revue Britannique... C'est le plus grand „ mangeur de livres que j'aie rencontré de ma vie. „

En effet, il en a mangé de tous genres : livres de science, de philosophie, de voyages, car le prisonnier aimait passionnément les récits de voyages. Il savait sa géographie mieux qu'un capitaine au long cours, lui, qui vingt ans a véeu dans les cachots. Il ne fallait pas dire devant lui que tel fleuve de la Chine passe ici ou là, si vous n'étiez pas certain du fait; car votre erreur ne lui aurait pas échappé, et il vous l'aurait signalée. Profond latiniste, il lisait à livre ouvert les plus difficiles auteurs. Celui qu'il aimait par dessus tous les autres, c'était Tacite, le livre des hommes politiques.

Blanqui était d'une taille médiocre, brun de visage, porté par la nature physique et par son instruction révolutionnaire à tous les instincts du mécontentement. Il avait des yeux noirs, qui ne se fixaient jamais sur personne, le nez pointu, les lèvres minces et serrées, la voix brève, les cheveux blanchis avant l'âge et taillés en brosse. Tout cela lui donnait une physionomie sombre, mais énergique. Il n'était pas élégant, mais portait ses habillements avec une dignité romaine; il était invariablement ganté en coton noir, et posait constamment.

Grand nombre de démocrates étaient persuadés qu'il ne mangeait que du pain de seigle et des feuilles de laitue : il

avait l'art de dominer par son talent organisateur, par les ressources de son esprit merveilleusement cultivé, par sa ruse profonde et son audace sans bornes. Enflammé d'une passion dévorante pour la cause du peuple, dévasté par la souffrance physique et morale, égaré par la religion du fusil, comment s'étonner qu'il ait pu s'aigrir, se dessécher dans la solitude des cachots. Mais son implacabilité eut cessé avec l'impuissance et le malheur.

Quelles que grandes qu'aient été ses erreurs, Blanqui par son caractère, ses malheurs, et par l'influence qu'il a exercée sur les événements, en plusieurs circonstances, appartient à l'histoire. Un graveur anglais a fait de cet homme célèbre le portrait que nous reproduisons. L'artiste a bien saisi la beauté, le développement de son front, siége des hautes facultés. Mais a-t-il su également saisir cette amertume intérieure, ce mépris de l'humanité qui consumait cette âme souffrante ?.....

Sous la foi des journaux, qui nous donnaient la mort de Lonis-Auguste Blanqui, dans les prisons du Mont-Saint-Michel, en février 1858, nous avions formé cette biographie, quand l'Avenir de Nice, sous la date du 10 avril 1859, nous dit :

" La Gazette du Midi donne la nouvelle que Blanqui,
„ condamné par la haute cour de justice de Bourges, sous
„ la république, avait été conduit de Belle-Isle, à la
„ citadelle de Corte. Il est arrivé avant-hier à Marseille,

„ par le paquebot corse, sous la garde de trois gendarmes. „ Nous ignorons sa nouvelle destination. „

L'Avenir ajoute : “ Nous apprenons qu'il sera envoyé à Cayenne. „

Nous désirons que ces quelques lignes parviennent à la connaissance de notre compatriote, duquel nous n'avons plus rien su, afin qu'il puisse nous faire savoir, puisque nous l'avons classé dans ce recueil au nombre des morts illustres qui relèvent de la juridiction de notre critique, si nous avons bien décliné son caractère, ses mœurs et ses idées, et, en cas contraire, faire les rectifications nécessaires avant la fin de l'ouvrage.

BLAVET Jean-François, des seigneurs de Pierrefeu, naquit à Nice. Homme d'un rare talent et jurisconsulte très-savant, il fut nommé sénateur à Turin. Il était très lié d'amitié avec le comte Caissotti (voir ce nom) qui, lorsqu'il fut nommé grand chancelier, lui disait en bon piémontais : ADES TOCCA A TI.

Le sénateur Blavet publia plusieurs relations et décisions qui furent très estimées, et lui firent grand honneur; on a dit de lui : Causæ magnæ inter scriptores.

Il mourut en 1775.

BLAVET Jean-Joseph-François, chevalier des Saints Maurice et Lazare, né à Villefranche, en 1745, fils de

Joseph, major-général d'artillerie, qui accompagna le roi Victor en Sicile. Il parvint, par ses talents et son mérite, au même grade que son père, après avoir été capitaine des bombardiers. Formé à l'école de son illustre concitoyen Papacino d'Antoni, il devint plus tard son collaborateur et l'associé de ses travaux et de sa gloire.

Joseph-François Blavet fut nommé professeur-directeur des écoles de théorie pratique de l'artillerie; il a laissé un manuscrit très estimé des hommes de lettres, intitulé :

Trattato dei fuochi da guerra, con ventiquattro tavole, 1786.

Cet ouvrage servait particulièrement à l'enseignement des bombardiers.

BOERI, le vénérable Joseph, naquit à Breglio vers l'an 1640.

Moine des Mineurs observants, il se distingua dans son ordre par ses talents, ses vertus et sa bonne administration des diverses maisons religieuses de son ordre qu'il eût à diriger dans le Piémont.

A force de lire et d'étudier les livres saints, il y avait puisé une connaissance si approfondie de toute matière religieuse, qu'on lui avait décerné le surnom de bibliothèque ambulante.

Pendant douze ans consécutifs, il chercha à ramener, dans le giron de la sainte église catholique, les hérétiques de la vallée de Lucerne, et réussit à en convertir un grand

nombre. Il nous a laissé l'exposé de la méthode qu'il suivait dans ses conversions et ses discussions.

Cet ouvrage a pour titre :

(B) *Delle verità cattoliche della Santa Chiesa Romana, conformi alla Sacra Scrittura e a Santi Padri,* 1 vol. in-8° 1696, Milan, par Malatesta.

Le Père Joseph excellait surtout dans la prédication, et, en 1704, il prêchait le carême dans le diocèse d'Albe, quand il plut à l'être suprême de le rappeler à lui le 14 du mois de mars.

BOET, le vénérable Augustin-Antoine, des anciens seigneurs de Châteauneuf, naquit à Sospello, le 22 août 1643.

Quand il eut terminé avec succès ses premières études, il s'adonna à la théologie et poussé par une vocation irrésistible, il se fit recevoir prêtre de l'oratoire de Saint-Philippe-Néri à Turin, le 18 mai 1671. Sa dévotion pour les saints noms de Jésus et de Marie fut des plus grandes et nous en trouvons la preuve dans deux livres de méditation qu'il fit imprimer à Turin, en 1701, par les frères Zapatta, 2 volumes in-12, intitulés :

L'amore a Gesù, ovvero meditazioni per ciascun giorno dell'anno sopra il nostro debito e vantaggio d'amare Gesù ;

L'autre : *L'amore a Maria*, etc., etc.

Il mourut à Turin, le 25 août 1710.

Piissimo vitæ odore undique effuso.

BOLOGNA Antoine, né dans la vallée de Barcelonnette, vers la moitié du XVI[e] siècle, professeur de l'ordre des Minimes, fut fait évêque de Digne, et mourut après treize ans d'exercice, le 23 septembre 1615, à Tanaron, siège de son Diocèse.

André de Saussay, dans son (Martyrol. Gallic.) nous a laissé de ce digne prélat l'éloge le plus honorable :

„ Antonius de Bolonia, Episcopus Diniensis vir multæ
„ misericordiæ et pietatis, atque raræ mansuetudinis,
„ expleto laudabilis præsulatus decursu æternam migravit
„ ad requiem, non sine sanctitatis opinione. „

Son frère, Ludovic Bologna, aumônier du roi, lui succéda dans son épiscopat, mais frappé de paralysie peu de temps après sa nomination, il ne put jamais être sacré. Il n'en conserva pas moins le titre jusqu'à sa mort, survenue en 1628. Il nomma, pour le suppléer dans ses fonctions, avec le titre de coadjuteur, son neveu Raphaël Bologna, qui plus tard parvint aussi à l'épiscopat.

BONAFET Joseph-André-Thomas, connu sous le nom de Bonnefoy. Poète, né à Bausson; son père vivait à Nice, et se retira ensuite à Bausson, son pays natal, sa mère était de la famille Blanchi d'Eze.

Bonnefoy fit ses premières études avec succès à Nice; à peine eut-il fini sa philosophie qu'il partit pour Paris, où il obtint une bonne place auprès du prince Montmorency. Par suite de sa fréquentation avec le monde aristocratique,

il en prit les airs et les préjugés. Il écrivit même, en 1789, une petite brochure contre les idées libérales de ce temps là, et, en 1792, fut victime comme tant d'autres de la fureur révolutionnaire.

Poète d'assez bon goût, il écrivait cependant dans un genre un peu licencieux. Il fit plusieurs bonnes comédies, qui furent représentées avec succès sur les théâtres de Paris.

BORELLI Jacques, né au Villars, homme de science et d'érudition était premier chirurgien du duc de Savoie, en l'an 1660; il eut un fils nommé Jean-Baptiste, savant jurisconsulte, qui d'avocat devint juge de première instance à Turin.

BORGONIO Jean-Thomas, né à Perinaldo, le 30 septembre 1628, secrétaire du roi Victor-Amédée II. Excellent dessinateur de cartes géographiques; son ouvrage le plus remarquable est la carte chorographique des états de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, qu'il fit imprimer en 1683.

Cette carte embrasse tout le Royaume, depuis les sources du Tessin et les deux rivières de Gênes; de l'occident à l'orient de Grenoble et de Provence, jusqu'en Brescia, Plaisance et à la Macre.

BORRIGLION Joseph, naquit à Sospel, le 16 juin 1652.

Prêtre de la Doctrine Chrétienne, professeur de philosophie et de théologie, il fut longtemps recteur du collége d'Ivrée. Il passa ensuite en France, et, en 1705, fut nommé curé à Rome.

La famille Borriglion est une des anciennes familles de Sospel, car, nous trouvons qu'un Barthélemy Borriglion, seigneur de Contes, acheta, par acte du 23 novembre 1442, du baron Honoré Marchesan, le fief d'Aspremont.

Le père Joseph a écrit les ouvrages suivants en français et en italien:

1° *Conduite au Saint et pur amour,* 1 vol. in-12, imprimé à Béziers, par Jacques Barbeti, 1683; — 2° *Instruction pour la Sainte Communion;* — 3° *Année Chrétienne, ou explication des principales fêtes, et pratiques de l'Eglise durant l'année, avec un abrégé des Sacrements.* Ce livre et le précédent sont en vers, imprimés à Narbonne, par la veuve de Guillaume Bessi, le premier en 1687 et le second en 1688. — 4° *Compendio della vita del ven. Cesare de Bus, fondatore della Congregazione della Dottrina Cristiana,* Rome, in-12, par Dominique-Antoine Ercole, 1707; — 5° *Visita del Santissimo Sacramento dell'Eucaristia e modo di farla con devozione e con frutto,* Rome, in-12, imprimerie de la R. Ch. Apostolique, 1712; — 6° *Indirizzo alla Santa Communione,* Rome, in-12, par Dominique-Antoine Ercole, 1712; — 7° *Dottrina Cristiana, cavata da S. Tomaso, Catechismo Romano, Card. Belarmino, ven. Cesare di Bus, e altri,* vol. 3, Turin, 1717, par Ghiringhello, in-12.

BORRIGLION Dominique, né à Sospel, le 4 août 1672, se fit un nom dans les lettres. Il était membre de l'académie des Incolti de Turin et de celle des Ocupati de Sospel, et appartenait à la congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne.

Parmi les livres qu'il a composés nous avons :

1° *Anno Eclesiastico, ovvero istruzione sopra li misteri, usi e feste principali che la Chiesa celebra*, imprimé à Rome, in-12, par Dominique-Antoine Ercole, 1708, et réimprimé à Turin, par Fontana, en 1716; — 2° *Compendio della Dottrina Cristiana*, imprimé à Turin, in-12, par J.-F. Mairesse, 1713, et par Jacques Ghiringhello, 1717.

BOTTIERI Dominique-André, naquit à Nice, au commencement du XVIII[e] siècle. Prêtre très digne, savant docteur en théologie et en jurisprudence, chanoine et directeur du Séminaire. Il est auteur d'un livre écrit en italien, qu'il dédia à Son Eminence le Cardinal de F.-E. Virg. Natta des marquis de Cero, évêque d'Albe; il porte pour titre :

(B) *Le otto Beatitudini, spiegate secondo la Dottrina dell'Angelico dottor della Chiesa, San Tommaso d'Aquino*, imprimé à Turin, par J.-B. Fontana, 1762, 1 vol. in-12.

Le chanoine Bottieri fut nommé vicaire-général à la visite Pastorale de M[gr] Valperga, et mourut en 1798.

BOTTON, D. Jean-Louis, chanoine de la basilique de

Superga, docteur ès-lois et théologien distingué, composa un ouvrage très érudit sur la cour de Rome. Le manuscrit était entre les mains de Don Taulaigo.

Le chanoine Botton mourut à Saorgio, lieu de sa naissance, le 13 octobre 1807.

BOULLIÉ Hyacinthe, naquit à Nice le 30 mai 1749. Ses parents, sans être riches, trouvèrent dans leur industrie le moyen de vivre honorablement, et de procurer à leur nombreuse famille l'avantage précieux d'une bonne éducation.

Le jeune Hyacinthe leur fut si reconnaissant des soins qu'ils prirent de son enfance que, d'après leur propre aveu, il ne leur donna jamais le moindre sujet de chagrin.

A peine eut-il terminé avec distinction ses premières études, qu'il se destina à l'état ecclésiastique. Ses professeurs de philosophie et de théologie ne tardèrent point à s'apercevoir de sa supériorité; aussi c'était toujours à lui qu'ils confiaient la défense des questions les plus difficiles.

Il n'avait que vingt-deux ans et demi lorsqu'il fut ordonné prêtre. Le sacerdoce, loin d'être pour lui, comme il est pour bien d'autres, le terme du travail et de l'étude, ne fut qu'un aiguillon de plus au penchant naturel qu'il avait de prêter ses talents, dons du Ciel, à la défense de la Religion et au bonheur de ses semblables.

C'est pourquoi il accepta volontiers, quelques jours après, la charge qui lui fut offerte d'aller travailler au salut

des âmes dans la succursale de Sainte-Rosalie, dont l'église existait sur la descente de Cimiez au même endroit où l'on voit aujourd'hui une petite chapelle dédiée à cette même sainte. Là, sans rien négliger des devoirs de son ministère, il trouvait le temps d'expliquer les saintes écritures et la morale aux jeunes ecclésiastiques de la ville, qui venaient l'entendre.

Un tel ouvrier avait cependant besoin de cultiver une vigne plus vaste.

L'occasion ne tarda pas à se présenter; peu de temps après, en effet, s'ouvrit le concours de la paroisse de Belver.

Le jeune athlète se présente pour la lutte, et a la préférence. Mais soit qu'il considérât sa trop grande jeunesse comme un obstacle, soit plutôt qu'il voulût rendre hommage aux mérites d'un des candidats plus âgé et plus expérimenté que lui, il s'en désista en sa faveur.

Trois ans après, il n'appréhenda plus de se charger d'une paroisse plus considérable; le concours de celle de Levens se présenta; le jeune prêtre se mit sur les rangs et fut, pour la seconde fois, jugé le plus digne de tous les concurrents.

Il fit son entrée dans cette paroisse aux grandes acclamations de la population, l'an 1779.

Son zèle était ardent, mais il lui attira d'abord quelques chagrins, par suite de plusieurs réformes qu'il voulut introduire dans les usages des habitants.

Seul, sans le concours d'aucun vicaire, il administra cette paroisse pendant plus de vingt années. Il prêchait tous les dimanches et même deux fois dans les grandes solennités. Il avait une éloquence mâle, un raisonnement solide, mais son style était simple et peu fleuri, sa voix n'avait rien d'agréable, ce qui n'empêchait pas ses savantes instructions de porter leur fruit.

Il ne laissa jamais d'enseigner le cathéchisme à la jeunesse qu'il aimait tendrement. Aussi le voyait-on continuellement environné d'une foule de petits enfants, dans l'église, chez lui et même à la promenade.

Sa tendresse pour eux ne se démentit jamais; lorsqu'il fut fait directeur du séminaire et chanoine; après les longues et pénibles fatigues de sa charge, il allait, accompagné par un séminariste ou par trois ou quatre de ces enfants, faire le cathéchisme dans diverses paroisses de la ville.

Il voulait que la porte du séminaire fût toujours ouverte aux enfants, qui venaient en grand nombre le trouver après la classe.

Qu'il était beau de le voir au milieu de cette troupe innocente, dont les uns lui sautaient sur les épaules, les autres se jetaient entre ses bras, plusieurs s'agenouillaient à ses pieds et récitaient des prières! Devenu enfant comme eux, il se mêlait à leurs jeux et profitait de ces instants pour les instruire et leur inspirer de bonne heure l'amour de la vertu.

En 1792, époque à laquelle les armées françaises prirent possession du territoire de Nice, M. Boullié ne voulut point abandonner son poste, mais, pour éviter la persécution, il fut forcé de se tenir caché pendant dix mois. Durant cet intervalle, il ne quittait sa retraite que pour aller administrer les sacrements aux malades ou pour faire quelques courtes promenades dans les champs.

Cependant, la persécution contre le clergé devenait de jour en jour plus acharnée à cause du refus que les ecclésiastiques du diocèse opposaient à la prestation du serment constitutionnel qu'on exigeait d'eux. M. Boullié, voyant alors qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps au milieu de son troupeau sans s'exposer à toute la fureur de la tourmente révolutionnaire, se détermina, à regret, à abandonner sa paroisse, et, sans emporter ni pain, ni argent, ni même un vêtement de rechange, partit au mois de juillet 1793. Il se retira en Piémont, où, plein de cette charité chrétienne qui nous fait considérer tous les hommes comme nos frères, il se mit à travailler au salut du prochain avec autant d'ardeur que s'il eût été dans son propre pays. Accoutumé cependant à vivre loin du grand monde, il ne voulut point fixer sa demeure dans la capitale, malgré les instances que lui firent plusieurs personnages distingués, notamment Monseigneur Valperga, évêque de Nice, qui avait été lui-même forcé d'abandonner son siège épiscopal. Il passait donc une partie de son temps à Druent auprès

de son frère, M. l'abbé François, qui gouvernait cette paroisse depuis de longues années, il l'aidait dans les travaux du saint ministère; l'autre partie, dans le couvent des Dominicains de Chiéri où il s'exerçait à la prédication et à l'administration des sacrements. Il saisissait aussi toutes les occasions de faire du bien aux émigrés qui avaient besoin de secours.

Dans toutes ces bonnes œuvres il mettait autant de soin à se dérober aux éloges du monde qu'on en met d'ordinaire à se les attirer. Cependant, la Cour ne tarda pas à connaître et à apprécier le mérite et les vertus de M. Boullié jusqu'à lui accorder une entière confiance.

Pendant son séjour en Piémont, Monseigneur Valperga le présenta à S. M. Charles-Emmanuel IV, alors prince de Piémont, et à son auguste épouse, la VÉNÉRABLE Marie-Clothilde, qui voulurent aussitôt le choisir pour leur conseil et pour le directeur de leur conscience. Ce fut lui qui dissipa tous les doutes et calma toutes les peines d'esprit qui affligeaient ces princes dans des circonstances aussi critiques. Ils le considéraient comme leur ange tutélaire. C'est pourquoi, désirant de l'avoir continuellement auprès d'eux, ils lui avaient assigné à Moncalieri un appartement dans le Palais Royal. Lorsqu'ils ne pouvaient le consulter en personne c'était toujours par lettres qu'ils le faisaient, comme on peut le voir par les autographes datées de Turin et de la Vénérie, conservés par sa famille, comme le trésor le plus précieux.

Lorsqu'il venait lui-même les visiter à la Cour, ils le recevaient avec les démonstrations de l'attachement le plus sincère. En effet, combien de fois le respectable curé de Druent, qui accompagnait son frère dans ces visites, n'a-t-il pas été témoin des tendres embrassements que le pieux monarque lui prodiguait, en lui disant: « *Je puis vraiment vous appeler mon père.* »

Ces marques de tendresse envers M. Boullié de la part de ces augustes époux ne cessèrent point malgré les malheurs qui poursuivirent la famille royale. En 1798, elle fut obligée de sortir de ses états et de se retirer en Italie. Dans cet exil, ils trouvaient toujours une bien douce consolation à s'entretenir par lettres avec M. Boullié.

En effet, le 20 mai 1800, lorsque l'armée autrichienne rentra pour quelques jours en Piémont et dans le comté de Nice, la reine Marie-Clothilde lui écrivait de Florence:

" ..... Pensiamo che non tarderà a ritornare alla sua
" gregge per consolarla e rimediare a tutti i mali sofferti
" tanto spirituali che temporali, e prevedo con gran dolore
" che partirà dal Piemonte avanti il nostro ritorno; per
" conseguenza non avremo più la consolazione di vederla.
" Questo rammarica molto la nostra gioja, ma bisogna
" aver sempre qualche tribolazione. Fiat. „

Un homme moins solide aurait profité d'une si heureuse position et n'aurait pas négligé ses affaires et celles de sa famille; mais M. Boullié ne voulait faire que celles de Dieu

et de la Religion en servant son roi, et, toutes les fois que le monarque lui faisait des offres séduisantes, ce qui arriva très souvent, il lui répondait constamment que tous ses désirs se bornaient à retourner au plus tôt dans sa paroisse de Levens.

Eh bien! reprirent un jour le Roi et la Reine, nous vous promettons d'aller vous visiter à Levens aussitôt que les choses seront arrangées.

Cependant, les prévisions de la vénérable Marie-Clothilde, dans sa lettre mentionnée ci-dessus, furent en quelque sorte une véritable prophétie; car M. Boullié, qui épiait le moment favorable de retourner, non pour quelques instants, comme il avait fait en 1796, mais pour toujours, au milieu de ses paroissiens, saisit cette occasion pour venir les consoler par sa présenee.

Ce ne fut pas cependant pour bien longtemps, car l'année suivante Monseigneur Colonna, qui venait d'être consacré évêque de Nice, voulant réparer au plus tôt les maux que la révolution et les guerres avaient occasionnés dans tout le diocèse, travailla à l'organisation des paroisses dont une grande partie était restée sans pasteur. Suivant l'instruction du gouvernement d'alors, il devait les diviser en deux classes. La première devait être composée des paroisses dites de CANTON, et la seconde des SUCCURSALES. Levens ne fut point comprise dans celles de la première classe. Alors, Monseigneur Colonna, digne appréciateur des mérites de

M. Boullié, voulut le nommer curé d'Aspremont, qui était devenue paroisse de CANTON. Ce ne fut qu'avec peine que celui-ci consentit à s'arracher des bras d'une population qu'il avait gouvernée pendant vingt-deux ans avec tant de zèle et de charité. Mais il fallut obéir à la voix du suprême pasteur du diocèse.

Aspremont devint alors le centre des missions de la montagne et des campagnes de Nice.

L'an 1806, Monseigneur Colonna, ayant besoin, pour mettre à la tête du grand séminaire qu'il venait d'établir dans le couvent de Cimiez, d'un homme qui joignît à la science la longue expérience du régime des paroisses, jeta les yeux sur M. Boullié, comme celui qui réunissait au suprême degré toutes les qualités nécessaires pour une place aussi importante. Il lui en confia donc la direction et le nomma chef de conférence. Celui-ci ne se contenta pas de remplir exactement tous les soins de sa nouvelle charge, mais il voulut en outre enseigner aux élèves du séminaire, la théologie morale et les saintes écritures. Souvent, à défaut de professeur du dogme, il en occupa lui-même la chaire avec honneur et continua toujours à s'associer à plusieurs saintes missions. Il était le père et l'ami, plutôt que le supérieur des jeunes ecclésiastiques; aussi, la vénération que ceux-ci lui portaient et la confiance qu'ils avaient en lui étaient si grandes que la plupart d'entr'eux le choisissaient pour confesseur, et pendant la récréation, au lieu

de profiter de cette heure de délassement qui leur était accordée, ils aimaient mieux la passer près de lui pour jouir de sa conversation dans laquelle il y avait toujours beaucoup à gagner. Au milieu de ses leçons de morale, il suspendait souvent ses explications pour leur donner les avis les plus sages qui devaient dans la suite leur servir de règle dans le gouvernement des paroisses.

Enfin, la paix de 1814 ayant rendu aux Pères Récolets de Cimiez leur couvent, le grand séminaire fut transféré dans la ville à l'ancienne maison des pères Jésuites, et de là, en 1822, dans l'ancien couvent des Bernardines où on le voit à présent.

M. Boullié le suivit partout, et c'est dans cette charge de directeur, qu'il ne voulut jamais abandonner, malgré son grand âge, que le 25 du mois de mars de l'année 1824, après une courte maladie, une mort calme et sans douleur vint couronner une vie épuisée par tant de fatigues et d'illustres travaux, — une vie longue peut-être, mais trop courte, hélas! pour l'Eglise, pour le diocèse de Nice, pour les amis de la Religion et du pays.

Ce qui caractérisait le talent de M. Hyacinthe Boullié c'était la solidité plus que l'éclat. Doué d'un esprit actif et pénétrant, il approfondissait et résolvait en peu de temps les questions les plus difficiles, ce qui le faisait regarder, pour ainsi dire, comme l'oracle du diocèse par tout ce qu'il y avait de plus distingué dans toutes les classes, et surtout

dans le clergé, qui venait toujours le consulter dans les cas épineux, et ne laissait jamais de suivre son opinion comme la plus sûre. Je ne citerai que les deux illustres prélats Valperga et Colonna qui ont successivement gouverné avec tant de lumière et de sagesse l'église de Nice, et qui ne dédaignaient pas de prendre son avis dans presque tout ce qu'ils voulaient entreprendre pour le bien de leur troupeau.

On l'a cependant accusé d'être un anti-liguoriste acharné, parceque, sur la fin de sa vie, il avait entrepris d'attaquer sur plusieurs points la morale de ce saint évêque. Mais, pour sa justification, on n'a besoin que de rapporter les paroles suivantes qu'il disait en dictant les décisions des cas de conscience, qu'il insérait tous les ans à la fin du calendrier ecclésiastique :

" Je fais profession du plus grand respect pour la „ mémoire du bienheureux Liguori, mais je ne puis passer „ par-dessus certaines opinions trop hardies qu'il a adoptées „ dans le temps, et qu'il retracterait aujourd'hui, s'il vivait „ encore. „ C'est ce dernier travail, suivant l'avis des médecins, auquel il s'était livré de cœur et d'âme, qui abrégea sa longue carrière. Ses principales vertus furent la simplicité et la modestie, et il travaillait autant qu'il était en lui à les faire passer dans le cœur de ses élèves.

Son humilité lui fit toujours refuser les dignités ecclésiastiques et les gras bénéfices. S'il accepta le titre de chanoine honoraire de la cathédrale de Nice, ce ne fut que pour

céder aux remontrances que lui fit Monseigneur Colonna.
“ Vous ne voulez point, lui dit un jour ce pieux prélat,
„ accepter d'être chanoine titulaire, soyez donc au moins
„ mon chanoine honoraire, afin que la postérité ne dise
„ pas que j'ai été ingrat envers vous. „

M. Hyacinthe Boullié a eu deux frères qui se sont aussi distingués dans l'Eglise. L'aîné, homme d'une grande piété et d'une science profonde, fut provincial de l'ordre des Capucins. Le cadet, M. l'abbé François, était, comme je l'ai dit plus haut, curé de Druent, en Piémont, où il servit une quarantaine d'années cette paroisse.

BOYER Guillaume, né à Nice, de parents obscurs, vers le milieu du treizième siècle, fut en même temps, troubadour, mathématicien, philosophe, jurisconsulte, médecin et poète. Outre son talent comme troubadour, il se distingua même dans la carrière des armes, au service de Charles d'Anjou, qui, entre autres missions importantes, lui confia celle de faire rentrer dans le devoir les vassaux du comte de Vintimille qui s'étaient révoltés.

Il écrivit un livre de rimes dédié à Charles II de Naples et de Sicile, et à Robert son fils, qui le gratifièrent de charges honorifiques. On dit même qu'on le nomma juge, ou podestat de la ville de Nice, mais il y a tout lieu d'en douter, car, ayant consulté la liste des juges mages depuis 1257 jusqu'en 1782, je n'ai trouvé nulle part le nom de

Boyer. Quant à aller le chercher parmi les podestats ou juges ordinaires, la chose est matériellement impossible, car cette charge n'a commencé qu'à la création du Sénat, en 1614, et elle a duré jusqu'en 1724, époque où elle fut supprimée par lettres patentes du 15 décembre 1724 et réunie à la préfecture.

Boyer abandonna la carrière des armes pour s'adonner complètement à la poésie.

Comme son contemporain Pétrarque, le chantre de Laure, il adressait ses plus beaux vers à l'objet de sa passion. C'était une jeune demoiselle de Berra. Tous les écrivains s'accordent à dire que jamais aucun poète n'écrivit aussi élégamment en vers provençaux, et Crescimbeni même ne craint pas d'avancer que, parmi tous les poètes Provençaux, Boyer fut celui qui chanta avec le plus de douceur et de facilité les louanges d'amour.

Il paraît qu'il s'en est occupé jusqu'à un âge très avancé, ainsi que le prouve une chanson qu'il dédia à Marie de France, femme de Charles, duc de Calabre, père de la reine Jeanne. Nous en donnons le commencement, afin qu'on puisse établir une comparaison avec le Niçard moderne.

Drech, e razon es, qu'yeu canti d'amour,
Vezent, qu'yeu ay ia consumat mon age
A li complaire, e servir nuech, e jour,
Sens' aver d'el proufiech, ny avantage?

Encar el si fa cregne
Doulent, e non si fegne.
Mi pougne la courada
De sa flecha daurada.
Embè son arc, qu'a grand pena el pot tendre,
Penso qu'el es un enfant jouve, e tendre.

Outre ses chansons provençales, Boyer écrivit plusieurs ouvrages qui ont été imprimés de son temps. Voici la note de ceux que nous avons pu recueillir :

Une Nomenclature des simples qui naissent en Provence, dédiée au roi Robert; — *Un Précis des propriétés médicales des Eaux d'Aix et de Digne ;* — *Un Traité sur la connaissance des métaux, des eaux thermales, etc.;* — *Des sources et fontaines de Vaucluse, et ses admirables chûtes;* — *Des fontaines de Sorya :* — *Des fontaines de Moustiers;* — *Des fontaines de Castellane;* — *Des treize rayons de la vallée;* — *Des fontaines des Tortures et autres eaux sulfureuses.*

Guillaume Boyer mourut à Nice, d'après Jean et César Nostradamus, vers l'an 1355, vivement regretté de ses concitoyens et particulièrement de Mgr l'évêque Bernard Chiabaudi des seigneurs de Tourrettes, avec lequel il vécut dans une grande intimité.

BOYER Philippe naquit à Nice, dans la première moitié du XVe siècle. Il fut chanoine de la cathédrale, homme de lettres très distingué, professeur de théologie et de jurisprudence.

Son grand savoir le rendit très influent et le fit choisir, en 1439, pour prendre part aux délibérations du concile de Bade, où ses avis décidèrent la majorité des prélats dissidents à donner leurs suffrages, pour déférer la tiare au duc de Savoie Amédée VIII. Celui-ci opposa d'abord quelques refus, mais enfin il accepta et fut proclamé Pape, sous le nom de Félix V.

On vit alors un prince séculier, qui n'avait encore aucun ordre sacerdotal, faire son entrée triomphale dans la ville de Bâle, le front ceint de la triple couronne, marchant processionnellement sous le dais, assisté de ses deux enfants, le prince de Piémont et le comte de Genève, et donnant la bénédiction aux peuples prosternés.

Ce prince, reconnaissant les mérites et les talents du chanoine Boyer, le nomma son secrétaire particulier.

BOYER, F. Pierre-Antoine, né à Nice; de l'ordre de Saint-François, docte historien et mathématicien profond, nous a laissé une magnifique description (1564) du trophée de César-Auguste, à la Turbie, Alpes Summæ, et un manuscrit de mémoires sur l'histoire de Nice, très élégamment écrit en latin et en italien.

Il exerça la charge d'ingénieur sous les ducs Charles-le-Bon et Emmanuel-Philibert, et dressa, en 1572, un plan d'après lequel S. A. le duc Emmanuel-Philibert fit agrandir la ville de Nice du côté de la Porte-Marine, et fit

conduire les eaux de la fontaine dite de SORGENTINO qui était déjà dans la ville, à la place et jardin du palais Ducal, aujourd'hui palais du Gouvernement.

Chargé plus tard, par le comte Honoré, d'aller à Tende apaiser quelques uns de ses sujets, qui sous prétexte de réformes religieuses avaient pris les armes, il réussit complètement dans sa mission, grâce à ses manières douces et affables.

BRANDI PIERRE, né à Nice, en 1468, d'une famille distinguée dans la magistrature, obtint le premier rang parmi les jurisconsult s les plus renommés de son époque, tant en France qu'en Italie.

Il avait d'abord embrassé la carrière ecclésiastique, mais appelé à Aix par un de ses parents qui professait la jurisprudence, il se livra entièrement à cette étude et surpassa bientôt la réputation de son maître.

L'année 1501, le roi Louis XII, ayant érigé le nouveau parlement en la ville métropolitaine d'Aix et ayant eu connaissance de la supériorité incontestable de Brandi, le nomma son conseiller au parlement de Provence. Il l'employa aussi dans des missions et des affaires d'importance.

Ses talents et son habilité furent dignement récompensés, non-seulement par des bénéfices d'église, c'est-à-dire par le canonicat de Saint-Sauveur d'Aix et l'archidiaconat de

Vence, mais le roi lui donna de plus la seigneurie d'Auribeau, dans le diocèse d'Apt.

Il en est fait mention daus son testament fait à Aix, le 2 avril 1510 et dans lequel il est qualifié de *Nobilis et venerabilis dominus Petrus de Brandis, juris utriusque doctor niciensis, dominus castri de Auribello Apten. Dioc. parlamenti Aquensis consiliarius ac S.Salvatoris Aques. Canonicus filius nobilium Augustini de Brandis et Momperlæ.*

Nous trouvons encore dans l'historien de la ville d'Aix, que : " Pierre de Brandis fut le quatrième clerc et le cinquième en rang, qu'il était archidiacre de Vence et chanoine de l'église de Saint-Sauveur, et, qu'il reçut, l'an 1517, de François Ier, la commission de taxer les décimes des bénéfices, d'où provint la dénomination donnée à cette taxe de " QUOTE DE BRANDIS. „

D'après cette citation, on voit que Brandi avait survécu à son testament, comme le prouvent également les paroles suivantes de Gioffredo :

" Conservando io (Gioffredo) una lettera di suo pugno
„ scritta li 5 gennajo 1512 a Raffacle Galleano, suo cugnato,
„ sigillata con l'impronto di due teste, una d'uomo, l'altra
„ d'una donna di verdi foglie e fiori coronate. „

On a conjecturé de ces armoiries que ce fut, sans doute, à cette famille que Nice doit l'introduction des rondes (virà lo mai) autour d'un arbre, qu'on avait l'habitude de planter le premier jour du mois de mai, devant le palais de la ville



Perrin lith 1860 Turin, Lith Doyen Frères

LUDOVIC BREA.

et celui du gouverneur. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que l'on appelait en bon patois niçard, ce genre de divertissement du nom de cette famille (faire lou brandi).

BREA Ludovic, peintre d'histoire, né à Nice, se fit un nom parmi les artistes de son siècle, par la vivacité de son imagination, la fraîcheur du coloris, la justesse et la proportion des traits.

Il alla étudier à Rome et à Naples pour se perfectionner dans son art, et, pendant un espace de trente ans, de 1483 à 1513, s'acquit par ses travaux une juste renommée.

L'abbé Lanzi, dans l'histoire de la peinture en Italie, dit, en parlant de Bréa, qu'on ne connaît aucun artiste étranger qui ait ouvert une école dans la Ligurie, à l'exception d'un peintre de Nice, que la longue succession de ses élèves et de ses prosélytes a presque fait regarder comme le père de l'ancienne école génoise.

Ses ouvrages ne sont point rares à Gênes non plus que dans le reste de l'état génois.

Il est inférieur aux autres peintres ses comtemporains sous le rapport du goût, par la sécheresse du dessin et l'emploi qu'il fit de dorures; mais son style, toutefois, ne le cède qu'à un très petit nombre d'entre eux, pour la beauté des têtes, la vivacité des couleurs, qui brillent encore de tout leur éclat, la grâce de ses draperies, la sagesse de sa compositiou, bien que, dans l'étude de la

perspective, on s'aperçoive qu'il recherchait les difficultés. Ses mouvements ont de la hardiesse. En résumé, il semble moins avoir appartenu à une école quelconque que d'avoir été lui-même chef d'une école nouvelle. Il n'osa pas s'aventurer dans les compositions de grande dimension; mais dans les petites, telles qu'un massacre des innocents que l'on voit à Saint-Augustin de Gênes, il déploya une grande habileté.

On a beaucoup vanté un Saint-Jean évangéliste qu'il fit dans l'oratoire de la Madone de Savone, par ordre du cardinal de la Rovere en concurrence avec cinq autres artistes.

Il paraît que l'abbé Lanzi n'avait pas connaissance des tableaux que nous avons de ce célèbre artiste dans l'église de Cimiez et particulièrement de la descente de Croix, qui fait l'admiration de tous les artistes et amateurs qui vont les visiter. Dans le bas du tableau, le peintre a figuré un feuillet de papier, sur lequel est écrite en lettres gothiques cette inscription :

Hoc opus fecit fieri quondam nobilis Martinus de rala, cujus executor fuit nobilis Dominus Jacobus Galeani 1475, die 25 junii, et Ludovicus Brea Pinxit.

A l'église du Villars, il y a un Saint-Jean-Baptiste, que l'on attribue à Bréa ; ce tableau, quoique sans signature et sans date, dénote incontestablement la main savante de ce maître.

Voici aussi ce que dit Soprani dans son histoire des peintres génois :

« La profession de peintre était alors considérée à Gênes sur le même pied que celle de doreur, et exercée dans de petites et misérables arrière-boutiques, par des espèces d'artisans. »

Bréa conçût le projet de relever la peinture de cet état d'abaissement. Peintre, doué d'un coloris puissant, ferme et vigoureux, ses personnages sont quelquefois raides et anguleux, mais leur pose est naïve, simple et gracieuse; l'expression est juste, correcte, sévère et arrêtée. Des dorures entourrent les têtes, dernière concession de Bréa aux traditions de l'école byzantine dont il cherchait toutefois à s'écarter de plus en plus.

Notre historien Gioffredo dit que les trois belles et très-estimées images de la Sainte-Vierge, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sébastien, qui composaient le tableau de l'église de la commanderie de Nice étaient de son compatriote Ludovic Bréa, peintre célèbre du XVIme siècle. On avait donné à l'image de la Sainte-Vierge le nom de la célèbre Madone de Filerme, pour conserver à Nice la mémoire de cette image révérée, que le grand maître de l'Ordre des chevaliers de Jérusalem, fra Philippe de Villiers, avait apportée de Rode. Cette image était conservée par les frères capucins de l'église de Saint-Barthélemy.

Le même auteur rapporte l'éloge suivant de Bréa, qu'il

dit avoir trouvé dans un vieux livre manuscrit des privilèges de la ville de Nice :

" Genuit hæc civitas Ludovicum cognomento Brea pictorem celeberrimum, qui Liguriam et Nicæam urbem totam suo inaudito et admirando pingendi modo illustrare videtur, cui tanta colluta est gratia pingendi ut cum quibuscumque antiquis et exquisitis pictoribus sine injuria merito comparari possit. "

Ludovic Bréa eut un fils nommé Jean-François, qui s'adonna aussi à la peinture, mais il n'eut pas l'heureux succès de son père.

BRUNEACO François, né à la Roquette vers l'an 1490, était de l'ordre des Carmélites. Il fut, d'après Passavino, évêque erabudnensis, mais Mgr Della Chiesa dit n'avoir jamais trouvé nulle part dans ses recherches, cet évêché.

Ce qu'il donne pour positif, c'est qu'étant à Avignon, Bruneaco écrivit trois livres, un de prédications en latin, un de poésies, et un dans le genre épistolaire.

BUONIFFACI, l'abbé Joseph, prédicateur très-éloquant et homme très versé dans les sciences, naquit à Nice, en 1770, de parents honnêtes et pieux qui lui communiquèrent de bonne heure leurs sentiments religieux et charitables.

Doué d'une figure aimable et d'une stature élégante, il méprisa ces dons périssables pour ne s'appliquer qu'à former

son goût, à orner son esprit et à rectifier son jugement.

Ce penchant inné pour la vertu le décida à se consacrer à Dieu. Il entra dans les ordres ecclésiastiques, lorsque la révolution française éclata. Alors, plein de confiance dans sa jeunesse, il ne voulut point émigrer, quoique son caractère sacré fut à cette époque très dangereux.

Toutefois, il eut bientôt à s'en repentir, car, on le força à prendre les armes et à suivre l'armée d'Italie. Mais, comme il s'était livré quelque temps à l'étude de l'histoire naturelle, il fit si bien valoir auprès de ses chefs les connaissances qu'il avait de la vertu des plantes, qu'il fut exempté du service et placé à l'ambulance.

Il suivit l'armée jusqu'à Milan. Pendant son séjour dans cette ville, il quittait souvent en cachette l'habit d'ordonnance, pour aller de grand matin revêtir la soutane et célébrer la sainte Messe dans une église voisine, au grand étonnement de la famille chez laquelle il était logé.

Sur ces entrefaites, la fureur révolutionnaire ayant fait place à la modération, Buoniffaci obtint son congé. De retour dans sa patrie, il fut d'abord, nommé curé de Tourrette, mais ne pouvant remplir longtemps cette charge, il se livra tout entier à l'exercice de la prédication.

Qui pourrait compter le nombre des missions, retraites et neuvaines qu'il a faites, données et prêchées dans les divers villages du diocèse, ainsi que dans la ville de Nice ? Venait-il à manquer un prédicateur pour le Carême ou

l'Avent, on pouvait toujours y suppléer par le ministère de l'abbé Buoniffaci; car, il improvisait, avec autant de grâce que de facilité, sur tous les points de la morale et de la religion.

Son éloquence mâle et féconde, qui charmait les oreilles de ses auditeurs, savait se plier avec un merveilleux succès, tantôt à la faiblesse de l'enfance, tantôt à la simplicité des habitants de la campagne.

Il occupa avec honneur la chaire des belles-lettres au Collége Royal dont il fut aussi pendant longtemps le directeur spirituel. Au milieu de toutes ces occupations, il n'oublia jamais ses premiers goûts pour l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités du pays; aussi consacrait-il tous ses loisirs à herboriser, à recueillir des minéraux et des roches, et à prendre note des inscriptions lapidaires qu'il rencontrait.

Ce digne et savant religieux s'occupa constamment, avec le zèle le plus louable, à recueillir des documents historiques, qui intéressent la ville et le comté de Nice.

Il a laissé, sur tous ces sujets, des écrits très intéressants, que l'administration municipale n'a pas voulu laisser perdre, et a acquis en partie, de ses héritiers, onze gros volumes manuscrits in-folio, qui existent dans les archives de notre ville. Il en existait cependant d'autres encore qui sont devenus propriété particulière, sans profit pour le public, soit que leurs propriétaires n'en connaissent pas la valeur, soit qu'ils les aient détruits.

Arrivé presque à la fin de sa carrière, l'abbé Buoniffaci se détermina à travailler de nouveau au salut des âmes, et fut envoyé à la direction de la paroisse de Contes, qu'il quitta bientôt pour celle de Drap, mais accablé d'infirmités et miné par de cruelles souffrances, il dut, presque constamment, se faire remplacer dans ses fonctions par un vicaire. Après une vie pleine d'épreuves, de fatigues et de souffrances, qu'il supporta toujours avec la plus grande résignation, il succomba le 5 février 1842.

C

CAFFARELLI Eloi, né à Saint-Etienne-des-Monts, savant jurisconsulte, écrivit des commentaires sur les quatre livres des Institutes de Justinien, auxquels il donna le titre de Erotemata. Il les fit imprimer à Turin, en 1590, et les dédia à Amédée Ponte, conseigneur de Lombriasco, premier président du Sénat de Piémont.

Une nouvelle édition, revue et augmentée, parut, en 1605, à Turin. La même année et dans la même ville il fit imprimer un autre commentaire divisé en quatre livres, sur quatre-vingt-onze traités divers, relatifs aux institutions canoniques et civiles.

(B) *Commentarius in institutionum Juris*, imprimé à Turin, par Disserolio, 1605, un volume in-8°.

CAIS Jacques, né à Nice, se fit de bonne heure remarquer à la cour de Provence par ses brillantes qualités et connaissances en fait de marine. Lorsque Charles d'Anjou s'embarqua pour la Terre-Sainte, le grand prieur de Saint-Gilles confia à Jacques Cais le commandement des galères des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Dans cette expédition périlleuse, Cais déploya, comme guerrier et comme marin, une habileté et une bravoure qui lui acquirent une grande réputation.

De retour en Provence, le comte, en récompense de ses services, l'éleva au grade d'amiral et le chargea de l'exécution des projets qu'il avait formés pour l'augmentation de ses forces maritimes.

Le 15 mai 1265, Charles d'Anjou s'embarqua au port de Marseille, pour son expédition contre le royaume de Naples. L'amiral Jacques Cais, faisant croisière, sut tromper, par d'habiles manœuvres, la vigilance des flottes réunies des Pisans et des Génois, et donna ainsi le temps à une armée française d'avancer rapidement sur le Milanais; Charles d'Anjou put alors débarquer heureusement à l'embouchure du Tibre et réaliser ses projets de conquête.

CAIS Pons, cadet de l'illustre famille de ce nom, naquit

à Nice vers la seconde moitié du quatorzième siècle; jurisconsulte renommé, négociateur habile, homme de mœurs et de probité; ayant suivi le parti de la maison d'Anjou, il parvint aux premières charges de la magistrature.

La reine Yolande, veuve et tutrice des fils de Ludovic II d'Anjou, lui conféra l'office de juge mage et des secondes appellations de Provence et de Forcalquier, par lettres patentes du 6 juin 1395, " concedit judicatus officium „ primarum apellationum et nullitatem in comitatibus „ Provinciæ et Forcalquerii, „ et par d'autres lettres patentes, datées du château d'Angens, le 23 du mois d'août même année, il est qualifié : " Egregio, nobili, ac scientifico „ viro Pontio Caissi in legibus licentiato, collaterali, et „ consiliario nostro fideli dilecto. „ Ces expressions et les suivantes font connaître toute l'estime que cette princesse professait à son égard, " ad tuæ personæ meritæ, quibus „ apud nos merito multipliciter commendaris, nec non ad „ grandia, gratuque servitia per te regi meo, quondam „ domino meo metuendissimo prædicto, nobisque multipli- „ citer exhibita, nostræ mentis intuitum dirigentes, de tua „ legalitate, prudentia, discretione, et diligentia plena- „ riam ab experto gerentes fiduciam, te, quem sermone „ facundum, scientia luminosum, consilio maturum, et „ aliis multiplicibus virtutum muneribus decoratum „ prœnoveramus, etc., etc. „ Pons Cais sut si bien s'attirer l'amitié de cette régente, qu'elle lui donna pleins pouvoirs

de renouer les négociations avec la maison de Savoie.

C'était déjà un grand pas de fait vers la paix, objet de la sollicitude de Cais, car cet homme vertueux, quoique dévoué aux intérêts de la reine, n'en était pas moins bon Niçois, et, comme tel, désirait se rendre utile à ses concitoyens. Il obtint d'abord la prolongation d'une trève et ensuite réussit à mettre d'accord les parties ; ce qui rétablit heureusement entre la Provence et le comté de Nice les relations de bonne amitié et de commerce, au grand avantage des deux populations.

Pons Cais laissa dans la ville d'Arles une noble succession de son nom, dans ses fils Nicolas et Folquier, écuyers, qu'il eut de Jencianne de Quiqueram. Après la mort de leur père, la même reine Yolante, par lettres en date du 25 septembre 1420 et signées, au château de Tarascon, leur confirma certains droits, donnés au père par Ludovic II, et ensuite confirmés, une seconde fois, par Isabelle de Lorraine, femme du roi René, par lettres patentes datées du château de Capovana, à Naples, le 22 décembre 1435.

CAIS Honoré, né à Nice en 1511, était encore enfant lorsqu'il fut envoyé à la cour de France en qualité de page ; s'étant fait remarquer par ses talents, le roi le combla de faveurs, et lui confia, en 1549, l'ambassade près de la cour de Portugal, quoique fils de ce Gaspard, qui avait si mal figuré pendant le siège de 1543, il ne partagea jamais les



Perrin, lith 1860 Turin, Lith. Doyen Frères

LE COMTE CAISSOTTI

sentiments de son père, et ne cessa d'employer son crédit pour éviter à ses concitoyens les malheurs d'une nouvelle invasion.

CAIS Lucien (fra), cousin du précédent, né à Nice, docteur ès-lois, chevalier de Malte, fut souvent chargé par l'église de missions importantes. Il fit son apprentissage dans la carrière des armes, sous le colonel Erasme Gallean et surpassa plus tard son maître.

Nommé chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, il se distingua en plusieurs circonstances sur les galères de la religion, combattit vaillamment les infidèles et fut gratifié par le grand-maître Jean d'Homèdes, par bulle du 2 août 1552, de la commanderie de Valence, en Dauphiné, vacante par la mort de fra Ludovic de Tolon.

Lorsque la France envahit les états de Savoie, il s'empressa d'offrir ses services à son souverain; obtint le rang de colonel, fit deux campagnes en Piémont, chassa les français de la place de Saorgio, en 1553, et mourut à Nice quelques années après, au sein de sa famille, étant commandant d'armes de la place.

CAISSOTTI Charles-Louis de Saint-Victor, né à Nice le 23 mars 1694, et mort à Turin, le 7 avril 1779. Plusieurs membres de sa famille s'étaient rendus illustres dans le barreau; son père, l'avocat Charles Caissotti, de Puget-

Théniers, était fils de l'avocat Augustin, juge de ce mandement; après avoir terminé avec honneur ses études de jurisprudence, il exerça, lui aussi, la profession d'avocat, et se mit à plaider devant le sénat de Nice.

Ayant eu à soutenir, dans une affaire assez scabreuse, la cause d'un parent du vassal Ferrero de Roascio, puis marquis d'Orméa, il s'en tira avec tant de talent et d'habileté que, lors de la création de la place de procureur-général à la Cour des Comptes, le roi Victor-Amédée II choisit pour son substitut l'avocat Caissotti, alors âgé de 26 ans seulement.

Charles-Louis Caissotti, peu favorisé du côté de la fortune et forcé par cela même à la plus grande économie, loua à Turin une chambre au quatrième étage, rue des Imprimeurs. Laborieux et avide de savoir, il allait le jour à son bureau et consacrait la nuit à l'étude; il fut à cette époque le héros d'une aventure qui le servit par la suite.

Le roi Victor-Amédée II, avait l'habitude de n'aller se coucher que vers le jour, et la nuit, sous un déguisement quelconque il courait par la ville, accompagné d'un de ses écuyers. Plus d'une fois déjà, il avait remarqué de la lumière à la fenêtre de Caissotti, et sa curiosité en avait été piquée; mais, ignorant que ce fût la demeure de notre avocat, une nuit, qu'il était en compagnie du marquis Tana, il ordonne à celui-ci de le suivre jusqu'à ce quatrième étage, et se tenant derrière, il frappa à la porte.

Notre modeste avocat se leva de sa table, toute couverte de livres et de paperasses, et alla ouvrir. Le marquis, en le reconnaissant, fut tellement étonné, qu'il ne sut lui demander qu'un peu de feu pour rallumer sa petite lanterne, tout en s'informant du motif qui le faisait veiller si tard. Caissotti lui répondit avec politesse qne S. M. l'ayant nommé substitut du procnreur-général, il vonlait remplir dignement sa mission, ce qui l'obligeait à prendre sur son sommeil le temps qui lui manquait pendant le jour.

Après cette réponse, nos deux personnages se retirèrent.

Le Roi n'oublia pas cette bonne aventure, et, le lendemain, prit des renseignements sur cet employé. Or, il advint qu'étant ministre du Roi le marquis Solaro du Bourg, fut chargé par S. M. d'un projet touchant l'affaire du Concordat à passer avec le Pape; le ministre, peu au courant des choses canoniques juridictionnelles, envoya ce travail au premier président du Sénat, qui fit demander à son tour l'avocat Caissotti, et, en confidence, lui confia cette besogne.

Ce travail eut la complète approbation du premier président qui, sur les félicitations du ministre, ne put s'empêcher de révéler le nom du véritable auteur.

Le Roi envoya ce projet à Rome, au Pape Innocent XIII, qui le prit en sérieuse considération. Mais S. M. ayant appris que ce travail était l'œuvre de Caissotti et se rappelant sa visite nocturne à la chambre de l'avocat, le

fit appeler et le nomma son procureur-général (c'était en 1723).

Il s'agissait, à cette époque, de promulguer le Code Victorien, c'est-à-dire les royales constitutions données par le roi Victor-Amédée II, publiées en premier lieu en 1723, et réimprimées, en 1729, avec aditions et variations.

La partie civile de ces lois paternelles fut l'ouvrage du procureur-général Caissotti. La loi, c'est-à-dire, les royales constitutions, ordonnaient, en vertu d'un statut d'Amédée VIII, que la charge de premier président fût toujours conférée à un homme grave et sérieux, célèbre et renommé dans la science légale, prudent dans ses conseils, probe et loyal dans ses habitudes. Le comte Caissotti, qui réunissait toutes ses qualités, fut promu à la charge de premier président au Sénat de Turin, le 10 août 1730.

Pendant trente-sept ans qu'il occupa cet emploi, Caissotti se montra toujours à la hauteur de son éminente position. Il serait trop long d'énumérer ici tous les services qu'il rendit au trône et à la nation; surtout dans un temps où la gravité des événements réclamait des hommes haut placés en dévouement et en abnégation.

Ce fut à cette époque, qu'eut lieu l'abdication du roi Victor-Amédée II. A l'avénement au trône de Charles-Emmanuel III, le marquis d'Ormea et le comte Bogino entrèrent aux affaires. Le comte Caissotti, l'égal de ces deux hommes d'Etat, par le talent et le dévouement, fort bien vu

en Cour et souvent appelé au conseil, fut fait ministre d'Etat (1750).

Parmi les titres de Caissotti à la reconnaissance de ses concitoyens, nous ne saurions passer sous silence que c'est à lui que nous devons la création du collége royal des Provinces, " d'où le Piémont a tiré, dit le grand Cuvier, „ la plupart de ces hommes de talent, auxquels il a dû un „ poids dans la balance de l'Europe, et un rang dans la „ république des lettres, si supérieur à ce que l'on devait „ naturellement attendre de son étendue et de sa population. „

En 1768 (26 septembre), il fut élevé à la dignité de grand chancelier, après avoir été, l'année précédente, notaire de la Couronne. Il fut comte, puis marquis de Saint-Victor et de Verdun, et il eut deux fils qui portèrent ces titres. L'aîné mourut avant le père, le second épousa une demoiselle de Sostegno, et en seconde noce une française de la maison de Béthune.

La réputation de cet éminent personnage était universelle, de tous les points de l'Europe on venait prendre ses conseils, et les honoraires qu'il recevait ont puissamment contribué à l'augmentation de sa fortune. Mais, au milieu des grandeurs, il n'oublia jamais la cause des pauvres. Plusieurs œuvres pies, l'hôpital de la Charité, celui de Saint-Jean, etc., etc., durent à sa sollicitude, comme surintendant, leur accroissement et leur prospérité.

Le Denina, dans son histoire de l'Italie occidentale, dit que Caissotti était contraire à la pnblication des livres historiqnes, et, en général, avait peu de penchant pour les littérateurs nationaux et étrangers. Il appuie cetté assertion, sur ce qne le Muratori resta long-temps sans rien ponvoir pnblier dans son ouvrage Rerum italic : qui eut rapport au Piémont. Cette opinion émise par Denina n'est pas trop juste, car la vraie cause de cette réserve à ne vouloir rien laisser sortir de notre histoire furent les controverses avec Rome (*Napione, discorso intorno alla storia del Piemonte*).

En effet, aussitôt qne ces discussions furent assoupies, et après la mort de Victor-Amédée, sous le règne de Charles-Emmanuel III, le Muratori obtint tous les manuscrits qn'il désirait, et ce fut Caissotti qui en fit faire tous les exemplaires nécessaircs, car le Muratori même, dans son ouvrage, lui en fait plnsieurs fois des remercîments. Il faut donc conclure en disant que Denina conservait quelque peu de rancune contre Caissotti, pour des affaircs personnelles dont il est inutile de parler ici.

Caissotti était grand et bien fait, pâle de figure, le front découvert et large, le regard fin et vif. En commençant à vieillir, il souffrait en respirant de spasmes d'estomac. Du reste, sain et robuste, il vivait, splendidement, charitable envers les pauvres comme un vrai chrétien, courtois envers ses amis.

Par son testament en faveur du marquis de Verdun, son

fils unique, sans espoir de progéniture, il fit preuve de rectitude d'esprit et de cœur, et, *si fece a raccomandargli la carità verso i poveri: questo essendo il più sicuro segno di predestinazione che possa desiderarsi ed aversi;* et, ensuite, pensant aux descendants d'une sœur du premier lit, *non cessò dal rinnovargli il consiglio di usare dei beni con disporne morendo com'era dovere verso gli attinenti suoi.*

CAMANES Pierre, né à Villefranche, célèbre professeur en médecine et en chirurgie, écrivit deux volumes in-4°, qui traitent de toutes les matières nécessaires à l'usage des médecins et chirurgiens, intitulés :

Commentarii artis Curativæ Galeni ad Glauconem, imprimés à Valence, en Espagne, 1625, par Michel Soralla.

CAMOUS Joseph, naquit à Nice; savant jésuite, il fut un des premiers professeurs qui établirent le collége à Nice, en 1606.

Professeur d'humanités, connaissant à fond les langues grecque et latine, il sut en outre mériter l'affection de ses élèves et de ses concitoyens, mais, si longue qu'ait été la vie d'un professeur, quand il n'a été que cela, son histoire est bien courte. Elle peut se réduire à cette phrase :

“ Il a professé pendant soixante ans. „

Nice jouissait alors de l'avantage de pouvoir tenir un collége, c'est-à-dire une chaire de sciences légales, avec des professeurs qui pouvaient conférer le bonnet doctoral.

La première pensée d'Emmanuel-Philibert, lorsqu'il eut recouvré le sceptre paternel, fut de réorganiser et remettre en bon ordre les études; mais comme la capitale du Piémont était encore au pouvoir des Français et ne pouvait pourvoir à son université, le roi délivra de Bruxelles, où il était alors, un diplôme [1], en date du 10 avril 1559, par lequel il concédait à la ville de Nice le privilége de pouvoir fonder un tel collége. Cependant les Niçois ne jouirent de cette faveur que vers la moitié du siècle suivant, c'est-à-dire, en 1640, époque à laquelle furent imprimés les statuts dudit collége, par lesquels on décréta que l'on ne recevrait docteurs que ceux qui étaient nés à Nice même, ou qui y habitaient depuis dix ans.

Par une telle opportunité d'étudier, dit Gioffredo, *ed addottorarsi, abbiamo più del dovere accresciuto il numero dei dottori, e forse sminuito quello dei veramente dotti.*

CAMOUX Annibal, fameux centenaire, naquit à Nice, le 20 mai 1638 et mourut à Marseille le 18 août 1759, âgé de cent vingt-un ans et trois mois; il servit sur les galères en qualité de soldat. L'exercice et la sobriété le préservèrent des infirmités qui suivent trop souvent la mollesse et l'intempérance.

Il atteignit sa centième année sans avoir été malade, et

(1) Ce diplôme existait jadis aux archives de la ville de Nice.

sans qu'il se fût aperçu d'une diminution sensible dans ses forces. Louis XV, roi de France lui accorda une pension de trois cents francs. Il attribuait le phénomène de sa longévité à la racine d'angélique qu'il mâchait habituellement.

Né dans une condition obscure, il se fit estimer par ses vertus.

Il avait près de cent dix-sept ans, lorsque le cardinal de Belloy fut nommé évêque de Marseille. Ce prélat, qui aimait à s'entretenir avec lui, le visita à son lit de mort, et Annibal lui dit : " Monseigneur, je vous lègue mon grand âge. „ Vers la fin de sa longue carrière, le cardinal se rappelait avec plaisir ce legs singulier, et disait, en riant, qu'il l'avait accepté.

Annibal avait un fils qui mourut à l'âge de quatre-vingdix ans, lorsqu'on lui annonça sa mort il dit : " Peccaire, il était bien vieux. „

Vernet a peint Annibal dans une vue du port de Marseille.

On a plusieurs portraits du même centenaire. Sa biographie a été imprimée.

CAPELLO Louis, né à Nice au commencement du XVIme siècle, était fils d'Isoard Capello, que l'on trouve dénommé sous le titre d'Egregius, et qui fut pendant longtemps au service de l'Espagne, il eut du Roi de ce pays une pension en récompense des ses services. Il était frère d'André Capello, qui fut, en 1532, l'un des fondateurs de l'hôpital de Saint-

Lazare (des Lépreux). André, dans son testament (du 31 mars 1545, notaire Ludovic Milonis) le qualifie *d'Egregius vir, civis et Mercator Niciæ*. Il voulut être enterré dans le tombeau de ses pères. Louise de Berre sa femme, et ses enfants, parmi lesquels on cite un nommé Claude, qui était auditeur à la Chambre des Comptes, lui érigèrent dans l'église de Saint-François et dans la chapelle de Saint-Pierre-et-Paul de la famille Capello, un monument qui portait l'inscription ci-après :

Andreæ. Capello. XV. F. Nobilis. Civis.
Officio. et. vita. functo.
Aloysia. de. Berra.
Uxor. mœst. Cum. fil. CIↃDXLV.
Antoniæ. Postmodum. Nobili. Tondutæ.
Claud. Cap. And. Filii. uxori. amantiss.
Sacrus. Nuris. Primæ. A. Bene-Mærenti.
CIↃIↃIXXIIII

La famille Capello, originaire de Venise, est une des plus anciennes de cette république. Il est d'ailleurs une tradition constante sur l'ancienneté de cette famille, qui porte que François de Médicis, veuf de Jeanne d'Autriche, épousa, le 12 octobre 1579, Blanche Capello, fille de Barthélemy, sénateur de Venise; lorsqu'il fut question de prouver la noblesse d'extraction de Blanche, le sénat de Venise envoya un député à Florence avec les documents authentiques qui prouvèrent que la famille Capello était d'une noblesse infiniment plus ancienne que celle des Médicis.

Marino Capello fut le premier de cette illustre famille qui partit de Venise, vint à Nice en l'année 1267, et y contracta un mariage le 18 février 1270 avec une demoiselle d'une naissance aussi illustre que l'était Béatrix de Laugier de Richiero, des seigneurs de la Turbie.

Louis Capello était un célèbre jurisconsulte de son temps; on a de lui l'ouvrage suivant, qui a été conservé dans la Bibliothèque du grand chancelier de Gubernatis (voir ce nom).

Liber Consiliorum, a Ludovico Capello Juris utriusque doct.: edito in-fol.

CAPELLO Jean, né à Nice, grand amateur de poésie, écrivit en langue française un poème qui porte pour titre *La Peste*, imprimé à Paris, en 1580.

L'abbé Buoniffaci prétendait que l'on se trompait et que ce Capello ne s'appelait pas Jean, mais Pierre ; il dit qu'il fut un poète assez renommé de son temps, et qu'il publia un poème intitulé : *Trattato sopra la Peste*, imprimé à Nice en 1580. Je trouve vraiment, dans les registres des actes de naissance, tirés de Sainte-Réparate, qui font mention d'un Pierre Capello, et *Bertomeiretta sua moglie;* comme dans les extraits de baptême suivants :

1610. 17 Novembre. — *Perinetta Capello, figlia del Sig^r Pietro, e di Bertoneiretta, sua moglie; padrino Sig^r Giacomo Masino, madrina la Sig^{ra} Perinetta, sua moglie.*

1615. 10 Aprile — *Lucrezia Capello, figlia del Sig^r Pietro, e di Bertomeiretta, sua moglie; padrino Sig^r Claudio Soliero, madrina la Sig^ra Lucrezia, sua moglie.*

1616. Giorno di Natale. — *Barbara Capello, figlia del Sig^r Pietro, e di Bertomeiretta, sua moglie; padrino Sig^r Guglielmo Urbano, madrina la Sig^ra Barbara, sua moglie.*

Que ce soit Pierre, que ce soit Jean, cela n'est pas d'une grande importance, car il pouvait être aussi bien Jean-Pierre. Ce qui est positif c'est qu'il était un poète assez renommé et qu'il écrivit, en 1580, un traité sur la peste, ainsi que le disent divers auteurs, parmi lesquels je citerai Monseigneur Della Chiesa, Rossotto, Gioffredo et l'abbé Buoniffaci même.

CAPELLO Pierre-Paul-Gaétan, devenu par le défaut de postérité de son frère Paul-Joseph l'héritier de la branche d'Antoine Capello, naquit à Nice le 30 juin 1678.

Il fit de bonne heure ses études légales et suivit la carrière de la magistrature. Il était grand podestat de Varallo et il fut le premier intendant-général que la maison de Savoie envoyât en Sardaigne.

Il épousa, en 1702, la demoiselle Lucrèce de Marchesan fille de Maurice, baron de la Roccasparviera, qui devint après la mort de son père l'unique héritière de la famille de Marchesan.

Les deux époux furent investis, par lettres patentes

du 15 novembre 1719, des portions de juridiction du fief de Châteauneuf qui leur appartenait.

CAPELLO Joseph-Dominique, leur fils aîné, né le 16 octobre 1703, était réformateur des études à Nice, et, le 7 avril 1747, il fut nommé juge à la royale audience de Sardaigne; puis ensuite promu à la dignité de conseiller au sénat de Turin, et, par patentes du 12 novembre 1760, transféré d'après sa demande au sénat de Nice, il en eut la régence pendant quelque temps; du reste il était le doyen des sénateurs de cette ville. Capello termina sa carrière le 26 décembre 1765.

CARAVADOSSI Pierre-Jérome, naquit à Nice le 28 juillet 1677 et mourut à Casal le 25 mai 1746.

Il entra tout jeune encore dans l'ordre des pères Dominicains au couvent de Nice: doué de solides vertus et d'une singulière doctrine il devint un insigne théologien.

Il fut envoyé par ses supérieurs à Bologne où il professa pendant dix-huit ans la philosophie et la théologie; il arriva dans son ordre au grade de ministre des provinces.

Le roi Victor, juste appréciateur de son mérite, le réclama à Turin, comme professeur de théologie scolastique et de controverse à l'université. Six mois après, il fut élevé à la chaire épiscopale de Casal, et consacré le 4 mai 1728 par le pape Innocent XI, de l'ordre des Dominicains comme lui.

Il fit son entrée solennelle dans cette ville au mois de juillet de la même année, et, le 29 mai 1729, il commença sa visite pastorale, qu'il ne termina qu'en 1732.

Aussitôt après, il fit son SINODUS, puis il fit construire son tombeau, et composa lui-même son épitaphe que nous reproduisons ici:

Ut gratiam apud Deum inveniret
FR. Petrus Hieronimus Caravadossi
Ord. Pred. Patritius Niciensis
Episcopus Casalensis et Comes
Ante aram Deiparæ Virginis
Gratiarum Matris ejus patrocinio
Atque sororum suarum Orationibus
Plurimum Confidens Sepulcrum
In quo post mortem quiescat
Vivens posuit
Anno 1734
Obiit die 25 Maii 1746.

Monseigneur Caravadossi était possesseur d'une bibliothèque rare et d'une grande beauté dont il fit don à la ville de Casal, ainsi que d'une CASSINE, campagne d'environ 80 journées d'étendue. Il stipula par testament que les rentes de cette campagne serviraient à l'augmentation et à l'entretien de la bibliothèque, ce qui a contribué surtout à la rendre une des plus belles de la province; elle compte plus de vingt mille volumes traitant de toutes les sciences.

CASSINI JEAN-DOMINIQUE, célèbre astronome, né à Péri-



Perrin lith

Turin, Lith. Doyen Frères

D. CASSINI.

naldo, comté de Nice, le 8 juin 1625, fils de Jacques Cassini, gentilhomme, et de Julie Crovesi. Il fit ses premières études sous un précepteur fort habile, et les termina à Gênes, avec beaucoup de distinction. Après avoir fini son cours de philosophie, il s'adonna tout entier aux mathématiques et particulièrement à l'astronomie.

Il fit dans cette étude des progrès si rapides qu'en 1650, âgé de vingt-cinq ans seulement il fut choisi par le sénat de Bologne pour remplir, dans l'université de cette ville, la première chaire d'astronomie, vacante par la mort du P. Cavalieri, mathématicien célèbre, qui avait acquis une grande réputation par son *metodo degli indivisibili,* qui fut pour ainsi dire, le prélude du calcul différentiel.

Il y avait à Bologne une méridienne tracée en 1575 par le P. Ignace Dante, dans l'église de Sainte-Pétrone; en 1653 on agrandit les bâtiments de cette église, ce qui suggéra à Cassini l'idée d'y tracer une nouvelle méridienne plus longue, plus exacte, et qui put servir à résoudre les incertitudes qui restaient encore sur les réfractions astronomiques, et sur tous les éléments de la théorie du soleil.

Cassini, grâce à l'activité de son caractère, surmonta tous les obstacles, vint à bout, par sa patience, des difficultés réelles de l'opération.

Après deux ans de travail assidu, il invita, par un écrit public, tous les astronomes d'Europe à l'observation du solstice d'hiver de 1655.

Par ses soins, furent publiées des tables du soleil plus parfaites que celles qui avaient paru jusqu'alors, une mesure très approchée de la paralaxe de cet astre, et une excellente table de réfraction. Cependant les travaux astronomiques de Cassini furent interrompus, et le sénat de Bologne le fit descendre de la région des astres pour l'appliquer à des affaires terrestres, en l'envoyant à Rome pour défendre les intérêts de cette ville, relativement à la navigation du Pô. Cette importante mission fut pour lui l'occasion de publier un savant ouvrage sur le cours de ce fleuve.

Arrivé à Rome, on fut tellement satisfait du jeune astronome, qu'on lui donna la surintendance des fortifications du fort Urbin.

Le Pape, ayant eu des démêlés avec le grand duc de Toscane, par rapport aux eaux de la Chiana, Cassini fut chargé de défendre ses intérêts.

Au milieu de ces occupations nombreuses, il ne laissait pas de jeter de temps en temps quelques regards vers les astres; et ce fut en 1665 qu'il reconnût avec certitude sur le disque de Jupiter les ombres que les satellites y jettent lorsqu'ils passent entre cet astre et le soleil; il sut distinguer habilement ces ombres mobiles d'avec les taches qui restent fixes sur la surface de Jupiter.

Il se servit des premières pour compléter et vérifier la théorie des mouvements des satellites, dont il s'occupait alors, et il employa les taches fixes pour reconnaître et

mesurer la rotation de cette planète sur elle-même, en neuf heures cinquante-six minutes, mouvement beaucoup plus rapide que celui de notre terre, qui est cependant mille fois plus petite que Jupiter. Il reconnut de même la rotation de Mars, par l'observation de ses taches, et il la trouva de vingt-quatre heures quarante minutes; et celle de Vénus de vingt-trois heures, vingt et une minutes.

Le sénat, en reconnaissance des services rendus par Cassini à la ville de Bologne, dans sa mission à Rome, lui avait donné la charge de surintendant général des eaux du Pô; et, peu de temps après, on le chargea d'inspecter la forteresse de Perugia, et de construire des ouvrages pour défendre le pont Félix, que le cours du Tibre menaçait d'abandonner.

Le vaste génie d'un si grand homme, se tourna alors avec succès vers des études d'un autre genre ; on applaudit beaucoup à ses expériences nouvelles sur la transfusion du sang, qui faisait beaucoup de bruit alors, et à ses observations physiques sur les insectes; la multiplicité de ses connaissances lui avait acquis une telle renommée, que lorsqu'il passait à Florence, le grand duc et le prince Léopold faisaient tenir en sa présence les assemblées de l'académie DEL CIMENTO, persuadés, dit Fontenelle, qu'il y laisserait de ses lumières. Une des plus remarquables productions de Cassini fut publiée en 1668, sous le titre de *Effemeridi de' satelliti di Giove*, travail immense et admirable, qui mit

alors dans l'étonnement tous les savants de l'Europe, par l'immense quantité d'éléments qui servaient de base à ce travail.

La France brillait alors du plus vif éclat par tous les genres de talents et de génie. Bien que remplie de grands hommes, elle semblait n'en point avoir encore assez, il fallait qu'elle s'illustrât même des étrangers, qu'elle savait du reste récompenser avec magnificence et ce qui vaut mieux encore honorer selon leurs mérites. Colbert fit appeler Dominiqne Cassini en France comme il avait dejà fait appeler Huygens. Mais la chose ne fut pas aussi facile, Cassini vivait dans un pays qui n'était pas ingrat envers le talent; on eut beaucoup de peine à l'enlever à l'Italie: ce fut l'objet d'une négociation. Enfin, on l'obtint, mais seulement pour quelques années, et il arriva à l'Académie des sciences au commencement de 1669.

„ Le Roi, dit Fontenelle, le reçut comme nn homme rare, et comme un homme qui quittait sa patrie pour lui. „ Le terme expiré, Clément IX le réclama, mais Colbert, après l'avoir long-temps disputé à sa patrie, eut le plaisir de le vaincre et de lui faire accepter, en 1673, des lettres de naturalisation.

Il se maria la même année, et devint français pour toujours.

„ C'est ainsi, dit Fontenelle, que la France faisait des conqnêtes jusque dans l'empire des lettres. „ Cassini dota

sa nouvelle patrie de la découverte des quatre satellites de Saturne, ce qui en donna cinq à cette planète au lieu d'un seul que Huygens avait d'abord aperçu. Il reçut alors une médaille frappée en son honneur, on y lisait cette légende : SATURNI SATELLITES PRIMUM COGNITI. Cette distinction encouragea notre grand astronome à de nouvelles découvertes. Il fit des expériences sur la lumière zodiacale, cette lueur blanchâtre qui entoure le soleil, comme une lentille aplatie dont il serait le centre, et dont les bords s'étendent dans le plan de son équateur, au delà de l'orbe de Vénus. Il découvrit encore que l'axe de rotation de la lune n'était pas perpendiculaire à l'écliptique, et que ses positions successives dans l'espace n'étaient point parallèles entre elles : phénomène jusqu'alors unique dans le système du monde.

Les lois de ces mouvements, qu'il assigna d'une manière très élégante et très exacte, sont une de ses plus belles découvertes.

Cassini fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire entreprendre le voyage de Cayenne, et qui fixa les idées sur plusieurs points importants relatifs à la figure de la terre, en même temps qu'il fit découvrir le décroissement d'intensité de la pesanteur terrestre, en allant des pôles vers l'équateur; phénomène qui offre une confirmation frappante de la théorie de la gravitation. Cassini donna, à l'Académie, des recherches sur le calendrier indien, dont

il avait retrouvé les fondements d'après des méthodes empiriques en usage à Siam.

En même temps il s'occupait de la méridienne de Paris, commencée, en 1669, par Picard; continuée, en 1683, par Lahire; et enfin poussée, en 1700, par Cassini jusqu'à l'extrémité du Roussillon. Mais ce grand homme subit le sort malheureusement réservé à presque tous les astronomes. Après avoir si longtemps fixé les astres, il perdit la vue dans les dernières années de sa vie, et il mourut, le 14 septembre 1712, sans maladie, sans douleur. Il avait alors quatre-vingt-sept ans et demi.

Il était d'une constitution très saine et très robuste, quoique d'une activité extrême, qu'attestent ses nombreux ouvrages et les emplois presque aussi nombreux qu'il a remplis, il avait cependant un esprit très égal, tranquille, exempt d'inquiétude et d'agitation; ce calme intérieur qu'il devait à la religion autant qu'à la nature, se faisait apercevoir même dans ses traits, comme on le remarque sur son portrait. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie, que Cassini de Thury, son arrière petit-fils, a publiée en 1810. Elle est écrite avec beaucoup de simplicité et de modestie.

Le chevalier Andrioli, notre compatriote, dans sa Ségurana appelait Dominique Cassini:

Della divina Urania almo decoro
Che nel grembo del sol conciglio immoto
Fissò le macchie, e ne descrisse il moto.

Les prodigieux talents du grand Cassini devinrent en quelque sorte héréditaires en sa famille, et son nom sera toujours une des plus grandes gloires de notre patrie.

Jean-Dominique Cassini, en 1677, eut un fils qu'il nomma Jacques, qui continua les travaux et la gloire de son père; il fut reçu, en 1694, à l'Académie des Sciences de Paris; il accompagna son père dans ses voyages en Italie et en Angleterre, où il se lia d'amitié avec Newton, Halley et autres sommités. Il publia les ouvrages suivants:

1. *Éléments d'Astronomie*, Paris, 1710; — 2. *De la grandeur et figure de la terre*, Paris, 1720.

Jacques eut aussi un fils, qui s'illustra dans la même carrière, où l'avaient précédé son père et son aïeul. Né en 1714, il reçut le nom de César de Thury; à peine âgé de vingt-deux ans, il fut jugé digne d'être reçu membre de l'Académie des Sciences. Il obtint ensuite la place de directeur de l'Observatoire où il corrigea la méridienne, et fut chargé de la description géométrique de la France. Le fruit de ses travaux fut la plus fidèle et la plus complète carte de France, à l'échelle d'une ligne pour cent toises.

Cet immense travail fut terminé par Jacques-Dominique Cassini son fils, qui la présenta en hommage à l'Assemblée Nationale, en 1789.

On peut voir dans Lalande (Bibliogr. Astron.) le détail des nombreux ouvrages de Jean-Dominique Cassini, nous ne citerons que les suivants comme les plus remarquables :

1° *Observationes cometæ, ann.*, 1652 et 1653, Modène, 1653, in-folio, de 28 pages: c'est son premier ouvrage. — 2° *Opera astronomica*, Rome, 1666, in-fol. On y trouve tous les opuscules qu'il avait publiés jusqu'alors; — 3° *Nuntii Syderei interpres*, cet ouvrage n'a pas paru, l'impression n'en ayant pas été achevée; — 4° *Une Cosmographie en vers italiens, demeurée manuscrite.* (B) 5° *La Meridiana del tempio di San Petronio*, Boulogne, 1695, 1 vol. in-fol., par Victor Benacci; — (B) 6° *Eléments d'Astronomie*, Paris, imprimerie royale, 1740, 2 vol. in-4°.

CASSONI Pierre-Antoine, né à Nice, commandeur de Molines, prieur de Saint-Laurent de Brau, et docteur en droit civil et canon, composa plusieurs discours et panégyriques en langue italienne, parmi lesquels deux furent imprimés à Turin et deux à Nice sous les titres suivants:

1° *La saggiezza dell' elezione nell' aver Gesù per diletto, e la fortuna della condizione nel esser diletta a Gesù*, Nice, 1716; — 2° *La prontezza delle corrispondenze nelle varietà delle chiamate, in onore di San Claudio, arcivescovo di Bessanzone*, Nice, 1716; — 3° *Il ritratto del divino amore in terra in onor di San Francesco di Sales*, Turin, 1720; — 4° *L'angelo dell' Apocalisse, in onore del glorioso San Vincenzo Ferreri*, Turin, 1721.

CASTELLI Trivulce, né à Nice au XVIIme siècle, cabaliste renommé, astrologue et médecin, annonça avec emphase la guérison du jeune duc Victor-Amédée, et prédit

que le ciel lui réservait un règne long et glorieux. A cette époque, l'art de la divination avait encore des adeptes et le hasard se chargea de donner raison à Castelli.

Il composa un livre intitulé:

L'Horoscope, imprimé à Nice chez Jean Romero, 1676.

Prenant le ton prophétique, il prétendait avoir lu dans le livre du destin les événements les plus heureux.

Cet ouvrage fit du bruit et fut envoyé à la régente Jeanne de Nemours; celle-ci, après avoir consulté inutilement les plus habiles médecins de l'Europe pour obtenir la guérison de son fils qui semblait n'avoir plus qu'un souffle de vie, se décida en dernier ressort à faire venir Castelli à la cour.

Sachant en imposer au vulgaire par un certain air d'importance, il parvint à captiver les bonnes grâces de la régente, qui le combla d'autant plus volontiers de faveurs et d'honneurs que le jeune duc était revenu, comme par miracle, à la santé.

Voilà comment un heureux hasard fait souvent la fortune et la célébrité d'un adroit charlatan.

CASTEL Joseph, peintre, naquit à Nice en 1798. Dès sa jeunesse ses parents ayant remarqué chez lui un goût décidé pour la peinture, le mirent à l'école de M. Mellis.

Les premières études de Castel furent très-heureuses et son talent se développa au point qu'il obtint de ses parents

la permission d'aller à Rome pour se perfectionner; il se fit des amis, sa réputation se répandit, et finit par être très estimé des artistes ses contemporains.

Castel se défiait beaucoup de sa trop grande facilité, aussi n'était-il jamais satisfait de ses ouvrages. Par cela même, il lui arrivait quelquefois de détruire ce qu'il eut dû conserver, pour garder des produits médiocres.

C'est ainsi qu'il refit dix fois de suite le tableau de Saint-Jacques qui se trouve à l'église du Jésus à Nice, aussi la mort le surprit-elle avant que cet ouvrage ne fût terminé et au moment de recueillir le fruit de ses longs travaux.

Nous avons aussi de lui à Nice, un Saint-Pons à l'église du même nom et divers morceaux d'étude et de portraits qui sont la propriété de M. le chevalier Joseph Deideri.

Castel a laissé à Rome, où il mourut en 1853, plusieurs de ses ouvrages, et ses frères, comme héritiers, reçurent divers tableaux et beaucoup de dessins qu'ils conservent précieusement.

CAUVIN Paul-Marie, né à Nice, de l'ordre des prédicateurs, professeur de théologie dans la Lombardie, auteur des ouvrages suivants:

(B) *Cursus Philometa-physicus scilicet continens tum universæ philosophiæ cum Famasiones Metaphysicæ speculationes,* imprimé à Boulogne, 1692, 2 vol. in-fol., par Pisariana; — (B). *Disputationes Theo-*

logica in primam partem summa S. Thomæ, imprimé à Rome, 1709, 3 vol. in-fol., par Romarech.

CAVALIER Edouard, né à Nice, philosophe et médecin très-distingué, fit imprimer à Rome, en 1661, un livre in-folio qui portait pour titre: *De Medicina Hippocratica Astrologica.*

CELSE (Saint), naquit à Cimiez, d'illustres parents. Sa mère Marianilla, noble et riche matrone, s'attacha à lui inculquer dès l'enfance de bons et sains principes de morale.

Il entrait à peine dans l'adolescence, lorsque Saint-Nazaire, venu d'Afrique, aborda sur nos rivages et, par ses prédications, fit naître un enthousiasme profond pour les nouvelles doctrines du Christ.

Marianilla et son fils Celse reçurent le baptême des mains de ce courageux apôtre; Marianilla voulut même que son fils unique le suivît à la propagation de la foi; en le lui confiant, elle lui dit:

" Que mon fils meure avec toi, si c'est la volonté du
" ciel, en le baptisant tu l'as régénéré, sois pour lui un
" autre père; conduis-le où tu voudras, pourvu qu'il trouve
" avec toi le ciel; tu l'as rendu ton compagnon en la foi;
" qu'il partage tes peines, et soit ton compagnon en mérite;
" qu'il ne t'abandonne qu'à la mort; j'espère que Celse te
" fera bonne compagnie dans ton pélérinage. "

Le préfet Divonatus, instruit de ces faits, fit arrêter

Nazaire et son disciple Celse; il allait les livrer aux bourreaux, lorsque Dinomeda son épouse, secrètement entraînée vers la foi, eut assez de crédit pour changer l'arrêt de mort en exil.

Celse et Nazaire gagnèrent les montagnes de la Ligurie, mais, arrêtés en chemin, on les conduisit à Vintimille; ils furent de nouveau incarcérés par Cornélius, vicaire impérial, qui les fit traduire à Rome. Néron, cet implacable ennemi de tout ce qui portait le nom de chrétien, ordonna de les conduire au temple pour sacrifier aux idoles; mais aucun tourment ne put les y contraindre. Furieux de tant d'obstination, Néron les fit jeter sur une barque et livrer à la fureur des flots. Un vent favorable les poussa vers Gênes, d'où ils se rendirent à Milan.

Là, enfin, ils devaient trouver un terme à leurs maux, par ordre du préfet Anolinus ils reçurent ensemble la couronne du martyre, le 19 juin 69.

CEVA Pons, né à Nice, habitait Rome, où il avait fait une grande fortune. Poussé par un noble sentiment d'amour pour son pays, il résolut de consacrer une partie de ses biens à la dotation d'un collège, à condition que la jeunesse sans distinction de classe, y serait instruite gratuitement.

Par acte passé à Rome, le 15 novembre 1605, reçu par le notaire Quintilien Gargario, il céda aux jésuites un capital de 15,000 écus romains sur les monts de Rome, produisant

une rente annuelle de 840 écus, il leur fit don également d'une somme de 1000 écus, argent comptant, plus tous les meubles et livres qu'il possédait à Nice.

Un des premiers religieux de cet ordre, qui vint à Nice, en 1606, pour ouvrir cet asile aux sciences et à la religion, fut le père Jean-François Peire, niçois, qui jouissait de la confiance de ses concitoyens.

Il fit commencer le couvent et l'église de Jésus, ou bien de Saint-Jacques. Cette église, construite sur le modèle de celle des Saints Martyrs de Turin, fut terminée, en 1620, avec l'assistance d'une autre niçois le P. Gente Pierre-Antoine, prédicateur célèbre, et recteur du collège des Jésuites. Un des premiers professeurs de ce nouvel établissement fut aussi un niçois, Camous Joseph, dont nous avons déjà parlé.

La ville, comme témoignage de reconnaissance envers Ceva Pons, lui fit ériger un buste en marbre dans une des salles du collège avec l'inscription qui suit:

Pontio Cevæ Civi Optimo
Coll. Nicæni Soc. Jesu
Fundatori
Nicæa patriæ immort. Benefactori
P. M. P.
Ann. Sal. MDCVI.

Pons Ceva quitta Rome quelque temps après, désireux de finir ses jours dans sa patrie. Il rapportait avec lui le corps de Saint-Just, martyr, qu'il avait obtenu à Rome. Il

fut reçu solennellement à la susdite église de Jésus, où l'on fit placer une pierre commémorative, ayant la date du 3 juin 1612 pour rappeler à jamais ses pieuses libéralités.

CHATEAUNEUF PIERRE (DE), né à Nice, vivait vers le milieu du XIIIme siècle. Il avait acquis une grande réputation parmi les TROUVÈRES par ses poésies en langues latine et provençale.

Il suivit l'expédition du comte de Provence, et fit le récit en vers des dangers que ce prince courut sur mer, et des fêtes de son couronnement à Rome.

Il écrivit aussi un ouvrage intitulé: *Simenti*, espèce de rimes contre les princes de son temps, puis un poème qu'il dédia à la reine Béatrix, quand elle fut couronnée reine de Sicile.

Les deux Nostradamus racontent de lui, qu'ayant été arrêté dans un voyage, par des voleurs, ceux-ci lui prirent son cheval, son argent, ses habits et jusqu'à sa chemise; ils allaient même attenter à sa vie, quand Châteauneuf les supplia de lui permettre de faire encore, avant de mourir, une improvisation à leur louange.

Ce sang froid, cette idée burlesque, dans un moment si solennel, mit les assassins en une si belle humeur, que non-seulement ils le laissèrent tranquille, mais qu'ils lui restituèrent tout ce qu'ils lui avaient pris, puis l'emmenèrent avec eux faire un bon dîner, où il put faire de la poésie tout à son aise.

CHERUBIN (père), de Nice, de l'ordre des Capucins, vivait au xvme siècle. Religieux d'une grande capacité, il écrivit une histoire du monastère de Sainte-Marie-des-Grâces.

Il est auteur aussi de la vie du père Pierre Vento son compatriote, et du même ordre que lui.

CHIABAUDI Bernard, des seigneurs de Tourettes, né à Nice, était, en 1282, vicaire de l'évêque Ugon, charge qu'il occupa jusqu'à la mort de celui-ci venue en 1291.

Il fut alors promu à la chaire épiscopale de Nice sous le nom de Bernard II. Sous son épiscopat, les pères de l'ordre de Saint-Augustin obtinrent du pontife l'exécution de l'ordinaire.

La grande piété de ce prélat le porta à faire promulguer diverses pratiques religieuses, et il publia un édit très rigoureux contre le concubinage et contre les usuriers.

On a trouvé dans un vieux livre des décès de l'église Cathédrale que notre évêque Bernard Chiabaudi cessa de vivre le 4 avril 1300.

CODRETTO Pasqual, né à Sospello, professeur de théologie, prédicateur général, définiteur et père provincial de l'ordre des Minimes, vivait vers la moitié du xviime siècle; il géra pendant plusieurs années le couvent de Cherasco dont il sut par sa seule industrie, et sa grande assiduité augmenter la prospérité.

D'après l'énumération des nombreux et savants ouvrages ci-dessous, on voit suffisamment combien il sut honorer son pays, la littérature et la royale maison de Savoie; des hommes de cette trempe n'ont pas besoin de louanges.

Rossotto se limite à ces quatre paroles: *Orator facundus, et omnigeno ornatus eruditione.*

Père Pasqual fut auteur de beaucoup de livres, il fit imprimer les suivants:

Regalo di Dio alla R. Corona di Savoja, Turin, in 4°; — *La vita di Carlo Emanuele primo di questo nome, duca di Savoja;* — *Compendio della vita, e miracoli di S. Antonio di Padova,* Turin, in-4°, 1643, réimprimée à Caramagnola en 1651; — *Panegirici della B. Paola Gambarana contessa di Bene,* Turin, 1646; — *Giornali, ricorsi alla serafica amante santa Chiara, panegirico sacro,* Turin 1646, par Niella, in-16; — *Fragmenti della vita e miracoli di S. Bernardino, con un breve discorso del suddetto santo, fatto in sua festa,* Mondovi, 1651; — *Regola e instituto del terzo ordine di San Francesco, chiamato de' penitenti con le vite d'alcuni santi di detto ordine,* Mondovi, 1652; — *Scorcio della vita e miracoli di S. Chiara, con la vita di S. Agnese sua sorella,* Turin, 1647; — *Vita della B. Giovanna della Croce,* Coni, 1650; — *Vita e miracoli di S. Luigi, vescovo di Tolosa de' minori osservanti,* Mondovi, 1651; — *Scorcio della vita e miracoli di S. Diego,* Mondovi, 1651; — *Ghirlanda d'alcuni principi beati della Real Casa di Savoja, cioè del B. Umberto, della B. Margarita, del B. Amedeo, e della B. Ludovica; insieme un' abbreviata serie d'alcuni uomini e donne di questa generosa stirpe segnalati nell'azioni spirituali,* Mondovi, 1654; —

Discorso della Corona Regia, Turin; — *Scola di salute, cioè modo di ben confessarsi e communicarsi*, Mondovi, 1654; — *Spreggio del mondo, o vita e morte della serenissima infante Francesca Catterina di Savoja*, Mondovi, 1655; — *Abbreviata serie d'alcuni eroi della Reale casa di Savoja*, Mondovi, 1655; — *Annotazioni della vita e morte della serenissima infante D. Isabella di Savoja duchessa di Modena e Reggio*, Mondovi, 1654, par J. Gislandi et Rossi; (B) *L'arco baleno che risplende nel serafico Cielo, Panegirico della B. Ludovica di Savoja*, Turin, par Niella, 1646, un vol. in-4°; — *Un succinto racconto dell'onorevole cittadinanza di Cheraseo nell'ingresso delle monache di S Chiara in essa città*, Mondovi, 1647; — *Un sermone fatto li 23 settembre 1647, nell'ingresso delle religiose di Santa Chiara nel nuovo monastero di Cheraseo*, imprimé à Turin, en 1650; — *Giardino genealogico della real casa di Savoja, cominciando dal suo pedale di Sigueardo re di Sassonia che regnava nel 690, ecc., ecc.*, imprimé à Turin, en 1650.

CODRETTO Antoine-Augustin, naquit à Sospello le 7 août 1630, prêtre séculier, docteur ès-lois, de grande capacité, personnage très pieux. Il séjourna longtemps à Turin, puis se rendit à Rome, où il sut, par ses rares qualités et par ses connaissances, se faire estimer et bien venir de tous, Monseigneur le vice-légat d'Avignon le demanda comme secrétaire et conseiller.

Obligé par des affaires de famille, de retourner dans sa patrie, à peine arrivait-il à Nice, qu'il mourut.

Codretto Augustin-Antoine a écrit plusieurs ouvrages,

dont les titres annoncent assez la grandeur et l'utilité du sujet.

(B) *L'Ulivo prodigioso, storia panegirica del Gran Carlo Emanuele, Duca di Savoja*, Turin, 1657, in-4°, par B. Zapata.

(B) *L'Uomo Deificato, storia panegirica di S. Antonio di Padova,* Mondovi, 1657, in-4°; — *La Palma Trionfante, istoria panegirica di Vittorio Amedeo, duca di Savoja*, Turin, 1662, in-4°, par Zapata, *in esso libro si descrivono gli stati a quella reale corona aspettanti, e diversi cavalieri di Malta sudditi suoi; — Il Colosso, istoria panegirica del principe Tomaso di Savoja*, Turin, 1663, in-4°, par Zapata; — *Il Giacinto, storia panegirica di Francesco Giacinto, duca di Savoja*, Turin 1663, in-4°, par Zapata; — *La Piramide, istoria del principe Giuseppe Emanuele, secondo genito del principe Tomaso; — La Margarita, istoria dell'Infante Margarita di Savoja, duchessa di Mantova; in questo libro leggesi la rivoluzione di Portogallo, ecc.*, Turin, 1663, in-4°, par Zapata; — *Ghirlanda di mistiche rose per intrecciare le preziose chiome della Vergine Madre*, Caramagnole, 1661 et 1666, in-4°, par Bernardin Colonna.

COLOMBO Bonaventure, né à Nice, théologien, philosophe et prédicateur Franciscain, composa une *Apologia contro coloro che scrissero essere stato S. Francesco professore cremitano di S. Agostino, e della vera forma del capuccio*, imprimé à Aix, en Provence, en 1638, par Etienne Devid. Il publia aussi un autre livre intitulé: *Epitome Dialectica novi cursus Philosophici Scotistarum*, imprimé à Aix, en Provence, en 1647; cet

ouvrage a été réimprimé à Lyon, par Laurent Arnaud, en 1669, un volume in-folio sous le titre de :

(B) *Novus Cursus Philosophicus scotistarum complectens universam Philosophiam Rationalem, naturalem, moralem et transnaturalem.*

CORNEILLE DES MONTS (père), né à Nice, prêtre de l'ordre des prédicateurs, mourut à Naples, au couvent de Saint-Dominique, le 24 février 1620.

Le père Corneille était d'une famille noble, mais il l'était encore plus par ses actions que par sa naissance; avant d'entrer dans les ordres il s'était fait recevoir docteur ès-lois. A peine entré, on le fit professeur de théologie; il cultivait la poésie et était excellent orateur; il avait su gagner les bonnes grâces du roi catholique Philippe II, qui lui assigna une pension de 400 ducats sur l'archiépiscopat de Salerne en récompense des divers services rendus par lui à la couronne.

Le duc Charles-Emmanuel le nomma évêque d'Aoste avec le consentement du Pape Paul V; mais il renouça à cette éminente charge qui fut alors confiée à Ludovic Martini son concitoyen (voir Ludovic Martini).

Père Corneille nous a laissé trois doctes volumes, le premier: *Delle ragioni di stato cavate dalla Sacra Scrittura*, le second, dédié à la comtesse de Lemos, vice-reine de Naples, intitulé: *Compassione della Beata Vergine*, le troisième, dédié au cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan, sur les *Parole dette da Cristo sulla Croce.*

CORVESI Pierre, naquit à Sospello, jurisconsulte très distingué, il voyagea en France, et se fixa à Lyon où il obtint un tel succès dans sa carrière qu'il eut l'honneur d'être appelé *Jurisprudentiæ Lumen præclarissimum.*

Il fit imprimer, à Lyon, in-8°, 1546, par Jacques Gionta: *Observationes in Cammentaria Philipi Decii de Regulis Juris,* et, en 1547, à Lyon, par Théobald Payani: *Super S. ff. veteris in sit finium regend. probationum testium, et fidei instrumentorum formæ methodicus de ratione artis Tractatus,* dédié au cardinal de Ferrara, archevêque de Lyon. *De Pactis. — De Tutela. — De institutionibus.*

CORVESI Jean-Baptiste, naquit à Sospello le 13 septembre 1655.

Homme de grand talent et très instruit, il s'occupait beaucoup de littérature et de poésie. Il a écrit en trois langues, latine, italienne et française. Il fit imprimer, à Turin, en 1684, par Jean-Baptiste Zapata, à l'occasion du mariage du Roi:

1° Panégyriques de Leurs Altesses Royales Victor-Amédée, duc de Savoie, prince de Piémont, roi de Chypre, et d'Anne-Marie de France; — 2° Studia literarum excitata, Oratio, de laquelle il est fait mention en la bibliothèque volante de Jean Cinelli Calvoli, imprimé à Rome, en 1689; — *3° Riscontri d'Amore, Discorso Epitalamico; — 4° Epigramma in lode di Gio. Domenico Spinola, marchese d'Arquata,* imprimé en la dépêche historique de P. D. A. G.

CORVESI Lazare, né à Sospel le 31 octobre 1693, prit son baccalauréat en droit civil et canonique, l'an 1713, et fut placé au prétoire d'Alexandrie par le roi de Sardaigne, l'an 1722. Transféré ensuite à celui d'Annecy, en 1724, avec la charge d'intendant de la province et du duché Génevois, il remplit ces fonctions avec honneur et à la satisfaction de Sa Majesté et de la population. Nous lui devons les ouvrages suivants : 1° *Comentaria super Pandectas ;* — 2° *Storia della Città di Genova ;* — 3° *De Rebus, et jure Principum ;* — 4° *Le Ministère d'Etat, joint à l'usage de la véritable politique*, formant quatre volumes in-4°.

CORVESI Joseph, né à Sospel, chanoine de Saint-Rufo et vicaire général, en 1713, prédicateur et capiscolo à Valence en Dauphiné, lecteur de théologie, et ensuite recteur de cette université, en 1718, où il avait été lauréat en 1712.

Il fut prieur du collège de Montpellier, en 1721, et de celui de Saint-Vallier, en 1726.

Il fit imprimer : 1° *Quaresimale ;* — 2° *Discorsi ;* — 3° *Théologie dictée à l'Université de Valence.*

CORVESI Thomas, né à Nice, de l'ordre des prédicateurs, savant théologien et orateur distingué, acquit une grande réputation l'an 1783, en prêchant le carême avec un grand succès, à la cathédrale de Faenza. Les principales personnes

qui avaient assisté à ses prédications, frappées de la lucidité des arguments qu'il avait choisis et développés, publièrent en son honneur un livre qui existe à la Bibliothèque de notre ville, sous le titre de : *Applausi Poetici.*

CORVESI Clément, né à Gorbio, comté de Nice, substitut de l'avocat-général, le 17 février 1761, fut nommé avocat fiscal-général, le 2 octobre 1768. Il fut appelé ensuite en qualité de régent en Sardaigne, et le 9 mars 1791 nommé président à Nice; en 1792, il fut envoyé à Caramagnole, où l'on établit, à cause de la guerre survenue avec la France, une délégation royale, et il mourut dans cette ville en 1797.

Le président Corvesi, était très lié d'amitié avec notre poète Passeroni (voir ce nom), qui, connaissant son goût pour la poésie et la littérature, lui dédia plusieurs de ses compositions.

Homme très studieux et infatigable au travail, il employa les quelques heures de liberté, que lui laissaient ses grandes occupations, à cultiver les sciences. Il nous a laissé plusieurs écrits pleins d'érudition et de saine littérature.

COTTA Jean-Baptiste, de l'ordre des Augustins, naquit à Tende le 20 février 1668, d'une honnête famille.

Il joignit de bonne heure aux études les plus sérieuses, celle de la poésie, et mérite d'être cité avec honneur parmi les premiers poètes italiens de son temps.

Orphelin par la mort de son père Jean-Baptiste et de sa mère Julie Chianea, dès l'âge le plus tendre, il fut placé sous les soins d'un de ses parents, qui, reconnaissant tout ce qu'il y avait d'avenir dans ce jeune homme, l'envoya à Nice, faire ses études.

Dès l'âge de quinze ans, faisant son cours d'humanité, on l'entendit improviser en vers latins et italiens, sur les matières les plus difficiles. Il prit à dix-sept ans, l'habit chez les ermites de Saint Augustin, au couvent du Saint-Crucifix, dans la province de Gênes, il y occupa successivement toutes les places honorifiques.

Son premier essai, en 1690, eut lieu à Parme, où l'avaient placé ses supérieurs, pour apprendre les disciplines philosophiques.

N'étant encore que clerc étudiant, il publia, à l'imprimerie Bazachi, à Plaisance, un gracieux Epitalamio à la louange des sérénissimes époux Edouard Farnèse et Dorothée-Sophie de Néoburg (*Cinelli, dans sa bibliothèque volante*).

Envoyé, en 1693, comme professeur de logique, à Florence, l'année même où le P. Pacini, de Ravenne, venait d'être promu, à Rome, au généralat de l'ordre. Cotta, voulant lui témoigner publiquement sa joie et sa reconnaissance, composa une oraison panégyrique qu'il fit imprimer à Bologne, par Péri, en 1693.

Il fit aussi une oraison funèbre, qu'il récita à Florence, dans l'église du Saint-Esprit, en présence du collége des

théologiens et d'un auditoire nombreux et choisi, à l'occasion des funérailles du révérend père Benfatti. Cette oraison augmenta encore dans cette ville l'estime dont il commençait à jouir; non-seulement à cause de la beauté du style, mais parcequ'il n'avait eu pour la composer, que le bref délai de vingt-quatre heures, depuis le moment de la mort à celui de la célébration des funérailles. Il fut justement apprécié par les Salvini, les Averani, les Accolti, les Forzoni, les Filicaja, les Coltellini, les Fagiuoli et tous les autres hommes célèbres qui florissaient alors à Florence. Le père Cotta joignit ses efforts aux leurs, pour rendre à l'éloquence et à la poésie leur ancien éclat. A Rome, où il se rendit ensuite, il se lia avec Menzini, Guidi, Vincent Leonio, Crescimbeni, etc., et fut reçu avec acclamations, en 1699, dans cette arcadie alors naissante, qui coutribua si utilement à ramener en Italie le règne du bon goût.

Il fut agrégé aux plus illustres académies d'Italie, et Gênes, Sienne, Viterbe, Rome et Naples admirèrent son éloquence et le proclamèrent orateur célèbre.

Au printemps de 1706, les pères de sa congrégation, réunis en congrès général à Gênes, le nommèrent unanimement vicaire-général. Voulant par cette élection lui donner, eux aussi, un témoignage non équivoque de l'estime et de la considération qu'avaient su lui conquérir en Italie, ses qualités morales et intellectuelles.

Dans ses œuvres poétiques, au lieu de célébrer les char-

mes d'une beauté profane, il choisit Dieu même pour sujet de ses chants. Je n'entreprendrai pas la critique de ce travail, qui a été jugé par tous les premiers talents de l'univers, je me bornerai à citer une seule phrase de Muratori, écrivant à Canevari, où il dit : *Il Dio del P. Cotta lasciavasi indietro il Dio del Lemene.* Ces paroles sont un juste tribut d'éloges payé à ce poète élégant et châtié qui concourut à purger la poésie italienne de tous les faux ornements dont l'avaient affublée les SEICENTISTI. Père Cotta quitta l'Ombrie, pour retourner dans sa patrie.

Après avoir séjourné quelques temps à Florence, Sienne, Pise et Gênes, où l'avaient appelé les pressantes sollicitations des différents littérateurs de ces villes, il arriva à Tende vers les premiers jours de novembre 1733.

Ce fameux orateur, qui avait prêché devant de nombreux auditoires, aux applaudissements de toute l'Italie, ne dédaignait pas d'aller prêcher dans les petits villages de Saorgio, Breglio et la Briga. Après cinq années de séjour dans sa patrie, il mourut presque subitement le 31 mai 1738, suivant le P. de la Tour, d'un vomissement de sang, et suivant le Quadrio, empoisonné, pour avoir mangé des champignons vénéneux.

Outre plusieurs ouvrages en prose, relatifs à sa profession, il a laissé un recueil de poésies, divisées en deux parties :

(B) *Dio, Sonetti ed Inni,* imprimé à Gênes, par Antoine Casamura, 1709, in-8°, et avec des notes de l'auteur même ;

Venise, par Almorò Albrizzi, 1722, in-8°; Ferrare, par Barbieri, 1729, ensuite, avec la seconde partie, par Pompée Campara, à Foligno, 1733, en deux volumes, in-8°; puis par Cristophe Pane, à Venise, 1734, et en 1745 par Thomas Bertinelli. La septième édition, plus complète, avec d'autres poésies et diverses lettres d'hommes illustres, écrites à l'auteur, Nice, Société Typographique, 1783. Ce recueil est précédé d'un éloge historique et critique de l'auteur, par le P. Hyacinthe de la Tour, du même ordre, déjà publié à Turin, en 1781.

COTTALOURDA Léandre de Sainte-Cécile, né à Breglio, devenu célèbre par ses voyages en Orient. Carmélite déchaussé, voyageur intrépide, partit du Séminaire de Saint-Pancrace, à Rome, l'an 1730, pour son premier voyage en Palestine.

Pour son second voyage qu'il fit en Perse, il partit au mois de juin 1734, et ne retourna qu'en octobre 1746, c'est-à-dire plus de douze ans après.

Il entreprit presqu'aussitôt son troisième voyage en Mésopotamie, c'est-à-dire en août 1747, chargé de plusieurs commissions par le duc Charles-Emmanuel de Savoie, et son fils Victor-Amédée. Ces princes, de passage à Breglio, retournant de Nice à Turin, apprirent que le père Léandre se trouvait dans ce village, où il était venu visiter son vieux père, avant de partir pour son troisième voyage. Ils voulu-

rent le voir pour l'encourager dans cette nouvelle entreprise.

Cet affable et bien-aimé souverain l'invita à aller à Turin avant son départ, pour recevoir ses commissions. En effet, père Léandre s'empressa de se rendre aux ordres du duc. Il fut accueilli avec grande courtoisie, et, non-seulement reçut des sommes d'argent et des lettres de créance pour tout le Levant, mais encore il fut chargé de diverses commissions par la royale Université et le Muséum de Turin.

Après tous ces voyages, sollicité par ses amis et les supérieurs de l'ordre, d'en publier les relations, il se mit à l'œuvre et les fit imprimer, en 1757, à Rome, par Ange Rotili, en trois grands volumes in-4°, savoir :

(B) *Palestina, ovvero 1° viaggio in Oriente.*

(B) *Persia, ovvero 2° viaggio in Oriente.*

(B) *Mesopotamia, ovvero 3° viaggio in Oriente.*

Ovvero viaggi di F. Leandro di Santa Cecilia, carmelitano scalzo, dedicati all'altesse serenissime dei Principi Reali d'Austria.

COUGNET François, naquit à Nice en 1777. Dès son enfance, il donna des preuves d'un esprit, d'une perspicacité et d'une intelligence extraordinaires.

A l'âge de douze ans, il faisait sa rhétorique et commençait à composer des vers; il se surpassa même dans un sonnet, qui lui obtint des compliments de ses professeurs. Ce fut pour lui un encouragement.

Dès lors, il s'adonna avec passion à l'étude des lettres italiennes et françaises, grecques et latines. La poésie fut toujours son goût dominant, et, à l'âge de 22 ans, il fit imprimer un recueil de diverses poésies italiennes.

Il entra ensuite comme employé à la préfecture de Nice et il garda cet emploi jusqu'à la restauration. A cette époque, il fut envoyé à Turin en qualité de commissaire royal pour la liquidation internationale.

Pendant son séjour dans cette capitale, il composa plusieurs poésies, parmi lesquelles nous devons signaler une tragédie intitulée: *Maria da Ponte* dont le sujet est emprunté à l'histoire italienne.

Il l'envoya à Hippolyte Pindamonte qui lui écrivit une lettre de félicitation, où nous lisons les mots suivants : „ Votre tragédie peut être classée sans aucune difficulté parmi les ouvrages posthumes et inédits du grand Alfieri. „

Il composa aussi à Turin, une comédie italienne en cinq actes intitulée: *L'Economa Delusa*, qu'il eut l'honneur de lire dans un cercle de personnes compétentes, et cette lecture lui valut un vrai triomphe comme littérateur et comme habile analyste du cœur humain.

Il lut aussi dans cette même réunion, la traduction de *l'Anacreontica* en langue grecque et en vers italiens.

Quand sa mission de commissaire de la liquidation internationale fut terminée, il retourna à Nice où il fut nommé premier secrétaire d'intendance. Cougnet sut, dans

cet emploi, gagner comme toujours l'estime de ses concitoyens. En l'absence de l'intendant Fighiera, il eut à rédiger un long rapport sur tous les dommages que la ville et le comté de Nice avaient soufferts dans les temps des révolutions et des guerres passées, ce qui valut du gouvernement Piémontais, une réduction de 12 p. 0[0 sur les anciennes contributions.

C'est au secrétaire Cougnet que l'on doit l'initiative du projet de l'endiguement du Var, car c'est sur un projet de lui très bien raisonné, que furent ordonnées les études d'un travail définitif, qui fut confié à notre concitoyen le chevalier Paul Gardon, comme nous le verrons sous ce nom. Comme membre de la députation du consortium du Var, lors de la réunion de Messieurs les propriétaires de la même région, Cougnet prononça un discours, qui fut imprimé et inséré dans l'acte d'adjudication de l'endiguement du Var, en date du 29 juillet 1844.

François Cougnet, quoique employé sous un gouvernement absolu, eut toujours le courage de défendre et de soutenir les avantages du libre échange, et, à la suite d'un rapport adressé par lui au gouvernement, on obtint la liberté pour la vente du pain et de la viande.

Outre les grandes occupations que lui donnait son emploi de secrétaire d'intendance, Cougnet s'occupait nuit et jour et étudiait constamment les diverses branches d'économie politique, commerciale et agricole. Quand il com-

mença à sentir le poids des années et la fatigue résultant de ses grandes occupations, il demanda sa retraite de secrétaire d'intendance, en sollicitant en même temps la place de secrétaire de la Chambre de Commerce et d'agriculture, charge plus facile à remplir.

Le gouvernement, en reconnaissance de ses bons services, consentit à cet échange.

Dès ce moment, habitué comme il était aux travaux d'initiative, il ne voulut pas laisser sommeiller l'influence de cette chambre, il s'occupa si bien de sa réorganisation, qu'elle acquit une grande réputation et fut regardée par le ministère et par le gouvernement comme une des premières de l'Etat.

Il fut ensuite nommé conseiller municipal, et comme tel acquit l'estime et l'affection de tous les partis; ses collègues, reconnaissant ses grandes capacités, le nommaient de toutes les commissions, comme il résulte de sa démission de conseiller municipal qui laissa vacantes les places de :

1° Membre de la commission économique du port,

2° Vice-président de celle du *Cadastre*,

3° Vice-président de celle des routes communales,

4° Membre de celle des édits politiques et communaux,

5° Membre de celle des pâturages,

6° Membre de celle de la bibliothèque,

7° Membre de celle de la comptabilité,

8° Adjoint à celle des octrois,

9° Membre de celle des travaux publics,

10° Membre de celle de l'illumination à Gaz,

11° Membre de la consulte sanitaire,

12° Et membre émerite de la royale commission de la statistique.

Dans toutes ses commissions il fut presque toujours rapporteur. Nonobstant toutes ces occupations, il ne cessa jamais, dans ses moments de loisirs, de s'occuper de la littérature et de la poésie en italien et en français, et de faire des études sérieuses sur les classiques latins et grecs.

On doit à François Cougnet plusieurs ouvrages remarquables, parmi lesquels un petit poème italien, en vers libres, intitulé: GLI ESTRI. Un divertissement en un acte et en vers français, intitulé: *Le Temple de la Gloire;* ces deux ouvrages furent imprimés à la Société Typographique; et plusieurs sonnets et autres pièces de vers séparément imprimées.

Il laissa plusieurs manuscrits, qui sont précieusement conservés par ses fils, et qu'il serait à désirer qu'ils voulussent bien faire imprimer, tant pour enrichir la littérature, que pour augmenter le nombre des livres utiles écrits par nos compatriotes.

Voici la note de ces manuscrits:

Maria da Ponte, tragédie, dont nous avons parlé ci-dessus, — *Siccità e Piogia*, petit poème italien, en vers hendécasyllabes, — *L'Economa Delusa*, comédie, comme ci-dessus, — *Gli*

originali, ossia un giorno di scuola, comédie italienne en deux actes et en prose, — *Le Généreux*, comédie en cinq actes et en vers français, *Le Bandeau de l'amour*, divertissement en un acte et en vers français, représenté à Nice, en 1812, — *L'Auteur Acteur, ou les trois Notaires*, comédie française et en prose, plus un recueil de quatre cents sonnets, odes et anacréontiques en français et en italien.

François Cougnet mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 22 février 1855, sans jamais avoir éprouvé aucune autre maladie; aux moments extrêmes, tout en suivant les prières du prêtre, et avant de recevoir l'extrême-onction, il voulut encore improviser une poésie, et récita le sonnet suivant, qui fut retenu par ses fils et les nombreux amis qui l'assistaient dans ce moment solennel.

SONETTO.

Signor troppo ti offesi, il mal che ho fatto,
Sanar nol puote tutto il ben del mondo,
Ond'io m'incolpo con dolor profondo,
Condannando me stesso, e il mio misfatto.

Correr voglio all'emenda ad ogni patto,
Ma, oimè! di mie catene è tale il pondo,
Che se alzo un piè, l'altro mi tira a fondo,
A chi dunque affidare il mio riscatto.

A te solo, o Gesù, bontà infinita,
Che sei vittima, sacerdote, e sacramento,
Che sei la via, la verità, la vita.

Deh ! mi apri a te la via col pentimento,
La verità mi spinge alla salita,
E dammi la tua vita in alimento.

François Cougnet était membre de l'académie de Rome, sous le titre de Pastore Arcade, avec le nom de Tearco Smirneo.

CRISTINI Barthélemy, docte littérateur, profond mathématicien et lecteur du duc Emmanuel-Philibert, bibliothécaire de Charles-Emmanuel Ier, précepteur de Victor-Amédée Ier et des princes ses frères, naquit à Nice, le 28 mai 1547 d'une famille honnête, mais pauvre.

Il vivait éloigné de sa famille, mais il ne laissa pas de la combler de bienfaits, et quoiqu'il ne pût pas exiger certaines créances, il maria convenablement sa sœur tout en soutenant sa famille composée de dix personnes. Il se tint toujours dans une condition très modeste, quoiqu'il vécût depuis près de quarante ans dans une cour des plus remarquables par sa splendeur; ce qui nous démontre qu'il aima toujours la simplicité, vertu très rare parmi ceux qui respirent les douceurs de la magnificence et du luxe.

Nous ne pouvons préciser l'époque de sa mort, mais il nous semble qu'il ne doit pas avoir vécu longtemps après le 1605, soit parce que dans la dédicace d'un de ses ouvrages de 1593, il se dit déjà vieux, soit parce que en 1608 nous avons trouvé la nomination d'un nouveau bibliothécaire.

Emmanuel-Philibert maintenait d'habiles calligraphes, non-seulement pour l'entretien de la bibliothèque, mais encore désirant que tous les manuscrits fussent d'une belle écriture, il leur faisait transcrire les ouvrages qu'il voulait conserver.

Barthélemy Cristini commença sa carrière dans cet emploi, ainsi qu'il le dit lui-même dans une de ses lettres écrites en 1605, à Charles-Emmanuel 1er. Par cette lettre il lui fait savoir, qu'il était au service de la cour depuis trente-six ans.

D'après ces calculs, on peut assurer qu'en 1569 il fut admis comme bibliothécaire, c'est-à-dire comme on disait alors, SCRITTORE E CUSTODE DELLA LIBRERIA.

Il résulte par la susdite lettre que Cristini fut ensuite nommé lecteur, et tout en exposant les services rendus au duc, il dit, qu'il avait commencé " à scriver nel teatro di „ tutte scienze ch'essa faceva fare, indi dopo poco a leger „ essi scritti alle tavole di S. A. padre suo di glor. mem. „ e di lei. „

On peut aussi présumer que Cristini, tout en s'occupant de la bibliothèque du duc, cultivait en même temps sa première inclination pour l'arithmétique et les mathématiques, ce qui lui procura, au commencement du règne de Charles-Emmanuel 1er, d'être nommé CALCULATORE, c'est à dire CONTROLORE DELLE FABBRICHE. Cet emploi lui fournit l'occasion de se lier d'amitié avec le célèbre ingénieur

capitaine Ascanio Vitozzi. La correspondance en poésie Italienne que tenaient ces deux amis, nous à donné des preuves non équivoques de son talent comme poète.

Il obtint, à la date de 13 décembre 1582, la charge de roi d'armes de l'ordre de l'Annonciade, qu'il exerça pendant vingt ans.

Cristini avait acquis une grande réputation, aussi le savant et célèbre professeur de mathématiques Jean-Baptiste Benedetti vénitien, qui était en grande faveur auprès du roi Charles-Emmanuel voulut quand il publia, en 1585, ses SPECULAZIONI lui en faire la dédicace d'une, c'est-à-dire de celle qui contenait les annotations sur Tolomee (1).

Néanmoins, Cristini, critique dans une de ses œuvres manuscrites un livre de Benedetti, celui-ci avait fait imprimer depuis 1574 un traité sur les cadrans solaires, Cristini crut y apercevoir quelques erreurs, et après de mûres réflexions, il refuta l'ouvrage. Benedetti dans la dernière de ses SPECULAZIONI laissa entrevoir qu'il ne serait mort que vers le 1592, mais Dieu le rappela à lui le 20 janvier 1590, ce qui fit beaucoup jaser. L'astrologie judiciaire était alors de grande mode; Benedetti était très estimé, et la fortune de cette science, dépendait pour ainsi dire de la réussité de cette prédiction, principalement dans une affaire

(1) Quædam notata digna in Ptolomeum, Bartolomeo Cristino serenissimo sabaudiæ ducis feciali, viro doctissimo.

de tant d'importance pour lui. On fit courir le bruit, qu'un moment avant de mourir il avait annoncé qu'il s'était trompé de quatre minutes en formant son horoscope, voulant faire croire par ce moyen, que s'il n'avait pas fait cette faute il aurait trouvé le jour précis de sa mort.

En cette occasion Barthélemy Cristini donna son premier essai dans les progrès mathématiques, et assura que la faute survenue dans l'horoscope de Benedetti avait été de huit minutes.

Les partisans de Benedetti, furieux de cette déclaration, qui jettait un blâme sur leur maître, dirent que les calculs de Cristini n'étaient pas justes. Celui-ci pour prouver son talent en cette science, composa un traité, où, en prenant pour base l'ascendant de Benedetti, publié par Gaurico et par Giuntino, et se tenant sur une sévère exactitude de calcul, il démontra que la faute de Benedetti avait été précisement de huit minutes.

Trois mois après avoir terminé ce travail, Cristini demanda à l'infante duchesse Catherine la cession d'une DELLE LIBE CIBARIE de Benedetti, ce qui, réduit en argent, équivalait à 150 francs.

La bonne réussite du premier livre, engagea Cristini à suivre l'impulsion du siècle; il continua à s'appliquer à l'astrologie; il fit divers ouvrages sur les pronostics, dont plusieurs parties sont encore conservées à la bibliothèque de Turin.

Charles-Emmanuel 1er, en reconnaissance des services que Cristini avait rendu aux sciences mathématiques, lui fit donner deux cents écus de gratification, et voulut qu'il lui fût assigné un grade plus important, ainsi qu'on le voit par un diplôme en date de Turin 6 septembre 1594. C'est alors qu'il prit le titre de professeur de mathématiques à l'Académie de Turin.

Les bienfaits de Charles-Emmanuel pour Barthélemy Cristini ne s'arrêtèrent pas là, il le nomma PRECETTORE des princes ses fils. Il donna donc des leçons élémentaires non-seulement au prince, mais encore au cardinal Maurice, et à ses frères cadets, il apprit aussi l'arithmétique à Euclide, à Victor-Amédée 1er et aux frères aînés.

Les leçons qu'il préparait pour l'enseignement de ces jeunes princes, ne sont pas toutes perdues, car on conserve encore parmi ses ouvrages la *Rithmomachia o sia gioco di Pithagora per imparare con facilità e piacere la vera proprietà, proportione et uso de' numeri.*

Quand les trois jeunes princes aînés de Savoie firent un voyage en Espagne, Cristini, se trouvant un peu soulagé de ses occupations, s'adonna avec plus de loisir à de nouvelles compositions. Barthélemy Cristini est l'auteur de plusieurs ouvrages très estimés de son temps, mais plusieurs se ressentent malheureusement des erreurs et des faux systèmes en matière d'astrologie judiciaire, qui étaient alors en vogue.

Voici la note de ses ouvrages :

1° De ratione diurnæ lucis. Plusieurs morceaux de cet ouvrage avec l'index des chapitres du premier livre, se trouvent parmi les manuscrits de la bibliothèque de Turin; — *2° Bartholomæi Cristini Serenissimi Sabaudiæ ducis primi fecialis ac bibliothecarii, mathematum studiosi, ecc.* 29 pages d'écriture que l'on trouve parmi les M. S. à la bibliothèque de Turin; — *3° Poesie italiane scrite in vari tempi dal 1589 al 99 ad Ascanio Vitozzi, a Giorgio Chianale, a Cristoforo Pellagnino. Sono stanze in ottava rima Sonetti, Capitoli*, parmi les M. S. de la bibliothèque de Turin; — *4° Essaminatione dell' errore della rettificatione del tempo della natività del fu Signor Giovanni Battista Benedetti, ecc.; di Torino, li 8 febbraro 1590*, parmi les M. S. susdits; — *5° Horaria elettione diurnale di tutti i tempi più favorevoli a sua altezza sereuissima, ecc., Torino, novembre 1592*, parmi les M. S. susdits; — *6° Revolutione trentesima terza del serenissimo Signor il Signor Carlo Emanuel, duca di Savoia, ecc di Casa, li 22 marzo 1593*, parmi les M. S. susdits; — *7° Diario del mese di Luglio 1594, — 8° Diario del mese di gennaro 1595; — 9° Diario del mese di marzo 1595; — 10° La rithmomachia o sia gioco di Pithagora, ecc. di Casa l'ultimo di dicembre 1596*, parmi les M. S. susdits; — *11° Methodus inveniendæ Meridianæ lineæ ex tribus umbris. Simul cum Paraphrasi in similem methodum descriptum ab hygeno Augusti liberto. Taurini die sexta aprilis 1605* ; imprimé à Turin par les frères de Chevaliers, 1605, in-4°; — *12° Lettera Italiana a sua altezza serenissima ecc., di Casa alli 12 d'aprile 1605*, cette lettre se trouve à la bibliothèque de Turin.

Le savant Vernazza a imprimé, en 1783, un opuscule dans lequel il rend hommage aux talents supérieurs qui ont fait la réputation de Barthélemy Cristini et de Pierre son frère ci-après.

CRISTINI (DON PIERRE), théologien d'un rare talent, né à Nice, frère du précédent, professa la philosophie.

Cet ecclésiastique s'était acquis une très grande réputation par son éloquence, et était particulièrement renommé pour ses prédications tant en Italie qu'en France.

Le sénat de la république de Gênes, sous la date du 21 avril 1582, le recommandait par une lettre au duc de Savoie Charles-Emmanuel 1er, lui disant qu'il venait de prêcher le Carême à Gênes. Je me fais un plaisir de transcrire ici cette lettre, particulièrement pour accomplir le désir de notre savant historiographe Pierre Gioffredo, qui voulait la faire connaître dans son histoire des Alpes-Maritimes.

Le duc de Guise, chef de la faction catholique en France, sous le règne de Henri III, se servit d'hommes pieux et doctes en même temps, qui, par le moyen de la chaire, pussent magnétiser le peuple. L'abbé Cristini fut un de ces prédicateurs célèbres qui firent le plus de prosélytes à Paris, et, en 1590, lors des progrès de la ligue catholique contre le roi de Navarre, prince brave et chevaleresque, mais qui n'en passait pas moins à Paris pour un hérétique universellement détesté. Notre prédicateur Cristini ne fut

pas un des moins acharnés à exciter la haine du peuple contre ce Roi.

Voici la copie originale de la lettre de la république de Gênes.

Al Serenissimo Signore il Signor Duca di Savoja.

Serenissimo Signore,

Puotressimo con ragione essere notati d'ingratitudine non facendo fede all'Altezza vostra della molta sodisfattion universale data in questa nostra Città dal signor Pietro Cristini cavagliero e suddito suo che ha predicato questa quadragessima nel nostro domo; onde le diciamo che dala dottrina, efficace maniera e devotione sua siamo restati edificati e consolati molto ralegrandosi con la serenità vostra che così chiaro espositore delle divine lettere sia de' suoi e meritevolissimo d'esserli in gratia, si come noi per le rare qualità che concorreno in persona d'esso le restiamo non mediocremente affecionati, con che chiudendo la presente preghiamo la divina bontà che la conservi e prosperi come desidera.

Di Genova il dì XXI *d'aprile 1582.*

Di vostra altezza servitori il Duce e Governatori de la republica di Genova.

Francesco Montebruno uno de' Governatori.

I. Sciolo, Secretario.

CRISTINI Charles, magistrat actif, juste et éclairé, né à Nice, réunissait les facultés qui sont la force, comme l'agrément, de toute l'existence: l'imagination, la mémoire et la promptitude de la pensée; versé dans les lettres, il s'occupait avec une constance infatigable à recueillir des matériaux et à les mettre en ordre pour suivre avec succès les traces de notre historiographe Gioffredo.

Il parcourut honorablement sa carrière, et, après avoir été sénateur-régent à Nice, on l'envoya président à Oneille, où, après qu'il eût organisé ce tribunal, la mort l'enleva aux sciences et à la magistrature, le 2 avril 1817.

Charles Cristini s'occupa constamment à faire progresser les arts dans son pays, et à propager la bonne littérature; aussi on peut dire que c'est à lui que l'on doit l'établissement de la Société Typographique et les belles éditions de tous les classiques italiens qu'il fit réimprimer; il donna aussi, en 1783, la 7me édition de Dio de père Cotta déjà nommé, avec augmentation de plusieurs autres poésies inédites et diverses lettres d'hommes illustres, écrites à l'auteur, lesquelles se conservent précieusement à la bibliothèque APROSIANA de Ventimille. C'est l'avocat Cristini aussi qui fit imprimer, en 1789, le grand dictionnaire géographique, en 3 vol. in-4°. Les articles concernant le comté de Nice, sont de ce docte sénateur.

Dans un volume, publié en 1785, par l'abbé Ricordi (voir ce nom), on voit que les inscriptions faites en latin, et qui furent placées sur la porte et au sarcophage à la cathédrale de Sainte Réparate, à l'occasion des funérailles de Marie-Antoinette-Ferdinande, infante d'Espagne, reine de Sardaigne, etc., étaient du sénateur Cristini, qui a laissé entr'autres pièces précieuses, un manuscrit, écrit en italien, auquel il avait donné le titre de: *Istoria civile della città di Nizza*

D

DABRAY Jean-François, né à Nice, théologien de la compagnie de Jésus écrivit un livre qui porte le titre suivant:

(B) *Vita della Madre Maria Geronima Durazza dell' ordine della santissima Nunziata, divisa in due libri,* imprimé à Turin par Jean-Baptiste Zappata, 1691, 1 vol. in-8°.

DABRAY, Joseph-Séraphin, législateur, député du département des Alpes-Maritimes à la Convention Nationale, naquit à Nice en 1752.

Son père Pie, après lui avoir fait prendre le doctorat en droit, le voua à la magistrature. Avant la révolution française il était avocat fiscal provincial, emploi que son père l'avait engagé d'accepter, l'ayant lui-même occupé une trentaine d'années.

Quand il n'était que substitut avocat fiscal, on lui fit l'injustice de nommer avocat fiscal provincial à Nice un autre employé qui n'avait pas autant de droit que lui.

Ainsi, contrarié dans sa carrière, il ne vit pas sans indifférence la révolution de 1792, et fut un des principaux soutiens du nouveau gouvernement Français. Dabray sut

pourtant sans cesse allier les obligations de son état primitif avec les principales bases de la nouvelle organisation républicaine; ses lettres du mois de septembre 1793, au sénat de Nice et au ministre de S. M. le roi de Sardaigne, (Garneri) en donnent la preuve.

Lors de l'entrée des Français à Nice, Dabray fut nommé un des premiers magistrats.

Il fut chargé ensuite par les colons Marseillais-Niçois de faire exécuter le décret de déchéance du roi de Sardaigne, et, après l'annexion, il fit plusieurs adresses à ses concitoyens. Elles étaient pleines d'énergie et de sentiments patriotiques, qui lui acquirent une grande popularité, dans ce parti. Nous allons en rappeler quelques passages, qui suffiront pour faire connaître le rôle qu'il joua dans la république française.

Une nation à tous égards puissante, éveillée par des hommes que la nature rarement produit, s'est enfin aperçue qu'elle était à deux doigts de sa perte, si elle différait encore de terrasser les tyrans qui dès longtemps l'opprimaient. Délivrée de ses fers, elle veut, par générosité, briser ceux des autres peuples, pour à jamais débarrasser la terre des monstres, qui, au mépris de la Divinité, font le malheur du genre humain . . . .

. . . .

Il ne faut pas que les maux sans nombre que nous avons soufferts retombent, par excès d'injustice, sur une grande et bienfaisante république, dont, pour comble de bonheur, nous sommes en ce moment partie intégrante.

Fasse le ciel que le nom glorieux et redoutable que nous venons d'acquérir nous inspire les sentiments magnanimes qui caractérisent nos vertueux

frères ! Ne jugez pas de notre incomparable révolution par les traits blâmables de quelques individus qui la déshonorent; eux-ci sont les hypocrites du patriotisme, loin d'en être les apôtres : pour être patriote, il faut être honnête homme dans toute la rigueur du terme.

La France, au degré de l'héroïsme dont la justice de sa cause l'a portée, peut, sans contredit, se suffire à renverser tous les trônes, à vaincre le monde entier, et on peut garantir d'avance ses merveilleux exploits, ses inconcevables succès.

Soyons unis, soyons justes, désintéressés, généreux, bienfaisants, surveillants, actifs; aimons nos devoirs, nos semblables; respectons les propriétés d'autrui; soyons vaillants, courageux, belliqueux, intrépides; en un mot, soyons français : et en dépit de tous les aristocrates, en dépit de tous les despotes quelconques, en dépit même du fanatisme, des préjugés et de leurs fauteurs, nous braverons l'univers, nous serons toujours invincibles.

Sous la date du 12 mars 1793, l'an second de la République Française, imprimerie Cougnet père et fils, il disait :

Citoyens, grâce à la générosité française, nous sommes devenus hommes; et pour arriver au dernier degré de notre bonheur, au faîte de notre gloire, nous n'avons plus qu'un seul pas : notre chère mère patrie, afin de le franchir sans retour, a encore quelques ennemis à combattre; aidons-la de nos bras vigoureux, aidons-la de tous nos puissants moyens, nous y sommes obligés, et par devoir et par reconnaissance soyons donc dignes du nom que nous avons acquis.

Qu'ils tremblent, ces mauvais citoyens, ces ingrats à leur patrie !

. . . .

Quant à moi, citoyens, dans l'attente flatteuse de voir bientôt des réformes salutaires et indispensables, quoique plusieurs autres en disent, à cause de leur cataractes fort épaisses, ou de leur malice artificieuse, je vous proteste que je ferai tout mon possible pour sauver ma patrie, ou périr sous ses

ruines; que je serai français ou je perdrai ma vie; que les non-conformistes décamperont ou mordront la poussière.

Puisse le ciel répandre sur eux sa lumière ou les frapper de sa foudre!

D'un autre part, il disait:

Mes opinions, ma conduite privée et publique antérieure à la révolution, ont toujours été conformes à ses principales bases; mais je n'ai jamais perdu de vue qu'un magistrat a des devoirs particuliers à remplir envers le gouvernement qu'il sert, de quelle nature qu'il soit. C'est pour cela, que lorsque m'étant expliqué, avec ma franchise ordinaire, que je devais faire respecter les lois, et non vexer le public, je fus soupçonné de trahison, etc., etc.

Voici encore ce que Dabray écrivait au directoire exécutif, lorsque dans le caos et l'embarras des inscriptions infinies, fondées et déplacées, furent faites, en 1793 et postérieurement, de concert avec l'autorité exécutive.

Faites tout pour l'innocence, rien en faveur du crime; épargnez les hommes utiles et malheureux; raidissez-vous contre les hommes dangereux et coupables, et soyez inexorables envers eux; en un mot, dirigés par la plus exacte et impartiale justice, conciliez l'exécution des lois avec l'intérêt du pays et de la République.

Dabray fut appelé par les suffrages de ses concitoyens à tous les emplois électifs des différentes législatures, mais il fut nommé député à la Convention Nationale, en grande partie pour le soustraire aux dangers auxquels il s'était exposé par ses démarches contre la cour de Turin: il s'y rendit sans délai avec son collègue Massa, et ils furent

admis le 23 mai 1793, peu de jours avant la fameuse journée du 31 mai.

Attaché à la république par sentiment et par principes, il devait périr avec ses fondateurs: il signa en conséquence la déclaration qui devait éclairer les Français et leur épargner tant de malheurs, si tous avaient été de bonne foi et bien intentionnés.

Le destin ou plutôt le hasard ayant sauvé ses jours, il fut rappelé à son poste après treize mois de détention.

Dès qu'il fut conservé au corps législatif par l'assemblée électorale de France, après la mort de Robespierre, il ne fit point partie de la réaction, il défendit au contraire les hommes égarés dont on eut voulu faire des victimes, et se borna à démasquer par ses écrits les oppresseurs de son pays et de ses concitoyens. Ce nonobstant Louvet annonça dans son journal que l'ex-conventionnel Dabray, un des soixante-treize et l'ennemi constant des réacteurs, avait été réélu par son département, les Alpes Maritimes.

De là il passa au conseil des cinq-cents, d'où il sortit, en 1797, pour y être réélu quelque temps après.

Voici ce que lui écrivait le 25 floréal an 7 (14 mai 1799), un des plus chauds républicains qui présidait l'assemblée électorale du canton de Nice, le citoyen Chabaud:

Tous les amis de la chose publique vous rendent justice, et moi en mon particulier j'ai toujours présents les services que vous avez rendus aux républicains dans les temps orageux où les amis du roi Sarde levaient la tête:

deux fois j'ai été arrêté par ces ennemis irréconciliables, vous avez pris, ma défense et celle de tous les républicains: vous les croyiez alors tous vertueux; il s'en est trouvé qui aimaient la république dans leurs poches; non contents de cela, etc., etc. . . . .

Lorsqu'on voulut déclarer la patrie en danger, et ramener le règne de la terreur, il fut membre de la réunion intermédiaire qui prépara la journée du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799).

Le 2 du même mois, il publia ce qui suit:

Le peuple français, républicain sans retour, ne veut plus être le jouet de tous ces sycophantes politiques; ils ont assez flétri et compromis la plus belle des causes: il est temps que la sévère probité, la vertu austère, le civisme éclairé, l'impartiale justice, et une mâle sagesse, en imposent, par une indispensable et inaltérable coalition, aux brouillons, aux facticux, aux pillards démagogues et thermidoriens; car je n'aime pas plus les uns que les autres, tous étant des fléaux qui finiraient par nous perdre, et nous ramener à l'esclavage à travers mille malheurs.

Dans la nuit de Saint-Cloud, il fut du petit nombre de ceux qui y figurèrent, et c'est à cette circonstance qu'il dut sa réélection au corps législatif. Il fit aussitôt part de sa nomination aux habitants de son département par une lettre dont l'administration centrale ordonna l'impression, et qui était ainsi conçue:

Pour se soustraire à une perte inévitable, la République avait besoin d'une organisation mieux combinée: la tenter avec succès ne pouvait appartenir qu'à la sagesse, à la valeur et au patriotisme: mais il fallait se dévouer,



je crois que le but est atteint, et que la paix et le bonheur en seront les heureux résultats. Appelé au nouveau corps législatif par le vœu des premiers magistrats de la nation, tout me fait un devoir d'en continuer les fonctions; vos maux me sont connus et me peinent: dégagé des entraves et des dégoûts dont on m'a accablé, je vais redoubler d'efforts pour en hâter le soulagement; si vous voulez m'en faciliter les moyens, soyez unis et soumis aux lois désormais paternelles.

En 1803, ses fonctions cessèrent par suite du tirage au sort, il revint à Nice, où par décret du 11 prairial (31 mai) 1804, il fut nommé membre du conseil municipal.

En 1810, il fut nommé juge à la cour de justice criminelle; en 1814, il était sur le point d'atteindre le grade de président, mais Nice ayant cessé d'appartenir à la France, il refusa de servir plus longtemps, et se retira à sa campagne de Saint-Michel, où il mourut le 4 août 1831.

Dabray, lors de l'installation publique du lycée de Nice, prononça un discours qui fut imprimé. Il mettait au grand jour ses sentiments et ses principes. Après avoir donné sans cesse des preuves certaines de son dévouement sans bornes au bien public, à la France et à son gouvernement, il ne dut pas moins se justifier des calomnies émises contre lui dans un libelle. En conséquence, il fit divers opuscules, pour se défendre des accusations de ses ennemis.

Le premier était un *Mémoire*, en date du 9 messidor an 7 de la république française, une et indivisible, avec les pièces à l'appui, in-4°, de pages 66, à l'imprimerie Nationale.

Le second, intitulé : *Réponse à un libelle*, brochure de 94 pages avec notes et pièces justificatives, publié à Paris, le 2 brumaire, an 8, in-4°, à l'imprimerie Baudouin. Le troisième, *Dabray (des Alpes-Maritimes), membre du Corps Législatif*, A QUI DE DROIT, Paris, 16 pluviose an 10 de la République Française (5 février 1802), par Baudouin, imprimeur du corps législatif et du tribunat.

Il a également laissé, mais malheureusement en manuscrit : *Mémoires et coup-d'œil sur la Révolution Française et ses funestes résultats.* Ouvrage qu'il dédia à la justice immortelle.

DABRAY Joseph, naquit à Nice le 16 mars 1786. Il eut le malheur de perdre ses parents en bas âge, et resta sous la tutelle de son oncle paternel Séraphin Dabray alors avocat fiscal à Nice, ci-avant nommé. Celui-ci l'envoya au collège de Draguignan pour faire ses études. Il se distingua aussitôt de ses collègues par une facilité et une mémoire prodigieuses; aussi à l'âge de 16 ans, lui offrait-on une place de professeur dans ce même collège, mais son oncle le rappela auprès de lui, et lui procura la place de sous-secrétaire dans la mairie de Nice, il obtint ensuite celle d'archiviste et de secrétaire en chef, place qu'il occupa pendant vingt-cinq ans.

Malgré les nombreuses occupations de son emploi, il n'abandonna pas son goût pour la poésie, et ne pouvant s'y livrer pendant le jour, il y consacrait ses nuits, et plus

d'une fois sa famille le retrouvait encore le matin à son bureau, plongé dans ses compositions.

En 1816, il publia à Turin ses (B) *Essais Poétiques en français et en italien*, imprimerie Pomba, 1 vol. in-8°, et chaque année il faisait imprimer une nouvelle pièce de poésie, outre celles qu'il insérait dans les recueils que l'on faisait à l'occasion des mariages ou autres solennités.

Parmi les ouvrages imprimés de Dabray on compte les suivants :

1° Recueil de Poésies nouvelles et diverses en deux langues ; — 2° Description Poétique de tout ce que les environs de Nice ont de remarquable ; — 3° Souvenirs de Nice, album des plus variés en vers français, italiens et niçois ; — 4° Suite du Souvenir de Nice ; — 5° Chansons populaires, en français et niçois ; — *6° Le Peintre et les deux voisins ses rivaux,* opéra-vaudeville, en un acte ; — *7° L'heureux échange,* opéra-vaudeville en 1 acte ; — *8° Armida e Rinaldo, ossia la conquista di Gerusalemme, tragedia lirica in 5 atti,* en vers italiens ; — *9° I romani nelle Gallie, ossia il trionfo dell'amore e dell'amicizia, tragedia lirica in 3 atti ; — 10°* Enfin, plusieurs recueils d'autres poésies, parmi lesquelles on doit remarquer une COURONNE POÉTIQUE, ou recueil de quatorze sonnets, qu'il composa à l'occasion de l'heureux séjour à Nice de S. M. le roi Charles-Félix.

En lisant les ouvrages de Joseph Dabray, on voit qu'il était né poète, et qu'il aurait pu être improvisateur, car il était doué d'une mémoire si heureuse, qu'il vous récitait

toutes ses poésies, en commençant par la première qu'il avait composée dans sa jeunesse.

Les ouvrages que Dabray à fait imprimer ne sont rien en comparaison de ses œuvres inédites et des manuscrits qu'il a laissés; cent volumes ne suffiraient pas pour les contenir; nous nous limiterons à indiquer ci-après les principaux, tout en faisant des vœux pour que ses héritiers veuillent bien les donner à la connaissance de ses concitoyens, en remettant les copies des manuscrits à la bibliothèque de la ville, il serait à désirer surtout qu'on pût avoir le poème en dix chants intitulé :

Montfort et Ségurana, au siège deNice, ouvrage tout à fait patriotique, rempli de notes très intéressantes.

Voici la note des manuscrits laissés par Dabray.

1° Le Courrier Galant, ou madrigaux sur les fleurs; — 2° Recueil de fables critiques et badines; — 3° Les quatre parties du jour, poème; — *4° Sardanapale*, poème érotique en 3 chants; — *5° L'hermitage,* poème éroloque en 2 chants; — *6° Le pouvoir, les caprices, et les égarements de l'amour,* poème en 3 chants; — *7° Monfort et Ségurana au siège de Nice, ou le triomphe des femmes,* poème héroï-comique, en dix chants; — *8° Pierre le grand, ou la mort de son fils,* tragédie en 5 actes; — *9° Les deux Avocats,* comédie en 3 actes et en vers; — *10° L'amour universel,* recueil de chansons; — *11° Epigrammes sur les affaires du temps, ou politiques; — 12° Raccolta di canzoni anacreontiche.*

D'après la note que nous venons de produire ci-dessus,

on est obligé de se convaincre que Dabray était une de ces organisations rares et privilégiées, qui brûlent du feu sacré de l'art, et quoique l'envie et la médisance puissent inventer nous saisissons cette occasion pour lui rendre le tribut d'hommages qu'il mérite, en reproduisant le quatrain suivant qui lui fut dédié par une personne capable de reconnaître et d'honorer le vrai talent :

Poète, en vain caché par Nice
Qui te fit le plus triste accueil,
Il faudra bien, qu'elle finisse
Par te montrer avec orgueil.

Parmi tant d'ouvrages que nous avons cités, nous devons encore signaler un travail qui doit lui avoir donné beaucoup de peine. C'est la traduction en français de deux grands poèmes italiens; savoir *la Gerusalemme liberata* du Tasse et *l'Orlando furioso* de l'Arioste.

En voyant les nombreuses poésies qu'il a composées on peut lui pardonner de n'avoir guère limé ses vers et d'avoir trop aimé la flatterie; passion qui le domina dans ses dernières années et le rendit trop crédule. Attaqué par le typhus, en décembre 1855, il mourut le 17 du même mois; sur sa tombe dans le cimetière de Cimiez on lit l'épitaphe suivante :

Il naquit pour la poésie,
Il vécut en homme de bien,
Ses vers n'ont point terni sa vie:
Il fut bon père et bon chrétien.



Perrin lith 1860. Turin, Lith Doyen Frères

J^n GASPARD CORPORANDI

d'Auvare

D'AUVARE Joseph-Gaspard, Corporandi, né à la Croix, le 1er juin 1722, était fils d'André Corporandi d'Auvare qui fut, en 1726, préfet de la ville et de la vallée de Barcelonnette, et qui eut l'honneur, pendant qu'il exerçait ces fonctions, d'accueillir, à son passage, l'infant Don Philippe qui traversait les Alpes avec une division de l'armée franco-espagnole, pour aller à la conquête de Parme.

Joseph Gaspard D'Auvare, après avoir fait de grands progrès dans les sciences mathématiques, entra, en 1745, comme volontaire dans le corps du génie français; il fit en Italie ses premiers essais dans le métier des armes et paya de sa personne au combat du Tanaro ou de Bassignana, le 25 novembre de cette année; aux siéges de Tortone, d'Alexandrie, de Valence sur le Pô et à celui de la citadelle de Casal, où il fut dangereusement blessé à la tête par un éclat de bombe.

Il servit à la même armée, comme aide-de-camp du général de Mailly, et, le 14 octobre 1746, il fut nommé lieutenant dans le régiment d'Aquitaine. Admis comme ingénieur ordinaire, le 1er janvier 1750, il fut promu au grade de capitaine, le 28 mars 1754. Depuis cette époque, jusqu'au 9 mars 1788, date de sa nomination au grade de maréchal-de-camp, nous ne le suivrons pas dans tous les grades qu'il parcourut, mais nous le retrouverons au camp de Beaucaire, où sa conduite lui mérita les bienfaits du gouvernement; en Wesphalie et sur le Rhin, où il se

couvrit de gloire; à l'île d'Oleron, menacée par les anglais; dans la Kessel et sur le Mein et enfin dans les campagnes corses, où il sut montrer beaucoup de talent, d'intelligence et de courage.

Louis XV, voulant récompenser ses mérites, le nomma chevalier de Saint-Louis, par décret de Fontainebleau, en date du 13 novembre 1770.

Joseph Gaspard D'Auvare comptait déjà sept campagnes, quinze tranchées et une blessure, lorsque, nommé général de division, le 8 mars 1793, il fut invité par les représentants du peuple Brunel et Letourneur, à quitter sa retraite d'Entrevaux, petite place sur le Var, pour aller prendre le commandement en chef de la division des Pyrénées-Orientales.

C'est dans les moments de crise, lui mandèrent ces représentants par un courrier extraordinaire de Perpignan, *que les hommes de talent se doivent à la patrie.*

Persuadés de trouver en vous, citoyen général, le chef qui convient dans cette partie de la république, nous n'hésitons pas à vous y appeler . . . . . Hâtez-vous de répondre à notre vœu; vous vous mettrez à la tête d'une armée qui a déjà en vous la plus grande confiance, et brûle du désir de combattre et de vaincre . . . .

Le général D'Auvare partit sur-le-champ pour Perpignan, sur lequel les Espagnols marchaient; mais trop modeste pour accepter le commandement en chef, il supplia qu'on le laissât agir en second; il concourut puissamment à

assurer la victoire aux troupes républicaines, et à forcer, sous Figuiéras, l'ennemi à demander la paix.

Le général D'Auvare, terminant sa glorieuse carrière, retourna à Entrevaux, où il ne s'occupa plus que de l'Etre suprême, devant la majesté duquel on le voyait s'anéantir; des pauvres, dont il soulageait l'infortune; et de ses parents, qu'il comblait de bienfaits.

Il finit ses jours dans le même lieu qui l'avait vu naître, le 1er mai 1804.

D'AUVARE Joseph-Félix, Corporandi, naquit au village de La Croix en 1763, et mourut à Nice en novembre 1846, plus qu'octogénaire. Ses parents l'envoyèrent au collège de Marseille où il remporta le premier prix Matignon.

Il s'adonna de bonne heure aux études sérieuses et prit du service dans l'armée du roi Victor-Amédée, où il fut nommé, en 1783, sous-lieutenant au régiment de Nice.

La guerre qui éclata, en 1793, entre la France et le Piémont, mit en évidence la valeur du baron D'Auvare qui fut promu au grade de lieutenant, et ensuite à celui de capitaine. Sept campagnes consécutives lui fournirent l'occasion de déployer son courage et son habileté militaire.

Les historiens, qui parleront de la bataille de Raous, de la journée de la Tour et du fait d'armes du brie d'Utelle, ne manqueront pas de raconter la part qu'y prit notre vaillant capitaine, sans oublier la célèbre affaire de Saint-

Véran, où il accourut avec un détachement de volontaires au secours du général autrichien, baron Group, qui, ignorant les progrès de l'armée ennemie, s'avançait en toute sécurité pour faire une reconnaissance sur ces hauteurs, et qui, sans la promptitude et le dévouement du jeune officier, allait être fait prisonnier avec tout son état-major.

Cette action lui valut plus tard la croix de Savoie.

Quand la fortune se déclara du côté de la France, Corporandi fut obligé de se retirer. Il perdit alors une partie de sa fortune, mais il lui resta sa constance et sa foi.

A la Restauration, il accourut plein de joie reprendre du service sous la bannière de ses princes.

En 1815, il passa major, et lieutenant-colonel en 1817; il commanda le premier bataillon du régiment de Nice, et le second de la légion légère sous les ordres de S. E. le comte de Saluce.

En 1821, il fut nommé en qualité de colonel, commandant de la ville et province de Saint-Remo; puis, en 1826, de la province, ville et forteresse de Savone, où il sut mériter l'estime générale. Il reçut avec la croix de Savoie, celle des SS. Maurice et Lazare, et plus tard la médaille militaire.

Sentant enfin ses forces diminuer sous le double poids des fatigues et des années, il obtint du Roi une honorable retraite, avec le grade de major-général, et se retira sous notre beau ciel pour jouir du repos et de la tranquillité.

Joseph-Félix D'Auvare, aussi bon officier que littérateur distingué, s'occupa, même dans le tumulte des camps, à recueillir les principaux matériaux de la guerre des Alpes, et il en avait écrit deux manuscrits très intéressants, qu'il communiqua à notre historiographe Durante.

Ces deux ouvrages sont intitulés:

Le premier, *Précis de la guerre du roi de Sardaigne avec la France, depuis 1792 à 1796.*

Le deuxième, *Coup-d'œil rapide sur les campagnes des Austro-Sardes en 1799 et 1800, en Piémont et dans le comté de Nice.*

Le baron D'Auvare a laissé trois fils, occupant tous les trois des places éminentes dans l'armée sarde.

DE JEAN Pierre-François, né à Saorgio, docteur médecin émérite, fut agrégé au collége de médecine à l'université de Turin.

Ses thèses d'agrégation furent:

De Globo terraequeo. — De Cerebri anatome. — De Formatione, nutritione, incremento et circuitione sanguinis in fœtu Depolypariis. — De Hydrope. — Prognosis et Curatio Hydropis; — Turin, 31 juillet 1758, in-8°.

DEFERRES François, né à Nice, docteur en médecine très distingué, publia dans l'année 1572, en langue française, l'ouvrage suivant divisé en trois livres:

Des offices mutuels entre les grands seigneurs et leurs courtisans; —

Plus un autre, du *Devoir à garder réciproquement entre les maîtres et serviteurs privés;* — imprimés à Paris, in-8°, 1572, par Gervais Mallot.

DELSERRE Jean-André, né à Contes en 1787, prit son doctorat en médecine du temps de l'Empire français à l'université de Turin le 1er juillet 1813, et mourut à Nice le 18 août 1845.

Elève praticien du fameux et docte clinique Arnulf Louis de Drap [1], il exerça pendant plusieurs années la médecine dans sa patrie, il sut se maintenir à la hauteur de son maître et prédécesseur.

Il fut nommé médecin suppléant à l'hôpital de Saint-Roch par délibération du conseil de ville, en date du 29 novembre 1817, ainsi qu'à l'hospice de la Providence. Il remplit ces deux fonctions gratuitement, ainsi que celle de médecin en chef de l'hôpital militaire de la division de Nice, où il fut chargé du service des divers corps de l'armée qui se succédèrent dans la garnison de la ville depuis 1818 jusqu'à 1824; il fut nommé alors par le roi Charles-Félix, en date du 21 décembre 1824, médecin de sa maison pour la ville de Nice, et par spéciale patente, du 27 du même mois' médecin consultant de sa royale personne et de sa famille.

(1) Mon bien aimé oncle et parrain, dont je me fais un devoir de rappeller ici la mémoire à mes concitoyens, à ses nombreux clients et amis.

(*Note de l'auteur.*)

La reine Marie-Christine, veuve du roi Charles-Félix, ayant une grande confiance dans le docteur Delserre le nomma, en date du 5 septembre 1831, son médecin ordinaire et l'emmena avec elle lors de son voyage à Naples, où ils séjournèrent pendant les années 1832 et 1833.

Par des raisons de santé, Delserre fut obligé de renoncer à tous ses emplois honorifiques, dans lesquels lui succéda le docteur et chevalier Trompeo.

Delserre publia une dissertation intitulée:

De tuenda pellegrinatium valetudine.

Le roi Charles-Albert le nomma lui aussi son médecin consultant, par lettres patentes du 7 juin 1831, voulant reconnaître par là ses nombreux services auprès du roi Charles-Félix, son oncle et prédécesseur.

DEL-VALLE Ignace, né à Sospel le 24 mai 1761, après avoir terminé ses études avec honneur au collège des Provinces, reçut ses patentes de chirurgien agrégé à la Royale université de Turin, le 12 mars 1788, titre qui lui fut ensuite confirmé par le gouvernement français, et enregistré à la préfecture de Nice le 20 messidor an onzième (8 juillet 1803) de la république française.

Le chirurgien Del-Valle, plein d'aptitude et d'adresse, se mit à exercer à Nice avec quelque succès, et le magistrat de la réforme de Turin, voulant reconnaître son INTEGRITA', PRUDENZA E ABILITA', le nomma, sous la date du 25 mai

1790, professeur substitut de chirurgie pour la ville de Nice et son département, avec la survivance du professeur Jean-Baptiste Olivari.

Lors de la terrible et déplorable nuit du 29 septembre 1792, Del-Valle émigra avec la majeure partie de la population, et s'en alla à son pays natal; là s'établit alors provisoirement le quartier-général, et notre chirurgien fut d'un grand secours à toute l'armée qui était épuisée de lassitude. D'après un juste rapport du colonel du régiment des Pionniers, pour les services rendus particulièrement à son corps, le roi Victor-Amédée le nomma, sous la date du 23 février 1793, chirurgien-major dans ce régiment. Il fit en cette qualité les guerres sur nos montagnes, et, à la bataille de l'Authion, il fut blessé à la main d'un coup de feu; alors il fut obligé de suivre l'ambulance à Coni, de là à Turin où ensuite il exerça sa profession, et put, par ce moyen, venir en aide à plusieurs familles émigrées, en leur donnant ses soins et son pécule.

En 1796, Del-Valle, porté sur l'état des radiations provisoires à l'administration centrale, retourna à Nice; après la restauration, en vertu des patentes de 1790, prit la place de professeur de chirurgie, rendue vacante, et fut nommé en même temps chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Roch.

Le roi Victor-Emmanuel, voulant reconnaître ses services, particulièrement en temps de guerre, le nomma, le



Perrin lith

Turin Lith Doyen frères

GAETAN DE MAI

17 juin 1814, chirurgien en chef des prisons, et par lettres patentes du 21 juin 1816, chirurgien honoraire de sa maison à Nice.

La haute capacité du chirurgien Del-Valle étant connue de ses concitoyens, ne tarda pas à lui procurer une forte clientèle. Il sut par son habileté dans les opérations les plus difficiles, par son dévouement et sa sollicitude auprès des malades, s'attirer l'estime et la considération de toute la ville, et, en particulier, des infortunés qui lui étaient amenés à l'hôpital, car ils trouvaient en lui un protecteur éclairé, un véritable père.

Le chirurgien Ignace Del-Valle, après avoir mené une existence calme, muni des secours que l'église offre à ses enfants, quitta cette vie, le 15 décembre 1833.

DE MAY (L'ABBÉ), né à Nice, fameux philologue, auteur d'un dictionnaire chinois, manuscrit précieux, légué à la bibliothèque de la ville.

DE MAY GAÉTAN, général, naquit à Villefranche d'une ancienne famille à laquelle Charles-Emmanuel duc de Savoie accorda des lettres de noblesse le 25 juillet 1649.

Il entra jeune encore dans la marine et fit pendant les années qui précédèrent l'occupation du comté de Nice, en 1792, plusieurs campagnes sur mer, qui aidèrent à son avancement; il passa dans les rangs de l'armée de terre et

assista à presque toutes les rencontres qui eurent lieu dans les Alpes-Maritimes entre les troupes piémontaises, dont il faisait partie, et celles de la république française.

A l'époque de la signature du traité de Cherasco, il était colonel et décoré; les brevets qui marquent chacune de ses promotions sont remplis de chaleureux éloges. En 1800, il partagea volontairement le sort de la famille royale et se rendit dans la Sardaigne qui avait à tenir tête aux incursions des pirates que l'Afrique lançait périodiquement sur une île, qui, à l'inconvénient de sa faiblesse relative, joignait celui d'avoir été jusqu'alors assez mal gouvernée. Nommé brigadier et plus tard commandant la marine, le chevalier De May se livra avec ardeur aux travaux incessants qu'exigeait de lui sa nouvelle position; nous nous dispensons de relater les succès partiels qui signalèrent les engagements qu'il soutint contre les barbaresques, de 1800 à 1814; nous ne citerons que le plus éclatant. Le 28 juillet 1811, à la hauteur de Malfatano, sur la côte méridionale de la Sardaigne, n'ayant à sa disposition que deux demi-galères et une embarcation armée, il accepta un combat inégal avec une flotille tunisiene qui allait s'abattre sur le littoral; après quatre heures d'une lutte acharnée, l'ennemi ayant perdu au delà de la moitié des siens et réduit à deux seuls navires, amena son pavillon et se rendit. Lorsque le chevalier De May entra dans la rade de Cagliari, précédé des prises qu'il venait de faire, le Roi, suivi de la cour, vint à sa rencontre

et lui dit, entre autres choses flatteuses, qu'il ne tarderait pas à lui donner des marques de sa royale satisfaction; celui-ci répondit que son seul désir était que la sollicitude dont il était l'objet profitât à ses courageux compagnons et surtout aux veuves et aux orphelins de ceux qui avaient perdu la vie dans le combat; il évita autant que possible dans son rapport de parler de lui, mais son nom figurait d'après l'ordre numérique sur la colonne des blessés; ce trait, qui rappele la simplicité des anciens, ne pouvait passer inaperçu et lui valut de la part du secrétaire d'état, chargé du département de la marine, une lettre écrite en français de la teneur suivante:

Cagliari, le 27 août 1811.

Monsieur, par la lettre que j'écris à M. le baron des Geneys et dont la copie est ci-jointe, vous verrez que Sa Majesté a adhéré à votre proposition pour les récompenses méritées par divers sujets des équipages des deux demi-galères et embarcations, et vous verrez aussi en quels termes Sa Majesté m'a ordonné de parler à votre égard; je le répète ici avec une bien vive satisfaction, le glorieux succès de l'action du 28 juillet vous est dû et vous lui donnez un prix bien marqué par votre modestie et votre désintéressement.

Agréez mes nouvelles félicitations, etc.

Rossi.

Après la restauration, le chevalier De May retourna sur le continent et fut créé successivement commandeur de l'ordre militaire de Savoie, grand croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare et major général. Témoin du conflit

d'ambitions, suscité dans la marine royale par suite de la réorganisation et de l'annexion de la république de Gênes au Piémont, le général De May éprouva un certain dégoût en même temps que le désir de se rapprocher de son pays natal; il fut nommé lieutenant des armes du roi à Monaco, où il mourut le 13 septembre 1827.

Nous croyons devoir rappeler ici qu'en 1848, pour fortifier l'esprit militaire et italien à la fois qui régnait en Piémont, la Gazette Officielle de Turin, s'appuyant sur les documents qui existent au ministère de la marine, consacra un article détaillé au combat naval du 28 juillet 1811, et nous ajouterons, au surplus, qu'un bâtiment de guerre de la marine sarde porte aujourd'hui le nom de Malfatano.

DE PIETRI François, né à Nice, philosophe et médecin plein d'érudition, écrivit une dissertation contre Torrini son compatriote (voir ce nom) intitulée :

Responsum ad Discussionem Medico practicam Bartholomeo Torrini, imprimé à Turin, par Zapatta, 1659 et à Rome, par Mascardo, 1660, in-4°.

Cette famille est très ancienne à Nice, il y avait en 1588 pour consul de la ville un Jacques De Pietra que nous pensons être de la même famille que le précédent.

DÉVOTE (Sainte), née à Nice, se retira vers l'an 303, dans l'île de Corse, chez un certain sénateur Euticius, croyant

ainsi pouvoir plus sûrement professer la religion chrétienne qui, dans ces temps-là, était persécutée par ordre de l'empereur Dioclétien. Ce fait étant venu à la connaissance d'un certain président nommé Barbare, de nom et de fait, puisqu'il fut un des plus acharnés persécuteurs des chrétiens de l'île de Corse et de Sardaigne, ce barbare président, disons-nous, fit emprisonner notre sainte vierge Dévote. Celle-ci, pleine de résignation, eut le courage de braver ses fureurs. Tant de douceur et de persévérance dans une si jeune personne, loin de désarmer son bourreau, ne firent que l'exaspérer davantage, au point qu'après lui avoir infligé les plus horribles tourments, il la fit placer sur le chevalet où elle expira et s'envola au ciel, comme une blanche colombe.

Non content de lui avoir ôté la vie, cet homme abominable ordonna que, le lendemain, son corps fût jeté aux flammes afin que, réduit en poussière, il ne pût recevoir les honneurs de la sépulture, ni devenir un objet de vénération de la part des chrétiens. Mais par une inspiration du ciel, Benenato, prêtre, et Apolinaire, diacre, résolurent pendant la nuit d'enlever ce saint corps de l'île de Corse. A cet effet, ils se mirent d'accord avec un batelier nommé Gratien, et fir[illegible]gue. Mais une voie d'eau s'étant décl[illegible]ger de route et se diriger vers le Nord.

Le matin, vers l'aurore, un vent frais les porta dans le

port de Monaco, où ils débarquèrent ce corps béni et lui donnèrent la sépulture dans un endroit que l'on nomme Fossignana, territoire de la Turbie, diocèse de Nice.

Longtemps après, l'on bâtit en cet endroit une petite chapelle dédiée à notre sainte, avec titre de priorat, dépendant du monastère de Saint-Pons de Nice. Ces reliques furent ensuite transportées à la paroisse de Monaco qui prit cette sainte pour sa protectrice titulaire, et en célèbre la fête avec une grande pompe, le 27 janvier de chaque année.

Les fidèles de l'île de Corse demandèrent une partie de ces reliques, pour pouvoir, eux aussi, les mettre en vénération, en mémoire du lieu de son martyre.

DONEUDI Maurice, chanoine-curé de la cathédrale de Nice, sa patrie, reçut de ses parents une bonne éducation.

Il fit ses études avec succès au collège Royal de cette ville, et, à peine fut-il ordonné prêtre, qu'il se présenta au concours de la paroisse de Tourrette et fut jugé le plus digne parmi ses compétiteurs.

Les événements de la révolution française marchaient alors à grands pas. Les troupes ennemies avaient envahi le territoire de Nice, et portaient l'épouvante jusque dans les villages les plus reculés de nos montagnes. Le curé Doneudi n'abandonna point son poste, comme tant d'autres l'avaient fait, et, bravant tous les périls, il empêcha le

pillage de son église, et conserva à ses successeurs les terres attachées à sa cure en les soumissionnant lui-même.

L'orage politique devenait tous les jours plus menaçant, les églises furent fermées aux fidèles, les ministres de l'Évangile ne purent remplir leur ministère sans courrir le risque de la vie; le curé Doneudi fut donc forcé d'émigrer, pour s'arracher à une mort certaine, pendant les bouleversements du règne de la terreur. Mais, à la première lueur d'un horizon plus calme, il s'empressa de retourner au milieu de ses ouailles.

Cependant ce calme ne dura pour lui que quelques instants, car, il fut obligé d'émigrer une seconde fois pour ne point prêter un serment qui contrariait toutes ses affections.

Lorsque la tempête fut entièrement apaisée, le curé Doneudi rentra aussitôt dans sa paroisse et consacra les premiers moments de son retour à l'agrandissement de son église, qui ne pouvait pas contenir tous ses paroissiens. Pourtant la voix de son supérieur, voulant ouvrir un champ plus vaste à son zèle, se fit entendre et lui dit :

„ Je vous confie le tiers des brebis de ma ville chérie „ qui est le siége de mon évêché. Les deux paroisses „ qui existent déjà ne sont pas suffisantes à pourvoir aux „ besoins spirituels de sa population qui va toujours crois- „ sant, je vous assigne donc pour église l'ancien temple „ des Jésuites. „

Cet édifice avait été entièrement dépouillé de ses ornements et tombait presque en ruine. Le nouveau curé Doneudi, qui n'apportait de Tourrette que les regrets et les larmes de ses habitants, sut par son zèle et par ses soins, ramasser en peu de temps la somme nécessaire pour le rétablissement de son église et pour l'acquisition des objets qui servent au culte. Il eut bientôt gagné les cœurs de ses nouveaux paroissiens, mais trois ans après il fut nommé chanoine-curé de la cathédrale.

C'est là, où sa vertu parut dans tout son éclat, sa longue expérience, son âge avancé, ses manières douces ajoutaient encore à la bonté de son cœur, cette affabilité extérieure qui rendait son accès très facile.

Aussi, s'il paraissait un instant dans les rues pour vaquer à son ministère, on voyait en foule accourir à lui les petits enfants, qui ne le quittaient qu'après avoir reçu de lui une caresse. Combien de brebis égarées sa douceur n'a-t-elle pas ramenées au bercail!

La paix de 1814 vint fournir à ce vrai modèle des pasteurs des âmes les plus belles occasions de montrer sa charité.

Fallut-il ouvrir un asile à des jeunes filles abandonnées qu'une soldatesque effrénée venait de corrompre? le chanoine curé Doneudi favorisa le noble et généreux projet qu'avait d'abord conçu M. l'abbé de Cessole et contribua de toutes ses forces à sauver ces infortunées. Fallut-il pourvoir

à l'éducation des demoiselles ? il fit restaurer l'ancien couvent de Sainte-Claire et y appella les religieuses de la Visitation. Pour venir au secours spirituel et temporel de l'indigence, il rétablit le cathéchisme des mendiants, distribuant des aumônes à chacun de ceux qui y assistaient. Après avoir obtenu du gouvernement le magnifique édifice de Saint-Pons, il rendit au culte cette belle église, et restaura en partie le bâtiment, qui fut ensuite agrandi par les soins de Mgr Galvano.

C'est là où toutes les années il accueillait une trentaine de pauvres ouvriers qui venaient y faire une retraite spirituelle de dix jours, commodément logés et nourris à ses frais. Inutile de parler des aumônes qu'il distribuait si sagement aux pauvres et particulièrement aux familles déchues auxquelles il épargnait la honte de mendier; il faisait pourvoir de langes les pauvres femmes en couche, et, s'il y avait quelque pauvre fille qui ne pouvait se marier faute d'habillements, il lui donnait un trousseau convenable. Enfin, sa charité allait jusqu'à découvrir et à soulager les nécessités de ses confrères.

Il venait un jour de recevoir un rouleau de pièces d'or pour célébrer une messe. A peine la personne pieuse qui le lui avait donné, a-t-elle pris congé de lui qu'un prêtre infirme demande à lui parler. Il est introduit. A sa physionomie languissante, à ses paroles entrecoupées, le chanoine-curé pénètre le but de sa visite, découvre la situation

pénible dans laquelle il se trouve, et sans lui demander à s'expliquer davantage, pour ne point accroître sa confusion, prend le rouleau qui était encore sur son bureau et le lui donne, en lui disant: PRENEZ, MON CHER, VOUS DIREZ UNE MESSE.

Le bon prêtre accepta, mais quelle fut sa surprise, quand il fut chez lui de trouver tant de pièces d'or, au lieu de quelque monnaie; il retourne de suite chez le chanoine-curé, voulant lui rendre le rouleau; non, non, lui dit celui-ci, gardez-le, je sais que vous avez besoin d'arranger quelques affaires de famille, quant à moi le bon Dieu y pourvoira.

Je pourrais citer une foule de traits semblables. Je me bornerai au suivant, qui suffira pour faire connaître cet homme qui sut, par une vie pleine de grandes vertus et de bonnes œuvres, se faire admirer de ses concitoyens, autant que des étrangers qui venaient passer l'hiver dans notre pays.

Une personne, qui avait quelque obligation à notre chanoine-curé, voulant lui faire un petit cadeau, alla dans ce but chez un de nos premiers orfèvres; mais sachant qu'il n'accepterait pas un objet de prix, elle se borna à faire emplette d'une paire de boucles en argent.

Quelque temps après, un certain individu se présente chez le même orfèvre pour vendre une paire de boucles en argent, celui-ci reconnaissant son ouvrage, lui dit de repasser

dans une heure, vu qu'il était très occupé pour le moment.

De suite il se rend chez notre bon curé pour lui demander s'il n'avait pas été volé dans la nuit, et après, une explication, le curé dit à l'orfèvre :

" Il faut, mon cher, quand on peut rendre service, se
" servir de ce que l'on a, j'étais dans ce moment sans le
" sou, et je ne pouvais pas laisser un pauvre père de fa-
" mille dans le besoin, je n'ai pas été volé; ce que j'ai
" donné est bien donné, ainsi vous pouvez payer ces bou-
" cles ce qu'elles valent. „

En 1810, la ville de Nice servit d'asile à la reine d'Etrurie, Marie-Louise, et au jeune prince son fils; tous ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, éprouvèrent souvent la générosité de son cœur.

Le chanoine-curé Doncudi, auquel la reine d'Etrurie avait donné toute sa confiance, lui servait généralement d'intermédiaire dans ses bienfaits.

Avant de quitter Nice, elle voulut lui témoigner sa gratitude, et lui fit présent de deux superbes statues en argent de la hauteur de soixante centimètres avec le piédestal, représentant Saint-Joseph et la Vierge Marie.

Le bon curé Doneudi ne voulut point accepter personnellement ce don et en gratifia la cathédrale de Sainte-Réparate où elles existent encore, et figurent sur l'autel de la Conception tous les jours de grande fête.

Il travaillait encore à multiplier ses ressources pour

subvenir aux besoins pressants de l'humanité souffrante, lorsque la mort l'enleva, dans la nuit du 14 avril 1830, après une vie qu'il avait entièrement employée en œuvres de bienfaisance.

Il n'a laissé à ses neveux pour tout héritage que la gloire d'avoir eu un tel oncle, et quelques manuscrits renfermant les instructions pour les dimanches, qu'il faisait avec le plus grand fruit à ses paroissiens, et qui mériteraient bien d'être publiés pour l'utilité des curés et des populations du diocèse.

DORIA Etienne, seigneur de Dolceacqua, comte de Nice, lieu de sa naissance, gouverneur et lieutenant-général de Nice, en 1556. Homme généreux et d'une grande bravoure, comme on put s'en convaincre à la défense de Nice, lors du siége des franco-turcs. Le duc lui donna en récompense de sa noble conduite, dans cette circonstance, le château de La Roquette, élevé au titre de comté, le 10 novembre 1559, et le confirma dans sa charge de gouverneur-général de la province et de la ville de Nice, le 6 décembre suivant. Le roi Philippe II, d'Espagne, par lettres, en date du 1er mai de la même année, le complimenta sur la gloire qu'il s'était acquise à la prise de Dura et à la bataille de Ceresole, où il fut fait prisonnier; il ne put reconquérir sa liberté qu'au prix de grosses sommes d'argent, qu'il paya de ses propres deniers.

Le roi Philippe le félicita égalcment de sa conduite au

camp de Strozzi, et dans divers autres combats, survenus tant en Piémont que sous les murs de Nice.

Dans cette dernière ville même, les caisses militaires se trouvant à sec, il fournit l'argent nécessaire pour payer la garnison. Le roi Philippe, en récompense de cette généreuse action, lui accorda une pension de quatre cents écus, et cela avec d'autant plus de justice que, Coni étant assiégé par les français, Etienne Doria avait équipé mille hommes à ses frais et les avait conduits au secours de cette ville jusqu'à Pescara, où il fut grièvement blessé à la jambe, ce qui ne l'empêcha pas toutefois de retourner à Nice, où les hostilités de l'armée turque réclamaient sa présence.

Devenu confident intime du duc Emmanuel-Philibert, il lui fut, en 1576, d'une grande utilité pour l'échange d'Oneille, que Jean-Jérôme Doria, seigneur de cet endroit, se trouvait dans la nécessité d'aliéner.

La république de Gênes, pour faire cesser les révoltes et les massacres qui se succédaient malheureusement en Corse, ne crut pas pouvoir confier cette mission à un homme plus habile et plus courageux que le seigneur de Dolceacqua. Elle en fit la demande au duc de Savoie qui par bienveillance voulut bien le lui céder.

Etienne Doria, nommé grand capitaine de la République, succéda à son frère Impérial mort à Saint-Fiorenzo, et donna pendant son séjour dans l'île de Corse les plus grandes preuves de valeur et de prudence.

DORIA Emilie, des marquis de Dolceacqua, mariée en 1726, au comte Massin-Amédée Valperga, marquis de Caluso et d'Albarei, se distingua par ses nobles qualités et ses talents; elle était d'un esprit subtil et original, plein de grâce et d'amabilité. Versée dans les sciences, elle connaissait également plusieurs langues, et composa un ouvrage de poésie, en langue française.

DRAGO Honoré, né à Nice au commencement du XVIe siècle, docteur ès-lois, sénateur ducal à Turin, fut l'élève et l'ami d'Alciat. Il eut, sous le règne du duc Charles, une grande réputation comme jurisconsulte et comme littérateur; il cultiva avec succès la poésie latine; malheureusement, les sujets qu'il traita, puisés dans la froide jurisprudence, n'étaient guère du domaine des muses. Il avait composé plusieurs ouvrages, dont un qu'il indique dans les vers suivants :

Redegimus artem
In summam, atque unum mendis purgata volumen
Unde id pandectas labet et digesta vorasse.

Le plus connu de tous les écrits de Drago est son poème sur les institutes de Justinien, ouvrage remarquable par beaucoup d'originalité, et qui fit assez de bruit dans le monde savant. Il le dédia au cardinal Jacques del Pozzo, son concitoyen. *Elementa juris civilis seu institutiones imperiales in*



Perrin lith. 1860 Turin, Lith Doyen Frères

DUPONT CELESTIN

Cardinal

carmen contractæ. La première édition paraît être celle de Lyon, 1531, in-4°.

Il y en a une seconde de Louvain, 1552, in-8°, et une troisième de Lyon, 1561, in-16.

Il fit un autre ouvrage imprimé à Louvain, par Merlini Rotain, 1551, intitulé : *Sylva in laudem juris civilis*, et enfin les *Institutiones de Caïus.*

Les ouvrages de Drago qu'on vient de citer sont au-dessus du médiocre, sous le rapport de la poésie, et ils ont pu être utiles aux jeunes jurisconsultes en leur facilitant les moyens de retenir des préceptes d'une application journalière.

DUPONT, Jacques-Marie-Antoine-Célestin, cardinal-archevêque de Bourges, fils de Benoît Dupont, commissaire de marine et petit propriétaire de Villefranche, naquit le 2 février 1792 et mourut à Bourges (Cher) le 26 mai 1859.

Célestin Dupont était doué d'un esprit vif et d'une riante imagination, il avait des manières nobles, un extérieur agréable, de la prévenance et le ton de la bonne société.

Il termina ses classes avec honneur au séminaire de Nice, alors à Cimiez.

Il fut, à cette époque, sur le point d'être enrôlé comme militaire, avec trois de ses collègues, mais, heureusement, arriva, au moment du départ, la nouvelle des arrangements pris à Fontainebleau entre Napoléon Ier et le Saint Père Pie VII, par rapport aux ecclésiastiques, ce qui permit aux

quatre jeunes abbés de continuer leurs études théologiques.

L'année suivante, Mgr l'évêque Colonna d'Istria les ordonna prêtres, et nomma Célestin Dupont son maître des cérémonies.

Le jeune prêtre nourrissait déjà cette pensée, qu'il a très souvent exprimée plus tard, à savoir que la science du prêtre ne saurait être trop étendue, et que les études ne doivent jamais finir. Il prit donc la décision d'aller à Turin pour prendre les examens du droit civil et canonique; mais après avoir conquis, avec le plus brillant succès, les honneurs du doctorat, il retourna à Nice, où, par délicatesse, il ne reprit plus sa place auprès de Mgr Colonna, que l'abbé Grillo avait tenue provisoirement.

Ce qui, à ce moment, fut une petite contrariété pour le jeune prêtre, plus tard lui ouvrit la route aux grandes dignités de l'église. Se trouvant, pour ainsi dire, inoccupé à Nice, quelques amis lui conseillèrent d'aller à Aix, en Provence; mais là aussi, ne trouvant rien à sa convenance, il partit pour Paris, où il s'adonna au ministère des âmes dans la paroisse de Saint-Louis-d'Antin, en remplissant les modestes fonctions de prêtre administrateur. Sur la recommandation de Mgr Colonna, l'abbé Dupont fit la connaissance du cardinal de La Fare, nommé archevêque de Sens le 29 juin 1824, et devint son secrétaire.

Ce digne prélat, appréciant les grandes capacités de son jeune secrétaire, le fit successivement grand vicaire, archi-

diacre et official; enfin, à la suite du conclave d'où sortit l'élection de Léon XII, il le sacra évêque de Samosate IN PARTIBUS et le nomma son coadjuteur.

Célestin Dupont fut ensuite appelé à l'évêché de Saint-Dié, le 5 juillet 1830; de là il passa à l'archevêché d'Avignon, le 24 juillet 1835, et fut transféré à celui de Bourges, le 24 janvier 1842. Ces diocèses éprouvèrent tour-à-tour les bienfaits d'une administration à la fois prudente et généreuse. D'un zèle infatigable, il parcourait en apôtre ces vastes diocèses; à Avignon, lors des inondations (1840), il se montra plein de zèle et de dévouement, et, monté sur une barque avec quelques prêtres, il portait son pain et sa parole à de pauvres inondés. Dans cette malheureuse circonstance, il nourrit et logea dans son palais beaucoup de malheureux et le Couvent tout entier du Sacré-Cœur. Là encore, plein de zèle pour la maison de Dieu, il rendait aux sanctuaires abandonnés les splendeurs de leur origine.

Mais les traces si vénérables qu'il a laissées de son passage à St-Dié et dans la ville des Papes, ne sont rien à côté des souvenirs qui sont restés de lui à Bourges, où sa sagesse y a rendu ses œuvres si admirables devant les hommes, que l'Eglise, ne croyant pas suffisant de lui avoir conféré ce siège illustre, lui accorda sa plus haute dignité: à l'âge de cinquante-cinq ans, au commencement du pontificat de Pie IX, le 11 juin 1847, il fut revêtu de la pourpre romaine, sous le titre de Sainte-Marie-du-Peuple de l'ordre des prêtres.

A cette époque (1847), on frappa une médaille en bronze en son honneur, portant, d'un côté, son portrait avec ses noms et titres, et, de l'autre, on avait représenté le Père Eternel, avec cette légende :

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus ad consummationem sæculi.

Il a fait construire à Bourges, pendant son épiscopat, un magnifique établissement d'instruction publique, et, le 11 octobre 1845, il posa la première pierre de ce fameux édifice, qui fait l'admiration de tous; onze ans plus tard, le 22 octobre 1856, il eut la satisfaction de pouvoir l'inaugurer sous le titre de petit séminaire Saint-Célestin, dirigé par les PP. du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique. Ces onze années d'intervalle furent longues, pénibles et plusieurs fois traversées par la contradiction.

Bien souvent la possibilité de l'œuvre fut discutée et mise en doute; plus souvent encore, on se demandait dans quel but on accumulait tant de constructions grandioses, et quels hôtes si distingués ce palais devait recevoir.

Mgr Dupont y a dépensé 800,000 fr. et est mort avec le regret de n'avoir pu l'achever; la chapelle n'était encore qu'aux fondations, mais de dignes ecclésiastiques, ses intimes, auxquels, avant sa mort, il a confié ce soin, s'occupèrent incessamment de terminer les dessins du fondateur.

Le cardinal Dupont, dans le cours d'un épiscopat de trente années, a rencontré les vents et les courants contraires;

il a lutté contre les fluctuations de l'opinion publique, et accepté quelquefois de douloureux sacrifices. Il fut un des premiers, à réclamer la liberté d'enseignement; il convoqua le concile de sa province et l'ouvrit avec un éclat dont la ville de Clermont à gardé le souvenir.

Il fut un des premiers aussi, à travailler au rétablissement en France de la liturgie romaine.

A peine le cardinal Dupont eut-il appris le départ de Pie IX pour Gaète, que rien ne put le retenir. Il accourut pour apporter à l'exilé l'hommage de sa fidélité, et il était à peine de retour, qu'il reprit avec empressement le chemin de l'Italie pour aller offrir à Pie IX les consolations et les services de la France.

On conçoit combien cette entreprise était difficile, car il fallait détruire des impressions pénibles, ranimer une confiance trop craintive, faire apprécier à sa juste valeur le sang qui venait d'être versé, et terminer enfin par la persuasion, ce qu'avait commencé la force. M[gr] Dupont sut applanir toutes ces difficultés, et lorsque, entouré d'une foule enthousiaste et au milieu des rangs de l'armée française, Pie IX s'avança en bénissant, le cardinal Dupont marchait à ses côtés, et il pleurait de joie, d'un triomphe dont lui-même avait été l'instrument providentiel.

Tous les dons de la nature et de la grâce, étaient réunis dans la personne du cardinal Dupont, ainsi que le talent de la parole et l'habileté de l'action; son zèle sacerdotal, sa

dignité de pontife, tout enfin contribuait à le rendre un homme éminent dans l'église, car il était avant tout son ministre, son représentant et son serviteur dévoué.

A son lit de mort, ce vénérable prélat fut entouré de tous les plus hauts dignitaires de la cité, et soutint avec la patience d'un saint les souffrances d'une longue agonie de dix jours, pendant lesquels il édifia tous ceux qui l'approchèrent.

Ses funérailles eurent lieu avec grande pompe, Mgr le cardinal Morlot, archevêque de Paris officiait; M. le ministre de l'instruction publique s'était fait représenter à cette cérémonie funèbre par M. de Coutencin, conseiller d'état; l'Empereur ordonna à l'un de ses chambellans, M. le comte de Riancourt, d'assister aux obsèques de ce digne prélat. On évalue à plus de trois mille le nombre des personnes qui suivirent le convoi.

Son éminence le cardinal Dupont, patriarche, archevêque de Bourges, sénateur, était décoré de plusieurs ordres et S. M. le roi de Sardaigne, sous la date de 15 décembre 1843, le nomma commandeur des SS. Maurice et Lazare.

Ses armoiries étaient surmontées de ces mots:

ANTE RUET QUAM NOSTRA FIDES.

DURAND Jacques, né à Nice, vers le commencement du xve siècle, peintre renommé de son temps; connu par un grand nombre de tableaux d'église, entr'autres celui de



Perrin lith

Turin Lit Doyen frères

LOUIS DURANTE

l'Assomption de Marie, vierge, dans la chapelle du Saint-Sépulcre, à la confrérie des pénitents bleus.

Les consuls de la ville de Nice, pour conserver le souvenir des services rendus à notre ville, par Georges de Piossasque, gouverneur, firent faire, en 1454, son portrait par Jacques Durand et le firent placer dans la salle du conseil.

DURANTE Louis, historiographe, naquit à Nice, le 23 juillet 1781, et mourut le 9 mai 1852. Lorsqu'il eût atteint l'âge de neuf ans, ses parents l'envoyèrent au collège de Tournon; bientôt il s'y fit remarquer par son application à l'étude et par les plus heureuses dispositions.

En 1814, lors de la rentrée de l'armée française, il s'engagea parmi les volontaires piémontais; on lui décerna, de suite, le grade d'officier, et, plus tard, il obtint le titre de major dans l'armée sarde.

En 1815, il fut nommé secrétaire du gouvernement, à Nice; il occupa honorablement cette place jusqu'en 1822. Malgré les nombreuses occupations attachées à son emploi, dans les premiers temps de la restauration, il sut employer ses moments de loisir, à écrire l'histoire de son pays, et, en 1823, il publia un ouvrage intitulé :

(B) *Histoire de Nice, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1792*, Turin, par Joseph Favale, 1823, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage contient un aperçu des événements qui ont eu lieu pendant la Révolution à tout 1815 inclusivement.

Ce travail lui valut la croix des Saints Maurice et Lazare et la place d'inspecteur des bois et forêts de la division de Nice.

En 1834, il fit imprimer une série d'anecdotes auxquelles il donna le titre de :

Nouvelles historiques, 1 vol. in-8°, Turin, par Favale.

En 1847, il donna le jour à la :

(B) *Chorographie du comté de Nice*, 1 grand vol. in-8°, imprimé à Turin, par les frères Favale.

Cet ouvrage est plus sérieux qu'il ne le paraît d'abord, il est le fruit de profondes observations et de sérieuses recherches ; les notions statistiques sont très remarquables.

Louis Durante l'écrivit pour compléter son histoire de Nice, qui, lors de sa publication, ne fut pas exempte de critiques. On lui reprochait de ne s'être pas assez appliqué à la chorographie de la province, plutôt que de donner parfois de longues descriptions sur des événements tont-à-fait indirects.

« En effet, dit-il lui-même, dans son avant-propos, les „ Alpes-Maritimes, qui composent presque tout son terri- „ toire, furent le théâtre grandiose de mémorables vicissi- „ tudes, et il convient d'autant plus de les rappeler, que „ l'amour-propre de chaque nation, quelque restreinte „ qu'elle soit dans ses limites, aime à remonter vers son „ berceau pour chercher la trace de son antique existence. „

Louis Durante ne dédaigna pas la critique dont son livre

était l'objet; au contraire, il travailla de grand cœur à remplir le vide qui existait dans son ouvrage, ce n'était pas une entreprise facile; cependant, à force de patience et de persévérance, il sut aplanir et surmonter de graves difficultés. La place d'inspecteur des bois et forêts qu'il occupait alors, l'aida beaucoup dans son travail, vingt-deux années de courses, de fatigues et de recherches le mirent à même d'explorer en détail toutes les localités de la province, d'y consulter les traditions, les archives communales et les papiers de famille. Il dédia cet ouvrage à S. M. le roi Charles-Albert qui l'honora du titre de baron.

Le baron Durante s'occupait aussi de poésie, nous avons trouvé plusieurs pièces de vers, imprimées séparément, parmi lesquelles nous devons mentionner celle qu'il écrivit lors de l'arrivée du général Masséna à Nice (1803), et qui fut insérée dans le journal de l'époque, le *Nicéen*, cette pièce de poésie fut accueillie avec grand plaisir par les concitoyens de ce grand général.

Louis Durante a encore laissé plusieurs manuscrits qui se trouvent entre les mains de son beau-fils, M. l'avocat Borriglion.

Parmi ces différents manuscrits, nous citerons :

1° Histoire de la maison de Savoie; — 2° Parallèle historique des comtes de Savoie avec les rois de France de la troisième race; — 3° Aperçu sur les causes et les conséquences de la révolution; — 4° Abrégé de l'histoire de Napoléon Bonaparte; — 5° Analyse de l'histoire d'Angleterre; — 6° L'ami

de la vérité (réflexions morales, politiques et historiques); — *7° Notions statistiques sur le comté de Nice;* — *8° Précis historique de la maison Savoie-Carignan;* — *9° Une quantité de poésies en tout genre.*

Le baron Louis Durante était membre correspondant de l'académie Royale des Sciences de Turin, de la société Académique de Chambéry et de l'académie des Sciences et des Beaux-Arts de Marseille.

DUTAIRE (Saint), martyr, évêque de Nice, lieu de sa naissance. Il fut élevé à notre chaire épiscopale vers l'année 490, après la mort de l'évêque Ausonio.

Le temps rongeur de toute chose nous a privés des documents sur sa vie et nous n'avons que quelques détails de sa mort, puisés dans les annales de Marseille, écrits par Désiré, évêque de Toulon.

Notre saint évêque Dutaire, prévoyant la prochaine invasion des Saxons et des Vandales dans les environs de Toulon, résolut de se rendre dans cette ville pour pouvoir être utile à cette population chrétienne et venir en aide à Gratien son évêque.

Ces deux évêques allèrent visiter la Gaule Narbonnaise, mais à leur retour, qu'ils effectuèrent par mer, le 28 août 493, les Saxons et les infidèles, sous la conduite du roi des Vandales arrivèrent à Tonlon. Ces barbares portant avec eux la mort et la dévastation, pillaient les églises et massacraient les populations chrétiennes de ces contrées.

Saint Dutaire et son compagnon Gratien, qui, par leurs

prédications, cherchaient à venir en aide aux maux de tous ces malheureux, ne furent pas épargnés et périrent en implorant le nom de Dieu. Le martyre de ces deux saints personnages jeta l'affliction parmi les fidèles, qui, voulant leur donner une sépulture honorable, furent obligés de cacher leurs saintes dépouilles, attendant la nuit pour aller les ensevelir dans une tour, hors la ville, où elles restèrent bien longtemps.

Vers l'année 1066, Gilbert de Tarente, comte de Provence, érigea, dans une église qu'il fit bâtir à Toulon, un tombeau en marbre, où l'on déposa le corps de saint Dutaire, dont la tête fut religieusement placée dans un précieux reliquaire en argent.

E

ELDRADE (Saint), né au château de Beuil d'une noble famille, vivait au IXme siècle. Dès sa première jeunesse, il abandonna les pompes de ce monde pour s'adonner tout entier aux pieux exercices chrétiens.

Joignant la pratique à la théorie, il consacra toute sa fortune au soulagement des pauvres, et, pour pouvoir les secourir plus efficacement, il fit bâtir dans son pays une

église avec un hôpital qu'il pourvut de tout le matériel nécessaire pour les recevoir convenablement.

A la mort de ses parents, résolu d'entrer en religion, il abandonna son héritage au profit des pauvres, des églises, et des œuvres pies, avec l'idée d'aller se renfermer dans quelque monastère de la grande et régulière discipline.

A tel effet, il se mit en voyage. Il parcourut la Provence, le Languedoc, l'Espagne, et retournant par l'Italie, il s'arrêta dans le Novarais. Il se décida à entrer dans un monastère situé au pied du Mont-Cenis.

Ce couvent, un des plus anciens et des plus renommés qu'il y eût dans l'ordre des Bénédictins, comptait plus de cinq cents moines sous la discipline de l'abbé Amblulfo.

Eldrade conquit bientôt l'estime de tous ses nouveaux frères et se fit auprès d'eux une telle réputation d'humilité et de mépris de soi-même qu'à la mort d'Amblulfo, et de son successeur Hugon (fils naturel de Charlemagne), il fut nommé abbé vers l'an 826, quoiqu'il eût pendant longtemps refusé, sous prétexte de n'être pas digne d'un si grand honneur.

Cette sainte congrégation prit sous sa direction un si rapide développement, et une si grande renommée, que les empereurs Ludovic Pie et Lutuaire son fils la bénéficièrent largement, ainsi que le marquis de Suse et d'autres grands personnages.

Grâce à sa Sainteté, on attribua à Saint-Eldrade le don

des miracles, non-seulement pendant sa vie, mais aussi après sa mort, qui eut lieu le 13 mars 828, jour de la célébration de sa fête. Son corps fut inhumé dans le rocher entre l'église abbatiale et le cloître des religieux; vers l'année 1240, Jacques, des seigneurs d'Echelles, savoyard, abbé de la congrégation, fit bâtir en cet endroit une magnifique chapelle dédiée à ce même saint, et ornée de peintures représentant l'histoire de sa vie.

Vers l'an 1340, son corps fut enlevé de ce sépulcre et mis dans une caisse d'argent. En 1366, Ruffin, des Bartolomei de Suse, abbé lui aussi de cette abbaye, fit détacher la tête et un bras, et les fit renfermer dans un buste et un bras d'argent.

EMANUEL Joseph, né dans un petit village de la vallée de Barcelonnette, comté de Nice, avait établi son commerce dans cette ville, et faisait partie du conseil municipal lors de l'entrée des français en 1792.

Il fut du petit nombre des conseillers qui restèrent à leur poste dans ces moments de crise et de terreur générale. Il accompagna Mgr l'évêque Valperga, qui alla à Antibes, pour solliciter le général Anselme, à presser l'arrivée de quelque troupe, afin de contenir une poignée de malveillants sans frein, et en même temps d'éviter les malheurs d'un pillage à la ville, qui était privée de toute défense et abandonnée par ses magistrats.

Emanuel, dans les premiers temps de la république, mena une vie fort retirée; des temps plus calmes étant venus, il fut de nouveau appelé par les suffrages de ses concitoyens au conseil municipal.

Il était maire de la ville, ou soit, comme on disait alors PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ, en 1799, quand une terrible épidémie, occasionnée par l'évacuation des hôpitaux militaires, et le continuel passage des troupes vint éprouver la ville et le comté de Nice.

La ville fut alors le foyer principal de l'infection; l'épidémie ne tardant pas à se communiquer aux habitants, elle devint le séjour du désespoir.

Ce fléau commença ses ravages dans la ville de Nice vers le milieu du mois d'octobre 1799, il augmenta progressivement de violence jusqu'à la fin de janvier 1800, et commença à décliner au mois de mars. Sans compter les militaires qui succombèrent dans les hôpitaux et dont on ne pourrait au juste fixer le nombre, le chiffre des morts, dans la ville et le territoire de Nice, s'éleva à environ cinq mille âmes, et l'on peut dire que pas une famille ne fut épargnée.

La conduite d'Emanuel, dans cette triste et déplorable circonstance, mérite une mention honorable, car il se sacrifia pour le bien public; il travailla jour et nuit avec un zèle infatigable, avec les quelques employés qui n'étaient pas morts ou émigrés; il pourvut à tous les besoins, et, si ce

fléau ne sévit pas plus rudement, on le dut à sa sollicitude, à sa vigilance et à son zèle intelligent.

Finalement, après quelques mois de continuelles fatigues, ses forces s'épuisèrent, et, tout en cherchant à organiser le service d'un nouvel hôpital militaire provisoirement établi, il fut surpris, lui aussi, par cette terrible maladie; on le transporta à sa demeure, et il succomba après quelques heures de souffrances. Le conseil municipal décréta à ce digne représentant, nonobstant la critique circonstance, des funérailles avec les pompes dues à son rang, et le général commandant les troupes françaises voulut y faire assister toute la garnison, en signe de reconnaissance.

EUSEBI François-Antoine, né à Sospel en 1629, religieux des Augustins déchaussés, docte théologien et prédicateur très distingué, nous a laissé plusieurs ouvrages en langue latine et italienne. En voici la note :

De Ente rationis, 1 vol. in-8°; — *De Anima*, 1 vol. in-4°; — *Philosophia juxta mentem SS. Augustini et Thomæ*, vol. 4; — *De Deo uno, trino et incarnato; — De Angelis; — De Virtutibus Theologalibus; — Alphabetica Summa Moralis; — Trattato delle Beatitudini; — Sermoni; — Quaresimali; — Direzione ad una dama per acquistare la cristiana perfezione; — Istoria della Madonna della neve di Frasinone; — Vita dell'ammirabile servo di Dio P. Gio: da S^to Guglielmo Agostiniano scalzo; — Istoria degli Agostiniani scalzi.*

F

FEA (l'abbé Charles), célèbre antiquaire, naquit au village de Pigne, comté de Nice, le 2 février 1753 de Joseph Fea et de Margherite Guarini, et mourut à Rome, le 18 mars 1836. On l'envoya tout jeune encore à Rome pour faire ses études sous la direction d'un oncle prêtre.

Après avoir pris avec honneur ses examens en droit, il se mit à exercer la profession d'avocat, mais il ne persévéra pas longtemps dans cette carrière.

La vue des ruines de la ville des Césars enflamma son imagination et décida de sa vocation. Il se voua dès lors avec un zèle infatigable à la recherche des monuments anciens et aux études archéologiques, qui, par l'impulsion que leur avaient donnée Winckelmann, et plusieurs autres savants, avaient fini par devenir une science.

Un de ses premiers ouvrages fut une dissertation *sulle rovine di Roma*, insérée à la fin d'une traduction de l'histoire de l'art de Jean Winckelmann, faite par des religieux cisterciens de Saint-Ambroise, et qu'il révisa et annota, 3 vol. in-4°, Rome, 1783.

Cet ouvrage augmenta de beaucoup sa réputation et

démontra toute la patience et tous les soins qu'il avait déployés pour s'acquérir un nom dans la science archéologique. Non-seulement il s'aida dans ses recherches par la lecture de tous les ouvrages connus, mais il consulta toutes les sommités qui, à cette époque, illustraient les études romaines.

Le prince Chigi le nomma son bibliothécaire, place modeste, qui lui ouvrit la voie des emplois publics.

En 1814, Pie VII, voulant faire continuer les travaux commencés par l'administration française pour la conservation des monuments antiques de Rome, en chargea Fea, avec le titre de directeur des travaux publics.

Le fruit de ses recherches archéologiques sont:

Progetto di una nuova edizione di Vitruvio; et le discours prononcé à l'Arcadie: *sulle belle arti in Roma*, et les deux éditions des *Poësies d'Horace*, ainsi que celui du remarquable ouvrage de Jean-Ludovic Biancini.

Sui circhi e particolarmente su quello di Caracalla.

Il traita également certaines questions littéraires, et écrivit sur divers sujets, parmi lesquels nous citerons les suivants:

Della statua di Pompeo dei principi Spada; — sulla Foce tiberina; — sulla Arena e sul Podio dell' anfiteatro Flavio.

Les titres de ses principaux ouvrages sont:

Miscellanea filologica e anticaria, 2 vol. in-8°, Rome 1790, 1836; — *Notizie degli scavi nel anfiteatro Flavio e nel foro Trajano,* in-8°, 1813; — *Nuova descrizione di Roma antica e moderna e de' suoi contorni.....* 3 vol. in-12, Rome, 1821.

Fea soutint par correspondance un tournoi littéraire contre Masdeu de Barcelonne. Les lettres de ces deux adversaires, remarquables par le fond et par la forme, furent livrées à l'impression et finirent par coûter la vie à Masdeu. Fea était très tenace dans ses opinions, mais il ne gardait pas rancune. Remplissant avec une scrupuleuse exactitude les différents emplois qui lui étaient confiés, il fut très estimé de tous ceux qui le connurent et sut même se faire aimer de hauts personnages.

Fidèle observateur des préceptes de sa religion, il écrivit aussi sur des matières ecclésiastiques ; Fea était censeur de l'Académie romaine d'archéologie, préfet de la CHIGIANA et membre de toutes les académies les plus illustres d'Italie et de l'étranger. Ses ouvrages seront toujours de grande utilité et précieux à tous ceux qui cultiveront la science des antiquaires.

FERAUD ou DE FERALD, gentilhomme troubadour, né à Nice, vivait vers la seconde moitié du XIIIme siècle.

En 1267, le comte Pierre II de Savoie, dit le petit Charlemagne, se trouvant au château de Chillon, donna au chevalier troubadour de Ferald de Nice, six livres viennoises (environ 300 francs) pour lui avoir présenté des vers.

A peu près à la même époque, vivait un FERAUD RAYMOND des seigneurs d'Ilonza (comté de Nice) que je suppose être le même, car, poète remarquable aussi, il sut par son talent

mériter la protection de la reine Marie, hongroise, femme de Charles II roi de Jérusalem et de Sicile.

Il composa grand nombre de poésies en patois provençal, chanta les louanges du roi Robert de Naples, et écrivit en vers la vie de Saint-Armentier.

Nous avons aussi de lui en langue latine:

Vita Andronici Ungarorum regis filii, sive sancti Honorati Lerinensis postea Archiepiscopi Arelatensis. Il en fit une traduction en patois provençal qu'il dédia à la reine Marie en l'année MCCC.

En récompense duquel, elle lui fit avoir un prieuré des dépendances du monastère de Saint-Honorat de l'île de Lérins, où il finit par se faire moine. Dans les registres de ce monastère on trouvait à peu près à la même époque que dessus marquée, la mort de ce poète : Saint-Césaire dit qu'il fut surnommé Porcarius, du nom de ses anciens pères. Mais le Monge des Iles d'Or le blasonnant cruellement, dit, que ce Porcaire était un vilain gardeur de pourceaux, et qu'après avoir longtemps servi le monastère en qualité de porchier, les moines le reçurent pour vivre oiscusement à la GRASSA SOUPA.

Il y pourtant quelqu'un qui a laissé écrit, qu'il avait débauché en sa jeunesse la dame de Curban, l'une des présidentes de la Cour d'Amour, mentionnée dans la vie de Perceval Doric, *qui s'était rendue religieuse et nonnain, et qu'il l'avait menée pour sa comère de ioye par les cours des princes un si longtemps, qu'étant l'un et l'autre lassés de mener cette lâche et poltronesque vie, ils se*

rendirent religieux, elle au monastère de Sisteron, et lui à celui de Saint-Honoré.

FERAUDI Honoré, né à Nice, médecin estimé et orateur éloquent, publia, tant en latin qu'en italien, plusieurs oraisons dans le genre démonstratif, imprimées à Nice et à Turin.

La plus remarquable est celle composée à la louange de de Mgr Marini, évêque de Ventimille, intitulée:

Elogia in Laudem Episcopi Albigannensis ex nobilissima familia de Marinis, impres. Nicia et Taurini.

FERRERO Charles-Vincent-Marie, cardinal, né à Nice le 13 avril 1682, était fils du vassal et avocat Barthélemy, assesseur de la ville de Nice, et podestat ou juge ordinaire en 1668, et de la noble Dame....... Taum ou Taone.

La famille Ferrero de Nice était alliée à celle de Mondovi, qui alla ensuite s'établir à Turin, où elle s'illustra sous le nom de Ferreri d'Orméa.

L'on dit que ces deux familles réunies descendaient d'une autre provenant de Valence, dans le royaume d'Espagne.

Vincent Ferrero reçut une très bonne éducation et excella dans la littérature et la philosophie. Sa jeunesse fut exemplaire et recommandable par ses vertus; à peine eut-il passé l'adolescence, qu'il demanda la permission à ses parents d'entrer dans l'ordre des pères Dominicains. Il se



Perrin lith 1860.

Turin, Lith Doyen Frères

FERRERO CHARLES VINCENT

distingua dans les études théologiques, et, après avoir terminé l'année de noviciat, il fut élu lecteur en théologie pour l'instruction des autres novices. Le marquis d'Orméa, son parent, qui était très distingué à la cour par ses titres et ses mérites personnels, le recommanda au roi Victor-Amédée II, qui le nomma, en 1723, professeur de théologie à l'université de Turin, où il se fit une grande réputation.

En 1727, la chaire épiscopale d'Alexandrie étant vacante, le Roi, en récompense de ses bons et honorables services, le nomma évêque de cette église.

Quand il alla à Rome pour la consécration, il fut reçu d'une manière toute particulière par le pape Benoît XIII, qui était, lui aussi, de la même famille des Dominicains.

A son retour, après avoir pris les rênes de la chaire épiscopale d'Alexandrie, il s'occupa du bien être de ce diocèse et remplit avec succès les devoirs de sa charge. Victor-Amédée II, appréciant ses mérites, honora ce prélat de sa bienveillance particulière, et sut utilement employer son habileté lors des négociations du concordat; il l'envoya comme son ambassadeur auprès du saint père Benoît XIII.

Dans cette circonstance, le ministre Bogino, désireux de faire élever à la dignité de la pourpre romaine quelque sujet de S. M. Sarde, recommanda auprès du Roi l'évêque d'Alexandrie.

Benoît XIII, qui connaissait particulièrement la grande capacité et les vertus de l'évêque Ferrero, adhéra à la

demande du Roi, et le fit cardinal, sous le titre de Sainte-Marie IN VIA par bulle du 6 juillet de l'année 1729.

Cette même année, et, sous la date du 23 décembre, il passa de l'évêché d'Alexandrie à celui de Verceil.

S. M. voulant encore récompenser ses longs services, le nomma abbé de Sainte-Marie-de-Cavour, et de Sainte-Marie-de-Turin ; il fut aussi proposé pour l'abbatie de Saint-Etienne d'Ivrée, mais cette nomination n'eut pas son effet par suite de nouvelles CONTROVERSES survenues sous le pontificat de Clément XII relativement aux bénéfices.

Après avoir accompli, pour plusieurs années, ses devoirs de bon pasteur, attaqué d'une maladie de consomption, il termina ses jours à Verceil, le 9 du mois de décembre de l'année 1742, et fut enseveli dans l'église majeure, n'ayant pas encore achevé sa soixante-unième année.

Le cardinal Ferrero assista deux fois aux assemblées du Vatican, l'une pour l'élection de Clément XII et l'autre à celle de Benoît XIV.

L'illustration de la famille Ferrero, quand Benoît XIII le décora de la pourpre romaine et lui donna le chapeau de cardinal, excita une joie générale parmi les habitants de la ville de Nice.

FIGHIERA ANGE DE SAINTE-RÉPARATE, moine thérésien, né à Nice, personnage recommandable par ses talents et ses vertus. Etant père général des Carmélites déchaussés,



Ferrin, lith   Turin Lit Doyen freres

PAUL FILIPPI

il s'était acquit l'estime toute particulière du Pape Benoît XIV, qui lui reconnaissant une habileté toute particulière pour traiter les affaires épineuses, le chargea de diverses commissions et l'envoya comme légat Apostolique en France, en Allemagne et en Hollande.

Il mourut à Rome en 1774.

FILIPPI Paul, littérateur et poète, naquit à la Briga en 1575. Après avoir fait d'excellentes études, il consacra aux muses ses talents naissants, et, quelques années plus tard, dévoua sa vie au service de son prince qui le nomma son secrétaire. Filippi fut un des premiers qui eut l'idée de publier un livre de lettres, comme il le dit lui-même dans sa dédicace au duc Charles-Emmanuel : *Vedi pensier di giovine come presontuosamente ardisce di porsi ad impresa non tentata fin qui da nissuno in questa corte.*

Il était déjà secrétaire du prince de Savoie quand il écrivit sous le nom de marquis d'Este, son recueil de lettres, adressées à divers personnages illustres, qu'il divisa en sept parties et qu'il intitula :

(b) *I complimenti, ossia lettere scritte in nome del marchese d'Este ridotte a sette capi principali, cioè: di visita, congratulazione, condoglienza, ringraziamenti, raccomandazione, ragguali e complimenti misti,* imprimé à Turin par Jean-Dominique Tarino 1601, in 8°.

Cet ouvrage, premier fruit de son talent, fut accueilli avec beaucoup de faveur, et eut l'honneur de plusieurs

éditions, il fut traduit en français et publié en France. Ce livre, qui a paru pour la première fois à Turin, en février 1601, a eu une seconde édition en 1607; une troisième édition fut publiée à Venise, une quatrième à Turin, en 1609, et la cinquième, augmentée de plusieurs autres lettres, en 1619, à Turin par les héritiers de Tarino. Dans cette édition il fit imprimer la vie du marquis Philippe d'Este.

Paul Filippi, outre son talent comme écrivain se distingua aussi comme poète ; les deux vers suivants qui lui furent adressés par Jean Botero, nous le prouvent suffisamment :

Paolo, chi scriver vuol, te solo miri,
E del par la tua prosa, e 'l verso ammiri.

Il publia une série de cent vingt-sept sonnets et madrigaux en un volume intitulé :

(B) *Rime di Paolo Filippi dalla Briga segretario del sereniss. di Savoia alla nobilissima sua donna dedicate*, imprimé à Turin, 1601, par les mêmes ci-dessus.

Filippi se peint dans ces poésies en amant passionné, et, imitant Pétrarque, il adresse ses vers à Rose sa femme chérie objet de sa passion.

Il a traité ce thême sous toutes les faces imaginables, se servant particulièrement du nom de Rose, pour assimiler avec cette fleur l'objet de son amour ; il prit même pour devise une rose, avec ces mots au dessous :

Recreando juvat et ornat.

Sa vertueuse et sensible dame, à la louange de qui il cherchait à personnifier la rose, était poète aussi ; le madrigal que nous donnons ci-dessous prouvera encore davantage combien son cher Paul, à l'âge de 25 ans, avait déjà su acquérir une forte réputation soit en Italie soit en France.

Se nel tempo de' fiori
Cose produce il tuo fecondo ingegno,
Onde tu arrivi al segno
Di vera gloria, e d'immortali honori
Si, che Roma t'ammiri, e lodi il Franco,
E con l'Hibero audace
T'innalzi al ciel, chi con pudica face
T'accese il lato manco,
Paolo, abastanza non lodato mai,
Ne la stagion de' frutti che farai?

Paul Filippi écrivit des morceaux de poésie religieuse et plusieurs sonnets d'occasion, adressés à des personnages illustres de ces temps là, que l'on trouve imprimés dans certaines éditions.

FLOTA Jean, natif de Nice, docteur ès-lois, vivait vers l'an 1490, jurisconsulte très estimé et d'un rare talent, il a beaucoup écrit et Rossotto à dit, en parlant de lui :

Multa doctissime in JURE *scripsit, que nondum impressa M. S. asservantur.*

FOLCHIER Antoine, natif de Saint-Etienne-ès-Monts, suivit la bannière de Saint-Ignace, et sut se faire remarquer

dans cette congrégation par son érudition, et ses grandes vertus.

Il se distingua particulièrement par sa simplicité, et son humilité chrétienne. Il fut précepteur des princes de Mantoue, François et Ferdinand, et confesseur pendant neuf ans consécutifs d'Eléonore d'Autriche, duchesse de Mantoue et Montferrat, fille de l'empereur Ferdinand Ier, et sœur de Ferdinand II.

Il écrivit en langue italienne un livre in-4° qu'il publia en 1598, à Mantoue, chez François Osana, intitulé :

Vita della serenissima Eleonora arciduchessa d'Austria, duchessa di Mantua e Monferrato.

Le père Folchier mourut à Mantoue le 11 du mois d'octobre 1601.

FOLCHIER César, naquit le 1er mars 1668, à Sospel, médecin très renommé en Piémont et en Lombardie; principalement dans la vallée de la Sessia et les soixante-dix terres de son district, où il s'était acquis une grande réputation.

Il composa un ouvrage intitulé : *Medica — Theorica — Practica.* Il laissa en outre plusieurs autres ouvrages manuscrits qui donnent une juste idée de son profond savoir et de sa longue expérience.

FONTANA Louis, né à Nice, se voua à la médecine, il

alla étudier à l'université de Turin, où il prit sa licence en 1802. S'étant acquis une certaine réputation, il eut l'honneur d'être nommé, en 1827, médecin de la personne de Charles-Albert, de la famille et de la maison de Savoie-Carignan.

En 1831, il fut élevé à l'honorable charge de Archiatre de S. M. le Roi, et de la famille royale, en récompense de son dévouement et de ses soins pour les jeunes princes.

Il fut nommé, en 1834, vice-directeur du vaccin et succéda au docteur Boniva dans la charge de conservateur. On ne peut mieux faire son éloge qu'en transcrivant ici textuellement quelques mots extraits de la patente spéciale que lui accorda le roi Charles-Albert de glorieuse mémoire.

Pei lodevoli servizii da alcun tempo prestati come medico della nostra Persona e della nostra Reale famiglia, e per le molte pregevoli doti unite a distinto talento e ad indefesso zelo, di cui egli diede fin qui indubitate prove a pro della umanità nell' esercizio della Clinica, e nel promuovere la propagazione del vaccino, ecc. Firmato, *CARLO-ALBERTO.*

Contro firmato, *Barbaroux, Guardasigilli.*

Le docteur Fontana jouissait aussi de la réputation d'habile praticien, pour les maladies spéciales des enfants.

Il mourut à Turin, le 23 août 1836.

FORESTA (de) Hugues, fut conseiller du duc de Savoie et son lieutenant-général; le 28 mai 1482, il fut fait gouverneur de la ville de Nice.

Il était né à Villefranche, en 1433, et appartenait à la famille de Foresta de Diano (rivière de Gênes), qui était inscrite au livre d'or de cette république; une branche de cette famille alla s'établir en Provence, où elle existe encore aujourd'hui; l'autre vint se fixer à Nice vers le 1400. C'est à cette dernière branche qu'appartient M. le commandeur Jean de Foresta, qui a été deux fois ministre de S. M. le roi de Sardaigne, et qui est actuellement sénateur du royaume Sarde.

Hugues de Foresta, succéda dans le gouvernement de la ville de Nice à Jacques de Provana et publia plusieurs décrets et proclamations qui furent très utiles au pays. Il s'occupa surtout de pourvoir à l'alimentation du peuple à l'époque d'une disette qui eut lieu dans ce temps là. On trouve des traces de ses actes dans les archives de la ville, où l'on peut consulter, entre autres choses, les patentes qui lui furent données par le duc de Savoie, le 13 octobre 1483, pour recevoir avec le sieur Pierre de Grammont JUGE MAGE de la ville, les actes d'hommage que les syndics de Nice, Hugues de Grimaldo, François Galleani et Pierre Olivari dit Bombarda, furent admis à prêter au souverain (*voir livre 11e B. page 85. Arch. municipales*).

FULCONIS, JEAN-FRANÇOIS, mathématicien très savant et grand amateur de poésie latine et niçoise, naquit au village de Lieuccia (de Lieusola, mandement de Villars), vers la première moitié du XVIme siècle.

Il écrivit en patois niçois un traité d'arithmétique et de géométrie qu'il divisa en quatre parties et fit imprimer à Lyon, en 1562, chez Thomas Bertheau, 1 vol. in-8°, intitulé: *Cisterna Fulconica.*

Voici le titre niçois de ce livre, afin de faire connaître la différence de la langue ancienne à la langue moderne.

(B.) *Opera nova d'arismethica intitulada Cisterna Fulcronica novellament compausada. Aquest present libre per comodilat de ioines enfans, et altres de aquest pays de terra nova de Provensa, et d'altra part non entendent latin es compausat en lenga materna:*

Sa préface est en vers niçois; en voici une strophe:

. . . .

Sempre invocar la maiestat sacrada,
Li pregui donc al mieu comensament
Donne favor al mieu entendement
Per acomplir l'opéra gia pensada.

FULCONIS Pierre, natif de Lantosque, illustre professeur de mathématiques, publia un livre d'arithmétique et de géométrie en latin, intitulé:

De aritmetica et geometria systema Folconicum.

G

GABER Jean-Baptiste, né à Saorgio, médecin de la cour, écrivain très renommé, fut aggrégé à plusieurs académies; habile anatomiste et excellent physiologue, il tient une place distinguée parmi ceux qui ont le plus travaillé au progrès de cette science. Mort en 1785.

GALLÉAN Jean, fils aîné de Pierre Galléan, naquit à Nice vers la moitié du xvme siècle. Bien que son père fût un littérateur distingué et l'un des premiers professeurs de l'université de Turin, il choisit une autre carrière et s'adonna au commerce. Armateur, négociant actif, entreprenant et industrieux, il jouissait en outre comme marin d'une haute réputation, et s'était personnellement signalé dans plusieurs combats contre les corsaires africains.

La plus grande partie de la noblesse de ces temps là, s'occupait de commerce et de navigation. Plusieurs gentilshommes niçois avaient même à cet effet formé des sociétés avec ceux de Gênes; aussi Jean Galléan, pour resserrer davantage ses relations avec les Génois, épousa une demoiselle Nicoletta Doria; c'était connaître bien mal le caractère

mercantile du peuple génois que d'espérer triompher par des liens de parenté de sa cupidité et de son égoïsme. La preuve ne s'en fit pas longtemps attendre.

Ayant confié l'un de ses bâtiments à un certain Thomas Oliviero de Savone, pour aller charger à Hyères du sel destiné à Viareggio, l'office de Saint-Georges fit saisir et brûler le navire qui portait le pavillon savoyard, s'empara de la marchandise, et retint prisonniers le capitaine et les matelots.

Le développement que prenait chaque jour le commerce maritime de Nice avait porté ombrage à la république de Gênes, qui, dans sa jalousie et sans déclaration de guerre préalable, avait ordonné à ses galères de capturer tous les bâtiments portant le pavillon de Savoie.

Jamais Galléan ne put obtenir satisfaction de ce fait inouï, qui n'était que le prélude de tous ceux que dans sa haine la république de Gênes lui réservait à l'avenir.

Il se trouvait dans le port de Bona, en compagnie de deux capitaines génois, quand deux corsaires siciliens vinrent lui demander de voyager de conserve. On s'engagea de part et d'autre à se prêter un mutuel secours en cas d'aventure et l'on mit à la voile. Il n'y avait pas une heure que l'on avait quitté le port, quand apparurent trois galères commandées par Camalo, corsaire turc. Aussitôt Galléan, se préparant au combat, fait avertir les deux bâtiments siciliens de se tenir prêts à la défense; mais ceux-ci, qui

n'étaient en cette circonstance, que les instruments de trahison des capitaines génois, lui firent répondre, tirant de bord à terre, qu'ils avaient, de ce Camalo, un sauf-conduit et l'abandonnèrent.

Quoique seul contre ces trois galères, Galléan n'en fit pas moins bonne contenance; mais, accablé par le nombre et ayant reçu deux blessures, il fut fait prisonnier. Il ne recouvra sa liberté qu'au prix d'une forte rançon. A Gênes même, ne pouvant obtenir justice contre ses débiteurs et rentrer par conséquent dans les sommes qui lui étaient dues, il revint à Nice, où ses deux frères Raphaël et Claude s'associant à son juste ressentiment, armèrent à frais communs plusieurs navires, et le nom de Galléan répandit bientôt la terreur sur les côtes de la Ligurie. Pour faire tête à ce capitaine intrépide, la république rappela les galères qui naviguaient dans le Levant.

Forcé de céder à des forces supérieures, Jean rentra dans le port de Nice, mais toujours poussé par le désir de la vengeance, il entreprit la construction d'un vaisseau de haut bord, tel qu'il n'en existait pas encore de semblable chez aucune puissance maritime.

Possesseurs de grandes richesses, les trois frères Galléan, assistés des principaux négocians et capitalistes, menèrent à bonne fin la construction de ce grand vaisseau sur la plage de Nice, où il fut lancé en octobre 1489, en présence d'un grand concours de spectateurs.

On lui donna les noms de Sainte-Marie et de Saint-Raphaël, puis on le remorqua jusqu'au port de Villefranche pour terminer son équipement.

Il fut monté par les marins les plus éprouvés. Jean en prit lui-même le commandement en qualité de capitaine.

Giustiniani dit que ce vaisseau était de la portée de 1,600 tonneaux (27/m cantara), extrêmement élevé de bord, fourni d'une nombreuse artillerie, et monté par cent-cinquante hommes d'équipages.

Les préparatifs achevés, Jean partit, muni d'un sauf-conduit délivré par le vice-gouverneur de Nice, Ludovic De Viry, en date du 9 février 1490, et accompagné de son frère Claude qui montait un autre navire nommé le Saint-Michel.

Jean fit plusieurs courses heureuses sur les côtes d'Espagne, d'Afrique et de Sicile, poursuivant à outrance tous les navires génois qu'il rencontrait, et mettant en fuite les galères de la république qui n'osaient plus l'attaquer.

Ces succès ne firent qu'accroître les mauvaises dispositions des Génois qui étaient déjà jaloux de l'extension que prenait la marine des ports de Nice et de Villefranche.

La récente construction du grand vaisseau des frères Galléan, à laquelle ils accusaient les Florentins d'avoir coopéré de leur argent, n'était pas faite pour diminuer leur animosité. Aussi, Jean, en butte à mille vexations de leur part, avait résolu de vendre le vaisseau à l'amiral fils de

don Frédéric d'Aragon, vice-roi de Naples, quand il reçut des lettres du duc de Savoie Charles, dans lesquelles ce dernier le priait de ne pas le vendre s'il voulait lui faire plaisir; et, en même temps, ordonnait de faire tous ses efforts pour se saisir d'un navire génois qui en avait capturé un autre chargé de sel, qui naviguait sous le nom de la duchesse Blanche son épouse.

Jean n'hésita point, et, rompant toute négociation, il se rendit à Marseille pour renforcer son équipage, afin de se mettre en mesure de prendre la mer et de courrir sus aux Génois, Turcs et Barbaresques.

Cette campagne, qui ne dura que deux mois, lui fut peu avantageuse et n'eut d'autre résultat que la prise d'un seul bâtiment et de quelques milliers de ducats d'or.

Il revint enfin dans le port de Villefranche pour s'y ravitailler; mais, tandis que ce courageux citoyen, excité par la reconnaissance publique, songeait à reprendre le cours de ses excursions, les puissances maritimes d'Italie rivalisèrent d'empressement pour négocier l'acquisition de son vaisseau, devenu l'admiration et la terreur de la Méditerranée. Les florentins écrivirent à Galléan pour l'engager à leur donner la préférence; de nouveaux émissaires furent envoyés par le vice-roi de Naples, et finirent par faire l'offre, le 10 octobre 1490, de 15,000 ducats d'or, tandis que de son côté la république de Gênes envoyait Cristophe Salvago en qualité d'ambassadeur chargé de proposer aux

consuls de rétablir la liberté du commerce entre les deux nations; moyennant la cession de la NAVE GALLEANA à prix d'estimation. Fidèles à leur système de duplicité, les Génois ne faisaient ces propositions astucieuses que pour éloigner l'agent du vice-roi de Naples, et pour avoir le temps de méditer une nouvelle trahison. Le conseil de ville, assemblé plusieurs fois dans l'intention de terminer cette affaire, éprouva mille difficultés que l'envoyé génois faisait naître sous différens prétextes.

Le mauvais vouloir de l'ambassadeur génois était si évident, que Mgr l'évêque, qui était en cette occasion intervenu au conseil avec plusieurs concitoyens, ne put s'empêcher d'observer, qu'il était vraiment extraordinaire de voir les Génois se montrer si acharnés pour un seul navire, et contre un particulier qui leur donnait l'assurance de ne plus les offenser, et offrait même d'envoyer à Gênes, en ôtage, sa femme et ses enfants.

Les choses en étaient à ce point, quand tout-à-coup on apprit, avec indignation, que deux bombardiers français, gagnés à prix d'argent, étaient partis du port de Gênes sur un bateau rempli d'artifices, et s'étaient glissés à la faveur de la nuit dans le bassin de Villefranche, en essayant de mettre le feu au vaisseau.

Pris en flagrant délit, ils trouvèrent la peine de leur crime. Le peuple irrité contre Salvago, qu'il accusait d'avoir conduit cette trame, se livra aux transports d'une aveugle fureur.

Toute négociation étant ainsi rompue, les Galléan firent des emprunts considérables, vendirent leurs bijoux pour deux milles écus d'or, et avec leurs propres fonds armèrent en guerre une galère, deux galéottes et un brigantin pour les adjoindre au vaisseau. L'élite des marins de Nice et de Villefranche s'empressa de partager les périls et la gloire d'une nouvelle course. L'escadre étant sortie du port de Villefranche dans les premiers jours du mois de juin 1491, captura sur les côtes de l'île de Corse une caraque de la république de Gênes richement chargée.

Au retour de la croisière, une horrible tempête dispersa les bâtiments et jeta le vaissau amiral dans le golfe de la Napoule. Julien de Magneri, commandant les galères de la république de Gênes, informé de la position de son ennemi, fit aussitôt force de voiles pour venir l'attaquer avec sa flotte, composée des trois galères, deux galléons et trois caraques. Malgré la supériorité du nombre, et le peu d'espace pour manœuvrer, Jean Galléan engagea le combat avec une telle résolution, que le capitaine génois, craignant de voir échapper sa proie, préféra employer une troisième trahison. Il envoya à Galléan un officier pour lui proposer une entrevue; les protestations amicales du génois trompèrent la bonne foi du crédule amiral, il accepta sans défiance l'invitation du perfide Magneri, mais, à peine arrivé sur son bord, celui-ci le fait charger de chaînes et traîner à fond de cale.

Dans la nuit qui suivit cet infâme attentat, Magneri fit voile vers les côtes de la Ligurie. Là, il osa faire amener l'infortuné Galléan sur le pont, et, après l'avoir accablé des plus grossiers outrages, il le condamna à être exposé en pleine mer, sur un faible esquif, à moitié rempli d'eau.

Cette sentence barbare reçut son exécution, mais les vagues furent moins cruelles que ces infâmes bourreaux.

La main de la Providence ramena la victime au rivage d'Albenga; Galléan, recueilli par un brigantin marchand, fut conduit au port de Gênes, où il subit les tourments d'une longue captivité. Sa famille ignorait depuis longtemps la destinée de ce brave marin, lorsque Catherine du Carret, marquise de Final, sa proche parente, secrètement informée de son sort, employa ses bons offices auprès du sénat de Gênes, pour obtenir sa liberté; il dut renoncer à toute réclamation au sujet du vaisseau capturé, avec serment de ne pas divulguer le traitement indigne qu'on lui avait fait essuyer. Comme garantie de ses promesses, il fallut donner des ôtages, qui parvinrent à s'échapper. Quelque temps après son retour à Nice, Jean Galléan obtint de l'autorité du Pape d'être dégagé de son serment, et fit paraître une protestation solennelle contre les violences des Génois, dont il se plaignit au duc de Savoie, au roi de France et aux principaux souverains de l'Europe, demandant satisfaction et réparation des dommages par lui soufferts.

Il paraît que ses instances furent continuées jusqu'en

1520, et n'eurent d'autre résultat que de belles promesses. La duchesse Blanche de Savoie, ne crut pas devoir intervenir dans cette affaire, et se borna à réparer les malheurs de la famille Galléan, en la comblant d'honneurs et de dignités.

Jean Galléan et son fils Pierre-Hospice, réitérèrent plusieurs fois leur demandes en dédommagement auprès de la république de Gênes, mais leurs réclamations n'eurent aucun succès, et ne finirent qu'avec la mort tragique de Jean, advenue le 5 juin 1538. En entrant au Château, où il était de garde, il fut tué d'un coup de feu sans qu'on ait jamais pu savoir d'où il était parti.

GALLÉAN Marc-Antoine, gentilhomme niçois, marin intrépide, fut nommé par lettres patentes, en date de Turin 22 novembre 1567, lieutenant-général des galères de Savoie. Le 11 juin 1569, il fut fait capitaine et gouverneur de la ville de Sospel et de sa viguerie, et, le 26 avril 1573, lieutenant-amiral et chevalier de justice de l'ordre des Saints Maurice et Lazare. On lui confia le commandement de deux galères armées en guerre, pour aller croiser sur les côtes d'Afrique contre les infidèles.

Le succès le plus complet couronna son entreprise. Il revint, au bout d'un an, chargé de riches dépouilles et ramenant avec lui deux bâtiments ennemis sur lesquels se trouvaient plusieurs esclaves chrétiens enchaînés, qui recouvrèrent ainsi leur liberté.

Le duc Emmanuel-Philibert, plein de confiance dans le courage et les talents de l'amiral Galléan, vint en personne à Nice, en 1575, pour activer les armements. Mais, à peine de retour, Marc Galléan mourut, sans avoir la consolation de s'entendre adresser de la bouche de son souverain les éloges qu'il avait si bien mérités. Jaloux cependant de récompenser tant de valeur, le duc de Savoie nomma son fils Jean-Paul Galléan capitaine-général de toutes les milices de la ville et vicarie de Sospel, et chevalier de justice par lettres patentes du 9 août 1576.

GALLÉAN Ulysse, des seigneurs de Châteauneuf, docteur ès-lois, naquit à Nice vers la fin du xvime siècle. Ce personnage, d'une science profonde, jouissait à Turin d'une grande réputation et mérita d'être promu, en 1623, à la dignité de second président au Sénat de Turin, pour ses services comme gouverneur d'Oneille et sénateur ordinaire.

Il laissa plusieurs manuscrits pleins d'érudition traitant des matières légales.

GALLÉAN, fra Ludovic, chevalier de Malte, fut un des plus vaillants chevaliers issus de cette famille dont s'honore la ville de Nice, sa patrie. A peine eut-il reçu la croix de Malte, en 1592, que, comprenant tous les devoirs que lui imposait sa nouvelle position, il résolut de s'en rendre digne par sa valeur tant sur terre que sur mer.

Il se rendit d'abord utile à sa religion, en allant au secours de l'île del Gozzo, menacée d'un assaut par l'armée Turque. Il fit ensuite sept caravanes et divers autres voyages en course contre les Turcs, tants sur les galères de sa religion, que sur des brigantins, galères et galléotes armées par lui, et déjà témoins de sa valeur contre les ennemis des chrétiens. Il s'était vaillamment conduit à la prise des châteaux de Lépante ; il était monté à l'assaut suivi seulement de douze soldats et de quatre marins.

Peu de temps après, il fit un voyage dans le Levant pour le roi catholique, avec la galère capitane de l'escadre de don Octavien d'Aragon.

En 1604, conduisant à Malte un brigantin de quatorze bancs, désarmé, que le chevalier fra André des comtes de Langueglia avait fait fabriquer à Messine, il fut assailli, par une fuste montée par des Turcs, à proximité de l'île des Courants. Fra Galléan, dans cette affaire, combattit si vaillamment qu'après avoir tué le Rais et sept à huit turcs, il se rendit maître de la fuste ennemie, et fit trente-un turcs prisonniers, bien qu'il n'eût que très peu de monde à bord, et encore presque tous passagers; manquant d'armes à feu, n'ayant à sa disposition que sept épées et quelques rondelles, et qu'il eût reçu pendant le combat une forte blessure au front.

Pendant tout le temps de la lutte, soutenue de la part des chrétiens avec des pierres, Galléan, l'épée au poing,

ne quitta pas un instant la proue de son navire. Ces différents traits de courage lui valurent, en 1606, le titre de capitaine de la galère capitane de Sicile, qui lui fut conféré par D. Octavien d'Aragon, et une bonne pension de la part du Roi catholique.

En 1608, se trouvant aux affaires des Aracche en Afrique, il fut, sur la proposition de D. Emmanuel Pacecco, chargé par le marquis de Sainte-Croix, général en chef, de conduire les travaux des mines, dirigés contre les fortifications de cette ville.

En 1609, D. Philippe Melchior Pacecco, comte de Saint-Etienne, surintendant des galères de Sicile, lui confia le commandement de trois galères, pour les conduire à Messine. A son retour, ayant repris le commandement de la capitane, il captura un navire turc de haut bord, ce qui lui valut au mois d'août, la place de lieutenant-général de l'armée des galéottes dans la mer Méditerranée. Au mois d'avril 1610, il fut nommé capitaine d'une galéotte de vingt-deux bancs par le vice-roi de Sicile D. Jean Fernandès Pacecas, marquis de Villene, duc d'Ascabone; cette galéotte était destinée à la garde du pont de Palerme, contre les corsaires, en l'absence de l'armée occupée en Espagne, pour l'expulsion des Maures. Fra Ludovic Galléan continua à servir fidèlement le roi d'Espagne contre les ennemis du christianisme, jusqu'à la fin de septembre 1611, où, combattant énergiquement contre les Maures à l'île des Cerchi-

NES ou CARCHANES il fut frappé mortellement, et ne survécut que très peu à sa blessure.

GALLÉAN, fra JEAN-JÉRÔME, des seigneurs de Châteauneuf, né à Nice, fut reçu chevalier de Malte en 1616. Il se rendit célèbre per ses exploits contre les Turcs.

Jérôme Galléan sortit du port de Malte, en 1631, pour combattre les infidèles, comme capitaine d'une pétache (petacchio) nommée Notre-Dame-des-Carmes, montée par cent trois hommes d'équipage, armée de deux pièces d'artillerie et de cinq pétards en bronze et portant pavillon de la religion. Arrivé, le 28 avril, à la hautenr du cap Blanc en Chypre, il aperçut aux premiers rayons du soleil huit galères bien armées de l'escadre de Rodi, commandées par le corsaire Abasar, général de ladite escadre. Lorsqu'ils furent à portée de canon, les Turcs jetant, selon leur habitude, des cris perçants et sauvages, hissèrent leurs bannières au son d'une musique barbare.

La capitane, suivie de deux galères, arbore son pavillon, l'assurant d'un coup de canon, qui fut rendu par Galléan; les corsaires, forts de leur nombre, s'approchèrent alors des navires chrétiens, espérant s'en rendre maîtres; mais l'équipage qui, d'après les ordres de Galléan, s'était tenu conché à plat ventre sur le pont, les reçut avec une vive décharge de mousqueterie. Les Turcs tentèrent l'abordage, mais sans plus de succès. Tous ceux qui s'efforçaient de s'accrocher

au navire, devaient lâcher prise, ou avaient les doigts coupés à coup de hache. Après plus de deux heures d'un combat acharné, les trois galères ennemies durent abandonner le navire, mais elles revinrent bientôt à la charge, renforcées des cinq autres qu'elles avaient raliées. Effrayés par le nombre, les matelots chrétiens commençaient à perdre courage, suppliant leur capitaine de se rendre, et préférant, disaient-ils, être faits prisonniers, que d'affronter une mort certaine.

Galléan, bien que blessé d'un coup de feu à la cuisse, ne négligeait rien pour relever leur moral, et, prêchant de paroles et d'exemple, il n'abandonna pas un instant le pont, même pour se faire panser.

Ce second combat dura encore deux mortelles heures.

Les huit galères s'éloignèrent à demi-portée du vaisseau de Galléan et lui lachèrent une volée de canon, qui lui coupa le mât d'artimon.

Profitant d'un moment de répit, le brave capitaine fit distribuer à ses hommes quelques biscuits trempés dans du vin et les prépara à un troisième abordage.

Cette fois les huit galères, résolues d'en finir, entourèrent de nouveau leur intrépide adversaire et, pendant deux heures encore, l'assaillirent, mais sans résultat. Frappés de tant de valeur, les infidèles cessèrent un instant la lutte.

Reprenant alors courage, les chrétiens se mirent à lancer sur la mâture des galères ennemies des projectiles incen-

diaires. Les Turcs ripostèrent par un feu bien nourri et plusieurs d'entre eux étaient déjà parvenus à sauter à bord, quand un de ceux qui lançaient les projectiles, blessé au bras d'un coup de carabine, laissa tomber sa grenade sur le pont du navire chrétien, et mit le feu à la poupe. Craignant alors que le feu ne se communiquat à ses bâtiments, le commandant turc donna l'ordre aux huit galères de s'éloigner. Il était temps, car les braves défenseurs de la croix commençaient à perdre tout espoir. Les soldats turcs restés à bord et qui cherchaient déjà à arborer leur drapeau en signe de victoire, furent tous tués et jetés à la mer.

Galléan seulement alors quitta le pont pour se faire panser, recommandant toutefois au pilote Angelin Vasallo, natif du château de Nice, de continuer à menacer les Turcs de son épée. Une dernière bordée fut le signal définitif du départ des huit galères qui allèrent mouiller à 20 milles de Chypre.

Les Turcs, en cette affaire, eurent plus de 400 morts ou blessés, dont deux capitaines tués.

Les chrétiens, comptèrent 32 morts et 27 blessés; de 3000 balles de mousquet qu'ils avaient à bord on n'en retrouva que quelques-unes après la bataille; deux pétards et un canon étaient hors de service. Le capitaine Galléan, le pilote et l'équipage entier firent en cette occasion des prodiges de valeur; treize jours après, ils arrivaient à Malte, sur ce vaisseau à moitié détruit, criblé de balles et presque

sans voiles. Toute la population, la religion de Malte, le grand maître en tête, étaient venues sur les quais pour les recevoir et rendre hommage au courage et à l'intrépidité de ces vaillants guerriers, qui, par un miracle, pour ainsi dire, avaient échappés à un si grand péril.

En 1638, le chevalier Jean-Jerôme Galléan, de passage devant Nice, entra dans le port de Villefranche et alla présenter à l'église de Notre Dame-de-Cimiez un drapeau rouge, qu'il avait pris en juin de la même année, dans l'attaque que les six galères de Malte donnèrent devant la Rochella en Calabre, à trois grands vaisseaux du pacha de Tripoli, commandés par le fameux corsaire Bechasa renégat marseillais.

Dans ce combat, le capitaine Galléan, avec sa galère nommée Saint-Pierre, fut le premier à attaquer la capitane des Turcs, et, après un long et sanglant combat; dans lequel plusieurs chevaliers français, espagnols et piémontais, perdirent la vie, il s'en rendit maître, ce qui décida de la victoire en faveur des chrétiens. Plus de 150 Turcs furent tués, 250 faits prisonniers, et 64 jeunes chrétiens, qui se trouvaient à bord, libérés de l'esclavage. Galléan offrit aussi à la sainte Vierge de Cimiez une certaine somme d'or, pour l'achat d'un tabernacle d'argent.

Le 25 novembre 1639, Jean-Jérôme Galléan fut nommé gouverneur de l'île de Gop, par le grand maître Jean-Paul Lascaris son compatriote.

GALLETTI Jean-François, né à Nice, théologien, docteur ès-lois et fils spirituel de Saint-Philippo Néri, dans la congrégation de l'oratoire, écrivit en 1600 un livre intitulé:

De Honesta, et civili rusticatione apologia adversus venetos.

Il écrivit aussi plusieurs autres œuvres qu'il légua à ses héritiers.

GALLO Antoine, qui par une vie toute remplie d'amour et d'abnégation, mérita plus tard d'être béatifié, naquit à Nice au commencement du XIVe siècle.

Désireux de pouvoir parvenir à la perfection, il entra dans l'ordre sévère des ermites de Saint-Augustin de la congrégation Ilicitaine. Il eut une longue correspondance avec Sainte-Catherine de Sienne, dans laquelle elle le sollicitait vivement d'employer toute son énergie à combattre les tristes effets causés par le schisme qui affligeait alors tout le monde chrétien.

Ce schisme, né de la double élection de Clément VII et d'Urbain VI, divisait la chrétienté; qui reconnaissait le pape Clément, qui tenait pour le pape Urbain. Plusieurs villes, dans l'indécision et par crainte d'erreur, refusaient d'obéir à l'un et à l'autre.

La ville de Nice, par exemple, qui, dès le principe, avait accepté le pape Urbain, devenue scrupuleuse sur la validité de son élection, avait pris le parti de la neutralité, jusqu'à de nouveaux éclaircissements, voulant profiter de

l'article septième de l'acte de donation fait avec le duc de Savoie, en date du 6 août de l'année 1388.

Le bienheureux Antoine Gallo, travailla sans relâche à la pacification et au bien de l'Eglise et mourut en Toscane vers l'an 1392.

Voici un morceau d'une des lettres que Sainte-Catherine de Sienne écrivait au père Antoine Gallo.

Avvedromi donque se in verità havete conceputo amore alla reformatione della Santa Chiesa, perchè se sarà cosi in verità, venirete a seguire la volontà del Benefattore Nostro Signore Iddio, e del vicario suo.

Uscite dal bosco, e venite ad entrare nel campo della battaglia, ma se voi non farete questo, vi haverete a seordare della volontà di Dio. E però vi prego per l'amor di Jesu Christo nostro redentore, che prontamente veniate, e senza indugio alla richiesta che il Santo Padre vi fa. . . . .

GAMBARANA Jacob, né à Nice, juif de religion, pratiquait avec grand succès la chirurgie au XVIe siècle.

Son expérience et sa sollicitude contribuèrent pour beaucoup, en 1581, à délivrer notre ville de la peste qui y exerçait des ravages.

Les autorités et la population tout entière lui en témoignèrent leur reconnaissance, et lui votèrent en plein conseil des remercîments pour sa noble et généreuse conduite.

GARDON Paul, ingénieur, chevalier de SS. Maurice et Lazare, naquit à Nice le 5 juin 1780, de parents honnêtes

et de médiocre fortune, qui cherchèrent à tourner son jeune esprit vers des habitudes de travail, d'ordre et d'activité.

Le jeune Paul avait reçu de la nature cette heureuse organisation qui vous fait savoir vite et sans beaucoup de peines, ce que d'autres mettent souvent de longues années à étudier; aussi ses professeurs cherchèrent à développer son penchant naturel pour les mathématiques. A l'âge de quatorze ans, il donnait déjà des répétitions de cette science, et la nuit il étudiait la leçon qu'il devait enseigner le lendemain.

Quelque temps après l'ouverture du Lycée impérial, vinrent à Nice, comme inspecteurs des études, deux commissaires de l'école Polytechnique; ils discernèrent facilement le génie tout particulier du jeune Paul et lui promirent une place gratuite dans ce célèbre institut.

La perspective d'un brillant avenir le séduisit un instant, mais il avait une sœur, qui réclamait sa protection, il ne voulut pas l'abandonner, et il refusa ces honorifiques et lucratives propositions.

Après avoir terminé avec succès et honneur ses études à Nice, il entra dans le génie civil, et, le 19 mars 1807, il fut nommé vérificateur des plans de la commune dans le département des Alpes-Maritimes, pour la formation du cadastre.

A la Restauration, le gouvernement piémontais reconnaissant son intégrité et son savoir, le confirma dans sa place, et, par brevet en date du 13 janvier 1817, le nomma

ingénieur de 2e classe dans le génie civil. C'est en cette qualité qu'il traça, et, qu'en 1822, il fit exécuter sur le Paillon le plan du pont Charles-Félix (Pont-Neuf), qui de la place Charles-Albert aboutit à la place Masséna.

Le 22 février 1825, il fut nommé ingénieur de 1re classe pour l'arrondissement d'Oneille, et, par brevet du 26 avril 1833, il fut nommé à l'arrondissement de Nice. Gardon sut dans cette position s'attirer l'estime de toute la province, car l'amour du bien et du vrai était sa devise. Il avait toujours su par sa prudence s'attirer l'amitié et la confiance des intendants et des gouverneurs de la province, à tel point, que lors du passage dans notre ville de l'un des plus grands diplomates de l'Europe, le prince de Metternich, Gardon fut choisi par le gouverneur pour l'accompagner jusqu'au col de Tende. Dans ce petit voyage, cet homme illustre sn-apprécier les talents de notre ingénieur et voulut l'attacher à sa personne, en lui assurant un avenir des plus avantat geux ; mais, modeste dans ses désirs, il crut devoir remercier.

Le 27 décembre 1836, Charles-Albert voulant récompenser ses longs services, lui accorda une bonne pension de retraite ; mais Gardon, habitué comme il était au travail, ne cessa pas de travailler. C'est lui qui fit le projet du pont de Magnan, qu'on exécuta sous sa direction. Tous ces travaux ne sont rien auprès du projet colossal qu'il fit, en 1837, pour l'endiguement du Var, dont les études seules lui coûtèrent un temps immense et des dépenses considérables. Un ingé-

nieur français, capable d'apprécier ce beau travail, lui offrit 30,000 fr. s'il voulait le lui céder, mais Gardon répondit qu'il l'avait fait pour l'avantage de sa ville natale, et que c'était à elle qu'il en ferait don.

Le roi de Sardaigne, en considération des services éminents qu'il avait rendus à son pays, — et nous devons porter en première ligne le projet de l'endiguement du Var, — lui décerna la croix des SS. Maurice et Lazare par brevet en date du 17 mars 1848.

L'ingénieur Gardon fut successivement et alternativement vice-président de la chambre de commerce, conseiller communal, provincial et de la division de Nice; si dans ces charges il sut se faire apprécier de ses concitoyens par sa subtilité d'esprit et ses vertus civiques, il sut encore plus se faire estimer par ses qualités particulières, plus modestes et moins connues, car il se fit remarquer toute sa vie par sa bonté d'âme, par une continuelle et absolue abnégation de soi-même, par sa charité évangélique ; aussi sa mort (17 juillet 1855) fut un deuil public.

GARIBO Jérôme, moine de l'ordre des Cordeliers, naquit à Nice au commencement du xvme siècle. Il fut professeur de théologie et mena toujours une vie exemplaire.

En 1485, il était père gardien au couvent de Nice, comme il résulte d'un acte capitulaire en date du 12 octobre de la même année.

Il se rendit ensuite à Bologne où il mourut nonagénaire le 5 novembre 1502.

Les membres de son ordre firent inscrire sur son cercueil cette inscription:

Beatus Hieronimus de Nicia Min. Con.

Son corps fut recueilli dans un lieu saint et spécial, réservé à cet effet par le pape Alexandre V, et, à certains jours, on allumait une lampe en son honneur.

Son image, la tête ceinte d'une auréole, figurait à la voûte de l'ancien couvent de Saint-François à Nice, où il y avait déjà plusieurs autres saints et bienheureux de son ordre.

Son corps est toujours conservé avec grande vénération à Bologne.

Le docteur ès-lois Pierre-André Trinchieri, son compatriote, écrivit sur lui l'épigramme suivant:

Fundit Evangelicum dum semen abore Garibus,
Conteritur cordis vena, cruorque pluit.
Et bene: duræ hominum mentes adamante resistant?
Sanguine, quo frangat, prodigus Agnus erit.

GASTAUD André, né à Nice en 1755, était commis d'une maison de commerce de Nice, quand éclata la révolution française; il s'associa ensuite au commerce de son frère aîné Honoré, mais cette association ne dura pas long-temps, car André se jetta tout à fait dans les affaires de la révolution et fut un de ses plus chauds partisans.

Il se fit nommer électeur, puis membre de l'assemblée nationale des Colons-Marseillais, dont il fut un de ses secrétaires, et il devint plus tard administrateur du département.

Il exerça ces fonctions jusqu'au 12 germinal an II (1er avril 1794); celles de membre du comité de surveillance, sous Robespierre et Ricord, jusqu'au 30 brumaire an III (20 novembre 1794).

Ritter et Turreau ayant organisé à cette époque des autorités nouvelles dans le département des Alpes-Maritimes, André Gastaud demeura sans place, et fit le métier d'agent de commerce.

Au mois de frimaire an IV (décembre 1795), il prit la place de commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale des Alpes-Maritimes qu'il conserva jusqu'au mois de germinal an VI (avril 1798), époque où il fut nommé à la législature, et il partit pour Paris, où il se lia d'amitié avec le directeur Barras, qu'il avait connu à Nice lorsqu'il était président de l'administration provisoire, et de qui il fut très protégé.

Un an après, il fut nommé député du département des Alpes-Maritimes au conseil des Anciens, il sut tellement mériter la confiance de ses collègues qu'on le compta au nombre des législateurs indépendants du temps du despotisme du directoire renversé, et il fut appelé au bureau de ce conseil comme secrétaire après les journées des 28, 29 et 30 prairial an VII (17 juin 1799).

Le citoyen Gastaud fit imprimer à Paris une brochure de 157 pages chez Baudouin, imprimeur du corps législatif, et écrivit quelques articles sur le journal de l'époque le *Publiciste;* nous nous limitons de signaler ces écrits, n'étant pas dans notre intention d'entrer dans des faits particuliers de peu d'importance pour l'histoire générale de notre pays, quoique très intéressants et instructifs.

Quand ses fonctions de représentant du peuple au conseil des anciens cessèrent, il retourna à Nice, où il mena une vie tout à fait en dehors des affaires politiques, s'adonnant de préférence au commerce.

Après la Restauration, il vécut presque continuellement à sa campagne de Sainte-Hélène, nourrissant toujours des idées républicaines. Quand parvint à sa connaissance l'explosion de 1821, noble tentative, qui n'avorta que par la cause qui fera toujours l'éternelle faiblesse des partis démocratiques, Gastaud partit à minuit de sa campagne, et vint à Nice pour voir quel drapeau il devait arborer le lendemain, mais, quoique cette insurrection fût de courte durée, le vieux Gastaud n'eut pas le temps d'en connaître les résultats, car il mourut cette même année, le 28 novembre.

GATTO Arnalette, surnommé Peneenat, natif de Nice, célèbre jurisconsulte, remplit avec honneur plusieurs magistratures, entr'autres celle de juge-mage ou de préfet dans sa patrie.

Il mourut en 1569, et fut enseveli à Saint-François; on inscrivit sur son tombeau l'épitaphe suivant :

Arnoldus Gallus inter suæ ætatis cives.
Juri consultiss: legatis prius huic cœnob: floren: annuis V,
ubi moriens de se mandarat, a Johanneta Constantina.
Coniuge car: hic pientissime cond :
an : sal: 1569 Cal: juin.

GAUBERTI Jean-Jacques, natif de Peille, homme très recommandable par ses études, fit imprimer en langue française un ouvrage intitulé :

Les sept lumières spirituelles de l'âme; — imp. à Turin, en 1653.

GAUFREDI Jacques, naquit à Barcelonne, comté de Nice, en 1322, il était chanoine et doyen de la cathédrale de Gap.

Gaufredi fut successivement archiatre de Jean XXII et de Clémence, reine de France, veuve de Louis X. Le saint père Jean XXII, dans ses lettres à la reine Clémence, datées d'Avignon le 30 juin 1327, fait un grand éloge de ce savant médecin.

(*Ab. Marini, archiatri Pontificii, pag. XXV, 54-55.*)

GENTE Charles, né à Saint-Etienne-des-Monts, religieux de l'ordre de la Très-Sainte-Trinité, composa un livre qu'il fit imprimer, en 1640, intitulé :

La Santa Confraternità del Redentore.

GIACOBI Napoléon, né à Villefranche, professeur de médecine à Vintimille, vers la moitié du xviime siècle, composa un livre, dont le manuscrit est déposé à la bibliothèque Aprosiane de Vintimille, intitulé :

Napolionis Jacobi Doctoris la-trophyfici, horarum subsecivarum, sive Lasuum Poeticorum promulsis ad R. et cl. virum PP. Angelicum Aprosium ex ordine Eremitarum D. Augustini Congreg. consol. Genuæ ex vicarium generalem et Aprosiani Athenei fundatorem.

GIACOBI Ludovic, né à Contes, professeur de théologie à Turin, en 1728; savant et fécond prédicateur des mineurs observants réformés, auteur des ouvrages suivants :

1° Panegirici n° 25; — 2° Quaresimale; — 3° Novena del Natale; — 4° Philosophia; — 5° Theologia Scolastica.

GIACELOTTE Jacques-François, chanoine de la cathédrale de Nice, sa patrie, docteur ès-lois et en droit canonique, homme d'une piété exemplaire, composa un livre en italien intitulé :

Brevissimo, e molto utile modo di ben Confessarsi, imprimé à Mondovi,en 1601.

GIAUSSERAND Ludovic, né à Villars, professeur de mathématiques et belles-lettres aux écoles de Nice; poète très distingué en langue provençale, nous a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin.

Il fit imprimer vers l'an 1550 un livre en patois niçois intitulé : *Drammata.*

GILETTE Pierre, prêtre séculier et prieur de St-Georges, en Savoie, naquit à Levens.

Il acquit une certaine réputation par le concours qu'il prêta au duc de Savoie dans son entreprise contre Genève et par sa *Déclaration de la Foi,* ouvrage rédigé en français contre les calvinistes génevois, et publié à Thonon en 1608.

Mais ce qui rend surtout son nom célèbre, c'est l'odieux qui s'y rattache par suite de la promulgation d'une loi sur la rétractation des contrats en 1623, loi conseillée par lui et qui porte son nom. Cette mesure, qui atteignit grand nombre de personnes dans leur fortune, souleva dans le comté de Nice les plus vives réclamations, au point que le 14 décembre 1626 on dût y apporter des modifications importantes.

GIOFFREDO Pierre, fils d'Antoine Gioffredo et de Dévote Gerbone, naquit à Nice le 18 du mois d'août 1629 ; il montra dès sa plus tendre enfance les plus heureuses dispositions. Après avoir terminé avec honneur ses études de littérature et de philosophie, il prit l'habit ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1653.

Ses études théologiques ne lui firent pas abandonner la littérature et la poésie latine. Il consacra également ses



Perrin lith 1860. Turin, Lith Doyen Frères

PIERRE GIOFFREDO

loisirs à l'explication des monuments historiques de sa patrie, et, à peine âgé de trente ans, quatre ans après avoir terminé le cours de ses études, il publia en latin un précieux volume intitulé :

(B) *Nicæa Civitas Sacris monumentis illustrata, etc., etc*, imprimé à Turin, in-folio, par Jacob Rusti 1658.

Le conseil municipal, reconnaissant toute l'importance d'un pareil travail, en fit faire l'impression aux frais du Trésor public.

Cette publication lui attira l'estime des savants et les bienfaits de la Cour. Les auteurs de l'*Acta Sanctorum* en firent un grand éloge et le *Burmanno* le classa dans son *Tesoro delle storie Italiane*; d'après plusieurs lettres qui nous restent de Guichenon, de Gaufredi, d'Honoré Bouche, de P. Pagi, de l'Heschenio, de Félix, d'Antoino Ruffi, do P. Fabro, du P. Théophile Raynaud, etc., et autres, adressées à notre jeune Gioffredo, on peut voir combien il était estimé de ces hommes d'esprit, de ces historiens et archéologes célèbres.

Le duc Charles-Emmanuel II, appréciant les mérites do Gioffredo le fit aller à Turin, et par diplôme du 20 mars 1662, lo nomma historiographe de sa personne et de sa maison.

Il joignit bientôt à ce titre celui de recteur de la paroisse de Saint-Eusèbe à Turin, et plusieurs autres bénéfices.

Après dix ans d'exercice dans ces différentes charges, le

corps décurional de la ville de Turin le déclara à l'unanimité citoyen turinais.

Il fut ensuite nommé aumônier, conseiller honoraire et précepteur du prince de Piémont Victor-Amédée, qui, en décembre 1674, lui donna l'emploi de bibliothécaire ducal, en remplacement de son compatriote décédé, le comte et archiatre ducal Jules Torrini (voir ce nom) et fut créé chevalier de grâce des SS. Maurice et Lazare le 31 mai de l'année 1679.

Pendant son séjour à Turin, il se lia d'amitié avec le marquis Frédéric Tana, chevalier de l'Annonciade, qui avait réuni dans une des sales de son palais l'académie des INCOLTI, à laquelle intervenaient toutes les célébrités littéraires de Turin, parmi lesquelles on comptait l'abbé D. Emmanuel Tesauro, le marquis Pallavicino, les chevaliers Golzi et Assarini, le poète Bonino, les deux Torrini père et fils nos compatriotes, et l'archiatre Jacob François Arpino.

Une fois admis au sein de cette réunion de savants, Pierre Gioffredo sut bientôt mériter par ses œuvres tant en prose qu'en vers les applaudissements de toute la société et conquérir sa place au milieu d'eux.

La mort du duc Charles-Emmanuel II n'interrompit en rien le cours de ses succès et des faveurs qui en étaient la juste récompense.

La régente duchesse Jeanne-Baptiste, princesse fort instruite et protectrice éclairée des lettres et des arts, se

plaisait à convoquer dans son palais ducal, des réunions de tous les savants, et très souvent même c'était elle qui proposait les sujets de compositions. Gioffredo, l'un des plus assidus à ces intéressantes séances, y lut, selon Rossotti, plusieurs de ses discours, dont nous avons eu la satisfaction d'en voir un en manuscrit avec le titre :

I debiti scambievoli del principato e delle lettere. Discorso accademico recitato all'accademia Reale, li 5 luglio 1678.

Gioffredo, qui tout en travaillant à la *Nicæa Civitas*, avait recueilli des matériaux précieux pour l'histoire de son pays, résolut alors d'entreprendre sur une plus grande échelle un travail en langue italienne, s'étendant à toutes les Alpes-Maritimes.

La mort vint le saisir avant qu'il n'y eut apporté la dernière main ; mais bien qu'incomplète, cette œuvre ne laisse pas d'être fort curieuse à consulter.

En 1681, il permit à l'imprimerie Zapatta, de Turin, de publier un livre d'épigrammes portant le titre :

(B) *Taurinensis Miscellaneorum Epigrammatum,* un volume in-12.

En 1682, par magnificence royale, il fit imprimer le *Theatrum Statuum sabaudiæ Ducis,* 2 grands volumes, Amsterdam, par les frères Le Bleu.

Cet ouvrage, fruit d'une grande érudition, est remarquable par la précision, l'élégance et la pureté de langue avec lesquelles il est écrit, accrut encore la renommée de Gioffredo.

Etant décoré de la croix des SS. Maurice et Lazare, il résolut d'écrire l'histoire de cet ordre. Cet ouvrage est encore en manuscrit; on en trouve diverses copies dans quelques bibliothèques publiques et privées.

Ayant terminé l'éducation du duc Victor-Amédée et commençant à sentir le poids des années, il demanda de se retirer dans sa patrie. Il obtint sa retraite et fut nommé abbé de Sainte-Marie-des-Alpes, bénéfice ecclésiastique qu'il échangea avec l'abbé Provana, pour la commanderie de Saint-Pons, plus rapprochée du lieu de sa naissance.

Heureux de sa nouvelle position, il espérait y jouir tranquillement d'un repos acheté au prix de tant de fatigues et y terminer son travail de prédilection sur les Alpes-Maritimes, quand le sort en décida autrement.

Au commencement de mars 1691, le maréchal Catinat, avec une forte armée, envahit le comté de Nice, et s'empara successivement des châteaux de Villefranche, de Mont-Alban et de Saint-Hospice, et mit le siége devant la ville et le château de Nice.

Dans ces terribles circonstances, le conseil général de la ville, assisté des principaux personnages, de l'évêque, du sénat, de l'abbé de Saint-Pons, des chanoines, etc., se réunit pour délibérer dans l'église cathédrale de Sainte-Réparate. Ayant reconnu que la ville était incapable de soutenir un siége contre des troupes victorieuses et aguerries, décida, le 26 mars, à quatre heures de l'après-midi, d'envoyer en

députation auprès du maréchal Catinat Mgr l'abbé de Saint-Pons, avec quatre autres personnages, pour traiter des conditions d'une capitulation.

Quoique vieux, faible et souffrant, Gioffredo n'hésita pas à rendre ce service à ses concitoyens. Arrivé au quartier-général français, il se fit introduire auprès du maréchal, et parvint à en obtenir des conditions favorables.

La ville de Nice fut ainsi sauvée de l'imminent danger d'une destruction totale; Gioffredo s'en retourna dans sa petite campagne aux environs de la ville, où il se mit à écrire les événements du jour, qu'il fit imprimer sans nom la même année, sous le titre de :

(B) *Relazione delle cose occorse durante l'assedio e resa primieramente dei forti di Villafranca, Montalbano e sant' Ospizio, poi della Città e Castello di Nizza, nei mesi di marzo e d'aprile dell'anno 1691*, Nice, Romero, in-4° (1).

(1) Nous avons vu avec plaisir en 1854 cet opuscule réimprimé par les soins de notre ami M. le professeur Louis Cicchero, qui y a joint des notes et des documents précieux recueillis par notre ami et compatriote M. le notaire Eugène Emanuel, et que ce dernier lui a gracieusement communiqués. Il serait à désirer que l'autorité municipale prit l'initiativo de fairo rechercher, tant auprès des particuliers, que dans les bibliothèques publiques des Etats, tout ce qui a rapport à l'histoire de notre pays, et en faire prendre copie pour être déposées dans les archives de la ville. Chacun, j'en suis sûr, s'empresserait de concourir à cette œuvre patriotique, et moi, tout le premier, je serais heureux d'y prendro part, en donnant copie de divers documents que j'ai pu recueillir dans mes nombreuses recherches biographiques. Dans ce travail que j'ai entrepris je n'ai eu d'autre but que de satisfaire à un sentiment national, et jo dirai, avec M. lo baron de Bazancourt : « La « célébrité d'un compatriote est un des plus beaux souvenirs dont on puisse « se glorifier. »

Gioffredo dans sa solitude ne cessait de mettre tous ses soins à son travail historique DELLE ALPI MARITTIME, espérant le mener à bonne fin, mais sa destinée était accomplie et le 11 du mois de novembre 1692, il rendit le dernier soupir, à l'âge de 65 ans, emportant les regrets de ses amis, de la population entière et des gens de lettres.

La mort de l'abbé Gioffredo interrompit l'Histoire des Alpes-Maritimes à l'année 1652, son idée était de la porter jusqu'à la mort du duc Charles-Emmanuel II, en 1675. Ce manuscrit resta longtemps inédit avec sa COROGRAPHIE, mais, en 1839, la commission des monuments historiques de la patrie, reconnut les mérites d'un si docte et unique ouvrage, décida de le donner à l'impression, en le dédiant à Charles-Albert, qui ordonna qu'il fut publié avec toute la magnificence royale, sous la direction de l'illustre chevalier et bibliothécaire de l'université de Turin, Constant Gazzera. Celui-ci accepta ce rude travail, en homme consciencieux et qui connaît la valeur de documents aussi précieux. Il l'enrichit de notes très judicieuses, le soumit aux formes de l'orthographe moderne, et le publia sous le titre de :

(B) *Storia delle Alpi Marittime e Corografia. Monumenta historiæ patriæ edita jussu regis Caroli Alberti,* Turin, typographie royale, 1839.

L'abbé Gazzera, critique sévère de Gioffredo, lui reproche d'user trop souvent dans son style de gallicisme, de phrases triviales et communes, de manquer souvent de clarté,

d'étendre trop ses périodes et de chercher des antithèses et des métaphores. Reconnaissant toutefois son mérite, il ajoute que malgré ces défauts Gioffredo sut se tenir bien au-dessus des principaux écrivains de son siècle. Vernazza et Tiraboschi mettent l'abbé Gioffredo au rang des premiers historiens de l'Italie à cause de sa profonde érudition, de son esprit critique et de la sagesse de son style. Gioffredo écrivit aussi plusieurs ouvrages de religion, voici la note de ceux que nous avons recueilli :

1° Ecclesia inter Hæreses; — 2° Corso quaresimale; — 3° Panegirici; — 4° Orazioni funebri ed accademiche; — 5° Sermoni per l'avvento.

GIRAUDI Honoré, fils de Luc et de Monique Scuderi, naquit à Contes vers le milieu du XVIIme siècle.

En 1665, il exerçait à Nice la charge de notaire et il était secrétaire du premier président Barthélemy Dalmazzone, comte de Belvédère.

Il fut plus tard secrétaire du commissariat général de la guerre, et, en 1672, il fut nommé secrétaire de la ville de Nice.

C'est dans ce dernier emploi que Giraudi dressa l'acte de capitulation stipulé entre les députés de la commune et le général Catinat, le 26 mars 1691, pour la reddition de la ville.

Cet acte, par un trait de déférence du général ennemi envers l'abbé Gioffredo, qui était un des représentants du

peuple niçois, comme nous avons déjà dit sous ce nom, fut écrit au couvent de Cimiez par le notaire Giraudi, sous la dictée dudit abbé de Saint-Pons.

L'original de cet acte se trouve dans les archives de la ville, et il en existe plusieurs copies dans des bibliothèques particulières toutes authentiquées et paraphées Giraudi; c'est par erreur que Durante, dans son histoire de Nice, a porté Honoré Grimaldi. Gioffredo publia cet acte, avec la relation du conseil général, tenu à Sainte-Réparate, dans son ouvrage intitulé :

Relazione della resa, etc., etc., Nice, 1691, par Romero.

Giraudi a laissé plusieurs notes manuscrites sur les événements qui succédèrent à Nice vers la fin du XVII[e] et commencement du XVIII[e] siècle; ces documents ont été découvert il n'y a pas longtemps par notre ami M. le notaire Eugène Emanuel, amateur passionné des antiquités de la patrie, qui, après les avoir mis en ordre et enrichis de notes, les publia en appendice sur le journal le Nizzardo.

Ces documents, rédigés en forme de journal, sont écrits sans art et sans pureté de langue, mais ils donnent des renseignements très intéressants sur les personnes, sur les faits et sur les usages de Nice à cette époque.

GIUDICI Honoré (de), avocat célèbre, était assesseur de la ville de Nice, sa patrie, en 1630-31, époque à laquelle

notre pauvre ville fut ravagée par la peste; l'assesseur de Giudici se montra en ces terribles circonstances à la hauteur de ses fonctions. Sa conduite pleine de dévouement et d'abnégation, mérita d'être consignée dans un procès-verbal spécial du conseil de ville.

Il joignait à ses talents l'art de se faire bien aimer de ses concitoyens; affable et sans ambition, il ne voyait que le bien public.

Nommé consul de la ville, en 1639, aux applaudissements de la population tout entière, il exerça cette nouvelle fonction en même temps que celle d'assesseur à la satisfaction universelle, ce qui lui valut le beau titre de PÈRE DE LA VILLE.

Fameux jurisconsulte, il se fit surtout remarquer par l'*impegno* qu'il prit, en 1646, pour que le pays fut soulagé de la surcharge de vendre le sel au poids et non à la mesure, comme c'était l'habitude, et ce à raison d'un sol la livre.

Madame Royale, persuadée par les bonnes raisons que fit valoir de Giudici, fit justice à sa demande, et enleva cette surcharge, soit, disent les uns, pour ne pas aller contre les anciennes conventions passées entre la maison de Savoie et les citoyens niçois; soit, disent les autres, un peu aussi à cause d'un nouveau DON de 40,000 francs payés par toute la viguerie.

GIUDICE JEAN, prêtre et botaniste, né à Nice, était, en 1750, secrétaire de l'évêque de Nice Charles-François

Canton. Philobotanique très laborieux, infatigable dans ses recherches et ses courses, il parvint à réunir une immense collection de toutes les plantes du territoire et comté de Nice, dont il fit un herbier qu'il légua à son ami intime le docteur Allioni, professeur à l'Université de Turin. Celui-ci publia plus tard un ouvrage intitulé :

Stirpium præcipuarum littæris et agri Nicæensis enumeratio methodica cum elencho aliquot animalium ejusdem maris, Paris, 1757.

La plus grande partie des matériaux qui composent cet ouvrage avaient été rassemblés par Jean Giudice, et Allioni ne fit que les mettre en ordre, et ranger les plantes suivant la méthode de Ludwioz.

Ce livre n'est qu'un abrégé de la *Flore de Nice*.

Le médecin Vérani, notre compatriote, et philobotanique très habile, fournit aussi à l'Allioni les plantes marines et plusieurs autres choses appartenant à la zoologie de mer.

GIUGLARIS Louis, naquit à Nice et mourut à Messine, le 15 novembre 1653. Jésuite très éloquent, il écrivait avec une grande facilité; plein d'invention et d'adresse, et d'un esprit très ingénieux, il entra dans la compagnie de Jésus en 1622. Il fut professeur de réthorique pendant dix ans, et s'acquit une réputation très étendue.

Le duc de Savoie ayant besoin d'une personne habile à qui il put confier l'éducation du prince Charles-Emmanuel, fit choix du père Giuglaris, qu'on avait reconnu posséder

tous les talents nécessaires à une charge aussi délicate.

Il abandonna alors la chaire de réthorique pour se rendre à la Cour, où il sut, par ses talents et ses belles qualités, acquérir l'estime, l'amitié et la confiance de tous.

Quelque temps après être entré en fonctions auprès de son illustre élève, survint la mort du duc Victor-Amédée, et le père Giuglaris fut chargé d'organiser la cérémonie du service funèbre qu'on célébra avec une grande solennité à Turin, en 1638, et auquel assistèrent toutes les autorités civiles et militaires, tous les ordres des magistratures suprêmes, les gouverneurs ainsi que les représentants de toutes les principales villes. Le père Giuglaris fit imprimer la description de cette pompe funèbre, qui reçut l'approbation complète de la part des savants.

Il écrivit aussi beaucoup d'autres ouvrages en latin, italien et français, qu'il livra à l'impression. En voici la note :

(B) *Relazione del funerale fatto nel duomo di Torino, alla gloriosa memoria di Vittorio Amedeo duca di Savoja alli 18 dicembre 1637*, Turin, 1638, 1 vol. in-fol.; — *Panegirico in onore di monsignor Giovenale Ancina vescovo di Saluzzo,* Turin, 1638; — *Orazione sul miracolo del santissimo sacramento occorso in Torino nel 1453,* Turin, 1637; — *Orazione nel funerale della principessa di Masserano,* Turin, 1639; — *Elogia patrum utriusque Ecclesiæ*, imprimé à Turin en 1640, in-8°, à Gênes en 1641, par Guillaume Barbier, et à Lyon en 1645; — (B) *Christus Jesus hoc est Dei hominis elogia*, imprimé à Gênes en 1641, et à Lyon, par Ducrux, 1642,

1 vol. in-4°; — *La salva Guardia di Genova, orazione detta avanti il senato di quella repubblica nell' anniversario dell' incoronazione della Madonna delle Vigne,* imprimé à Gênes en 1641, par Ferrero, etc., in-4°; — (B) *Ludovici justi Galliæ regis vita et virtute, quadraginta elogiis explicata,* Lyon, par Barbier, 1644, 1 vol. in-4°; — *La Sublimità di St-Basso, martire e vescovo di Nizza,* imprimé à Turin, 1643; — *Indicium Agulfini solarij ex comitibus Moretæ, SS. Mauritii et Lazari Equitis,* Turin, 1645; — *Christus Deo et Homo.— Schola della verità aperta ai Principi, ossia precetti politici,* imprimé à Turin, 1650; — *Regiæ Celsitudinis Caroli-Emanuelis II, Sabaudiæ ducis, etc. C. incliti generis notitia,* imprimé à Monaco, en Bavière, 1650; — *Ariadna rhetorum,* imprimé à Turin, par Zapatta, 1651; — *Genethliaca Eucharistica panegirica dedicationes inscriptiones,* imprimé à Gênes, 1653.

Les ouvrages suivants furent imprimés après sa mort:

Quaresimale, imprimé à Milan, par Monza, 1665, in-4°; — (B) *Teatro dell' Eloquenza,* imprimé à Milan, par Monza, 1672, 1 vol. in-4°; — (B) *Avvento,* imprimé à Venise, par Buglione, 1672, 1 vol. in-4°; — (B) *L'Académie de la Vérité, ou les Véritables maximes de la politique et de la morale chrétienne,* imprimé à Lyon, chez la veuve Benoît, 1673, 1 vol. in-4°; — (B) *Quaresimale,* imprimé à Venise, par Prodocimo, 1685, 1 vol. in-4°; — (B) *Avvanzi pretiosi della sacra Eloquenza,* imprimé à Milan, par Agnelli, 1702, 1 vol. in-4°; — *La scuola della virtù, dedicata al duca Carlo-Emanuele.*

GIUGLARIS, père Théatin, professeur de théologie à Vérone, fut nommé, en 1778, professeur de mathématiques au collége royal de Nice, lieu de sa naissance.

Le père Giuglaris était un homme très zélé pour le bien public et excellent professeur.

Il composa plusieurs livres de science, et fit un traité de mathématiques à l'usage des écoles, qui fut très apprécié.

GIBALIN-GRIMALDI, né à Nice, servit à la cour de Guillaume Ier, comte d'Arles et de Provence, et se distingua par sa bravoure dans la seconde expédition contre le Fraxinet vers l'an 972.

Il était fils de Gibalin, originaire de Gênes, de l'illustre famille Grimaldi, qui vint en Provence lors de l'expédition du roi Hugues, et obtint en récompense de ses services une portion de la seigneurie d'Antibes.

Dès que la flotte de l'Empereur fut arrivée, Guillaume Boson parut de son côté devant le Fraxinet, à la tête de sa valeureuse armée. Les Sarrazins opposèrent une vigoureuse résistance; forcés dans leurs premiers retranchements ils crurent éviter leur ruine en se retirant sur le Mont-Maure, expédient qui leur avait réussi lors de l'expédition du roi Hugues.

On se battit de part et d'autre avec un horrible acharnement; à peine un rocher était-il occupé, qu'il fallait en gravir un autre, et franchir à découvert une suite de posi-

tions qui donnaient aux Sarrazins l'avantage de la défense, aussi fut-elle longue et opiniâtre. Impatient de tant de résistance, Gibalin-Grimaldi forma le projet hardi de tourner les retranchements des Maures et de gagner la crête des montagnes en gravissant les flancs du rocher du côté de la mer, quoique cet endroit fut jugé impraticable! Suivi de quelques braves qui partageaient son enthousiasme, il s'élance sur ces masses rocailleuses tenant d'une main son épée, et de l'autre l'enseigne du comte. Au milieu d'un nuage de traits il parvient enfin à la sommité du mont, où il plante l'étendard des Chrétiens.

A cette vue, les troupes impériales s'élancent sur les pas du jeune héros, renversent tous les obstacles, et chassent les Sarrazins de leur dernier repaire.

L'action héroïque de Gibalin-Grimaldi reçut une juste récompense; le comte Guillaume, lui attribuant particulièrement la victoire, fit élever sur le rivage de SEMBRACIE, que l'on nommait Gambraccio, autrement dit golfe de St-Tropez, une haute tour, à laquelle il donna le nom de GRIMAUD, pour perpétuer le souvenir de la défaite des Maures, il lui concéda en même temps, à titre de fief, toutes les terres comprises dans l'étendue du golfe. C'est à la suite de cette victoire que le golfe de Sembracie prit le nom de Grimaud.

Gibalin-Grimaldi fut placé en qualité de lieutenant du comte en Provence, et fut chargé de tenir en échec les Sarrazins au de-là du Var. Les habitants de Nice lui en-

voyèrent Inghilbert Miron et Bernard Lamberti en qualité de députés, pour le supplier de s'occuper de leur délivrance, offrant de marcher en masse contre les infidèles du PETIT FRAXINET, eux et les montagnards de la vallée du Var. Bien qu'il n'eût que peu de forces disponibles, Gibalin accepta sans hésiter la proposition de ses concitoyens. A son approche la ville de Nice se leva tout entière, celle de Sospel envoya des renforts considérables, les seigneurs d'Aspremont, d'Ascros, de Levens, de Gilette, de Bueil et du Puget-Théniers armèrent leurs nombreux vassaux, et l'exemple gagnant de proche en proche, bientôt ce chef courageux eut à sa disposition une nouvelle armée, animée comme lui de cette noble confiance qui donne l'espoir de la victoire.

Gibalin vint camper sur les hauteurs du MONT-BORON, et de là s'avança sur le PORT-OLIVE, repoussant devant lui tout ce qui voulait s'opposer à sa marche. Les Sarrazins craignant d'être enveloppés, abandonnèrent successivement les FRAXINETS de Castillon et de la Turbie, pour renforcer la forteresse de Saint-Hospice. Forcés dans ce dernier asile, ils chargèrent sur leurs vaisseaux ce qu'ils avaient de plus précieux, et libérèrent enfin les rivages de Nice de leur odieuse présence.

Les habitants célébrèrent cette heureuse délivrance par des fêtes publiques. Gibalin-Grimaldi, proclamé libérateur de la patrie, reçut les témoignages touchants de la grati-

tude de ses concitoyens, et joignit la couronne civique aux nobles lauriers de la victoire.

Il employa les nombreux prisonniers qu'il avait fait dans cette double expédition à des travaux d'utilité publique, et particulièrement à réparer les murailles de la ville et à cultiver les terres en friche.

GRIMALDI Barnabò, baron de Beuil, comté de Nice, était fils cadet de Andaron Grimaldi, noble Génois du parti des Guelfes, qui furent chassés de Gênes par la faction Gibeline des Spinola, et qui vinrent d'abord se réfugier à Monaco, et plus tard s'établirent à Nice, et de Astruge, fille unique de Guillaume Rostaing, baron de Beuil, qui fut égorgé en 1315 par ses vassaux, à cause de ses tyrannies et de ses débauches. Les familles des Grimaldi et des Beuil, ainsi fusionnées, virent briller, pendant plus de trois siècles, leur nom au premier rang, et parvinrent à un degré d'illustration princière.

La famille Grimaldi de Beuil nous donne une série de personnages illustres, soit par les services qu'ils ont rendus, les immenses donations dont on les a comblés, les charges importantes qui leur furent confiées, et les drames sanglants qui appelèrent sur eux, de terribles condamnations.

Ils furent de grands et puissants seigneurs, souvent en lutte contre leur souverain, de ces illustrations qui s'en allaient grandissant de siècle en siècle et qui devaient

amener inévitablement, tôt ou tard, un sentiment de méfiance d'une part, de rivalité et d'orgueil de l'autre.

Si c'est par le drame sanglant de Rostaing que commence la Biographie de cette branche seigneuriale, c'est par un autre, plus triste et plus lugubre encore, que cette même famille vint, pour ainsi dire, s'éteindre sous la main du bourreau.

Il y a des noms dont l'histoire conserve à regret le souvenir; mais si elle appelle l'amour et le respect sur les uns, toujours équitable, elle doit livrer les autres à la haine et au mépris de la postérité.

Barnabò Grimaldi, baron de Beuil était un homme violent et sanguinaire, qui par ses exigences s'était rendu odieux à ses propres vassaux, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à les tourmenter, et d'user en même temps de mauvais procédés à l'égard des seigneurs ses voisins.

Pour bien faire connaître le caractère atroce d'un tel homme, la barbarie qui régnait au XIVe siècle, et en même temps la manière dont ces seigneurs jouissaient de l'impunité de leurs crimes, même les plus horribles, il suffira de mettre sous les yeux des lecteurs le fait suivant:

François Caïs, chevalier et docteur niçois, en 1340 fit acquisition du fief de Rora, auquel visaient les seigneurs de Beuil pour agrandir les confins de leurs propres domaines; ce fait suffit à Barnabò Grimaldi pour exercer contre lui mille vexations.

Une telle conduite irrita tellement Bertrand fils du susdit François Caïs, qu'il résolut de venger les offenses faites à son père. A cet effet, rencontrant un jour le seigneur Grimaldi, il l'assaillit, et dans la lutte le blessa grièvement d'un coup de poignard. A la suite de cette affaire Bertrand, craignant la puissance de son ennemi, se retira dans son château de Rora.

Barnabò furieux d'un pareil attentat, réunit plusieurs de ses parents et amis non-seulement de Beuil et de Guillaume, mais aussi de Rora, ou les Caïs ne manquaient pas d'ennemis; assiégea le château, en peu de jours s'en rendit maître et le livra au pillage.

Le malheureux Bertrand étant tombé en son pouvoir, il le garda longtemps prisonnier, puis après lui avoir fait endurer les plus cruelles tortures, il lui fit couper en sa présence la main droite, et crever les yeux, le faisant ainsi mourir au milieu d'horribles douleurs.

Pour cet horrible crime, comme pour tant d'autres, qu'il avait déjà commis, Barnabò n'eut pas grande difficulté à obtenir son pardon du sénéchal de Provence, qui le lui accorda par acte du 22 juillet 1353, après avoir assujéti les vassaux de Beuil, au payement de deux mille florins d'or à la chambre royale.

Le roi Ludovic lui même par lettres du même jour, déclarait l'aîné Guillaume et Barnabò des Grimaldi légitimement investis de la seigneurie de Beuil, défendant à tous

ses officiers et magistrats de les inquiéter pour un tel fait.

Barnabò, pour se mettre en sûreté contre ses ennemis, qui augmentaient de jour en jour, voulait fortifier Beuil, mais les habitants en vertu d'un ancien privilège s'y opposèrent vivement; il sut néanmoins les faire désister de toute opposition en obtenant de la reine Jeanne des lettres patentes datées de Naples du mois de mai 1365, qui lui concédaient la faculté de fortifier le château de Beuil selon son bon plaisir.

Barnabò, bourrelé de remords et tourmenté sans cesse par le souvenir de ses cruautés envers Bertrand Caïs, voulut en quelque sorte, à son lit de mort, décharger sa conscience d'un pareil poids. Il fit son testamment au Puget le 18 avril 1368, et légua aux héritiers de Caïs la somme de trois cents florins d'or, protestant contre son mauvais génie.

GRIMALDI Jean, baron de Beuil, fils aîné du susdit Barnabò, sénéchal et lieutenant du Roi Ladislas, se trouvant pressé d'un côté par Georges de Marle qui avait passé le Var à la tête d'un corps de troupes, et assiégé en même temps par les Angevins, qui menaçaient de se rendre maîtres de la ville de Nice, envoya son frère Ludovic à Gaëte en qualité de député, avec deux autres de ses concitoyens, André Badat et Giraud de Roccamaura, pour demander un prompt secours au roi Ladislas, et à la reine Marguerite. Mais ces souverains se trouvaient eux-mêmes extrêmement

embarrassés par la guerre de Hongrie, par la révolte des napolitains et le manque d'argent.

Pour toute réponse, ces ambassadeurs reçurent une déclaration en date du 30 mars 1388, qui annonçait aux FIDÈLES HABITANS DE NICE leurs regrets de ne pouvoir les assister; mais, comme il n'était pas juste de les rendre victimes de leur noble dévouement, ils les autorisaient à choisir pour leurs défenseurs tel prince qui leur inspirerait le plus de confiance, pourvu qu'il n'appartint pas à la maison d'Anjou; donnant faculté au baron de Beuil d'engager, mais non d'aliéner, trois ou quatre châteaux ou terres pour la paye des soldats et pour les frais de guerre en cas de besoin.

Dès que cette réponse parvint à Nice, on assembla le conseil de ville, on discuta beaucoup; les opinions, d'abord partagées, se réunirent à l'avis de Jean Grimaldi, qui avait proposé le comte de Savoie Amédée VII, surnommé le comte Rouge.

Jean Grimaldi jugea convenable d'envoyer tout de suite en Savoie son frère Ludovic, pour conférer avec le duc Amédée VII, lui donnant faculté pleine et entière de conclure tout ce qu'il aurait jugé convenable.

En attendant, il parcourut les terres du comté qui étaient le plus en péril d'être assaillies par les Angevins, et leur donna les ordres nécessaires pour la défense.

Ludovic, à peine arrivé à Chambéry, sut si bien mener les conditions préliminaires, qu'il convint d'un acte de donation,

stipulé le 6 d'août 1388, et qui fut avant la fin du mois ratifié, signé et paraphé par tous.

Jean Grimaldi de Beuil était alors un des premiers seigneurs des Alpes-Maritimes, puissant par ses alliances et par le nombre de ses vassaux.

Il exerça sans doute une grande influence dans la décision de cette affaire importante, qui changea les destinées de la ville de Nice; mais il agit en cette circonstance en homme d'Etat, sans se livrer à de basses intrigues, sans en faire l'objet d'une spéculation particulière; et, si le comte de Savoie lui fit don de divers châteaux en Provence et l'investit de la seigneurie de Rochefort en Savoie, lui conservant la dignité de sénéchal et de son lieutenant en Provence, ce ne fut que par simple générosité. Par diplôme, du 8 octobre de la même année, il fut également nommé gouverneur général du Comté.

En 1394, jouissant d'un peu de paix par suite de la trève conclue entre les Savoyards et les Angevins, le sénéchal Jean Grimaldi convoqua à Nice les trois états de la province pour pourvoir aux affaires publiques. Emporté par son ardeur belliqueuse et prévoyant qu'il ne pourrait se résoudre à l'oisiveté d'une longue trève, il profita de quelque secrète intelligence qu'il avait à Monaco, assaillit, avec l'aide de son frère Ludovic, la forteresse de cette ville, et s'en rendit maître, avant que les Génois n'eussent eu le temps de venir la défendre.

Un an plus tard, les deux frères, Jean et Ludovic, ayant laissé un certain Pierre Grimaldi pour gouverner en leur nom la ville de Monaco, réunirent bon nombre de gens armés et tentèrent de se rendre maîtres de Vintimille. Mais, dans cette affaire, ils eurent le dessous, furent faits tous les deux prisonniers et conduits au château de la Pietra.

Sur ces entrefaites, Jean de Beuil, ouvertement brouillé avec Oddon de Villars gouverneur militaire du comté de Nice, croyait son orgueil offensé de dépendre, quoique indirectement, d'un gentilhomme étranger qu'il estimait son inférieur en naissance. Aussi saisissait-il les moindres occasions pour humilier le gouverneur. Il disait ouvertement que jamais il ne reconnaîtrait son autorité, et se plaignait qu'on eût mal récompensé ses services. Le crédit dont jouissait Oddon de Villars l'emporta sur les doléances de Grimaldi.

Furieux de ne pouvoir renverser un rival odieux, le baron de Beuil se livra à un aveugle ressentiment: il ouvrit l'oreille aux propositions favorables que lui fit Louis d'Anjou et courut aux armes, moins dans l'espoir d'agrandir ses domaines que pour satisfaire sa vengeance.

Il se mit alors à parcourir les vallées du Var, força divers châteaux, livra aux flammes des villages, et s'abandonna à toutes les cruautés d'une haine barbare.

Le duc de Savoie fut obligé d'envoyer bon nombre de cavaliers et fantassins pour défendre ces divers pays. Oddon

de Villars, se prévalant de l'autorité qu'il exerçait sur Amédée VIII encore mineur, se fit nommer (1396) gouverneur de Nice et Sénéchal de Provence en lieu et place de Jean Grimaldi, baron de Beuil, déclaré déchu de cette charge.

Alors le baron de Beuil ne pouvant plus se contenir, ordonna impérieusement aux consuls de Nice de chasser Oddon de Villars et de recevoir Ludovic Grimaldi à sa place, avec menace, en cas de refus, de les traiter en ennemis. Il paraît qu'il s'était ménagé quelque intelligence dans la ville et qu'il s'attendait à une émeute populaire. Il se trompa, car la fermeté des magistrats en imposa à ses partisans : personne n'osa se prononcer en sa faveur.

En janvier 1398, Jean et Ludovic Grimaldi, par l'entremise de Jean Fabri, leur procureur, présentèrent au comte de Savoie une protestation en 25 chapitres, exposant les motifs qui leur donnaient droit à la protection et à la reconnaissance d'Amédée VIII, et représentaient leurs griefs contre Oddon de Villars, tant pour la manière dont il avait traité certains membres de leur famille que pour quelques actes arbitraires commis sur leurs fiefs.

Les Grimaldi ne furent pas écoutés. Leur ressentiment s'en accrut et ils recommencèrent de nouveau les hostilités, qui furent pourtant suspendues par une trève conclue le 10 juillet 1399, mais qui ne cessèrent en définitive qu'en 1400, lorsque Jean mit bas les armes et renouvela l'hommage de fidélité à Amédée VIII, moyennant la confir-

mation des droits, honneurs et prérogatives inhérents à sa famille, et la concession de quelques indemnités. Oddon de Villars fut rappelé en Piémont, en qualité de lieutenant-général.

L'accord conclu au château de Chambéry le 17 janvier 1400 par Ludovic, en son nom et en celui de son frère Jean, rétablit solidement la paix entre les seigneurs de Beuil et le comte Amédée VIII, qui les prit en grande considération, et, en 1415, voulut même que Jean Grimaldi fit partie de sa cour.

Grimaldi y apparut en diverses circonstances solennelles, entr'autres à l'époque du mariage de la princesse Marguerite de Savoie (1432) avec Ludovic III d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile et comte de Provence.

Jean Grimaldi fut un des seigneurs qui allèrent accompagner cette princesse, laquelle s'embarqua au port de Villefranche, sur les galères napolitaines, pour aller rejoindre son époux qui se trouvait à Naples.

GRIMALDI Ludovic, de Beuil, chevalier et seigneur de la vallée de Massoins et du Puget de Tinée, frère cadet du précédent, était un homme très habile en diplomatie, comme on a pu s'en convaincre précédemment par les traités conclus par lui entre les cours de Naples et de Savoie. En reconnaissance de ses services, le comte Amédée, dit le Rouge, lui conféra, par lettres patentes datées de Ripaille

le 21 août 1391, divers fiefs enlevés aux seigneurs du parti d'Anjou.

Le comte Amédée VIII l'envoya, en qualité d'ambassadeur, au concile général de l'Eglise, réuni en 1415 à Constance. Ce Concile concentrait l'attention du monde chrétien, car il s'agissait de mettre un terme au malheureux schisme qui divisait l'Eglise.

Le comte Amédée avait fait choix de Ludovic de Beuil, dont il connaissait toute l'habileté en fait de négociations, afin d'avoir un digne représentant à l'entrevue qui devait avoir lieu à Nice ou au port de Villefranche, entre l'Empereur Sigismond, Ferdinand, roi d'Aragon et Pierre Luna, c'est-à-dire, le pape Benoît XIII.

Dans ce concile, Ludovic Grimaldi sut si bien s'attirer les sympathies des cardinaux et des prélats influents, que pendant toute la durée de cette réunion, on s'en remit généralement à lui pour concilier les intérêts divergents.

Ludovic Grimaldi mourut à Nice en 1435. N'ayant aucun enfant mâle, la vallée de Massoins et tous les autres fiefs lui appartenant passèrent à son frère aîné Jean.

La famille Caïs gardait toujours rancune contre les Grimaldi, saisissant toutes les occasions qui se présentaient pour les mortifier. Lors de la mort de Ludovic, fils cadet de Barnabò Grimaldi, au moment où ses parents célébraient les funérailles dans l'église des Dominicains, un autre François Caïs, pour se venger des offenses faites à sa famille,

entra soudainement dans l'église, suivi de quelques étourdis; jetant le trouble dans l'assemblée et sans respect pour ce lieu sacré, il renversa le cercueil, emporta les oblations, injuria et frappa les assistants et même les religieux.

Cet événement ralluma entre les deux familles une haine implacable, qui amena dans le pays des troubles et la guerre civile.

GRIMALDI Georges, baron de Benil, était fils aîné de Jacques, seigneur de la vallée de Massoins, chambellan et conseiller du duc Ludovic, gouverneur de la ville de Nice en 1462, qui prêtait hommage de fidélité à la duchesse Violante, mère du duc Philibert, pour sa baronnie le 19 juillet 1473, et lequel mourut le 14 mai 1490 presque centenaire. Georges, son fils, peu satisfait de n'occuper que le premier rang parmi les gentilshommes du pays, prêta l'oreille aux propositions des agents de la France pour agrandir ses domaines et osa trahir ses serments. Il forma le projet de surprendre la ville de Nice, de chasser les troupes savoyardes et d'en proclamer la réunion à la Provence à condition qu'il obtiendrait pour sa part la souveraineté de plusieurs villages du haut comté, afin de les annexer aux fiefs de sa famille. La conspiration fut découverte au moment où elle devait éclater.

Claude de la Pallud, gouverneur du comté de Nice, somma le baron de Beuil et Jean Grimaldi, seigneur de

Levens, son complice, d'aller personnellement à la cour de Savoie rendre compte de leur conduite. Ceux-ci répondirent avec hauteur qu'ils n'avaient aucun ordre à recevoir de lui et levèrent aussitôt l'étendard de la révolte.

Le baron Georges s'enferma dans le château de Beuil avec ses plus dévoués partisans, et le seigneur de Levens passa en Provence pour solliciter le secours qu'on lui avait promis; mais le sénéchal de Provence lui déclara qu'il ne pouvait lui en accorder.

Tandis que le baron de Beuil déplorait son imprudence, Antoine de Salvatoris, sénateur de Turin et conseiller ducal, arrivait à Nice, le 14 novembre 1507, avec mission d'instruire le procès contre les rebelles. Il ne resta plus à Grimaldi que l'espoir qu'il puisait dans le sentiment de son propre courage.

Le château de Beuil, situé dans une position escarpée et entouré de bonnes fortifications pouvait opposer une longue résistance, mais une catastrophe imprévue devança la vengeance des lois : Georges Grimaldi, baron de Beuil, mourut assassiné dans son château le 5 janvier 1508 : son valet de chambre, Esprit Testoris, lui coupa la gorge en le rasant.

La mort de Georges fit tomber toute procédure à son égard, et comme il ne laissait pas d'enfants, son frère Honoré Grimaldi, demeuré fidèle à son roi, recueillit toute sa succession.

GRIMALDI Honoré, baron de Beuil, frère cadet du précédent, seigneur du Cros, était chambellan du duc de Savoie Charles Ier. Homme hardi et de grande valeur, il se couvrit de gloire au siége de Marazzane, en combattant à la tête de 3,000 Niçois.

Cette place résistait depuis longtemps aux efforts de l'armée savoyarde, et le marquis de Saluces, derrière ses fortes murailles, semblait défier le courage des assiégeants. Honoré de Beuil, à peine arrivé avec son corps de volontaires, propose de monter à l'assaut. Il s'élance sur les échelles, parvient au haut des murailles l'épée à la main, et force enfin l'orgueilleux marquis à mettre bas les armes. En récompense de cet exploit, le duc de Savoie accorda à Honoré Grimaldi, baron de Beuil, le fief de Marazzane, par lettres patentes datées de Carignan le 23 août 1487.

En 1494, il était premier consul de la ville de Nice, et, le 26 janvier de l'année suivante, il fut nommé châtelain de Belvédère par la duchesse Blanche de Savoie.

Il figura parmi les ambassadeurs envoyés en 1503 par le duc Philibert de Savoie, pour conclure son mariage avec Marguerite d'Autriche, qui le prit en grande considération et le nomma son majordome.

Quelques années plus tard, le duc de Savoie le nomma son chambellan et son conseiller, et l'envoya en ambassade auprès du roi de France, François Ier. Il sut si bien remplir cette honorable charge qu'à son retour le duc de Savoie,

pour lui en témoigner toute sa satisfaction, l'honora du grand collier de l'ordre Suprême de Savoie.

Honoré Grimaldi, baron de Beuil, vécut presque un siècle et mourut en 1537. Il fut enseveli dans l'église de la paroisse de Villars.

GRIMALDI Antoinette, fille d'Ugon, des seigneurs de Châteauneuf de Nice, mariée en 1480 avec le noble seigneur Antoine Alberti de Sospel, fut une femme d'un grand mérite. Bonne mère de famille, elle s'occupait non-seulement de bien élever ses enfants dans la crainte de Dieu et de son saint amour, mais elle cultivait aussi la bonne littérature.

La vivacité de son esprit, la noblesse de son âme, rehaussait encore ses belles qualités.

Son talent, un des plus beaux de son siècle, la fait placer au rang des femmes illustres de l'Italie.

GRIMALDI René, de Beuil, seigneur de Massoins, fils aîné d'Honoré Grimaldi, concerta, en 1526, avec son frère Jean-Baptiste, seigneur du Cros, de nouvelles perfidies contre le comte de Savoie.

Un gentilhomme nommé Desferres l'accusa hautement à la cour de Savoie d'avoir des intelligences secrètes avec la France pour lui livrer le château de Nice et s'emparer de celui de Gilette. René Grimaldi, homme impérieux et

d'un naturel violent, furieux d'être démasqué et feignant d'être indigné d'une accusation qu'il qualifiait de calomnie, s'unit à son frère Jean-Baptiste et attaqua Desferres en diffamation par-devant Claude Belletruche, gouverneur de Nice. Non contents de cette perfidie, ils se jetèrent à main armée sur les terres de ce gentilhomme, y commirent d'horribles dévastations, incendièrent le pays de Levens et de la Roquette et mirent le siége devant le château de Gilette (1527), où Desferres s'était enfermé. Connaissant le sort qui l'attendait s'il tombait entre leurs mains, il prit le parti de s'évader, déguisé en mendiant.

Le gouverneur de Nice vint lui-même constater ces actes de félonie et en dressa procès-verbal.

Le duc de Savoie, intéressé à mettre fin à ces troubles qui pouvaient avoir des conséquences funestes pour le comté de Nice, fit marcher des troupes sous les ordres du gouverneur Louis de Malingre. Après deux mois de siège, le château ayant été repris, René et Jean-Baptiste prirent la fuite pour se soustraire à la procédure criminelle, dirigée contre eux.

Le premier se réfugia à Paris, à la cour de François Ier. Mais, condamné par contumace à être pendu en effigie comme principal auteur de cette révolte et déclaré coupable de haute trahison, ses biens furent confisqués au profit du domaine ducal.

Le baron Honoré de Beuil, étranger aux intrigues de

ses enfants, avait employé ses exhortations et ses menaces pour les faire rentrer dans le devoir; mais n'ayant pu y parvenir, il eut recours à la clémence du duc de Savoie pour les retirer du mauvais pas où ils s'étaient témérairement engagés. Le souvenir de ses services, ses larmes et l'intérêt qu'inspiraient ses cheveux blancs, parvinrent à émouvoir le duc, qui consentit, par acte du 6 décembre 1529, à leur rendre ses bonnes grâces et à leur pardonner. René et Jean-Baptiste Grimaldi, seigneurs de Beuil, étaient les plus puissants vassaux du duc en Provence; ils jouissaient d'une grande popularité, et par conséquent pouvaient devenir entre des mains ennemies des instruments de troubles et d'intrigues. Ces motifs avaient sans doute pesé dans la décision du duc de Savoie; mais ces hommes dont la vie n'était en quelque sorte qu'une agitation continuelle, ne pouvaient rester tranquilles et faire trève à leur ambition. René avait acheté d'Erasme Galléan Doria le château d'Entrevaux, situé sur les confins des terres du roi de France et celles du duc de Savoie. A peine l'eut-il en sa possession qu'il entreprit de le faire fortifier. Cet acte déplut au roi de France, qui prétendait à la restitution du château, et réveilla les soupçons du duc de Savoie, qui n'avait pas été consulté.

Des ennemis des Grimaldi, exagérant le mécontentement du duc, cherchaient à tirer parti de cette circonstance en essayant d'ébranler leur fidélité; mais n'ayant pu y réussir

ils résolurent de s'en défaire d'une manière violente : le sieur de Griguan gagna à prix d'argent le valet de chambre de René, certain Fiorenzo de Garet, et le fit égorger dans son lit.

Son frère Jean-Baptiste, craignant à son tour pour sa vie et voyant qu'il ne pouvait guère compter sur l'appui du duc de Savoie, commença à prêter l'oreille aux propositions de la France, et promit de soulever en sa faveur non seulement les populations de la baronie de Beuil, mais encore plusieurs autres dépendant du comté de Nice.

L'assassin de René, au moment de subir le dernier supplice, au Villars, déclara la vérité en présence de toute la population; il accusa M. de Grignan de l'avoir séduit et de lui avoir promis l'impunité.

Jean-Baptiste à cette révélation ne fit plus un secret de ses intrigues, et se mit ouvertement à faire la guerre au duc de Savoie.

En effet, au mois d'août 1543, il se mit à parcourir à la tête de gens armés les terres du comté de Nice, excitant les habitants à la révolte, se rendant maître de vive force de divers châteaux au nom du roi de France.

Jean-Baptiste Grimaldi de Beuil mourut en combattant contre son souverain légitime, en 1544, à la fameuse bataille de Ceresole.

GRIMALDI Honoré, que nous nommerons II, fils aîné de

René, lui succéda en la baronie de Beuil, prêtant hommage de fidélité au duc Charles de Savoie en 1543, reçut l'investiture le 18 du mois de mai de la même année au couvent de Saint-François, à Nice.

Honoré II, bien loin de suivre l'exemple de son oncle Jean-Baptiste, ci-avant nommé, fut toujours tout dévoué à la maison de Savoie.

En 1554, le duc Charles de Savoie, étant mort, Honoré II se rendit de suite en Flandre pour prêter serment de fidélité au nouveau duc, Emmanuel-Philibert, qui, quatre ans après, le nomma gouverneur de la ville et du comté de Nice.

En 1561, il fut créé colonel et commandant-général des armées, et, en 1572, sut, par sa prudence et sa fermeté d'âme, maintenir la tranquillité parmi les habitants de la ville de Nice, bien que le feu de la guerre civile dévorât la Provence et les plus belles contrées de la France.

En l'année 1576, il fut nommé chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciate.

En 1581, à peine le duc Charles-Emmanuel fut-il monté sur le trône, qu'il confirma Grimaldi de Beuil comme son lieutenant-général de la ville et du comté de Nice, et érigea en sa faveur la baronnie de Beuil en comté et la vallée de Massoins, qu'il tenait avec titre seigneurial, en baronnie.

Les fiefs que possédait son oncle et qui avaient été confisqués lors de sa révolte contre la maison de Savoie lui

furent restitués, ainsi qu'à son fils Annibal, par voie de transaction et par acte du 3 mars 1589.

Honoré Grimaldi, comte de Beuil, mourut le 29 avril 1591, à l'âge de 68 ans, laissant un fils nommé Annibal, dont nous verrons plus tard la biographie.

GRIMALDI Jacques, de Beuil, frère puîné du précédent, chevalier de Malte et commandeur de Nice, se distingua par sa grande valeur. Il combattit sous la bannière du duc de Savoie et sous le commandement de l'amiral André Provana ; il se fit surtout remarquer à la bataille navale contre les Turcs, qui assiégeaient l'île de Malte en l'année 1565.

GRIMALDI Ludovic, de Beuil, frère cadet des précédents, protonotaire apostolique, comte palatin, chevalier AUREATO et prieur des églises paroissiales de Saint-Véran d'Utelle, de Saint-Antoine de Levens, de Saint-Jean-Baptiste de Villars, et abbé de Saint-Pons, fut élevé, sous le vénérable pontife Pie IV, par bulle du 13 mars 1560, à l'évêché de Vence, vacant par la translation de Jean-Baptiste de Simiane à celui d'Apt.

En 1590, le pape Sixte V l'investit de l'abbaye de Saint-Pons, l'autorisant à garder en même temps la prépositure de Saint-Jean d'Avigliana.

Le roi de France l'envoya, en 1561, en qualité de son légat au colloque de Poissy et ensuite au concile de Trente.

En 1594, il fut envoyé par le duc de Savoie pour traiter d'un armistice avec le duc d'Epernon.

Il fut décoré, en 1586, du titre de grand prieur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare et de grand aumônier du duc de Savoie, et fut créé, en 1602, chancelier de l'ordre suprême de l'Annonciade.

L'évêque Grimaldi de Beuil mourut à Nice en février 1607, et fut enseveli à l'église abbatiale de Saint-Pons.

GRIMALDI Annibal, comte de Beuil, fils unique d'Honoré II, s'empressa, aussitôt après la mort de son père, de prêter serment de fidélité au duc de Savoie, qui le nomma gouverneur de la ville et du comté de Nice, le 22 décembre 1591, en lieu et place de son père. En ces temps l'abjuration de Henri IV ramena tous les partis aux véritables intérêts de la France.

Le duc de Guise arriva en Provence avec une puissante armée, et dès lors l'étendard fleurdelisé flotta victorieux jusqu'aux bords du Var.

Les Français devenus plus forts attaquèrent à leur tour le comté de Nice. Le comte de Beuil, nommé au gouvernement de ce comté, se trouva en mesure de les repousser, et, après s'être battu vaillamment sur divers points, il conclut une trêve de six mois avec le duc de Guise, moyennant une somme de 8,700 écus, que le comte de Beuil s'obligea à payer lui-même.

En 1599, Annibal Grimaldi, comte de Beuil, accompagna Charles-Emmanuel le Grand dans le voyage qu'il fit à Paris, où il séjourna trois mois pour négocier un arrangement définitif avec Henri IV. Ce monarque, qui ne voyait pas de trop bon œil le duc de Savoie, lui demanda impérieusement l'évacuation du marquisat de Saluces. Charles-Emmanuel refusa une si dure condition, et il s'en suivit une nouvelle rupture.

Henri IV fit en cette circonstance un très grand et très honorable accueil au comte de Beuil, ce qui fut remarqué spécialement de Charles-Emmanuel, dont la jalousie et le soupçon commençaient à prendre de profondes racines. Les hostilités recommencèrent à la fin du mois de septembre de l'année 1600. Le duc de Guise passa le Var dans la journée du 28 à la tête de 12,000 hommes sans éprouver aucune résistance. Il investit aussitôt la ville de Nice de tous les côtés et fit sommer le comte de Beuil de rendre la place, avec menace, en cas de refus, de n'épargner ni la garnison ni les habitants. Annibal Grimaldi lui répondit qu'il l'attendait sur les remparts.

Piqué de ce ton d'assurance, le duc de Guise ordonna l'assaut. Le dimanche 2 octobre, jour de la fête de la vierge du Rosaire, les Français s'avancèrent sur les remparts de la ville, du côté de la porte marine, et dressèrent leurs échelles, malgré un feu terrible qui portait le ravage et la mort dans leurs rangs. Animés par la voix du duc, qui

marchait intrépidement à leur tête, ils franchirent le fossé et parvinrent jusque dans l'intérieur des palissades de la porte. Là s'établit un combat des plus opiniâtres, pendant lequel une foule de braves gentilshommes, serrés autour du comte de Beuil, firent des prodiges de valeur et repoussèrent tous les efforts des assiégeants.

C'est en vain que le duc de Guise s'expose à tous les périls pour ranimer le courage de ses soldats. Vivement pressé de tous côtés, il est entraîné par les fuyards, laissant son épée sur le terrain; il faillit même être fait prisonnier par le brave Jean Caravaschino, fils du premier consul de la ville, qui lui abattit le chapeau d'un coup de SPONTON.

La garnison, profitant du désordre qui s'était mis dans l'armée française, fit une vigoureuse sortie et repoussa l'ennemi jusqu'au delà du Pallion. Deux jours après, le duc de Guise repassa le Var, abandonnant une partie de ses bagages.

L'an d'après, le duc de Savoie, pour donner une preuve de sa reconnaissance au comte Annibal de Beuil, pour les services rendus pendant cette guerre, le nomma (1602) chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade. Il était déjà chevalier de justice des Saints Maurice et Lazare, par lettres patentes du 23 mars 1573, et, de plus, général des galères.

Jusqu'à cette époque, Annibal Grimaldi, comte de Beuil, se maintint dans les bonnes grâces du duc Charles-Emma-

nuel Ier de Savoie; mais il n'en fut pas de même par la suite, ainsi que nous le verrons plus tard. Le comte de Beuil avait, dans le sang et dans l'attitude, cet orgueil des seigneurs du moyen-âge. Possesseur d'immenses richesses et de nombreux domaines, hérissé de tous côtés de forteresses crénelées, il supportait impatiemment tout ce qui venait lui rappeler qu'il relevait du duc de Savoie, et rêvait pour lui-même et pour ses descendants une suzeraineté indépendante. Ainsi, il disait ou laissait dire à ceux de son entourage, qu'il ne reconnaissait au-dessus de lui que Dieu et l'Empereur.

Il portait pour devise ces mots :

IO SON CONTE DI BOGLIO,

CHE FACCIO QUEL CHE VOGLIO.

Vers l'automne de l'année 1613, il se passa à Nice un fait de peu d'importance en lui-même, mais qui fut, en quelque sorte, le prélude de bien plus graves désordres.

Il y avait à Nice un certain Jean Ricordi de Peille, secrétaire de la préfecture, qui, exerçant l'emploi de commissaire-général, usait de sa position pour tyranniser à son bon plaisir les habitants de la ville.

Le peuple, furieux, se réunit en grande foule et se porta à sa demeure, qui était tout près du puits de la rue Pairolière, au-dessous de Saint-Augustin. On fit sous ses fenêtres un grand charivari et on lui adressa mille insultes. On finit par enfoncer la porte et monter chez lui; mais il eut le

bonheur de fuir par les toits, car, dans sa fureur, le peuple ne lui eut pas fait grâce de la vie.

Tous ces troubles avaient lieu sous les yeux du comte de Beuil, qui était gouverneur de la ville, et qui cependant ne fit rien pour les arrêter.

Le duc de Savoie, instruit de ces faits, ne put faire autrement que de croire à la complicité du comte de Beuil avec les perturbateurs, d'autant plus que celui-ci osa demander leur grâce, qui fut refusée; et, si en janvier de l'année suivante il leur pardonna, ce ne fut que pour adhérer aux prières du Conseil de Ville.

Annibal de Beuil avait un fils appelé André, baron de la vallée de Massoins, plus connu sous le nom de baron de Laval. C'était un jeune homme de dix-sept ans, vif, audacieux, imprudent et fort lancé dans les aventures de tous genres.

Un jour qu'il se trouvait à une table de jeu avec un autre gentilhomme, il se querella. Il fit sonner haut son nom, sa position et la grande fortune de son père; le gentilhomme lui répondit tranquillement qu'il ne fallait pas crier si fort, car, il n'en était pas moins que tout autre, le sujet d'un prince qui ne permettait ni injustice ni oppression. Le jeune baron, échauffé par le jeu, s'écria qu'il n'était le sujet ni le vassal de personne, que sa famille ne relevait que de Dieu et de son épée, sous le bon vouloir de l'Empereur.

Cette scène fit grand bruit: le duc de Savoie ne tarda pas

à en être instruit. La mauvaise impression qu'il ressentait contre le comte de Beuil s'augmentait chaque jour par de continuels rapports de la part de ses ennemis. On persuada au duc qu'il entretenait une correspondance avec le roi d'Espagne, et un projet d'alliance dans le but de livrer à ce souverain la ville et le comté. Ces propos éveillèrent à tel point la méfiance de Charles-Emmanuel qu'il résolut de se rendre à Nice en secret.

Le 6 janvier 1614, le duc arriva à Nice incognito, et, le soir, il y eut grande confusion en ville, lorsqu'on vit arriver 400 suisses bien armés, 300 mousquetaires et 100 chevaux piémontais. Ce mystérieux voyage du duc accrut la surprise de la population. Charles-Emmanuel sut cacher son mécontentement vis-à-vis du comte et l'accueillit même avec le plus gracieux visage, en lui demandant des nouvelles de son fils : dès que le jeune baron parut, il fut affable et affectueux avec lui. Le 21 avril, le prince Thomas arriva de Turin et se rendit immédiatement à Villefranche, en compagnie du prince de Piémont, du comte de Beuil et de son fils, le baron de Laval ; le duc Emmanuel était allé y passer la journée.

Une fois arrivé, le comte de Beuil voyant la nuit approcher, demanda congé à S. A., devant, comme gouverneur, disait-il, arriver à Nice avant que les portes ne fussent fermées. Après avoir reçu le mot d'ordre, il se disposa à partir ; mais il trouva le pont-levis relevé, et on lui dit que

S. A. désirait qu'il passât la nuit au château. Le 22 au matin, Charles-Emmanuel voulut retourner à Nice par mer. Il emmena avec lui le comte de Beuil et laissa le baron de Laval prisonnier au château de Villefranche. Pendant le trajet, le duc s'entretint longtemps avec le comte Annibal. Il commença par lui faire des reproches contre le baron, son fils, trouvant sa manière de parler fort peu respectueuse; puis il lui dit qu'il n'entendait pas recevoir une seconde fois des plaintes du Sénat contre le gouverneur de Nice; qu'ainsi, voulant prévenir pour l'avenir toute récrimination, il désirait réunir le comté de Beuil à sa couronne, lui réservant, comme compensation, d'autres domaines plus fertiles dans ses états.

A cette proposition le comte releva si fièrement la tête, que le duc, en le regardant ainsi devant lui et voyant sur son front tout l'orgueil de sa race, fronça le sourcil et sentit, malgré lui, ses joues pâlir.

Le comte répondit résolument avec calme, mais aussi avec beaucoup de fermeté, que le comté de Beuil était, pour un gentilhomme de sa qualité, une seigneurie si honorable, conservée, depuis tant de siècles, de père en fils, qu'il lui serait impossible de s'en séparer tant qu'il aurait un souffle de vie; que, si S. A. l'avait honoré en lui confiant le gouvernement de Nice, il croyait l'avoir toujours loyalement et fidèlement servie. Il finit par prier le duc de lui permettre de quitter son service pour se retirer dans ses terres, où

s'était écoulée son enfance, les préférant mille fois arides et sauvages, comme elles étaient, aux sites les plus beaux et les plus fertiles du Piémont.

Tout cet entretien eut lieu sur la galère, venant de Villefranche à Nice. En débarquant, le duc lui fit signe de se mettre à sa droite, en lui disant : Vous êtes le gouverneur de Nice.

Grand fut l'étonnement de chacun lorsqu'on vit le comte de Beuil rentrer ainsi, libre et honoré, aux côtés du duc de Savoie; car on avait déjà fait courir le bruit que non-seulement il avait été arrêté, mais que le bourreau de Nice avait été déjà mandé à Villefranche.

Le 25 du même mois, Charles-Emmanuel partit pour Turin, de la même manière qu'il était venu, sans prévenir personne, sauf le comte, qu'il pria de vouloir bien le suivre, avec son fils le baron, qu'on avait fait venir à Nice par terre.

Le duc, en partant, lui avait retiré le commandement-général du comté de Nice, et avait nommé à sa place le brigadier-général comte de Cortignan. Il fit mettre garnison dans les châteaux de Todon et d'Ascros, et donna l'ordre d'arrêter et de mettre en jugement diverses personnes et serviteurs qui avaient eu des relations d'intimité avec le comte de Beuil.

Arrivés à Turin, le comte et son fils furent l'objet des prévenances les plus minutieuses et des marques d'honneur les plus éclatantes.

Deux mois se passèrent ainsi en témoignages d'estime, sans qu'ils eussent pu obtenir une audience particulière. Ennuyé de ces délais, le comte Annibal fut pris de mélancolie et tomba malade ou feignit de l'être. Il obtint alors la permission de s'éloigner pour aller prendre les bains, afin de rétablir sa santé.

Profitant de cette occasion, quand il fut arrivé au-delà d'Entragues, il laisse ses chevaux au pied du col des Fenêtres, et, bien qu'il fût couvert de neige, le traverse à pied et se trouve bientôt en sûreté dans son comté de Beuil.

Redoutant les conséquences d'une pareille conduite, il recourut à la protection du roi de France, qui, le 19 novembre 1614, lui envoya un brevet de sauve-garde.

Le duc de Savoie employa tous les moyens conciliables pour ramener à lui Annibal Grimaldi. Mais celui-ci persista dans sa volonté de maintenir son indépendance, et, pour réaliser ses projets, il accepta les propositions qui lui étaient faites par l'ambassadeur du roi d'Espagne, avec lequel, au mois d'août de l'année 1616, il signa un traité définitif.

En mars de l'année 1617, il fit une nouvelle convention avec le roi de France. Dans la lettre de protection de Louis XIII il y avait ces paroles : " Nous avons pris, mis „ et reçu en notre protection, à perpétuité, notre très-cher „ et bien-aimé Annibal de Grimaldi, baron et souverain „ seigneur de Beuil, de la vallée de Massoins, d'Ascros, de „ Todon, de Tourette et du Revest et autres lieux, etc. „

Malgré toutes ces belles promesses, le roi de France ne sembla pas prendre fort à cœur l'affaire de Grimaldi, et ne s'interposa que faiblement en sa faveur auprès du duc.

Quelques mois plus tard, Annibal Grimaldi s'apercevant combien le roi Très-Chrétien traitait avec froideur son affaire, envoya le docteur Honoré Malbecchi à Gênes pour notifier à don Jean Vivès la convention faite avec le roi de France, l'assurant cependant qu'il était toujours disposé à maintenir le traité conclu avec le roi d'Espagne.

Don Vivès voyant que Grimaldi se nourrissait de vaines espérances, lui répondit simplement qu'il ferait part de sa proposition au roi.

Quoiqu'instruit de toutes ces menées secrètes, le duc de Savoie adhéra cependant à ce que l'on en vint à un accommodement avec le comte de Beuil. Le 7 juillet 1620, des ambassadeurs français furent envoyés au château du Villars, et y séjournèrent deux jours, pour traiter avec le comte Annibal; mais ils le trouvèrent inébranlable dans sa résolution de vouloir dominer en souverain absolu, et demandant même la restitution des deux châteaux d'Ascros et de Todon. Dès lors tout fut perdu: la mesure était comble, et le duc résolut de mettre un terme aux espérances et à l'ambition du vassal séditieux. Tout le trahit et l'abandonna; la protection du roi devient illusoire. La puissance du duc de Savoie l'emporte sur lui: il le devine à la tiédeur que l'on montre déjà à son égard.

Charles-Emmanuel ordonne au Sénat de Nice d'instruire régulièrement le procès d'Annibal Grimaldi, comte de Beuil; celui de son fils, le baron de Laval, et de tous ses complices, car à la rébellion s'est jointe l'insulte: le comte a fait effacer de ses châteaux les armes de Savoie, voulant ainsi montrer qu'il se dégageait de tout serment, de tout respect, de toute obéissance.

Le procès s'instruit avec rapidité: les preuves sont positives, les faits avérés. La sentence de mort est prononcée par les juges contre Grimaldi et son fils (1620), convaincus tous deux de rébellion.

Charles-Emmanuel est résolu de faire exécuter cette sentence par la force des armes. André se sauva en Provence; Annibal, son père, qui était allé s'enfermer dans son château de Tourrette-Revest, tomba, le 8 janvier 1621, entre les mains des troupes que le duc avait envoyées contre lui, sous le commandement du chevalier Annibal Badat, gouverneur de Villefranche. Sans plus attendre, on lui lut l'acte d'accusation et la sentence. Le lendemain matin, on le fit asseoir sur une chaise à dossier, puis un esclave turc lui passa au cou une corde et l'étrangla.

De cette façon s'accomplit la parole imprudente du comte de Beuil, qui avait dit un jour: " Qu'il aimerait „ mieux mourir de la main d'un Turc que de se soumettre „ au duc de Savoie. „

Ainsi périt Annibal Grimaldi, comte de Beuil, à l'âge de

64 ans, après avoir été 23 ans lieutenant-général du duc, gouverneur de la ville et comté de Nice, chevalier des Saints Maurice et Lazare, et décoré de l'ordre suprême de l'Annonciade. Son cadavre fut suspendu par les pieds aux créneaux de la plus haute tour, où on le laissa plusieurs jours; puis on l'ensevelit dans l'église du village, et la tour au sommet de laquelle il avait été suspendu fut rasée par ordre du duc de Savoie.

Ainsi finit la puissance de cette illustre famille des Grimaldi, dont l'ambition immodérée pendant des siècles causa enfin la ruine.

GRIMALDI André, baron de Laval, son fils, qui s'était refugié en Provence, fut, un mois après, pendu en effigie, avec un écriteau attaché au cou portant cette inscription :

ANDREA GRIMALDI, BARONE DELLA VALLE,

PER DELITTO DI RIBELLIONE E FELLONIA.

La mort du père aurait du mettre fin à l'ambition et aux intrigues du fils; mais, en 1629, il faisait partie de l'armée venue en Provence, et, entraîné par le désir de se remettre en possession de ses domaines, il entra, avec l'aide du seigneur de Bart et autres nobles provençaux, ses parents, à la tête de 400 hommes, bien armés, dans les terres du comté de Beuil, avec l'espoir de se faire reconnaître pour seigneur. A peine le président du Sénat de Nice (Buonfiglio) eut-il connaissance de ce fait, qu'il recourut au duc

de Guise pour faire éloigner de ces lieux le turbulent Grimaldi. Mais celui-ci répondit qu'il était entré dans ses terres avec la permission du roi de France, et qu'on ne l'en ferait sortir que par un ordre écrit de ce monarque.

Plusieurs habitants des terres du comté de Beuil se soulevèrent en sa faveur; mais cette émeute fut bientôt réprimée; les chefs furent arrêtés, et les fauteurs se sauvèrent presque tous sur le territoire français.

En 1639, André Grimaldi se jeta dans le parti du cardinal Maurice de Savoie, et en obtint un décret, en date du 28 décembre, par lequel étaient annulés tous les actes publics du Sénat de Nice contre lui et contre son père pour délit de félonie, et, de plus, il le réhabilitait en la possession des terres, seigneuries et biens dévolus au fisc et passés dans d'autres mains. Ce décret ne fut pourtant jamais approuvé ni par Madame Royale, ni par le prince Thomas, ni par la Chambre ducale.

En attendant, le 2 janvier 1640, le prince de Monaco étant à Nice, obtint du cardinal Maurice qu'André Grimaldi, son parent, pût venir prendre domicile à Nice, avec sa femme et ses enfants.

Par décret rendu à Nice, le 4 novembre 1641, le cardinal Maurice accorda à Grimaldi la faculté de prouver son innocence. Mais, quoique cette question eût été plusieurs fois mise sur le tapis dans les conférences, elle n'eut jamais un résultat favorable.

Le cardinal Maurice ne voulut pourtant pas abandonner la cause de Grimaldi, et, en 1642, insista de nouveau auprès de Madame Royale pour obtenir sa réintégration dans le comté de Beuil. Cette affaire offrant de grandes difficultés, on décida d'en suspendre la solution jusqu'à ce que la paix fût définitivement conclue. Mais, après la signature de cette paix tant désirée, personne ne voulut plus s'occuper des intérêts de Grimaldi, qui ne put jamais rentrer en possession de ses domaines.

GRIMALDI Honoré, fils de Charles Grimaldi, chevalier de Saint-Jacques-de-l'Epée, et de Philippine Richieri, des seigneurs d'Eze, naquit à Nice vers l'an 1530. Tout jeune encore on l'envoya faire ses études à Avignon, auprès de son oncle Jean-Baptiste Richieri, célèbre jurisconsulte (voir ce nom.)

Il fut reçu, en 1552, docteur en droit. Son père, quelque temps après, le fit aller à Toulouse, auprès d'un autre oncle, Barthélemy Grimaldi, chanoine de Saint-Etienne d'Agen. Là, il continua ses études avec un grand succès dans les sciences légales, comme le prouve un ouvrage qu'il fit imprimer sous le titre de *Nodium Tolosanarum*, dédié à Guillaume de Goulard, président du Parlement de Bordeaux, qui lui fit accorder la chaire de jurisprudence à Toulouse.

S'adonnant tout entier à l'étude de cette science, il devint l'oracle des législateurs de son temps, et surpassa tous ses

devanciers par la profondeur de ses connaissances, la clarté de ses décisions et la pureté de ses sentiments.

Nommé chevalier de Saint-Jacques-de-l'Epée, il refusa constamment tous les emplois qu'on lui offrit pour ne pas quitter la chaire de Toulouse.

Honoré Grimaldi fut, par les savants de son siècle, salué du titre de *Præclarissimus Jurisconsultorum Princeps*, titre qu'on retrouve dans plusieurs chartes et manuscrits languedociens et provençaux, qui font mention de cet homme savant.

Son père, dans le principe, voulait qu'il embrassât la vie ecclésiastique : c'est pour ce motif qu'il l'avait fait aller auprès de son oncle, le chanoine d'Agen. Mais son penchant naturel lui fit suivre la carrière du barreau, où il acquit, avec une grande réputation, quelques bénéfices, ce qui le décida à se marier avec mademoiselle Isaure de Berra, des seigneurs de Tourette, femme respectable par sa prudence et ses talents.

GRIMALDI François-Marie-André-Joachin (de), fils du baron de Sause, Joseph de Grimaldi, et de dame Marie-Constance de Lascaris de Castellar et d'Aspremont, naquit à Nice le 6 février 1758.

Il fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, et, étant ordonné prêtre, il fut pourvu d'un canonicat et nommé grand-vicaire de l'archevêque de Rheims; il fut, en outre, nommé aumônier de la reine de France, la

malheureuse Marie-Antoinette d'Autriche. Obligé d'émigrer, il se retira en Piemont, où il demeura jusqu'au rétablissement du culte, en 1802, où il fut nommé par monseigneur Colonna d'Istria, évêque de Nice, l'un de ses grans-vicaires. Il exerça cette charge avec grande édification jusqu'à l'époque de la Restauration, en 1814, où il rentra en France, et fut appelé à être aumônier de Madame la dauphine duchesse d'Angoulême. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur, car il mourut à Paris peu d'années après.

Sa charité envers les pauvres était très connue, et il en donna des preuves éclatantes en laissant à Nice des sommes considérables, qui furent employées, d'après ses ordres, par les soins du chanoine-curé Doneudi (voir ce nom), son confident, partie à rétablir l'ancien monastère de Saint-Pons, partie à aider à la fondation de l'hospice de la Providence, et, enfin, à préparer l'ancien couvent des Clarisses, dit de Sainte-Claire, pour y fonder le couvent des Visitandines, où il est encore établi aujourd'hui. Les pauvres ne furent pas oubliés dans la distribution que le chanoine-curé fut chargé de faire de ses libéralités.

GUBERNATIS Barthélemy (de), né à Sospel, le 5 novembre 1589, prit son baccalauréat à Turin, le 3 janvier 1611, et fut ensuite nommé capitaine des gardes à Avignon, dans le temps que le cardinal Jean-François Bagni occupait le poste de légat.

Il fut fait, en mars 1630, préfet de Barcelonne, dans les Alpes-Maritimes, par le prince de Savoie cardinal Maurice, et, le 16 novembre 1632, nommé gouverneur de cette ville et de sa vallée; le 10 décembre 1639, il fut appelé à la préfecture et gouvernement de la ville et principauté d'Oneille.

Il était grand amateur de littérature et composa un livre intitulé *Discorsi Accademici.*

GUBERNATIS Michel-Ange (de), naquit à Sospel, le 29 septembre 1629. Il entra, l'année 1646, dans les Mineurs observants réformés, où il prit le nom de Dominique, et devint un très-illustre prédicateur. En 1678, il était historiographe général, père provincial, théologien des AA. RR. de Savoie, et un des plus doctes religieux qui existât dans l'ordre des Cordeliers.

Il se fit un nom dans la littérature, la prédication, la philosophie, la théologie et dans l'histoire ecclésiastique.

Après avoir vécu longtemps à Rome, le père Gubernatis passa définiteur à Turin, où il mourut le 4 novembre 1690.

Plusieurs auteurs parlent de ce docte religieux, principalement dans l'*Antiquioritas Franciscana.*

Les ouvrages qu'il composa et qu'il fit imprimer sont les suivants :

1° Prediche per le domeniche del Avento; — 2° Discorsi predicabili pel sufragio delle anime del Purgatorio; — 3° Discorsi predicabili della

Passione di G. C. per le 40 ore del carnovale e venerdi della quaresima; — (B) 4° *Quaresimale.*

Ces quatre volumes furent imprimés à Milan par Antoine Malatesta, 1670, in-4°.

(B) 5° *Discorsi miscellanei predicabili di materie stravaganti.* Bologne, Dominique Barberis, 1675, 1 vol. in-4°;

6° *Orbis seraphicus. Historia de tribus ordinis a seraphico patriarcha S. Francisco institutis, de que eorum progressibus, et honoribus per Europam, Asiam, Africam et Americam in obsequium Jesu Christi, et Ecclesiæ Romanæ, atque in Fidei catholicæ defensionem, et dilatationem reportatis.* Tome I, imprimé à Rome, par Etienne Caballi, 1682, in-folio; le tome II, à Lyon, par les Anessoni, 1683, in-folio; le tome III, à Rome, par Nicolas-Ange Tinassi, 1684, in-folio; le tome IV, à Rome, par Nicolas-Ange Tinassi, 1685, in-folio; le tome V, à Rome, par Jean-Jacques Komarek, 1689, in-folio. Il laissa, à sa mort, le VI° volume prêt à être livré à l'impression.

7° *Idea Orbis Seraphici.* Rome, in-4°, imprimerie Camerale, 1688, distribué en 35 volumes.

8° *Umbra illuminata. Commentarius ad urbram Apologeticam P. Ludovici Rozyoy, provincial en Pologne.* Imprimé en Pologne, en 1687, in-folio. — Ce livre a été imprimé par ordre et sous la tutelle de l'éminentissime prêteur, aux frais et pécule de l'ordre, termes propres, suivant la règle de Saint-François.

GUBERNATIS MAURICE (DE), conseiller, sénateur et préfet de Barcellone et de sa viguerie, en vertu de royales patentes

du 4 mai 1678, naquit à Sospel, le 12 décembre 1639, et mourut le 15 septembre 1715.

Par sa mort, Sospel perdit une de ses plus grandes gloires. Justement apprécié dans l'étude des lois, des belles-lettres et de l'histoire, il possédait, en outre, de vastes connaissances, qu'il avait acquises dans ses voyages en Piémont, dans la Ligurie, la Sardaigne, l'Espagne et la France.

Il fit imprimer les ouvrages suivants :

Relazione della missione fatta nella città di Sospello dal P. Filippo Pogi. Coni, par Stradella, 1671, 1 vol. in-4°.

Il composa aussi divers *Consulti Legali*, qui furent imprimés à Nice, savoir :

Juris patronatus civitatis Sospitelli, etc, etc.

Pro Civitate Sospitelli adversus H. H. Q. D. Donati Codreti in judicio Revisionis; etc, etc. 2 vol. in-4°, Nice, par Simbaldi, 1680.

GUBERNATIS Jacinthe (de), professeur de théologie de l'ordre des Prédicateurs, membre de l'académie des intreciati, à Rome, mourut en cette ville en 1716, prieur de Sainte-Marie-Minerve. Son talent et son profond savoir en théologie le rendaient digne d'une place plus élevée.

Il composa les ouvrages suivants:

Romana juris baptizandi; in ocasione della lite tra la Basilica di San-Pietro, e le parochie di Roma. Opera di stile vivo, Teologico, Giuridico e Oratorio. — Trattato delle opere di Misericordia Corporali. — Istoria Genealogica della famiglia Alberti. Imprimée à Turin, 1713, in-4°,

par Jean-Baptiste Fontana, dédiée à Charles-Philippe-Alberti, duc de Luynes et pair de France.

GUBERNATIS Marcel-Jacinthe (de), né à Sospel, le 4 mai 1696, fils du préfet Maurice et de dame Victoire-Françoise Ricci, fut reçu docteur ès-lois le 10 novembre 1719, et, en 1720, nommé juge-mage de Breglio.

Il fit imprimer l'ouvrage suivant :

Raguaglio Istorico della città di Sospello, 1 vol. in-4°, par Vincent et Jean-François Rossi, Mondovi, 1713.

GUBERNATIS Jean-Jérôme-Marcel (de), né à Nice, fils du comte Marcellin, qui fut ambassadeur auprès du pape Alexandre VIII.

Comte de Bausson et des seigneurs du Castellar, docteur ès-lois, littérateur très-distingué et excellent jurisconsulte, membre de l'illustre académie d'Arcadie, étudia à Bologne, quatre ans, la jurisprudence. De retour dans sa patrie, il fut nommé, le 10 novembre 1653, podestat, ou juge ordinaire de la ville, emploi qu'il géra jusqu'en 1655.

Le 6 avril 1656, ce gentilhomme niçois fut nommé conseiller-sénateur, juge-mage et préfet de la ville et du comté de Nice, en remplacement du préfet Trinchiero; mais il n'entra point en charge, ayant été nommé sénateur le 20 juillet 1661

Le 6 novembre 1682, en reconnaissance de ses talents

et de ses mérites, il fut nommé président du Sénat, à Nice.

Le comte de Gubernatis fut envoyé en ambassade, par la maison de Savoie, à Lisbonne, Madrid et Rome.

Il resta pendant quinze ans dans cette dernière ville. Là il rendit d'éminents services à son prince, qui, pour le récompenser, l'éleva, à son retour, à la charge de ministre d'Etat.

Sous le pontificat de Clément XI, il retourna à Rome pour des affaires de grande importance, et fut ensuite nommé grand-chancelier de Savoie.

Cet illustre personnage fut créé, le 6 octobre 1674, chevalier de justice des Saints Maurice et Lazare; en 1684, commandeur de Saint-Gervais-de-Sospel, et, en 1713, chevalier de Malte de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Cette même année 1713, le 6 octobre, le comte Gubernatis cessa de vivre. Son corps fut déposé à l'église de Saint-Eusèbe, et ensuite transporté à Nice.

Ce ministre, aussi grand par ses vertus que par ses services, a laissé différents travaux d'histoire. Il écrivit des mémoires historiques des comtes de Vintimille, marquis des Alpes-Maritimes. Parmi ses écrits, nous avons trouvé les imprimés suivants :

(B) *Responsum pro veritate spoliis ecclesiasticis in regione pedemontana, Hieronimi Marcelli Comitis de Gubernatis, etc., etc. in quo facti, et juris allegationes adatariæ officialibus promulgatæ ad excludendas, etc., etc.*

(B) *Enucleatio Historico-legalis Hieronimi Marcelli Comitis de Gubernatis, etc., etc., in cujus facti, et juris contexta forma a summis Pontificibus servanda, etc., etc. — Romæ, typographia Dominici Ant. Herculis.* MDCXCVIII.

GUBERNATIS Pauline (de), née à Nice, fille du précédent et de la comtesse Laure de Vintimille, épousa le comte Tissone des Rives, marquis de Crescentino. Elle se distingua par un grand penchant pour la littérature et la poésie. Naturellement éloquente, elle écrivit plusieurs compositions poétiques très-estimées, qui furent bien accueillies des académies de Rome et de Piémont.

Elle possédait à fond les langues latine, italienne, française et espagnole. Elle avait une taille élégante, des manières distinguées, de la grâce, de la délicatesse, et surtout de l'esprit. A Turin, sa maison était le rendez-vous de la société d'élite dont elle était le premier ornement. Sa conversation, toujours intéressante, abondait en saillies des plus vives et des plus piquantes.

Tant d'esprit n'excluait cependant pas en elle les belles qualités du cœur. Elle mourut à la fleur de l'âge, à Turin, au commencement du XVIIIe siècle, estimée de tout le monde et emportant les regrets de ses admirateurs.

GUIBERTI André, né à Saint-Etienne-des-Monts, prêtre savant et d'une grande piété, était, en 1620, doyen de la collégiale de Tounon, en Savoie. Il fit imprimer, en langue française, divers traités de dévotion et d'exercices spirituels, parmi lesquels nous citerons une méthode d'oraison mentale, intitulée : *Le Flambeau mystique de l'oraison mentale*, imprimé à Tounon, en 1624.

Il a aussi écrit un livre, intitulé *Adoration du vrai Dieu*, imprimé à Tounon, en 1638.

GUIBERTI Jean-André, naqnit à Nice. Professeur de mathématiques, au xviie siècle, il écrivit un livre, en langue française, intitulé *Du Blason en général*. Il composa aussi un recueil de toutes les familles nobles de Savoie, et s'occupa beaucoup des cartes géographiques et des Allobroges de Nice et du Piémont.

GUIGONIS Isoard, né à Nice, docteur en médecine et en philosophie, était lecteur d'anatomie et de chirurgie, réformateur à l'université de Turin, proto-médecin et archiatre de cour avec titre de noblesse.

Il donna des preuves de son savoir par ses diverses productions. Il dédia au prince de Savoie cardinal Maurice l'ouvrage intitulé *Autopsiomma cum ejusdem oculi actionibus et utilitatibus*, Turin, par F. de Cavaleriis, 1619, in-4°.

Il avait déjà fait imprimer par les mêmes, en 1618, in-4°, un autre ouvrage intitulé : *Compendium Logicæ*, et ensuite *De internorum morborum curatione*.

Vers la fin de septembre de l'année 1642, il fut demandé en consultation à Sospel, pour la princesse Ludovique de Savoie, qui, de passage dans ce pays, y était tombée malade : elle se rendait à Nice pour célébrer son mariage avec son oncle, ledit prince de Savoie, ci-devant cardinal Maurice.

La connaissance de ce fait résulte de deux lettres trouvées parmi les documents d'un ouvrage publié sur les médecins et archiatres de la maison de Savoie, par le savant docteur et chevalier Trompeo.

GUIGONIS Odinet, né à Nice, au commencement du XVIIe siècle, devint médecin très-célèbre, professeur et proto-médecin dans le comté de Nice; fut, en 1650, nommé archiatre de la duchesse Christine de France.

FIN DU PREMIER VOLUME.







